TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE Nº 11 622 — VENDREDI 11 JUIN 1982

Crise majeure à la direction du P.C. espagnol

LIRE PAGE 5



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 80 pes. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 50 dr. ; Iran, 125 rls ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1000 l. ; Liban, 350 P. ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 5,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 50 esc. ; Sénégal, 290 F CFA ; Suède, 5,00 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 18

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex Paris nº 650572
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Les Israéliens sont aux portes de Beyrouth

Dissonances

Les divergences entre l'Amérique et l'Europe au sujet de la guerre du Liban ne sont pas minces. Tandis que le président Reagan se ravise un peu tardivement pour demander à M. Begin d'arrêter les hostilités, les Dix de la Communauté n'ont pas attendu que l'armée israélienne menace d'investir Beyrouth pour avertir l'État hébreu qu'ils envisagent une « action », vraisemblablement des sanctions.

Dans l'affliction, les Arabes, les Palestiniens en particulier, se féliciteront sans doute de cette première réaction occidentale qui, à leurs yeux, va dans le sens de l'objectivité et de la justice la plus élémentaire.

Une phrase prononcée par M. Mitterrand risque cependant de faire tiquer tout autant des spécialistes du droit international que des hommes politiques du monde arabe. En affirmant que le Liban, avant l'entrée des troupes israéliennes, « était déjà occupé par deux autres armées, celle de la Syrie et celle des Palestiniens », le chef de l'État a établi un parallèle qui ne tient pas compte du statut juridique des deux armées en question.

Les Syriens ne sont pas au Liban ès qualités, mais font partie de la Force arabe de dissuasion (la FAD) constituée par la Ligue arabe sur la demande expresse du gouvernement légitime du Liban, et dont le mandat est renouvelé tous les six mois, au même titre que la FINUL ou, par exemple, de la force interafricaine dépêchée il y a quelques mois au Tchad par l'O.U.A.

Toujours sur le plan strictement juridique, la présence de l'O.L.P. au Liban n'est pas remise en cause par le gouvernement de Beyrouth. Des accords formels remontant à 1969, et remaniés à plus d'une reprise, réglementent cette présence. Certes, les troupes de M. Yasser Arafat ont souvent violé ces accords, entraînant des polémiques sans fin, mais personne — sauf les Phalangistes libanais, Israël et leurs sympathisants — n'a exigé la fin de « l'occupation » palestinienne. Le plus souvent, moins par sympathie que par pudeur : après avoir été chassés de Jordanie, strictement contrôlés partout ailleurs, les fedayin n'ont plus que le Liban pour manifester un semblant d'existence.

Les Arabes sont désormais unis face à un envahisseur étranger. On l'a bien vu dès le début de ce conflit : le président libanais Sarkis a donné l'ordre à ses troupes de se battre côte à côte avec les Palestiniens, auxquels il a pourtant beaucoup à reprocher ; les milices chiites qui, la veille de l'invasion israélienne, livraient des batailles sanglantes aux fedayin et à leurs alliés progressistes, ont retourné leurs armes contre le corps expéditionnaire israélien.

L'Irak, enfin, vient de proposer d'arrêter immédiatement les hostilités contre l'Iran, de retirer ses troupes de ce pays et d'accepter un règlement, quel qu'il soit, qui serait proposé aux deux parties en conflit. Même s'il est vrai que cette magnanimité est dictée par le souhait de Bagdad de mettre un terme à une guerre ruineuse, il n'est pas douteux que le président Saddam Hussein a tenu compte aussi et surtout de l'indignation de son opinion publique devant l'invasion israélienne, qui n'a d'autre objectif que de détruire l'O.L.P. et, avec elle, les chances d'un règlement, même lointain, débouchant sur un État palestinien vivant en paix côte à côte avec celui d'Israël.

• Le président Reagan « somme » Jérusalem d'arrêter immédiatement les combats
• Moscou s'est adressé à la Syrie et à l'O.L.P.

Tandis que les affrontements avec l'aviation de Damas se poursuivaient, l'armée israélienne a annoncé par tracts, ce jeudi 10 juin, en fin de matinée, son intention de prendre Beyrouth. Cependant, M. Pérès, chef de l'opposition travailliste, a déclaré qu'Israël ne compte pas occuper la capitale libanaise. Dans le même temps plusieurs débarquements s'effectuaient sur le littoral, à proximité de la capitale, l'aéroport international de Khaldé était soumis à de violents bombardements et des avions lâchaient des tracts au-dessus de la capitale libanaise avertissant la population de l'imminence de l'assaut.

Au lendemain de l'appel lancé par le chef des phalangistes libanais, M. Bechir Gemayel, préconisant un gouvernement d'union nationale et invitant le pays à se débarrasser des forces étrangères, les commentateurs militaires israéliens affirment qu'une jonction entre l'armée de M. Begin et les milices chrétiennes devrait être possible dans les plus brefs délais. La radio de Jérusalem ajoute pour sa part que *« le grand dessein israélien consiste entre autres à contribuer à la formation d'un gouvernement libanais fort, qui veillera au départ de toutes les forces étrangères du Liban, y compris celles des Israéliens et, bien entendu, des Syriens et des Palestiniens »*.

Un message « *sommant* » Israël de mettre fin immédiatement aux hostilités a été reçu par M. Begin de la part du président Reagan, a révélé la radio de Jérusalem. M. Begin a aussitôt convoqué en consultation les chefs de l'opposition travailliste. Le président de l'O.L.P., M. Yasser Arafat, a reçu de son côté un message de M. Brejnev, dont on ignore la teneur. D'autre part, le président El Assad, de Syrie, a reçu un message des dirigeants soviétiques, indique-t-on à Damas.

La guerre met désormais aux prises les armées d'Israël et de Syrie sur le territoire libanais. Une gigantesque bataille aérienne — la plus importante depuis la guerre de 1973 — s'est déroulée, mercredi, au-dessus de la Bekaa, où les Palestiniens ne disposent d'aucune force. Quelque cent cinquante chasseurs-bombardiers, de part et d'autre, ont participé aux combats. Selon Jérusalem, vingt-deux appareils syriens ont été abattus. Damas reconnaît la perte de seize avions et affirme qu'une vingtaine de chasseurs ennemis ont été détruits.

Réunis à Bonn, les ministres des affaires étrangères de la Communauté ont « *vigoureusement condamné* », mercredi, la « *nouvelle invasion israélienne du Liban* ».

L'angoisse d'une capitale assiégée et menacée d'une bataille de rue

De notre correspondant

Beyrouth. — Les Israéliens installés à l'orée sud de Beyrouth, l'extension du conflit après la destruction d'une batterie de missiles SAM-6 syriens, à l'issue d'une bataille aérienne dans laquelle, selon Damas, cent cinquante avions auraient été engagés, et les pilonnages incessants d'artillerie ont jeté les Beyrouthins en première ligne. Leur angoisse devant la menace d'une féroce bataille de rues ne cesse de monter.

L'armée israélienne a en effet atteint, mercredi soir, Khaldé, faubourg de Beyrouth situé à 10 kilomètres du centre. Ce faisant, elle parachevait l'encerclement de Damour, dernière place forte palestinienne sur le littoral avant Beyrouth, et amorçait ce qui pourrait être le siège de la capitale.

Préparé par un pilonnage aéronaval encore plus intense que celui des jours précédents, un débarquement de commandos israéliens a eu lieu à Damour et la colonne israélienne qui a atteint Khaldé venait de là, sans d'ailleurs s'être emparée de la ville.

Elle a été arrêtée à la tombée de la nuit par la milice chiite Amal, que dix chars syriens sont venus renforcer. Mais les troupes sur place, à l'entrée de Beyrouth, et les renforts disponibles ne semblent pas faire le poids si les Israéliens décident de reprendre leur avance.

Le feront-ils ? Investiront-ils la ville ? Les six cent mille à sept cent mille habitants de Beyrouth-Ouest, du secteur palestino-progressiste de la capitale, ne pensent plus qu'à cela, vivant dans la hantise de combats, entre les Israéliens et les Palestiniens qu'ils pourchassent d'un bloc d'immeubles à l'autre. Des débarquements sont attendus sur les plages. Les avions israéliens se succèdent dans le ciel, accueillis par un déchaînement de D.C.A.

Avec les deux cent milles Palestiniens de la capitale, avec quelques milliers de soldats syriens de la FAD, les Libanais de Beyrouth-Ouest seraient en quelque sorte des otages dans leur propre ville, en admettant dans cette hypothèse que les Israéliens continuent de concentrer leurs bombardements sur les camps palestiniens. Mais qu'adviendra-t-il lorsque, fuyant les obus, les Palestiniens se répandront dans tout Beyrouth ? Les obus israéliens ne viendront-ils pas les y chercher ?

A la lumière des bougies, les Beyrouthins n'ont parlé que de cela, mercredi, lors d'une soirée de mortelle inquiétude. L'électricité rationnée, l'eau qui commence à manquer, leur importe moins. Habitués qu'ils sont aux plus dures épreuves par sept années d'une guerre à épisodes multiples, ils croyaient avoir tout vu. Les voici démunis, subissant les affres d'une guerre qui n'est même plus la leur, même en façade.

Provoqués par les Israéliens sur terre et dans les airs, les Syriens ont été entraînés dans la bataille manifestement contre leur gré et après avoir décroché sur la quasi-totalité des axes de pénétration israéliens, notamment à Jezzine, dans la Bekaa méridionale, et dans le Chouf, après de brefs barouds d'honneur. L'attitude des autorités syriennes s'explique par des raisons pertinentes :

1) Leurs troupes au Liban, vingt-cinq mille hommes, sont formées en quasi-totalité d'appelés, peu aguerris, incapables de tenir tête aux unités engagées par Israël : leur envoyer des renforts significatifs est quasi impossible, le régime ayant besoin de ses troupes d'élite les plus sûres pour défendre le Golan et tenir le « front » intérieur.

LUCIEN GEORGE.

(Lire la suite page 3.)

M. Mitterrand lance « la deuxième phase du changement »

Les principaux partis de la majorité adhèrent sans réserve à la continuité de la politique gouvernementale affirmée par M. François Mitterrand au cours de sa conférence de presse du mercredi 9 juin.

Au nom du bureau politique du parti communiste, M. Pierre Juquin a notamment souligné, jeudi matin : « Mêmes orientations, mêmes objectifs », c'est ce que nous demandons. C'est ce à quoi nous allons continuer de travailler au sein de la majorité et au gouvernement. » M. Georges Marchais devait s'exprimer, pour sa part, jeudi soir, au cours de l'émission « L'heure de vérité », diffusée par Antenne 2.

Les formations de l'opposition restent cantonnées dans une totale hostilité. Pour M. Jean Lecanuet, leader de l'U.D.F., le président de la République « est contraint à la fuite en avant », tandis que pour M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., le gouvernement n'a atteint « aucun des objectifs annoncés ».

La France malade de ses finances

par PAUL FABRA

Alerter en douceur l'opinion publique, bien disposer le parti socialiste, sans pour autant effrayer les prêteurs internationaux, c'est à ce triple exercice que s'est livré le président de la République dans sa conférence de presse. D'où, tout d'abord, la proposition d'une rencontre entre partenaires sociaux auxquels le gouvernement entend bien expliquer un certain nombre d'impératifs et proposer des mesures.

La procédure vise en premier lieu à se concilier l'opinion syndicale, à laquelle on offre une « politique de répartition » dans laquelle on espère que les syndicats ne verront pas qu'une simple substitution à une politique de revenus.

(Lire la suite page 15.)

Recadrer une politique

par JEAN-MARIE COLOMBANI

Les réactions que suscite l'intervention du chef de l'État ne sauraient surprendre. L'opposition, désormais inconditionnelle, s'oppose. La critique principale porte sur le « flou » de l'action, selon M. Bernard Pons, et sur l'« escamotage », selon M. Jean Lecanuet, des difficultés et des échecs économiques.

La majorité se montre rassurée et satisfaite à l'idée que *« nous suivons la même politique »* et *« gardons les mêmes objectifs »*. De ce point de vue aussi, la prestation de M. François Mitterrand n'a pas surpris : le cap choisi le 10 mai 1981 est maintenu même s'il faut passer à la seconde phase du changement. Cette réaffirmation n'était pas, pour autant, superflue. Le chef de l'État devait, en effet, surmonter un obstacle, contrarier une idée répandue, sinon reçue, et répondre à une inquiétude.

L'obstacle était, selon les socialistes eux-mêmes, un défaut d'explication. Le chef de l'État, bien qu'il n'ait pas repris à son compte cet argument qui met en cause le gouvernement, a d'abord voulu recadrer une politique, en expliquer les objectifs et les moyens. Il est d'ailleurs décidé à poursuivre lui-même cet effort puisqu'il envisage d'autres interventions qui lui permettent un dialogue personnel avec les Français.

Ainsi l'identification du pouvoir et du président de la République conduit M. Mitterrand sur les traces de ses prédécesseurs, qui ont tous valorisé une forme de communication directe avec l'opinion.

(Lire la suite page 15.)

Pages 9 à 14

LE TEXTE INTEGRAL DE LA CONFERENCE DE PRESSE DE M. MITTERRAND

AU JOUR LE JOUR

BRAQUET

Le changement, c'est le Tour de France. Le chef de l'État l'a dit : les étapes se succèdent, mais elles sont toutes orientées vers un même but. Nous avons eu le prologue, toujours euphorique. Nous approchons de la montagne, où les efforts et le petit braquet seront de rigueur. Tout le peloton souffrira. Il y aura des abandons.

Et puis, un jour encore lointain, ce sera l'apothéose de la victoire sur les Champs-Élysées.

Naguère, M. Mitterrand fut traité par Georges Pompidou de « Poulidor de la politique », *parce qu'il arrivait toujours deuxième. Il lui reste quelques étapes pour montrer qu'il est bien le Bernard Hinault de la politique.*

BRUNO FRAPPAT.

LA MORT DE R.W. FASSBINDER

Le metteur en scène de théâtre et de cinéma Rainer Werner Fassbinder a été trouvé mort, le jeudi 10 juin à Munich, à l'hôtel où il habitait. Il était âgé de trente-six ans. Il venait de terminer le montage de Querelle de Brest, *film d'après le roman de Jean Genet. On ne connaît pas les causes de son décès.*

La fureur de vivre

Rainer Werner Fassbinder représente la fureur du cinéma allemand, la fureur d'une jeunesse qui a ouvert les yeux dans les années 60 et a regardé ce que ses aînés lui avaient dissimulé : la destruction de l'identité allemande par le nazisme.

Fassbinder refuse l'américanisation, la religion du deutschemark, il se révolte contre toutes les certitudes, et, en marge des toutes-puissantes institutions, il met en scène, il explore un monde stérile peuplé d'individus desséchés par les passions qu'ils ne peuvent vivre : loubards, travailleurs immigrés, homosexuels, filles solitaires.

A son pessimisme, il oppose un défi permanent qui le force à agir. Il ne veut pas montrer les reflets du réel, mais les menaces que porte la réalité. « *Le réalisme,* dit-il, *se porte sur les rapports dialectiques entre ce qui est donné et ce qui est reçu.* »

COLETTE GODARD.

(Lire la suite page 29.)

Une semaine avec le Languedoc-Roussillon

Aujourd'hui : la situation de l'arrière-pays à travers la difficile conversion d'Alès et des Cévennes ; l'évolution de la presse régionale ; la présentation d'un département, la Lozère.

Lire pages 35 à 38

Le Monde

idées

CULTURE ET POLITIQUE

Deux colloques vont se tenir à Paris sur le thème de la résistance des intellectuels au totalitarisme (1). L'un d'eux est organisé par le CIEL, dont le fondateur, Alain Ravennes, constatant le relatif échec du pouvoir socialiste auprès du monde culturel, justifie l'état d'esprit de ceux qu'il appelle les « nouveaux sceptiques » Gabriel Matzneff, qui doit prendre la parole à l'autre de ces colloques, pense que la mission de l'intellectuel est d'opposer au royaume de César celui de l'Esprit, tandis qu'Yves Florenne attire l'attention sur les menaces pesant sur la presse culturelle. Enfin Alain Lagarde conteste une idée répandue en faisant remarquer que les idées ne sont pas moins têtues que les faits.

(1) Troisièmes assises nationales du CIEL (Comité des intellectuels pour l'Europe des libertés, 30, rue Saint-Dominique, 75007 Paris), au Hilton, 18, avenue de Suffren, les 11 et 12 juin ; colloque de l'Association pour la Russie libre sur les oppositions en Europe orientale à l'université Paris-Dauphine, le 19 juin. (B.P. 1195, 16/75764 Paris Cedex 16).

Post-scriptum à « l'ombre de la rose »

par YVES FLORENNE

A peine avions-nous commenté, avec tout l'intérêt et la considération qu'il appelle, le numéro de la *Nouvelle Revue socialiste* consacré à la culture (1) que nous lisions l'éditorial d'une autre revue. Il ne saurait laisser la première insensible : « Menaces sur la presse culturelle ».

La T.V.A. désormais applicable à la presse le sera donc à la presse culturelle. Mais à un taux préférentiel : *double, puis quadruple* de celui fixé pour la presse politique. Surtout, on ne peut pas savoir que cette réforme entraîne une charge *administrative*, normalement digérée par des entreprises de structure commerciale, mais hors des possibilités de périodiques dont le fonctionnement est souvent assuré par le bénévolat. C'est *simplement condamner* à mort, en douce et à visage couvert, la plupart d'entre eux — y compris les deux cent quarante revues de *poésie* — dont la vitalité réconforte et qui, pour être économiquement plus que faibles, ne sont pas moins le sel de la presse culturelle. Bref, les *Cahiers Nerval*, les *Bulletins*, Péguy ou Jaurès, sont traités sur le même pied, avec moins de bienveillance, que les entreprises de M. Hersant. Cette disposition fiscale a été votée en *1976. Mais c'est l'immuable* administration qui l'applique aujourd'hui. La culture n'est toujours pas son affaire.

Dans le même moment, une nouvelle revue de culture pure, d'une qualité exceptionnelle, sans ressources publicitaires, présentant bien entendu les caractères indubitables du périodique, nous signale qu'elle se voit dénier cette qualité sous le prétexte que ses numéros sont, pour partie, organisés autour d'un thème : formule adoptée par la moitié des revues françaises et étrangères. Ce prétexte et cette incroyable atteinte à la liberté d'organiser ses sommaires *ne dissimulent* nullement le but visé : refuser les avantages, notamment en matière de tarifs postaux pour le service des *abonnements*, auxquels tout périodique a droit ; et ce — j'ai sous les yeux la lettre de l'organisme « responsable », — au mépris des textes mêmes, invoqués pour justifier l'injustifiable.

Faits apparemment infimes, mais qui par leur accumulation et leur convergence sont révélateurs. D'une intention délibérée ? Ou d'une inintelligence des choses ? Une bureaucratie renversera-t-elle une politique ? De quoi s'agit-il ? De protéger et développer les moyens de la culture, sans dédaigner les plus pauvres, donc particulièrement respectables ? Ou de prendre l'argent où il n'est pas ?

Par exemple, dans la poche des lecteurs de la Bibliothèque nationale, gens des plus riches comme on sait. *Leur émotion*, qui n'a pas bouleversé l'opinion, ni inquiété la statistique électorale, a été ressentie par le ministre de la culture, qui vient d'invoquer, sans grande conviction semble-t-il, les « *nécessaires adaptations des tarifs publics* ». Si les tarifs publics — ceux de l'E.D.F., de la S.N.C.F., ou d'une autre carte : *l'orange — avaient été*, comme la carte de travailleur intellectuel, majorés *en un an de 140 %*, on peut craindre que cela ferait un *peu plus de bruit* que le frémissement discrètement indigné enregistré en un lieu voué au laborieux silence. Il convient de rappeler que la pratique, aussi récente que brutale, du doublement annuel du prix de la carte, a été recueillie, elle aussi, dans l'héritage du précédent gouvernement. Fallait-il que celui de la gauche ait cru devoir faire encore mieux ?

Longtemps, la Bibliothèque nationale n'a pas fait exception au principe de gratuité qui est à *l'honneur* de nos bibliothèques publiques. Puis elle a demandé une modeste contribution, acceptée de bon cœur. Je regarde *les derniers timbres* apposés sur ma propre carte : celui de 1979 est encore de 10 F. N'y figure, et n'y figurera pas, sauf changement, celui de 1982 et son montant : 120 F. Soit, en trois ans, une majoration de 1 200 %. Vous lisez bien : *mille deux cent pour cent*. Tous les chocs pétroliers réunis ont été impuissants, en dix ans, à porter aucun de nos grands produits industriels dont nous sommes si fiers à des hauteurs comparables à celles que vient d'atteindre ce petit sous- produit culturel : la carte de lecteur de notre Bibliothèque nationale. C'est dire assez le prix — exorbitant — qu'on attache en France à la culture.

(1) « A l'ombre de la rose », « Idées » (*le Monde* du 24 avril).

Les idées sont têtues

par ALAIN LAGARDE (*)

IL est d'usage en politique d'opposer l'idéalisme des discours au réalisme des faits. Cette opposition est fort commode si elle n'est pas toujours pertinente. Elle permet en tout cas d'opposer au romantisme des uns la rigueur scientifique des autres. Aux premiers reviendraient le bruit et la fureur des mots, aux seconds le dialogue modeste et silencieux de la pensée aux *prises avec les faits*.

Il va sans dire que pour certains observateurs, avertis ou non, la politique française relève du premier genre. En témoigne le portrait édifiant du président de la République, dressé sans doute avec tout le « réalisme » requis, par un diplomate américain jadis en poste à Paris (*le Monde* du 18 mai). Selon cet observateur « réfléchi » de nos mœurs politiques, M. Mitterrand partagerait avec l'ensemble des intellectuels *français* ce goût *prononcé pour les* idées générales, les formules séduisantes, l'amour du style, la rhétorique l'emportant de beaucoup sur la *vigueur de la pensée et l'attention* minutieuse que l'on se doit de consacrer aux faits.

Cette réflexion péremptoire sur *l'esprit français* est périodiquement reconduite par certains politologues américains depuis que Tocqueville l'a si brillamment formulée au siècle dernier. Ne suggère-t-elle pas *a contrario* que le réalisme exigerait de la pensée qu'elle se conformât à la politique telle qu'on la conçoit à Washington ? Certes, quelque esprit insidieux pourrait également suggérer qu'une bonne partie du monde professe un autre réalisme, soviétique celui-là, qui n'entend pas laisser au premier l'exclusivité de la vérité des faits. Cela fait beaucoup de réalisme pour une seule science ; et l'on en vient à se demander si le réalisme des faits n'est pas aussi bigarré que l'idéalisme des discours.

Peut-être convient-il plus simplement d'admettre que cette opposition est moins réelle que le rôle éminemment polémique qu'on prétend lui faire jouer. On croit devoir opposer à la neutralité des faits, des idéologies, des théories, un certain esprit de système que l'on suppose vain et artificiel, comme si le moindre fait n'était pas porté par des idées préalables qui résument nos désirs et nos conceptions. C'est que les faits politiques n'on pas la simplicité des essences, l'opacité des choses qu'on veut bien leur prêter. En matière politique, les faits sont faits, c'est-à-dire élaborés, construits. La pureté virginale, la consistance naturelle qu'on aimerait leur voir prendre n'est jamais qu'une manière de dissimuler le fait, bien réel celui-là, qu'ils sont d'abord ce que l'on veut qu'ils soient.

Si cela est vrai, on peut à bon droit suspecter le mépris affiché pour les « idées générales » dès lors qu'elles viennent remettre en cause des faits dont on a tout intérêt de croire qu'ils sont immuables. Car enfin est-ce heurter la raison que de vouloir creuser une brèche dans un ordre international hérité de Yalta ? Est-ce mépriser l'expérience que de vouloir créer des syndicats dans des pays où les travailleurs sont théoriquement maîtres de leur destin ? Est-ce céder au verbalisme que de déclarer le déséquilibre croissant entre *le Nord et le Sud assez inquiétant* pour que s'impose à l'esprit une redistribution des richesses qui ne soit pas basée sur la charité, mais *sur le respect des parties en présence* ?

Au demeurant, on est bien mal inspiré de confondre les idées avec *les chimères. Une idée bien conçue* n'est jamais si éloignée du réel qu'elle ne puisse, à terme, rencontrer un terrain propre à satisfaire les aspirations des peuples et des gens. Si en 1940 le général de Gaulle s'en était tenu au réalisme professé par Vichy, s'il n'avait été animé d'une certaine idée de la France, on peut se demander à quelle sorte de réalisme aurait été voué notre pays dans une Europe livrée à la sollicitude intéressée des uns et à la convoitise brutale des autres ?

C'est méconnaître la nature des idées que de les opposer aux faits, et sous-estimer la force des discours que de leur opposer les actes. Il est des discours dont l'efficacité est bien réelle ; des idées qui réveillent des espoirs ; des mots qui mobilisent des énergies. Les Grecs et les Romains le savaient qui imaginaient mal des actions qui ne fussent au préalable commandées par les mots ; on ne voit pas pour autant qu'ils aient manqué de réalisme. Les faits sont têtus dira-t-on ; mais les idées ne le sont pas moins ; l'expérience montre que bien souvent elles peuvent avoir raison des faits, aussi tenaces soient-ils.

(*) Agrégé de philosophie.

Les nouveaux sceptiques

par ALAIN RAVENNES (*)

ETAIT-CE une faiblesse ou un mérite ? Le pouvoir précédent n'a pas recherché l'adhésion des intellectuels et des artistes, ni la réunion, à travers lui, de la culture et de la politique. En revanche, il est passé complètement à côté d'une de ses missions les plus significatives : retirer l'État des arts, de l'information et de la communication.

Le pouvoir actuel, *lui, désire* absolument la reconnaissance des intellectuels et l'affection des créateurs. Pourtant, il ne les obtient pas. Elles *lui semblaient naturelles, presque de* droit, et voilà cependant qu'il lui faut les quémander, user un peu de l'intimidation et beaucoup de la risette *pour ne pas perdre* tout espoir. Certes, quelques fidèles demeurent près de lui. Mais ce n'est faire injure à personne que de reconnaître que Claude Manceron, Régis Debray, Max Gallo, François-Régis Bastide, sans compter l'ineffable Hallier, ne représentent pas exactement ce qu'on appelle en tennis le *« top-niveau »*. De l'opposition déclarée à l'ironie bienveillante, en passant par l'indifférence navrée, l'attitude des intellectuels répond mal aux appels du pouvoir et à sa cour empressée. Ledit pouvoir, paraît-il, s'en désole et ne comprend pas. Tâchons de lui expliquer un peu.

« Notre politique est d'abord un projet culturel », répètent le président et ses ministres, en s'attendant à voir venir à eux, l'œil mouillé de reconnaissance, *les petits et les grands* enfants de la culture. Mais si, justement, c'était là que le bât blesse d'abord ? La culture peut fonder une *politique, sûrement pas l'inverse*. Malgré la bonne volonté qu'il exprime, le mot *« projet »* fait injure à la culture, parce qu'elle ne peut se laisser *prévoir* ou mener que pour aller au plus profond, au moins vivant d'elle-même. Et nous touchons là la seconde difficulté. Le culte des morts et l'invocation des grands mots défunts ne tiennent lieu ni de vérité ni d'imagination. Il ne suffit pas de descendre au Panthéon, encore faut-il en revenir.

Le pouvoir socialiste n'a pas compris que les intellectuels ont changé presque autant que le monde. Pour les intellectuels, le passé présent a *cinq mille ans, non un siècle*. L'enracinement verbeux dans un vingtième siècle indéfiniment étiré leur paraît dérisoire et *régressif*, un moralisme incessant les agace ; le lyrisme approximatif les assomme. On les mitraille de mots réputés nobles, de postures avantageuses : ils n'y voient, n'y entendent que du creux et sentent bien que ces références au passé récent, dont les merveilles nous ont valu deux guerres mondiales, trahit une allergie au présent et, naturellement, une incapacité à l'avenir.

Projet culturel ? Le maintien des radios et télévisions sous contrôle de l'État, *le service national unifié* de l'enseignement, la multiplication des fonctionnaires chargés de l'*« animation socioculturelle »*, que d'archaïsmes, *n'est-ce pas Michel* Rocard ? Et voilà pourquoi des sourires gênés et de franches colères accueillent le pouvoir, là où il s'attendait à un triomphe romain.

L'art est offert à l'impossible, à la démesure, à la déraison. Il est (avec Dieu ?) le domaine où s'entend sans cesse le silence qui suit le *« pourquoi »* de Dimitri Karamazov. La politique, au contraire, est le domaine du relatif, de la mesure, de la raison. Elle doit apporter des réponses provisoires, modestes, mais précises. Presque tout le monde comprend cela spontanément : l'art sollicite l'imprudence, la politique exige la *prudence*. La pensée socialiste, comme son extrême communiste, postule assez exactement le contraire. Elle place l'utopie dans la politique et soutient que l'art doit refléter ou épouser la réalité ! Telle est l'inversion, le contre-sens métaphysique du socialisme. Et aux yeux de nombreux intellectuels, la cause radicale de son échec, s'il persiste ainsi.

Au bout de la nuit

Car les intellectuels ont changé, même s'ils y ont mis du temps. Elle est déjà loin l'époque où nombre des plus grands se ruaient au service des totalitarismes bruns ou rouges, comme s'ils éprouvaient le besoin de racheter leur singularité, leur désordre intime, par l'adhésion à un ordre *moral ou social* extrême. Ce n'est pas l'eau qui a coulé sous les ponts, mais le sang de millions d'assassinés, frappés précisément par l'utopie politique. Au bout de la nuit, les yeux s'ouvrent quand même.

Il reste bien quelques intellectuels marxistes, mais si peu et quels ! Il y en a *bien quelques autres qui rêvent* de réédifier un empire sain et dur grâce à la « biologie » ! Quelques-uns enfin, qui ne se lassent pas des *rôles successifs de l'indigné et de la* pleureuse, soutenant *mordicus* tout mouvement de « libération nationale » avant que de se frapper derechef *la poitrine devant la découverte* des nouveaux charniers. Mais les autres, tous les autres, en sont revenus. Ils ressentent entre eux une *fraternité moins ardente que celle de* la certitude, mais plus riche et humaine : la fraternité du doute.

Ils ont désappris la foi politique, les frissons de la cécité volontaire et la jouissance à faire comme si le monde et la vie était une idée. Ils ont pris en dégoût les dicktats idéologiques et le supposé, littéralement monstrueux, selon lequel la morale s'identifie à l'histoire. Ceux d'entre *eux qui gardent amitié pour les dirigeants* socialistes ne se résigneront pas à les entendre appeler *« camarade »* les responsables d'un parti *communiste qui n'a cessé de donner* toutes les preuves du cynisme totalitaire.

Les intellectuels ont donc appris à se méfier radicalement des pensées et des solutions globales appelant tôt ou tard les solutions finales. En un mot, ils ont redécouvert les vertus du scepticisme.

Et, comme tout est « nouveau » aujourd'hui, le beaujolais, les philosophes, la cuisine (même électorale), la droite, les économistes, les romantiques et le régime lui-même, puisqu'il qualifie sans cesse le précédent d'ancien, proposons, avec un peu d'humour, l'affirmation des nouveaux sceptiques. Certes, tous ces « nouveaux », à l'instar du beaujolais, respirent souvent la chaptalisation et le coupage. Mais le scepticisme, qui n'a pas d'âge, peut bien s'offrir une nouvelle jeunesse. Se souvenir aussi de ses ancêtres, les Grecs notamment, si sottement négligés. *« J'ai vu Pyrrhon, disait l'un d'eux, simple et sans morgue, affranchi des croyances avouées ou secrètes dont la vaine multitude des hommes se laisse accabler en tous lieux par l'opinion et par les lois instituées au hasard »*.

(*) Fondateur du CIEL (Comité des intellectuels pour l'Europe des libertés).

Les deux royaumes

par GABRIEL MATZNEFF

LE 29 novembre 1966, je notais ceci dans mon journal intime : *« Gilbert Pérol me reçoit à* l'Elysée. Je suis venu le prier d'intervenir auprès du général de Gaulle, pour que celui-ci, profitant de la présence à Paris de M. Kossyguine, plaide en faveur de Siniavski et de Daniel. Gilbert Pérol ne me berce pas d'espoirs chimériques, mais il promet de transmettre ma demande au chef de l'Etat (1). »

Ces lignes résument ce que sont l'attitude d'un homme qui exerce la responsabilité du pouvoir et celle d'un simple citoyen. Celui-ci a le devoir de mettre son influence et sa notoriété au service des causes qui lui semblent justes. En revanche, il est *illusoire d'imaginer qu'un chef d'Etat* permette à des considérations humanistes d'infléchir sa politique étrangère : sa parfaite connaissance des excès dont l'impérialisme turc se rendait coupable n'a pas empêché François 1er de s'allier à Soliman le Magnifique : les chrétiens persécutés par la Sublime Porte ne pesaient pas plus lourd dans ses calculs que Siniavski et Daniel dans ceux du général de Gaulle.

Pendant longtemps, presque tout le monde en France a ignoré les contestataires d'Europe orientale : en 1967, alors que de rares voix isolées tentaient d'intéresser l'opinion au *sort de Boukovsky, de Guinzbourg* et des jeunes poètes du mouvement Smog, l'intelligentsia parisienne était, dans son ensemble, occupée à *célébrer le jubilé de la révolution* d'Octobre. Chacun y allait de son trémolo enthousiaste. Quelques années plus tard, les dissidents sont devenus *à la mode : on se bousculait* dans les salons et les rédactions pour se faire photographier à leurs côtés. *C'était l'époque où M. Giscard d'Estaing se faisait insulter pour avoir refusé* de recevoir André Amalrik. Aujourd'hui, après avoir été pressés comme des citrons par les éditeurs et les médias, les intellectuels non conformistes des pays de l'Est n'intéressent plus personne. Même le plus célèbre d'entre eux, Soljenitsyne, ne fait plus recette : un tome de *l'Archipel du Goulag*, cela va encore, mais trois, c'est beaucoup trop. Ces cadavres suppliciés sont bien monotones, et Paris supporte tout, sauf de s'ennuyer.

Le 19 juin, à la faculté Dauphine, nous exprimerons le vœu que la voix des opprimés russes, polonais, tchèques ou afghans soit plus attentivement écoutée, tout en sachant fort bien que la morale des princes n'est pas celle des particuliers, et que les *démocraties occidentales continueront* d'entretenir d'excellentes relations avec les pays où règne le despotisme. Au cynisme *de la raison d'Etat, nous opposerons le courage* de la vérité, ou, pour paraphraser le titre d'un beau livre de Nicolas Berdiaeff (2), au royaume de César celui *de l'Esprit*.

(1) *Vénus et Junon*, pages 102-103.
(2) *Royaume de l'Esprit et Royaume de César*, Delachaux et Niestlé, 1951.

L'invasion du Liban par les forces israéliennes

L'offensive israélienne au Liban a jusqu'à présent provoqué dans le monde arabe des réactions d'ordre essentiellement diplomatique.

M. Arafat, président du comité exécutif de l'O.L.P. et commandant en chef des forces palestiniennes, a lancé, mercredi, un appel aux rois et présidents arabes, leur demandant d' « assumer leurs responsabilités historiques et nationales face au complot meurtrier qu'exécute le gouvernement israélien contre les peuples libanais et palestinien ». « Ce qu'entreprend l'armé israélienne ne se limite pas à une action agressive contre nos forces armées, mais vise de toute évidence à exterminer les peuples palestinien et libanais », a ajouté M. Arafat.

● A RYAD, le roi Khaled a répondu à cet appel en affirmant que son pays s'efforce par tous les moyens de « réveiller la conscience internationale » pour arrêter le « défi » d'Israël et obtenir le retrait des troupes israéliennes aux frontières internationales. Les bureaux du Fath en Arabie Saoudite ont ouvert leurs portes aux volontaires désireux de lutter aux côtés des Palestiniens. Les villes saoudiennes ont été invitées à organiser des collectes de sang et de fonds pour les Palestiniens.

● A DAMAS, M. Klibi, secrétaire général de la Ligue arabe, qui a entrepris une tournée dans plusieurs capitales pour engager une concertation sur la demande libanaise de convocation d'un sommet arabe extraordinaire, a été reçu par M. Abdel Halim Khaddam, ministre syrien des affaires étrangères. La veille, il avait déclaré à Beyrouth, après son entretien avec le président Sarkis, qu' « Israël n'aurait pas attaqué le Liban au moment où se déroulait le sommet de Versailles, s'il n'avait pas eu la certitude que ses participants adopteraient une attitude d'indifférence ». Selon lui, l'agression ne se serait ni poursuivie ni étendue, « n'était le silence de ceux qui ont le pouvoir d'arrêter le coup porté non seulement au Liban, mais à tous les idéaux et principes que l'on fait passer pour les fondements de la communauté internationale ».

● A TUNIS, le représentant de l'O.L.P., M. Hakam Balaoui, qui venait de rencontrer M. Bourguiba, a déclaré, mercredi, que le président lui avait affirmé que « la Tunisie est prête à mettre en œuvre tous ses moyens pour soutenir le peuple palestinien et sa révolution, afin qu'il poursuive sa lutte courageuse ».

● A ALGER, le président Chadli Bendjedid a écourté, mercredi, une tournée dans l'est du pays, en raison de la gravité de la situation au Proche-Orient, pour présider une réunion extraordinaire du bureau politique du F.L.N. consacrée à la situation au Liban.

● AU CAIRE, l'Egypte a informé « franchement », mercredi, les Etats-Unis de ses réserves à propos du veto opposé par Washington au Conseil de sécurité de l'ONU au projet de résolution réclamant le retrait israélien du Liban. L'officieux « Al Ahram » écrit à ce propos : « Le veto américain semble cautionner l'agression israélienne aux yeux de l'opinion publique ».

● A TRIPOLI, M. Abdel Atti el Obeidi, le chef de la diplomatie libyenne, a convoqué les ambassadeurs des pays d'Europe de l'Est pour leur demander d' « apporter un soutien militaire urgent à la révolution palestinienne ».

D'autre part, le ministre libanais des affaires étrangères, M. Fouad Boutros, a convoqué, mercredi, l'ambassadeur des Etats-Unis au Liban, pour lui signifier « la vigoureuse protestation du gouvernement libanais contre le veto américain, qui a bloqué la résolution condamnant Israël au Conseil de sécurité ». M. Boutros a informé l'ambassadeur des Etats-Unis de « la profonde amertume du Liban face à l'attitude américaine actuelle ». — (A.F.P.)

L'opinion israélienne est de plus en plus séduite par la perspective « d'en finir » avec la présence syrienne au Liban

De notre correspondant

Jérusalem. — La destruction des missiles SAM-6 installés dans la Bekaa, celle d'au moins vingt-deux Mig, selon des sources militaires, ce bilan de la journée du 9 juin a soudain fait comprendre aux Israéliens que ce qui était prévisible la veille était devenu réalité : leur armée venait d'entrer en guerre contre celle de la Syrie, pour l'instant, sur le seul territoire libanais. Mais cette guerre pourrait devenir totale, s'étendant à la frontière du Golan où sont maintenant massées une grande partie des forces israéliennes, ce qui explique le rappel de très nombreux réservistes ces derniers jours.

Cette perspective d'un conflit majeur inquiète les uns et séduit les autres. Le clivage dans l'opinion se retrouve au sein de l'appareil politique et militaire avec ceux qui sont depuis longtemps partisans *« d'en finir »* avec la Syrie, alors que celle-ci est très isolée dans le monde arabe et qu'elle est le premier pays représentant une réelle menace militaire pour l'Etat hébreux.

Mais il s'agit plus d'hésitation que de graves divergences, car il semble qu'une majorité d'Israéliens estiment que leur pays doit profiter de son avantage actuel dans la mesure du possible. C'est seulement dans l'estimation du « possible » qu'existent des différences.

L'ensemble de la presse constate, ce jeudi 10 juin, que l'opération *« paix pour la Galilée »* a complètement changé d'objectif et que son appelation est devenue tout à fait inappropriée. Tous les observateurs s'accordent à attribuer au bouillant ministre de la défense, M. Sharon, qui a déjà remporté à l'arraché tant de décisions du gouvernement, notamment pour la colonisation à outrance de la Cisjordanie, la responsabilité de ce changement.

L'opposition travailliste lui reprochait déjà d'avoir, au début de l'invasion, dissimulé au parlement et au gouvernement une partie des informations concernant le déroulement des opérations, ceci afin de cacher ses véritables intentions et d'avoir les mains plus libres. On sait maintenant comment il s'y est pris pour contraindre le gouvernement à modifier les buts de l'intervention israélienne au Liban, de manière à ce que Tsahal (force de défense d'Israël) soit en mesure d'investir Beyrouth, de chasser les Syriens du Liban et de bouleverser l'avenir politique de ce pays alors qu'initialement il n'était question que de repousser les organisations palestiniennes à 40 kilomètres de la frontière israélienne en évitant tout affrontement avec les troupes syriennes.

Curieusement, le gouvernement et M. Sharon lui-même maintiennent, contre toute évidence, que ces consignes restent valables et que si Tsahal a attaque des positions de l'armée syrienne, c'est uniquement parce que celles-ci donnaient refuge aux fedayin pourchassés. Pourtant, au début de l'opération, dimanche, il apparaissait qu'une majorité des membres du cabinet était opposée à toute action contre les forces syriennes même en pareil cas.

— Le revirement de M. Beghin —

Lundi soir encore, le cabinet avait rejeté les propositions de M. Sharon pour une extension des objectifs de l'intervention. M. Begin partageait l'avis de M. Sharon mais il était soucieux de préserver au sein de la coalition gouvernementale et du Parlement tout entier (à quelques rares exceptions près) le *« consensus national »* qui est de tradition dans tous les conflits auxquels Israël doit faire face. Mais, le lendemain, le ministre de la défense, soutenu par une partie de l'état-major et des généraux qui avaient déjà dépassé leur objectif, a réussi à convaincre M. Begin de laisser l'armée aller aussi loin que possible et d'engager la bataille contre les Syriens.

Tout en appréciant hautement la détermination farouche de M. Sharon, M. Begin a toujours nourri à l'encontre de ce dernier une méfiance certaine, au point d'avoir laissé entendre, il y a quelques années, que M. Sharon était un putschiste en puissance en déclarant qu'il était capable de *« placer des chars autour du bureau du premier ministre »*.

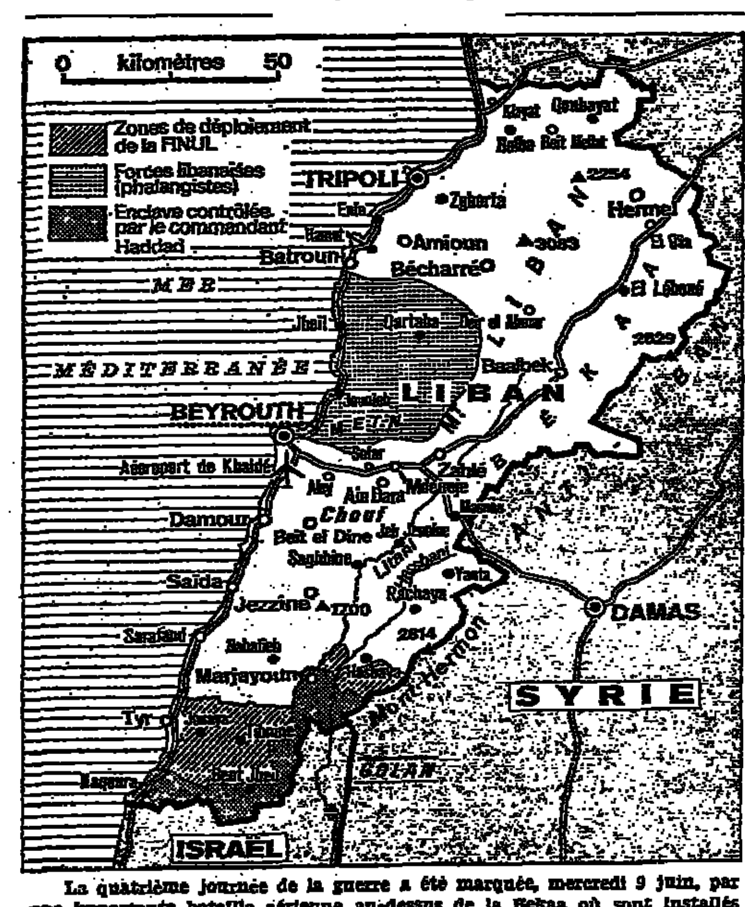
Mais M. Sharon sait trouver auprès de M. Begin les arguments pour venir à bout de ses réticences. Il sait, d'autre part, que M. Begin a comme principale préoccupation d'être un *« homme de parole »*. Or le premier ministre, depuis le mois d'avril 1981, avait promis de faire disparaître de la Bekaa libanaise les rampes de missile SAM 6 qui limitaient l'action de l'aviation israélienne lors de ses raids au-dessus du Liban. M. Begin en avait fait une affaire d'honneur et, jusqu'à maintenant, il était fort marri de n'avoir pas pu tenir sa promesse. La destruction de ces missiles supposait une escalade dont le premier ministre a finalement accepté les risques.

Puisque M. Sharon paraît conduire actuellement la politique israélienne, quels sont ses projets? A cette question, l'éditorialiste du *Jérusalem Post* a répond jeudi de la manière suivante: *« M. Sharon est connu depuis longtemps pour avoir des vues grandioses sur la façon de stabiliser le Liban, et peut-être le Proche-Orient tout entier, par la force des armes. Il envisage d'expulser l'O.L.P. du Liban, vers la Jordanie, où l'organisation palestinienne pourrait créer un authentique Etat palestinien. Il envisage de chasser les Syriens du Liban et de reconstituer dans ce pays un Etat à prédominance chrétienne sous la férule des phalangistes. »*

Quand, au cours d'une interview mercredi soir, on a demandé à M. Sharon si l'armée israélienne allait recevoir l'ordre d'entrer dans Beyrouth, le ministre de la défense a seulement répondu qu'il ne pouvait révéler les plans de Tsahal. A la télévision, un expert des questions militaires, M. Yeshayaou Gavish, a reconnu qu'une opération sur la capitale libanaise était désormais probable. Il a estimé que, de toute façon, sans que les soldats israéliens pénètrent au cœur même de la ville, il y avait de fortes chances pour que les unités syriennes et les organisations palestiniennes qui s'y trouvent soient amenées à se retirer, ce qui ne manquerait pas de créer rapidement *« une nouvelle situation politique au Liban »*.

D'autre part, il est certain que l'armée israélienne est en mesure de faire une jonction avec les milices phalangistes. L'appel de leur chef, M. Bachir Gemayel, invitant les Libanais à se débarrasser des *« occupants étrangers »* (Syriens et Palestiniens), a été accueilli avec un grand intérêt à Jérusalem.

FRANCIS CORNU.



La quatrième journée de la guerre a été marquée, mercredi 9 juin, par une importante bataille aérienne au-dessus de la Bekaa où sont installés les missiles syriens SAM-6. Cette bataille a donné lieu à des bilans contradictoires. Les Israéliens disent avoir détruit les missiles syriens. Au cours de cet engagement, un avion israélien isolé, poursuivi par des chasseurs syriens, a largué une bombe sur le faubourg damascène de Doummar, faisant huit morts et quarante-huit blessés.

Les Syriens, qui ont reçu des renforts, s'opposent dans le sud de la Bekaa à une progression israélienne sur trois axes à partir de Hasbaya. La bataille pour la route internationale Beyrouth-Damas se poursuit.

Ce jeudi matin, les forces israéliennes qui affirment avoir occupé la ville de Damour — ce qui est démenti par les Palestiniens — ont lancé une violente offensive contre l'aéroport international de Beyrouth. Les Israéliens investissent l'entrée sud de Beyrouth où ils ont accentué leur pression par des bombardements aériens de l'aéroport près duquel, selon la radio de Beyrouth, une tentative de débarquement naval aurait été repoussée.

L'angoisse d'une capitale assiégée

(Suite de la première page.)

2) Même s'il veut engager toutes ses forces, le gouvernement syrien doit tenir compte de l'impossibilité où elles se trouvent de se mesurer à l'armée israélienne après la neutralisation de l'Egypte. Le reste du monde arabe n'a pas les moyens militaires de leur venir en aide.

3) Le « parapluie » promis par l'U.R.S.S. face à une agression israélienne, en vertu des accords et traités en vigueur entre les deux pays, ne s'applique pas aux troupes syriennes stationnées au Liban.

Mercredi, après toutes les avanies qu'ils ont fait subir à la Syrie, les Israéliens ont presque atteint la route Beyrouth-Damas et l'ont placée sous le feu de leur artillerie, entrainant sa fermeture durant de longues heures, puis ils ont attaqué les batteries de Sam-6 dans la Bekaa, installées il y a juste un an, ce qui avait conduit, à l'époque, les deux pays au bord de la guerre.

Mercredi, une batterie sur cinq a été détruite à la suite d'une bataille aérienne mettant aux prises, selon Damas, quatre-vingt-seize F-15 et F-16 israéliens et soixante-deux Mig-21 et Mig23 syriens. Damas annonce avoir perdu cinq avions et en avoir abattu sept, Israël fait état de vingt-deux avions syriens détruits et sept endommagés, et affirme n'avoir pas eu de pertes.

La bataille aérienne terminée, Damas a rappelé dix classes de réservistes et remplacé les programmes de la radio par des marches militaires entrecoupées de bulletins d'information.

Mercredi soir, les armées syrienne et israélienne étaient pratiquement en contact sur le terrain dans trois zones au moins :

— *Au sud de la Bekaa*, où une progression israélienne sur trois axes, à partir de Hasbaya, conquise lundi, est susceptible de mener les troupes d'invasion à un point d'où les batteries syriennes de Sam-6 seraient à la portée de leur artillerie, sans qu'elles aient besoin d'engager leur aviation. Aussi les Syriens n'avaient-ils dans ce secteur d'autre choix que de résister, et ils le font aux côtés des Palestiniens, refusant de décrocher comme ailleurs.

— *Sur la route Beyrouth-Damas*, au niveau de Mdetreje, carrefour routier menant au col du Beidar et qui domine le plateau de la Bekaa. Arrivés à Aïn-Dara mardi après-midi, les Israéliens ont interrompu leur avance tandis que les Syriens mettaient leurs chars en position de combat.

— *Enfin, à l'entrée sud de la capitale*, l'aréoport de Khaldé a été bombardé ce jeudi matin en même temps que le commandement de l'O.L.P., situé dans le quartier populeux de Sabra où vivent de nombreux Libanais.

LUCIEN GEORGE.

Les bilans des pertes :

● *8 000 morts, blessés et disparus, selon les Palestiniens*

● *45 tués et 308 blessés dans les forces israéliennes, selon Jérusalem*

Près de huit mille personnes ont été tuées, blessées ou portées disparues depuis le début de l'offensive israélienne au Liban, a indiqué, mercredi 9 juin, M. Abou Zaïm, responsable des services de renseignements militaires de l'O.L.P.

Au cours d'une conférence de presse tenue dans un abri à Beyrouth-Ouest, le responsable palestinien a invité l'opinion mondiale à s'élever contre le *« massacre des Palestiniens et des Libanais perpétré par Israël au Liban »*.

Il a souligné que des milliers de réfugis palestiniens et libanais se trouvent dans les champs et les collines autour des villes, sans moyens décents de subsistance, après l'attaque par les Israéliens des agglomérations civiles, des hôpitaux, des réservoirs d'eau et des centrales électriques.

L'état-major de Tel-Aviv a publié, pour sa part, ce jeudi matin un nouveau bilan des pertes israéliennes, le troisième depuis le déclenchement de l'offensive contre le Liban, faisant état d'un total de 45 morts et 308 blessés.

Selon ce troisième bilan, les combats des dernières quarante-huit heures ont fait 8 morts et 164 blessés, dont 27 grièvement atteints, 4 soldats étant portés disparus. Les 5 membres d'équipage de deux hélicoptères médicaux abattus au premier jour de la guerre qui avaient été portés disparus, sont considérés comme morts.

Ces chiffres s'ajoutant aux précédents, 32 morts, 144 blessés et 2 disparus), le bilan total est de 45 morts, 308 blessés et 6 disparus.

● *L'association française Partage avec les enfants du tiers-monde*, qui travaille au Liban depuis cinq ans en collaboration avec Terre des hommes et des organismes libanais de secours à l'enfance, lance un appel de solidarité en faveur des enfants victimes de la guerre. Les dons sont utilisés exclusivement pour les enfants sans aucune distinction de religion, région ou autre, sur l'ensemble du territoire libanais.

Pour tout renseignement, écrire à : Partage avec les enfants du tiers-monde, 7, impasse Jeannetôt, B.P. 11, 60203 Compiègne Cedex. C.C.P. : La Source, 35 280 20 V.

L'INVASION DU LIBAN PAR LES FORCES ISRAÉLIENNES

M. Bechir Gemayel lance un appel à la formation d'un cabinet de salut public

De notre correspondant

Beyrouth. — Impuissant, réduit à prendre par le biais de l'armée une part symbolique à la guerre qui se déroule sur son territoire, le gouvernement libanais demeure un élément central de la crise, puisque c'est par son canal que passent les démarches internationales pour son règlement, notamment aux Nations unies.

Si les ministres de tous bords ont été choqués par le veto américain au Conseil de sécurité, ils ne sont pas d'accord sur l'attitude à adopter à l'égard du gouvernement de Washington à la suite de la couverture qu'il a accordée à l'invasion israélienne. Le premier ministre, M. Chafic Wazzan (sunnite), et les ministres de la communauté musumane ou proches du Mouvement national progressiste, se sont prononcés pour la rupture des relations diplomatiques avec les Etats-Unis. Les ministres chrétiens ont préconisé une protestation nette, mais sans pour autant faire un éclat.

Principales victimes d'une guerre sur laquelle ils n'ont pas d'emprise, les Libanais en sortiront-ils un peu moins divisés, profitant de l'occasion pour sceller *un nouveau pacte* national, et accentuant ainsi une tendance positive qui se manifestait déjà avant l'invasion israélienne ? Le chef des forces libanaises (chrétien), M. Bechir Gemayel, l'a expressément proposé. Il a suggéré mercredi « *une rencontre à l'échelle nationale en vue de former un gouvernement qui permette de sauver le pays* ».

Pour sa part, un dirigeant sunnite, M. Saeb Salam, est allé dire au président de la République que « *les musulmans tendent la main à tous les Libanais* ». Mais le problème ne se situe pas entre les chrétiens et cet islam-là. De plus, M. Gemayel propose un pacte pour « *expulser tous les étrangers du Liban* », c'est-à-dire non seulement les Israéliens, mais aussi les Syriens et les Palestiniens. Du moins, pour ces derniers, il s'agit d'extirper leur pouvoir politico-militaire. Le président du Front libanais, M. Camille Chamoun, après avoir attaqué les Syriens pour ne pas s'être retirés, et les Palestiniens pour ne s'être pas tenus tranquilles, leur imputant ainsi la responsabilité de l'invasion, a été jusqu'à dire : « *De prime abord, les conditions israéliennes de retrait nous semblent justes.* »

Bien que la majorité des Libanais souhaitent une entente nationale, l'invasion complique encore le problème, dans le camp palestino-progressiste déchiré par des luttes intestines. Si, jusqu'à présent, les forces chrétiennes ne paraissent pas tentées d'exploiter la situation militaire, et ne parlent pas de la fameuse « jonction » avec les Israéliens dont il a tant été question au cours des années précédentes, comme d'un rêve chimérique, alors même qu'il est aujourd'hui à portée de main, rien ne permet d'espérer qu'un résultat positif pour le Liban puisse sortir du drame actuel.

L. G.

L'attentat contre l'ambassadeur israélien à Londres a été revendiqué par le groupe Abou Nidal

Dans un communiqué publié à Beyrouth, le groupe palestinien dirigé par Abou Nidal, dissident de la principale organisation palestinienne le Fath a revendiqué la responsabilité de l'attentat commis jeudi 3 juin, à Londres, contre l'ambassadeur d'Israël en Grande-Bretagne, M. Argov.

Le communiqué daté de mardi 8 juin, indique que cette opération entreprise par le « commando du martyr Majed Abou Chrar » (assassiné à Rome il y a quelques mois) a été exécutée, « *pour des objectifs politiques clairs* » : elle visait à faire échouer les plans américano-saoudo-palestiniens destinés à imposer « *des conditions de paix capitulardes à la nation arabe* ».

L'ambassadeur, selon le communiqué, avait eu des contacts avec plusieurs responsables palestiniens, dont le représentant de l'OLP à Londres M. Nabil Ramlawi, ainsi qu'avec M. Khaled al Hassan, conseiller de M. Arafat.

[Un ennemi acharné de M. Arafat qui l'avait fait condamner à mort en octobre 1973 par un « tribunal de guerre du Fath », M. Sabri Al Banna, plus connu sous le nom d'Abou Nidal, s'était réfugié à Bagdad d'où il avait mené une lutte implacable contre l'O.L.P. qu'il considère comme étant en faveur d'un dialogue et d'un compromis avec Israël.

En fait la lutte d'Abou Nidal contre l'O.L.P. se résume en une série d'assassinats en 1978 contre les représentants de cette organisation à travers le monde : MM. Saïd Hammami à Londres, Ali Yassine à Koweït, Ezzedine Kalak à Paris. Le 1er mai 1981, les hommes de main d'Abou Nidal ont tué à Vienne le conseiller municipal Heinz Nittel, un proche du chancelier Kreisky, lui-même menacé de mort pour ses sympathies pour M. Arafat. Le 1er juin de la même année, ils assassinaient Naïm Khader, le représentant de l'O.L.P. à Bruxelles. Ils avaient l'intention de tuer M. Arafat lors d'une visite que celui-ci devait effectuer à Vienne une semaine plus tard.

En octobre 1978, Abou Nidal avait quitté Bagdad pour s'installer à Damas, mais il dispose toujours d'une antenne dans la capitale irakienne.]

Pour « concentrer ses efforts sur l'ennemi sioniste »

L'Irak se déclare prêt à retirer toutes ses forces d'Iran dans un délai ne dépassant pas deux semaines

L'Irak est « *immédiatement disposé à cesser le feu et à mettre fin à toutes les actions armées contre l'Iran dès lors que ce dernier accepte d'en faire autant* », a annoncé mercredi 9 juin un *communiqué du conseil de* commandement de la révolution irakienne.

Le communiqué a été diffusé solennellement par la radio de Bagdad qui a interrompu toutes ses émissions. Il indiquait que l'Irak était « *disposé à retirer ses troupes de l'ensemble des territoires et des villes iraniennes qu'elles occupaient, pour assurer la défense de leur propre territoire, dans un délai ne dépassant pas deux semaines* ».

Selon l'agence irakienne INA, cette décision est due à « *la profonde prise de conscience qu'il nous faut concentrer tous nos efforts sur l'ennemi sioniste* » et répond à un appel de l'Organisation de la *conférence islamique* (OCI) conjurant Téhéran et Bagdad de « *pointer leurs armes en direction de l'ennemi commun* ».

Le texte précise que, si un accord direct n'intervient pas avec l'Iran, par l'intermédiaire des organismes chargés de la médiation, sur les questions en litige, l'Irak s'engage à se soumettre à une « *décision contraignante émanant de l'Organisation de la conférence islamique, qui se réunirait en session extraordinaire à cet effet* ».

« *Si l'Iran refuse la décision prise par la Conférence islamique, l'Irak est prêt à accepter toute décision émanant du mouvement des non-alignés ou du Conseil de sécurité des Nations unies* », ajoute le communiqué.

D'autre part, un porte-parole irakien a annoncé que le président Saddam Hussein avait accepté de se rendre à La Mecque *pour y participer à une réunion* visant un règlement pacifique du conflit irako-iranien.

Les Iraniens n'avaient pas encore réagi ce jeudi matin à l'initiative du président Saddam Hussein. Cependant, l'*hodjatoleslam Rafsandjani avait, mardi,* rejeté une invitation de la Conférence islamique au *président* Khamenei à se rendre à Ryad pour y discuter de la paix avec l'Irak. — *(A.F.P.)*

L'U.R.S.S. a conscience d'une certaine impuissance

De notre correspondant

L'agence palestinienne Wafa *a annoncé que M. Yasser Arafat avait reçu, mercredi soir 9 juin, un message de M. Brejnev, en réponse à une communication que le dirigeant palestinien avait adressée au Kremlin. L'agence palestinienne ne révèle pas le contenu du message soviétique, dont Moscou n'avait pas fait état jeudi en début d'après-midi.*

Moscou. — « *Il est douteux qu'il n'y ait qu'une coïncidence entre le renforcement de l'agressivité des sionistes et la restitution du Sinaï* », écrivait, il y a quelques semaines, l'hebdomadaire *Temps nouveaux*, en réponse à un lecteur égyptien qui justifiait la signature par Le Caire des accords de Camp David. Pour le commentateur, la restitution du Sinaï a libéré Israël du souci de défendre ses frontières sur le front égyptien, lui permettant de transférer ses troupes vers le Liban et la Syrie ; elle lui a aussi valu, en échange, l'autorisation de Washington de conserver la Cisjordanie et Gaza, c'est-à-dire de résoudre par la force le problème palestinien.

Pour les Soviétiques, l'intervention israélienne au Liban, annoncée de longue date, est donc la suite logi*que des accords de Camp David.* « *Israël veut obtenir* [au sujet de Cisjordanie et de Gaza] *sur le champ de bataille ce qu'il n'a pas réussi à obtenir au cours des négociations israélo-égyptiennes* (sous-entendu : en raison de la fermeté manifestée par Le Caire) », écrit, dans les *Izvestia* du 9 juin, Alexandre Bovine, observateur politique du quotidien. « *Tel est,* ajoute-t-il, *l'objectif stratégique majeur de Tel-Aviv.* »

A cet objectif principal qui suppose l'écrasement de la résistance palestinienne, s'ajoutent, selon les *Izvestia*, trois objectifs parallèles : chasser les unités syriennes du Liban, affaiblir la position de l'Egypte au moment où celle-ci tente de se rapprocher des autres pays de la région, aggraver les divisions au sein du monde arabe, car « *le monde arabe divisé ne peut pas résister à l'expansion israélienne, ni apporter une aide efficace aux Palestiniens et aux Libanais* ».

Face à cette situation, que les *Izvestia* qualifient d'« impasse », les *porte-parole officieux* reconnaissent la relative impuissance de l'Union soviétique. Faute d'avoir pu empêcher par ses mises en garde le déclenchement des opérations, elle ne peut qu'assister passivement à l'aggravation d'un conflit qu'elle ne contrôle pas et dans lequel elle n'entend pas se laisser entraîner. Elle continue donc, en dépit de l'extrême vigueur de sa propagande, d'observer une certaine réserve, se gardant par exemple d'exprimer ouvertement son soutien à la lutte des Palestiniens ou sa solidarité à l'égard des pays arabes. La seule prise de position quasi-officielle du gouvernement, publiée lundi 7 juin par le biais d'une « déclaration » de Tass (*le Monde* du 9 juin) frappe *par la prudence de sa formulation.*

Cette retenue n'est pas le fait du hasard. Pour Moscou, la clé *du problème du Proche-Orient* est d'abord en Egypte où il convient, autant que possible, de ménager le président Moubarak. Un commentateur écrivait récemment : « *L'Amérique fonde toujours de grands espoirs sur l'Egypte en tant qu'élément-clé d'un règlement de la crise proche orientale.* » On peut en dire autant de l'U.R.S.S. Le Caire est ainsi devenu un enjeu dans la lutte d'influence que se livrent les deux Grands.

THOMAS FERENCZI.

● *Quinze diplomates soviétiques* et leurs familles ont quitté le Liban au cours des derniers jours. Accompagnés de leurs familles ils ont quitté Beyrouth par bateau en direction du port turc d'Iskenderun, d'où ils rejoindront leurs pays. — *(A.F.P.)*

● *M. Ahmed Ben Bella*, ancien président de la République algérienne, dénonce le « *silence* » des pays arabes et les accusent de « *complicité dans la conspiration visant à liquider la cause palestinienne* ».

● *Le Conseil représentatif des institutions juives de France* (CRIF), « *déplore avec une infinie tristesse les victimes de cette guerre imposée à Israël* » et « *appelle la communauté juive de France à manifester par tous les moyens sa solidarité et son soutien à l'Etat d'Israël* ». Il affirme que « *la situation présente n'est que la conséquence de la violation délibérée de la souveraineté libanaise par deux forces étrangères d'occupation, l'armée syrienne et l'O.L.P.* ».

● *Manifestations à Paris.* — Le Renouveau juif appelle à une manifestation de solidarité avec Israël, ce jeudi à 18 heures, devant l'ambassade d'Israël à Paris. Plusieurs organisations franco-arabes ont, pour leur part, lancé mercredi un appel à une manifestation de soutien aux Palestiniens, jeudi à 18 heures, place de la *République à Paris.*

L'hypothèse de sanctions économiques contre Israël est envisagée par les Dix

De notre envoyé spécial

Bonn. — La déclaration approuvée mercredi 9 juin par les ministres des affaires étrangères des Dix, après plus de deux heures de discussion, est à la fois une condamnation d'Israël et un avertissement à l'Etat hébreu dans le cas où il ne retirerait pas rapidement ses forces du Liban. Ce texte est un compromis entre la position des Grecs et des Français qui auraient souhaité que la Communauté se montre encore plus sévère et celle des Néerlandais, des Allemands et des Danois, enclins à davantage d'indulgence envers Jérusalem.

Compte tenu de la démesure de l'intervention israélienne, rien n'atténue la condamnation par les Dix d'une action qu'ils proclamment « *injustifiable* ». Ainsi un paragraphe du document de travail initial qui faisait référence à l'enchaînement de la violence et où certaines délégations souhaitaient même que soit évoqué « *le déplorable attentat contre l'ambassade d'Israël à Londres* » a disparu. La Communauté refuse de mettre sur un pied d'égalité des actes terroristes et isolés et une opération militaire massive.

Comment rétablir la souveraineté et l'intégrité territoriale du Liban auxquelles les Dix se disent très attachés ? L'allusion à la force des Nations unies au Liban, qui doit être mise en demeure d'accomplir sa mission, semble signifier que les Dix sont favorables au renforcement de ses effectifs.

Le passage le plus controversé de la déclaration a trait à ce qu'il conviendrait de faire dans le cas où Israël refuserait d'appliquer les résolutions du Conseil de sécurité, c'est-à-dire de retirer ses troupes. Dans cette hypothèse, « *les Dix examineraient les possibilités d'actions futures* ». La mise en garde est incontestable mais vague. Les Grecs avaient demandé qu'on ajoute dans la version originale : « *sans exclure des mesures économiques ou d'autres qu'ils estimeraient nécessaires* ». Les Français auraient accepté la mention « *mesures économiques* ». Celles-ci pourraient prendre la forme d'un embargo sur les *importations en provenance* d'Israël ou d'une suspension de certaines clauses de l'accord de coopération qui lie la Communauté européenne à Israël. Les pays les plus compréhensifs à l'égard de Jérusalem ont jugé inutile, au moins *à ce stade*, d'être aussi précis et ont obtenu que soit supprimée une référence explicite à des *sanctions économiques.*

Cependant, la situation évoluant rapidement sur le terrain, la possibilité de telles sanctions contre Israël pourrait à nouveau venir sur le tapis dès le 14 juin à la réunion des directeurs des affaires politiques, et le 21 juin à la prochaine rencontre des ministres des affaires étrangères.

PHILIPPE LEMAITRE.

LA DÉCLARATION DES MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES :

Une « action injustifiable » qui risque de « conduire à un conflit généralisé »

Voici le texte de la déclaration sur le Liban adoptée mercredi 9 juin à Bonn par les ministres des affaires étrangères de l'Europe des Dix :

« *Les Etats membres de la Communauté européenne condamnent vigoureusement la nouvelle invasion israélienne du Liban.*

» *Tout comme les bombardements qui l'ont précédée et qui ont causé un nombre intolérable de pertes en vie humaines, cette action est injustifiable. Elle constitue un violation flagrante du droit international ainsi que des principes humanitaires les plus élémentaires. En outre elle compromet les efforts en vue d'un règlement pacifique des problèmes du Proche-Orient et présente un danger imminent de conduire à un conflit généralisé.*

» *Les Dix réaffirment leur attachement à l'indépendance, à la souveraineté, à l'intégrité territoriale et à l'unité nationale du Liban qui sont indispensables pour la paix dans cette région.*

» *Les Dix appuient fermement les appels lancés par le secrétaire général des Nations unies. Ils demandent instamment à toutes les parties concernées de se conformer au résolutions 508 et 509 (1) du Conseil de sécurité, et en particulier à Israël de retirer immédiatement et inconditionnellement toutes ses forces militaires du Liban, et de mettre la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL) en mesure d'accomplir sans entraves la mission qui est la sienne.*

» *Au cas où Israël continuerait à refuser de se conformer aux résolutions sus-mentionnées, les Dix examineraient les possibilités d'actions futures.*

» *L'objectif des Dix est d'œuvrer en faveur d'un Liban libre du cycle de violence qu'ils ont à plusieurs reprises condamné par le passé. Ceci ne peut pas être dissocié de l'établissement dans la région d'une paix globale, juste et durable. Ils sont disposés à apporter leur concours pour amener les parties à accepter des mesures destinées à faire baisser la tension, à rétablir la confiance et à faciliter une solution négociée.*

» *Les Dix examineront d'urgence, dans le cadre des instances communautaires, l'utilisation des moyens qui sont à la disposition de la Communauté en vue d'apporter une aide aux victimes de ces événements.* »

(1) La résolution 508, votée le 5 juin après les bombardements israéliens, engageait les parties à cesser toute activité militaire ; la 509, votée le 6 juin après le déclenchement de l'invasion terrestre engageait Israël à se retirer sur la frontière internationale.



هكذا من الأصل

EUROPE

Italie

FORTE POUSSÉE SOCIALISTE AUX ÉLECTIONS PARTIELLES LOCALES

(De notre correspondant.)

Rome. — Forte avance des socialistes, plus modérée des partis « laïques » (républicain, libéral et social-démocrate), légère régression de la démocratie-chrétienne, plus forte du parti communiste : telles sont les tendances qui se dégagent du résultat des élections administratives (municipales et provinciales) partielles qui ont eu lieu dimanche 6 et lundi 7 juin. Bien que concernant seulement 2 % de l'électorat italien, ces élections ont constitué une indication relative pour les formations politiques sur leur force respective. Elles pèseront notamment dans le bilan de leur entente que vont dresser, avant la fin du mois, les partis de la majorité et dont dépend l'avenir du gouvernement Spadolini.

Dans les quarante-sept communes (à l'exclusion de Trieste) concernées, les votes au scrutin proportionnel ont donné les résultats suivants : la D.C. obtient 39,8 % (régressant d'un point par rapport aux élections de 1977) ; le P.C. 23,7 % (contre 27,1 % précédemment) ; le P.S.I. 16,8 % (13,6 % auparavant), le parti social-démocrate 5,3 % (contre 3,6 %), le parti républicain 4,8 % (3,7 %), le parti libéral 1,6 % (0,3 %) ; le M.S.I. (néo-fasciste) 4,2 % (4,5 %).

Les résultats à Trieste, la plus grande circonscription concernée, n'infirme guère la tendance générale en faveur du P.S.I. et des partis « laïques ». Il reste qu'ils sont légèrement infléchis par la forte composante régionaliste qui prévaut dans cette partie de l'Italie.

Cela dit, les socialistes peuvent être tentés par des élections anticipées pour capitaliser immédiatement le soutien dont ils ont bénéficié, au détriment notamment des communistes. Ils comptent dans le pays sur une « onde longue », selon l'expression de M. Craxi, secrétaire général du P.S.I. Même s'ils préfèrent ne pas recourir immédiatement aux élections anticipées, il est certain que leur poids se fera davantage sentir au sein de l'alliance gouvernementale.

PHILIPPE PONS.

Espagne

Le numéro 2 du P.C. et le dirigeant des commisions ouvrières donnent leur démission de la direction du parti

De notre correspondant

Madrid. — Une crise a éclaté au sein du P.C. espagnol deux semaines après le revers qu'il a enregistré aux élections régionales d'Andalousie. Le numéro deux du parti, le vice-secrétaire général, M. Nicolas Sartorius, a présenté, le mercredi 9 juin, sa démission des organes de direction. M. Camacho, secrétaire général des Commission ouvrières, la centrale syndicale proche du P.C.E., qui est aussi membre du comité exécutif, a fait savoir qu'il avait pris une décision semblable : elle sera annoncée lors de la réunion du comité central ce jeudi 10 juin.

Ces importants développements font suite à une réunion tendue du comité exécutif (bureau politique) où ont été analysés les résultats obtenus en Andalousie : le P.C.E. n'y avait obtenu que 8 % des voix, contre 13 % en 1979. L'explication donnée par le secrétaire général du parti, M. Carrillo, a soulevé suffisamment d'objections pour que ce dernier ait cru bon d'offrir le premier sa démission, qui a été repoussée.

M. Sartorius s'est montré l'un des plus critiques, considérant comme superficielle l'analyse de M. Carrillo. Celui-si semble avoir eu essentiellement recours, pour expliquer le recul du P.C.E., à des explications d'ordre extérieur comme l'importance du *« vote utile »* en faveur des socialistes, et la campagne des *« puissances d'argent »* contre les communistes.

Considéré comme le dauphin du secrétaire général, M. Sartorius apparaissait comme le dirigeant le mieux placé pour obtenir l'adhésion de tous les secteurs d'un parti menacé d'éclatement. Il a travaillé plusieurs années au sein de la centrale syndicale communiste, ce qui lui a permis de nouer de solides contacts dans la base ouvrière. Il jouit de la considération des intellectuels du secteur « euro-communiste rénovateur », qui ont toujours veillé à ne pas l'inclure dans les critiques adressées aux autres dirigeants du parti. Lors de la crise qui avait abouti, en novembre, à l'expulsion des « rénovateurs », M. Sartorius s'était fait l'avocat d'une politique souple, afin d'éviter la rupture. Il s'était finalement rangé aux côtés de M. Carrillo afin de ne pas aggraver la crise.

Les divergences de M. Camacho avec la majorité des autres dirigeants sont plus nettes encore. Lors du congrès de juillet 1981, qui s'était prononcé contre l'admission de tendances organisées, M. Camacho avait été l'un des rares membres du comité exécutif à être favorable à une forme de reconnaissance des différences de positions au sein du parti. Il a, depuis, cherché progressivement à dégager les Commissions ouvrières de l'influence du P.C.E. Il voulait ainsi éviter que les dissensions enregistrées au sein du parti ne se répercutent sur la centrale syndicale, où les opposants à la ligne de M. Carrillo sont nombreux.

Le P.C.E. ne parait pas en mesure de sortir du cycle d'expulsions et de démissions qu'il connait depuis près de deux ans. Les efforts de M. Carrillo pour en faire une formation ouverte, échappant aux schémas propres aux partis de la Troisième Internationale, se sont traduits par une explosion centrifuge qu'il n'a pas pu contrôler. Les rangs du parti ne cessent de se clairsemer, après toute une phase d'afflux de militants formés dans les luttes contre le franquisme. La tendance à la bipolarisation de l'électorat espagnol se traduit par une perte constante de ses voix au profit des socialistes.

THIERRY MALINIAK.



DIPLOMATIE

LE SOMMET DE L'OTAN A BRUXELLES

Atlantistes contre neutralistes

De notre envoyé spécial

Bonn. — La réunion des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays membres de l'alliance atlantique, organisée ce jeudi 10 juin à Bonn, a une signification particulière, autant pour la R.F.A. qui l'accueille, que pour l'OTAN elle-même.

Le gouvernement ouest-allemand tenait à réaffirmer avec éclat son ancrage dans le camp occidental. Une série de grandes manifestations pacifistes, neutralistes ou anti-américaines avaient suscité depuis un an bien des interrogations sur la fidélité à l'alliance sinon du gouvernement, du moins de l'opinion. Les controverses au sein des organismes dirigeants du S.P.D. avaient achevé d'instiller le doute chez les alliés de la R.F.A. : Bonn demeurait-elle un des piliers de la défense occidentale ?

En obtenant que le sommet fut organisé à Bonn, M. Genscher, ministre des affaires étrangères, avait voulu répondre par l'affirmative. L'apparat avec lequel sont reçus les dirigeants des Etats membres, mais plus spécialement M. Reagan, se veut une confirmation solennelle. En même temps, le gouvernement de Bonn a pris un risque : celui que les nouvelles *démonstrations pacifistes* — c'est-à-dire hostiles à l'OTAN et plus encore aux Etats-Unis — ne viennent ternir, voire contredire, cette manifestation de fidélité.

Pour faire face à une concentration de pacifistes d'extrême gauche dont les organisateurs *attendaient cent cinquante mille* à deux cent mille personnes, venues de toute l'Europe, les autorités avaient mis en place un dispositif exceptionnel. Des milliers de policiers, avaient dès mercredi été disposés aux points stratégiques. La capitale a été divisée *en trois* zones. Celle de « Bonn-OTAN », qui comprend essentiellement le quartier de la *Chancellerie et du Bundestag* où se réunissent les dirigeants de l'alliance, est particulièrement protégée, ce qui a permis à un responsable du maintien de l'ordre d'assurer que *« le président Reagan ne devrait apercevoir de manifestants qu'à la télévision »*.

Le fait que cette journée doive être consacrée d'autre part à des processions religieuses, a donné à la police un excellent prétexte pour tenter de limiter la manifestation pacifiste de la rive droite du Rhin, c'est-à-dire de la maintenir à l'écart de la capitale proprement dite. Après les impressionnants cortèges rassemblés la semaine dernière à l'appel des *chrétiens démocrates* pour soutenir l'alliance avec les Etats-Unis, l'ampleur de la manifestation pacifiste de ce jeudi devait donner lieu, en toute hypothèse à bien des commentaires, compte tenu du fait que le mouvement anti-OTAN semblait s'essouffler quelque peu ces derniers mois. Encore la première de ces manifestations n'était-elle que strictement ouest-allemande, tandis que la seconde devait prendre un caractère *nettement* européen.

Important, ce sommet l'est aussi pour l'OTAN. M. Luns, son secrétaire, a souligné, au cours d'une conférence de presse *« la vitalité d'une alliance qui vient d'enregistrer l'adhésion volontaire d'un seizième membre, l'Espagne, une grande nation démocratique »*.

Il a apporté un hommage appuyé — et remarqué à Bonn — à la nouvelle attitude de la France vis-à-vis de l'OTAN. Il a estimé que la présence à Bonn au dîner de mercredi de M. Mitterrand et celle du premier ministre, M. Mauroy, à la table du sommet *« confirme que l'actuel chef de l'Etat français est mieux disposé vis-à-vis de l'alliance, et plus amical à l'égard des Etats-Unis que ne l'étaient ses prédécesseurs » (1)*.

Surtout, les dirigeants de l'OTAN comptaient publier, ce jeudi soir, une « déclaration » qui devait aller au-delà des communiqués ordinaires (*le Monde* du 10 juin). Selon M. Luns, elle *« pourrait marquer un nouveau départ dans les relations entre les alliés, voire inaugurer une ère nouvelle dans les rapports Est-Ouest »*.

De même, devait-on se garder d'aborder officiellement les questions sur lesquelles les différents Etats membres risquaient de constater des divergences : l'affaire des Malouines où l'Espagne est évidemment peu encline à la moindre solidarité avec la Grande-Bretagne et le contentieux gréco-turc.

BERNARD BRIGOULEIX.

(1) A l'occasion de deux précédents sommets de l'OTAN, à Bruxelles, le 26 juin 1974, M. Chirac, premier ministre avait représenté la France ; l'année suivante, M. Giscard d'Estaing avait participé la veille du sommet au dîner offert par le roi Baudouin le 29 mai 1975, mais seul le ministre des affaires étrangères avait représenté la France à la table de la conférence. Au sommet suivant, à Londres en 1977, c'était aussi le ministre des affaires étrangères qui avait représenté la France. Cette année, le gouvernement français s'est inspiré des précédents de 1974 et 1975 confondus pour une seule et même occasion.

SANS MODIFIER SES THÈSES SUR LA SÉCURITÉ

M. Reagan a voulu rassurer l'opinion ouest-allemande

De notre correspondant

Bonn. — Le président Reagan à la tête du mouvement de la paix ? C'est ainsi qu'il a voulu se présenter au cours de sa visite à Bonn. En arrivant mercredi *9 juin sur* les bords du *Rhin*, il lui fallait impressionner *non* seulement l'opinion de la R.F.A. mais celle de toute l'Europe occidentale. Il a fait de son mieux — non sans succès, d'ailleurs — pour convaincre le grand public que jamais un président américain n'avait été aussi *soucieux d'assurer* la sécurité de l'Europe mais aussi la paix.

Le discours que M. Reagan a prononcé devant le Bundestag visait à lui attirer les sympathies des mouvements de la paix aussi bien en Europe qu'aux Etats-Unis. Paraphrasant Heine, il a décrit la menace d'une guerre nucléaire comme un *« monstre terrible »*. *Allant plus loin encore, il a dit* qu'il comprenait pleinemnet les inquiétudes de ceux qui manifestent *« contre la guerre »*. Il n'a pas craint d'admettre que face à la perspective d'un conflit nucléaire, comme tous les autres dirigeants occidenteux, il serait *« en proie à la peur »*.

Se conformant sans nul doute à une recommandation des spécialistes américains de la propagande , il s'est adressé à deux mille huit cents mères de famille de la bourgade ouest-allemande de Filderstadt. Celles-ci ayant exprimé, *dans une pétition, leur crainte* d'un conflit nucléaire en Europe, M. Reagan leur dit : *« Mon cœur est avec vous. »* Il est vrai que la pétition a également été adressée à M. Brejnev, ce qui permettait au chef de la Maison Blanche de faire preuve de beaucoup de compréhension.

A quoi M. Reagan a ajouté que, s'il suffisait de descendre dans la rue pour *assurer* la paix, *il* prendrait la tête de tous les cortèges.

La véritable question, a-t-il dit, est cependant de savoir si des mesures unilatérales de désarmement sont de nature à promouvoir une coexistence pacifique entre *l'Est et l'Ouest*. A ses yeux, l'*« histoire récente »*, c'est-à-dire celle de l'Afghanistan et de la Pologne, ne plaide pas en faveur de cette thèse.

Si le président est arrivé en Europe avec l'intention de se présenter comme un homme de paix, il n'a rien abandonné *de* ses positions lorsqu'il s'agit des rapports entre les grandes puissances. Encore a-t-il réagi avec beaucoup d'à propos et d'humour lorsqu'il a été interrompu au Bundestag par les protestations de deux députés sociaux-démocrates appartenant à l'extrême-gauche. Ceux-ci ont sifflé lorsque M. Reagan a affirmé le besoin de *renforcer les défenses de l'Occident. « Y a-t-il un écho dans cette salle ? »*, s'est écrié M. Reagan, ce qui a naturellement provoqué les applaudissements de la part de la grande majorité de ses auditeurs.

Vous n'êtes pas seuls

Le président n'a manqué aucune occasion de conforter le public ouest-allemand. Il a renouvelé la *garantie* américaine en faveur de la R.F.A. et cela en termes très catégoriques. Selon lui, le peuple américain déclare : *« Nous sommes avec vous l'Allemagne. Vous n'êtes pas seuls. »* La femme du président avait déjà causé une certaine sensation par ses déclarations à un hebdomadaire ouest-allemand. Mme Reagan estime en effet que les Américains d'origine allemande constituent la base de la population des Etats-Unis. Selon elle, la culture allemande jouerait un rôle essentiel *dans la société américaine*. Aussi un voyage en Allemagne est-il considéré par Mme Reagan comme une visite dans un pays *« qui est la souche de ma propre société. »*.

Le président n'a pas été moins enthousiaste que sa femme. Il n'a pas craint de dire qu'aujourd'hui, le plus grand nombre des Américains *revendiqueraient une ascendance allemande*. *« Ces Allemands*, dit-il, *ont défriché et cultivé notre pays, édifié nos industries, développé nos arts et nos sciences »*. Aussi a-t-il invité le président de la R.F.A., M. Cartens, aux Etats-Unis pour célébrer, en 1983, le trois *centième anniversaire* de l'installations des Allemands.

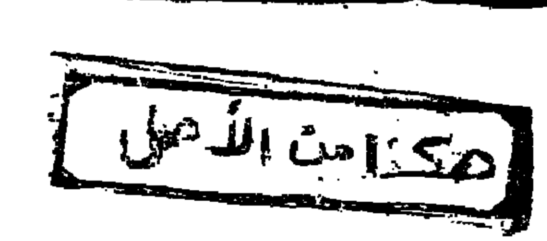
Avec une prescience tout à fait remarquable, on avait d'ailleurs trouvé du côté allemand la meilleure façon de répondre à ces compliments inattendus du président. Mercredi après-midi, M. Ronald Reagan s'est vu offrir un couple de jeunes aigles « chauves » race *menacée de disparition*, comme ceux qui ont servi d'emblème aux Etats-Unis.

JEAN WETZ.

● *Trois chefs d'Etat au dîner de l'OTAN.* — M. Mitterrand — qui n'assiste cependant pas ce jeudi 10 juin à la réunion du conseil atlantique — et M. Reagan ont pris part, mercredi, avec les *chefs de gouvernement* alliés, au dîner où les avait conviés le présiden tde la R.F.A., M. Carstens, à l'occasion du sommet de l'OTAN, dans le cadre fastueux du château d'Augustusburg à Bruhl.

M. Carstens a célébré *« l'élément de stabilité pour le monde »* que constitue à ses yeux l'alliance *atlantique*, et a estimé que l'OTAN avait également aidé la République fédérale dans son développement vers un Etat *« libre, démocratique et économiquement fort »*.





ASIE

Chine

OBSÉDÉES PAR LA RECHERCHE D'« AGENTS SPÉCIAUX »

Les autorités multiplient les obstacles aux contacts entre Chinois et étrangers

De notre correspondant

Pékin. – Le 1er mars, M. Wang Renzhong, alors chef de la propagande auprès du comité central, lançait, dans la revue théorique du P.C.C. *le Drapeau rouge*, la mise en garde suivante : « *Nos camarades doivent comprendre qu'aussi longtemps qu'existeront l'impérialisme et le social-impérialisme et tant que Taiwan ne sera pas revenu dans le giron de la mère-patrie, il y aura toujours des menées d'espionnage contre nous. Bien entendu, nous ne devons pas imaginer que tous les étrangers ou tous les compatriotes de Hongkong et de Macao et les Chinois d'outre-mer qui visitent notre pays ont de mauvaises intentions. Mais il serait naïf de croire qu'aucun agent spécial ne se cache parmi eux.* » Et M. Wang d'exhorter ses compatriotes à renforcer leur vigilance à l'égard de ces « *diables étrangers* ».

L'affaire Lisa Wichser, cette jeune Américaine expulsée la semaine dernière par les Chinois sous l'accusation d'« espionnage » (*le Monde* du 5 juin), illustre bien la méfiance accrue que manifeste depuis quelque temps le gouvernement de Pékin envers les étrangers, quels qu'ils soient. Où est-il le temps, pas si lointain – c'était en 1978, – où tel dirigeant, toujours en place au demeurant, écrivait tranquillement que « *le prolétariat peut et doit s'inspirer de l'exemple de la bourgeoisie* ».

Le ton, depuis lors, a bien changé. Plusieurs films récents n'ont pas hésité à caricaturer ou à critiquer le comportement des étrangers. Déjà regroupés dans des « ghettos » résidentiels interdits, sauf pour raison de service, à tout Chinois, conduits pratiquement jusqu'à la porte de leur appartement par des liftières très prévenantes, mais parfaitement superfétatoires, les étrangers éprouvent les plus grandes peines à entretenir avec des citoyens chinois des relations normales. Certains d'entre eux se sont vu récemment conseiller de ne plus rendre visite à leurs connaissances sur leur lieu de travail.

Un voyageur qui invite chez lui un Chinois, fût-il un officiel, n'est jamais sûr de pouvoir l'accueillir. L'invitation est généralement acceptée, mais, la plupart du temps, l'intéressé se découvre au dernier moment des obligations urgentes qui empêchent sa venue. Les ambassades sont soumises à un autre régime. Leurs invitations sont transmises au service du protocole des institutions concernées, lesquelles accordent ou non les autorisations aux fonctionnaires chinois invités.

Arrestations

Tout Chinois qui souhaite établir des rapports privés avec un étranger prend un risque. Ce type de contacts, non justifié par les nécessités du travail, est en principe interdit. Ces derniers temps, les cas d'arrestation de jeunes ayant contrevenu à ce règlement se sont multipliés. La suspicion des autorités est encore plus grande lorsque ces rencontres se font entre personnes de sexe opposé. L'affaire Li Shuang, cette jeune Chinoise jetée dans un camp pour le seul crime d'avoir aimé un diplomate français, est dans toutes les mémoires. Il est maintenant confirmé que l'ami chinois de Mlle Lisa Wichser, M. Yi Xiegong, a été lui aussi mis sous les verrous.

Dernièrement, une circulaire a sérieusement durci les conditions exigées des étudiants désireux de se rendre à l'étranger. Mais les efforts visant à décourager la création de liens entre nationaux et visiteurs peut prendre des formes plus mesquines. Ainsi, la compagnie de taxis qui loue des voitures aux hommes d'affaires résidant à Pékin vient de décider de muter ses chauffeurs tous les trois mois. Autre mesure peu amicale : les experts étrangers employés par le gouvernement chinois, qui bénéficiaient d'un tarif privilégié pour les courses en taxi en raison de la modicité de leur salaire, se sont vu retirer cet avantage.

Les Chinois d'outre-mer sont de moins en moins à l'abri de ces brimades ou de ces mesures répressives. Depuis quelque temps, la chasse est menée contre la musique de variétés de Hongkong jugée soudainement « pornographique ». Il y a cependant plus grave : la police chinoise n'hésite plus à arrêter des ressortissants de Hongkong venus rendre visite à des parents ou amis. Plusieurs intellectuels connus dans la colonie britannique (MM. Liu Shanqing et Lin Zkiyi, notamment), qui entretenaient des relations avec d'anciens membres du « mouvement démocratique » ont ainsi « disparu » ces derniers mois au cours d'un voyage en Chine populaire. Leurs familles sont depuis lors sans nouvelle sur leur sort.

MANUEL LUCBERT.

Cambodge

L'ASEAN constate la vanité de ses efforts en vue d'aider à un règlement politique

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. – Les pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) (1) avaient imaginé qu'ils pourraient, lors de la réunion de leurs ministres des affaires étrangères, les 14 et 15 juin à Singapour, authentifier la formation d'une « coalition souple » entre les trois composantes de l'opposition cambodgienne au régime de Phnom-Penh. Or ils devront constater l'inanité de leur médiation.

Les membres de l'ASEAN sont déçus de s'être engagés si loin dans cette affaire sans avoir réussi à la débrouiller. Un certain nombre de responsables thaïlandais souhaitent que leur pays prennent désormais du recul par rapport aux événements.

« *Il se peut que nous en ayons trop fait ; peut-être est-ce maintenant aux autres d'agir* », s'interroge M. Bichai Rattakul, ancien ministre des affaires étrangères. Encore les dirigeants de Bangkok veillent-ils à ménager la Chine, de peur que celle-ci, en guise de représailles, ne réactive les maquis communistes comme elle en agite constamment la menace.

« *La formation d'une coalition souple n'est pas une question de vie ou de mort pour l'ASEAN* », affirme M. Ghazali Shafie, ministre malaisien des affaires étrangères. Existe-t-il des solutions de rechange ? D'aucuns évoquent le rôle que pourrait jouer le comité *ad hoc*, créé en juillet à New-York, lors de la conférence internationale sur le Cambodge et que préside M. Pahr, ministre autrichien des affaires étrangères. D'autres, faute de mieux, envisagent la possibilité de mieux armer les forces nationalistes, comme a commencé de le faire Singapour.

A vrai dire, la situation paraît bloquée. Ni la Chine, ni le Vietnam n'ont en rien, sur le fond, modifié leurs analyses et leurs comportements même si, parfois, pour des raisons tactiques, il leur est arrivé de changer la présentation du discours. M. Sitthi Savetsila, ministre thaïlandais des affaires étrangères, vient d'en faire l'amère constatation lors de son voyage à Pékin où il lui a été rappelé sans ménagement que la question cambodgienne se réglerait les armes à la main et que, dans cette perspective, il fallait éviter d'affaiblir les Khmers rouges. Les Chinois n'ont qu'une obsession : saigner à blanc Hanoï et prendre le temps qu'il faut pour y réussir.

Les Vietnamiens sont tout aussi inébranlables. Même s'ils entretiennent des relations peu confiantes avec l'Union soviétique, celle-ci n'est pas prête à leur retirer son soutien. Pourquoi donc faibliraient-ils ? M. Vo Dong Giang, vice-ministre des affaires étrangères, a récemment évoqué des « *facteurs positifs* » susceptibles de favoriser un retrait partiel des troupes de Hanoï du Cambodge, mais encore liait-il cette offre à l'abandon par la Chine des îles Paracels et à la fermeture des installations militaires américaines aux Philippines. Et si l'admission par Hanoï d'une possible médiation de l'ONU a pu, à première vue, paraître nouvelle, elle s'accompagnait de la nécessaire dé-reconnaissance par les Nations unies du régime de M. Pol Pot.

On ne voit pas très bien, en définitive, ce qui, en l'état actuel des choses, est négociable.

JACQUES DE BARRIN

(1) Philippines, Indonésie, Singapour, Malaisie, Thaïlande.

AMÉRIQUES

JEAN-PAUL II A BUENOS-AIRES

L'Argentine accueille le pape « avec une profonde affection »

déclare le général Léopoldo Galtieri

Jean-Paul II devait quitter Rome, ce *jeudi 10 juin* à 22 heures (heure locale), pour un séjour de trente heures en Argentine. Après une escale technique à Rio-de-Janeiro (Brésil), il arrivera à Buenos-Aires vendredi matin, à 9 heures (heure locale). Le pape sera accueilli à la cathédrale par le cardinal Juan Carlos Aramburu, archevêque de la ville et président de la conférence épiscopale nationale. L'après-midi, il se rendra à la Casa Rosada, où il sera reçu par le président argentin, le général Leopoldo Galtieri, pour une « rencontre privée ». Ensuite, Jean-Paul II célébrera, au sanctuaire marial de Notre-Dame de Lujan, une messe pour la paix. Samedi 12 juin, le pape recevra les évêques argentins à la nonciature, ainsi que les présidents des conférences épiscopales de l'Amérique latine. Après une autre messe célébrée en plein air dans un parc de la capitale, le pape quittera l'Argentine à 15 heures.

Lors d'un entretien avec la presse, le président Galtieri a expliqué que son pays accueille le pape « avec une profonde affection pour tout ce qu'il représente — même si les circonstances que nous connaissons actuellement ne sont pas celles de la joie ». Comme geste de bonne volonté, *enfin, la junte* a annoncé la libération de deux cent quarante-quatre détenus politiques.

Le contraire d'une Eglise d'avant-garde

Correspondance

Buenos-Aires. — Force et vitalité : tels sont les deux traits dominants de l'Eglise catholique argentine à la veille du premier voyage d'un pape sur les bords du rio de la Plata. Cela, certes, n'a rien d'étonnant dans un pays où, pour 90 %, la population est catholique. Il n'en reste pas moins que son influence au sein *de la société*, et en particulier de la jeunesse, n'a cessé de s'accroître au cours des trois dernières années. Les preuves abondent. Les séminaires sont pleins et de nouveaux centres de formation doivent même être ouverts pour répondre à l'augmentation des vocations.

L'archidiocèse de Buenos-Aires compte, à l'heure actuelle, près de deux cents séminaristes, le chiffre le plus élevé depuis trente-cinq ans. Le phénomène est plus net chez les hommes que chez les femmes. Les religieuses sont plus attirées par les ordres contemplatifs comme le carmel. On assiste aussi à un renouveau de pratiques, en particulier des pèlerinages, tel celui de Notre-Dame-de-Lujan où Jean-Paul II célébra sa première messe quelques heures après avoir foulé le sol argentin. En octobre dernier, un million de fidèles, pour la plupart âgés de moins de trente ans, ont parcouru les 64 kilomètes qui séparent la capitale de la célèbre basilique. Plus peut-être que leur nombre, c'est l'attitude religieuse des participants qui a frappé le clergé : de très nombreux fidèles se sont, en effet, confessés et ont communié. La facilité avec laquelle l'Eglise réunit les foules s'explique, dans une certaine mesure, par le fait que les manifestations politiques et syndicales sont interdites depuis 1976. Le premier rassemblement de masse, organisé en décembre dernier par la *C.G.T.*, a eu *lieu avec le* soutien protecteur de l'Eglise, à l'occasion du pèlerinage de San-Cayetano, le patron du pain et du travail. Il est vrai aussi que le regain de ferveur observé chez les jeunes peut être interprété comme une *fuite* devant une réalité assombrie par six ans de dictature.

Mais il tient aussi à l'action menée par la hiérarchie catholique. Depuis l'assemblée générale de mai 1981, *« l'évangélisation de toute la jeunesse »* est, en effet, devenue une priorité pour l'épiscopat.

Si l'Eglise argentine se montre, aujourd'hui, aussi dynamique, c'est parce qu'elle est à peu près parvenue à surmonter ses divisions intérieures. Durant quatre ans, le président de la conférence épiscopale, le cardinal Raul Francisco Primatesta, désormais remplacé par le cardinal Aramburu, et le nonce apostolique, Mgr Pio Laghi, se sont efforcés de cicatriser les blessures laissées par l'affrontement entre les *tendances* ultra-conservatrices et tiers-mondistes qui a marqué la période comprise entre 1968 et 1974. Les cadres les plus révolutionnaires qui, tout en représentant une minorité (leur nombre n'a *jamais* dépassé cinq cents, sur un total de cinq mille sept cents), ont joué un rôle décisif dans la naissance du mouvement Montonero, ou bien ont renoncé au sacerdoce, ou bien ont été « récupérés ». A l'heure actuelle, le gros du clergé argentin se situe au centre. L'aile réactionnaire, formée en particulier par des aumôniers généraux des armées, est cependant très active, de même que la minorité progressiste qui soutient les organisations de défense des droits de l'homme.

L'élection, en avril dernier, à la tête de la conférence épiscopale, de l'archevêque *de Buenos-Aires* et primat d'Argentine, le cardinal Juan Carlos Aramburu, traduit la volonté de la hiérarchie catholique de ne pas s'écarter d'une ligne caractérisée par un conservatisme modéré. Manifestement, la majorité des évêques ont reculé devant la désignation d'une personnalité beaucoup plus forte et surtout beaucoup plus critique à l'égard du régime comme Mgr Vicente Zazpe, archevêque de Santa-Fé, que de nombreux observateurs donnaient favori.

Des pressions feutrées

Il serait injuste de ne pas souligner l'évolution de l'attitude de l'Eglise dans ses rapports avec le pouvoir militaire depuis le coup d'Etat de mars 1976. Après avoir « réconciliation » des Argentins sur la base de *« la vérité et de la justice »*, le document épiscopal condamne, à la fois, la violence terroriste et les méthodes utilisées pour combattre la « subversion ». En ce qui concerne le problème des disparus, la position de la hiérarchie catholique est claire : ni « oubli » ni « Nuremberg ». La solution réside non pas dans le « réexamen » des actions répressives, qui ne ferait que déchirer de nouveau la société, mais dans une information aussi complète que possible donnée aux parents des « disparus ».

C'est sans doute dans le domaine économique et social que les critiques adressées au gouvernement militaire sont les plus dures. Dans leur « *exhortation pastorale* » intitulée « *Reconstruction nationale et ordre moral* », les évêques argentins affirment : *« Notre peuple éprouve de plus en plus de dif-* accueilli avec soulagement (comme d'ailleurs la plupart des Argentins) l'arrivée au pouvoir des forces armées et avoir, le plus souvent, fermé les yeux devant la féroce répression qui a suivi, l'Eglise a pris peu à peu ses distances vis-à-vis des militaires.

Le document *Eglise et communauté nationale*, considéré comme le plus important des dix dernières années, contient, à côté d'une analyse approfondie de l'histoire et de la culture argentines et de considérations doctrinales sur les relations entre l'Eglise et la société, des prises de position concrètes. L'épiscopat argentin se prononce en faveur d'un retour à la légalité et de l'établissement d'une démocratie pluraliste. Soucieux d'aider à la *ficultés pour satisfaire ses besoins élémentaires... L'accroissement du chômage atteint un point critique.* »

Le document rappelle que Jean-Paul II a condamné en termes catégoriques, dans son encyclique *Laborem exercens*, *« le chômage, mal qui, à partir de certaines proportions, se transforme en une véritable calamité sociale »*. Pour l'Eglise, la crise économique a sa source *dans une profonde crise* morale : *« A la racine des maux, souvent chroniques, dont souffre notre économie, il y a le péché. »*

De toute manière, la hiérarchie catholique préférera toujours les pressions feutrées aux condamnations publiques. Au risque d'être taxée de complicité avec le pouvoir comme durant les premières années du régime militaire. En fait, l'Eglise argentine est tout le contraire d'une Eglise d'avant-garde. Elle accompagne plus qu'elle ne guide l'évolution de la société et s'efforce, généralement, de traduire un consensus.

Il ne faut pas s'étonner, dans *ces conditions, que l'Eglise ait* montré, au cours des premières semaines qui ont suivi l'opération militaire sur les Malouines, les mêmes contradictions que la plupart des Argentins. Dans son « *exhortation à la paix* » diffusée à la mi-avril, l'épiscopat déclarait : *« Nous partageons la joie qu'éprouvent tous nos concitoyens devant le rétablissement de l'intégrité de notre sol, mais aussi leur crainte face à une guerre aux conséquences imprévisibles. »*

Aujourd'hui, toutefois, si l'Eglise se prononce en faveur d'une *« paix fondée sur la justice »*, il est évident qu'elle est décidée à peser *de tout son poids pour* éviter une aggravation de l'affrontement armé. Un haut dignitaire de l'Eglise nous a déclaré : *« Nous ne pouvons chercher à réparer à n'importe quel prix une atteinte partielle à notre souveraineté »*. En œuvrant pour la paix, comme elle l'a fait à l'occasion du conflit avec le Chili à propos du chenal du Beagle, l'Eglise exprime-t-elle le souhait de la majorité du peuple argentin ?

JACQUES DESPRÈS.

LA GUERRE DES MALOUINES

Le « mardi noir » de la Royal Navy

De notre correspondant

Londres. — Le 8 juin aura été un « mardi noir » pour la Royal Navy aux Malouines. L'attaque de l'aviation argentine a fait beaucoup plus de victimes et de dégâts que le ministère de la Défense n'avait tout d'abord bien voulu l'admettre. Le chiffre officiel n'est pas encore connu. Mais le journal populaire *Sun* parle, ce jeudi, d'au moins 20 morts et l'on craint que le bilan ne soit encore plus lourd. Selon l'envoyé spécial de la BBC, les raids argentins se sont d'autre part prolongés pendant *toute* la journée de mercredi.

Dans un premier temps, le porte-parole du ministère de la Défense avait indiqué que la frégate *Plymouth* avait été *« endommagée* et que cinq blessés avaient été *transportés sur* d'autres bâtiments. Il avait déclaré que deux navires auxiliaires, le *Sir-Galahad* et le *Sir-Tristram* avaient été touchés alors qu'ils débarquaient du matériel destiné à la 5ᵉ brigade dans la petite baie de Bluff-Cove, la face de Fitzroy.

Le revers paraît en fait beaucoup plus grave. Le ministère ne fait rien pour dissiper la confusion entourant *les événements de* mardi, mais avec les dépêches des correspondants de guerre, il est possible de reconstituer les grandes lignes de la bataille. Les gardes écossais et gallois, ainsi que les gurkhas népalais de la 5ᵉ brigade commandés par le général Wilson ont quitté le *Queen-Elisabeth 2* il y a une dizaine de jours, en Georgie du sud, *où ils ont été transférés sur* des bâtiments plus petits qui les ont amenés jusqu'à la tête de pont de San-Carlos.

Leur mission est de bloquer la garnison argentine au sud de Port-Stanley. Grâce à un simple coup de téléphone, le général Wilson apprend que les Argentins ont abandonné les villages de Fitzroy et de Bluff-Cove après avoir *fait sauter le pont sur le* petit estuaire. Il décide d'accélérer le mouvement et d'éviter à ses hommes une longue marche. Un premier détachement est héliporté en plein jour. Pour les soldats qui sont déjà à Goose-Green, il réquisitionne un bateau endommagé lors de la reconquête du village, mais vite réparé par les ingénieurs du génie, et il fait *transporter ceux qui se trouvent* encore à San Carlos par bateau jusqu'à Lively Island, en *face de* Fitzroy. De là, la 5ᵉ brigade doit être débarquée par *Sir-Galahad* et *Sir-Tristram*.

C'est mardi, au moment où l'opération *touche à sa fin que* la chasse argentine fait son apparition, sans avoir été apparemment intercepter par les avions britanniques Harrier. Sur la *tête* de pont de Bluff Cove, les soldats n'ont pas encore eu le temps d'installer une défense anti-aérienne efficace. La frégate *Plymouth* est atteinte. Une bombe touche la salle des machines du *Sir-Galahad*, provoquant l'explosion des stocks de munitions. Les hommes, qui n'ont pas le temps de rejoindre les canots de sauvetage, sautent à la mer, raconte l'envoyé spécial de la chaîne commerciale de télévision. Aussitôt, des hélicoptères viennent à leur secours malgré une épaisse fumée noire.

Le *Sir-Galahad* a, selon *toute* vraisemblance, été coulé. Le *Sir-Tristram*, qui se trouve à quelque 200 mètres, est amandonné en flammes. Le premier avait deux cent cinquante hommes à bord plus un équipage de soixante-*neuf personnes*, *essentiellement* d'origine chinoise. Une radio indépendante affirme que cent quarante-six blessés ont été ramenés à San-Carlos. Il a ajouté qu'une barge de débarquement, appartenant au navire *Fearless* a aussi été coulée et que ses quatre hommes d'équipages sont portés disparus.

Le général Wilson avait monté une opération risquée, sans doute parce qu'il pensait pouvoir profiter du temps couvert pour échapper aux postes d'observation argentins. Mais les nuages se sont dissipés et la voie était libre pour l'aviation de Buenos-Aires. Dans une *dépêche quelque* peu obscure, un correspondant de guerre avant annoncé, à la fin de la semaine dernière, une *« action extraordinairement osée qui, en cas de réussite, rapprocherait la fin de la guerre »* (*le Monde* du 8 juin). Elle n'a pas totalement échoué puique les opérations avaient pratiquement été menées à bien quand les appareils *argentins sont intervenus. Mais* les pertes en vies humaines et les dégâts matériels pourraient retarder l'assaut contre Port-Stanley, à moins que le commandant en chef ne tire de la vulnérabilité de ses troupes aux attaques aériennes la conclusion qu'il faut arracher une décision le plus rapidement possible.

Contrairement aux affirmations de Buenos-Aires, on laisse entendre au ministère de la défense, que les Britanniques ont maintenant établi une base solide à Bluff-Cove et Fitzroy et qu'elles encerclent donc totalement la garnison de Port-Stanley. Mais l'attaque de mardi a rappelé le danger que représente une chasse argentine, même très affaiblie, à un moment où tout le monde, en Grande-Bretagne, commençait à penser que les troupes de Buenos-Aires n'avaient plus d'autre choix que se rendre.

DANIEL VERNET.

États-Unis

Défaite des héritiers aux primaires sénatoriales de Californie

De notre correspondant

Washington — Il ne suffit pas *d'avoir un père dans le métier* po . devenir sénateur. M. Barry Goldwater Jr et Mme Maureen Reagan l'ont appris à leurs dépens, le 8 juin, aux *« primaires »* de Californie. Si le fils de l'idéologue d'extrême droite a obtenu 18 % des voix *républicaines*, la fille du président n'en a *recueilli* que 5 %. Et c'est le maire de *San-Diego, M. Pete Wilson, qui* a emporté la nomination pour les élections sénatoriales de *novembre*.

M. Goldwater était activement soutenu par son père. L'ancien *candidat à la présidence* de · 4, qui est toujours sénateur de l'Arizona, avait collecté 800 000 *dollars pour la campagne* et figurait sur les affiches électorales de l'héritier. Mais celui-ci, âgé de quarante-trois ans, était plus ·laisant à regarder (un bel homme) qu'à entendre (une intelligence discutée).

Le président, en *revanche*, avait discrètement désapprouvé la can*didature de sa fille aînée*. Passant outre, cette féministe de quarante ans s'était lancée seule dans la *bataille. Trois fois* mariée, ancienne actrice, aujour*d'hui dans le marketing, mais* républicaine de longue date, elle a l'art d'embarrasser son père et d'énerver les responsables de la Maison Blanche.

Du côté démocrate, une autre *évidence s'est vérifiée : on ne* détrône pas facilement un homme politique de stature nationale. L'écrivain Gore Vidal a été écrasé par le gouverneur de Californie, M. Edmund (Jerry) Brown, qui veut devenir sénateur pour mieux viser la Maison Blanche. M. Brown aura quarante-six ans en 1984. *C'est un « présidentiable » assez sérieux. Tout sera* fait, du côté républicain, pour lui barrer l'accès du Capitole *en novembre*.

Les « primaires » de Californie ont également donné la victoire *au maire de Los Angeles, M. Thomas Bradley*, qui devient le candidat démocrate au poste de *gouverneur. S'il est élu à l'automne* — et les sondages lui donnent de bonnes chances, — *cet ancien policier sera le premier* gouverneur noir des Etats-Unis. Quitte à viser plus haut *ensuite...*

Guatemala

L'armée investit le général Rios Montt de tous les pouvoirs

Guatemala (*A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.*). — La junte de trois officiers qui dirigeait le Guatemala depuis le coup d'Etat militaire du *23 mai a été dissout*, le *mercredi* 9 juin, et son chef, le général Efrain Rios Montt, a été désigné par l'armée président de la République et commandant en chef des troupes du pays.

Ce changement a été justifié par la nécessité d'unifier les structures de commandement dans le pays. Le colonel Gordillo avait récemment indiqué que l'unité de vue entre les trois membres de la junte laissait à désirer. Mais des sources proches du palais présidentiel laissent entendre que les deux officiers évincés étaient restés trop proches du précédent régime, renversé le 23 mars, *celui du général Lucas* Garcia.

Le général Maldanado a également *donné sa démission* de son poste de ministre de l'intérieur : il a été remplacé à cette position-clé par un proche du général Rios Montt, le colonel *Ricardo Mendez*. Le colonel Gordillo, quant à lui, a *été* remplacé comme ministre des communications par le colonel Leonel Ortega.

Le nouveau président de la République est, également, investi des pouvoirs législatifs. Cette situation de concentration absolue des pouvoirs entre les mains d'un seul homme a suscité des réactions de la classe politique conservatrice du Guatemala, qui appelle de ses vœux *la création* rapide d'un conseil d'Etat, promis, le 6 juin, par le général Rios Montt.

Bien qu'il ait promis de ramener la démocratie, le général Rios Montt n'a fixé aucune date pour des élections. Il a, le 29 mai, proposé une amnistie aux guérilleros qui rendraient les armes dans un délai de un mois, les menaçant, au cas où *ils n'obtempéraient pas*, d'une *offensive* majeure.

Le mercredi 9 juin, le colonel Luna, commandant les troupes de la province de Quiche, un plan-fort de la guerilla, au nord du pays, a annoncé qu'une offensive menée la semaine précédente, contre les rebelles, avait entraîné la mort d'au moins cinquante d'entre eux ainsi que celle de *neuf soldats et de huit* membres des milices de défense civile. En outre, dix-neuf autres guérilleros auraient été tués, le 7 juin, à Nebaj, dans le centre de Quiche.

A TRAVERS LE MONDE

Brésil

● LA SUPPRESSION DES DÉLÉGATIONS DE LA POLICE POLITIQUE (DOPS) dans les *Etats de la fédération* brésilienne a été annoncée le mercredi 9 juin par le ministre de la justice à Brasilia. Les attributions du DOPS, souvent condamné pour ses méthodes violentes par la presse, seront exercées par la police *fédérale*. Le directeur du DOPS de Sao-Paulo, la principale délégation des pays, a vivement critiqué cette décision. *Il y a deux* semaines, en revanche, le gouverneur de l'Etat méridional du Rio-Grande avait décidé de supprimer le DOPS de son territoire. — *(A.F.P.)*

Canada

● RETOUR DU DERNIER PROTAGONISTE DE LA CRISE D'OCTOBRE ENCORE EN EXIL. — M. Yves Langlois, ancien membre du Front de libération du Québec (F.L.Q.), qui avait participé, le 5 octobre 1970, à l'enlèvement du diplomate britannique, M. James Cross, événement qui provoqua le début de la « crise d'octobre », est rentré, mercredi 9 juin, à Montréal où il a été arrêté et sera déféré aux tribunaux. M. Cross avait été libéré le 3 décembre *1970* (à la différence du ministre québécois Pierre Laporte, également enlevé par le F.L.Q. et qui fut assassiné) et ses ravisseurs avaient obtenu un sauf-conduit pour Cuba. Ces dernières années, M. *Langlois* vivait à Paris, où il avait obtenu l'asile politique. — *(Corresp.)*

Colombie

● L'ETAT DE SIEGE SERA LEVÉ le 20 juin, a annoncé, le 9, le ministre de la justice colombien, M. Felio Andrade. Si aucun trouble grave à l'ordre public ne vient empêchr la *réalisation de cette promesse*, le pays retrouvera une normalité institutionnelle à peu près inconnue depuis trente ans. La dernière proclamation de l'état d'exception remonte à 1976. —*(A.F.P.)*

El Salvador

● CENT TRENTE-CINQ GUÉRILLEROS ONT ÉTÉ TUÉS lors de l'opération menée, onze *jours durant, dans la province* septentrionale de Chalatenango par la troupe d'élite salvadorienne, a annoncé officiellement, le mercredi 9 juin, un porte-parole militaire. Dix civils, dont des femmes et des enfants, ont également été victimes des opérations, ainsi que trois soldats. Douze campements de guérilla auraient été *rasés, soixante armes saisies*, et cinq rebelles faits prisonniers, dont une femme. — *(A.F.P.)*

Inde

● DIX-NEUF PERSONNES ONT ETE TUEES PAR L'EXPLOSION D'UNE BOMBE *sur un* marché de Gauhati, capitale de l'Etat d'Assam, dans le nord-est de l'Inde. On compte en outre une quarantaine de blessés, dont la plupart sont dans un état critique. L'Etat d'Assam *connaît une agitation* endémique due à la présence sur son territoire d'environ cinq millions de résidents « illégaux » (selon des chiffres officieux) venus du Bangladesh voisin, et dont une partie de la population demande la déportation. — *(A.F.P., Reuter.)*

Kenya

● ADOPTION D'UN REGIME DE PARTI UNIQUE. — Le parlement kenyan a *adopté* mercredi 9 juin, à l'unanimité un amendement à la Constitution instituant un régime de parti unique (*le Monde* du 10 juin). Tout candidat à la présidence devra être membre du seul parti kenyan, l'Union nationale africaine du Kenya (KANU). La Constitution permettait jusqu'à présent la création d'autres partis, bien que le dernier mouvement d'opposition, dirigé par l'ancien vice-président Oginga Odinga, ait été interdit en 1969 par le président Kenyatta. La décision du Parlement fait suite à des rumeurs selon lesquelles M. Odinga avait l'intention de recréer un parti, ce qu'il a démenti. Il n'en a pas moins été exclu de la KANU, ce qui l'empêche de se présenter à des élections législatives. — *(A.F.P.)*.

Tchad

● LE COLONEL KAMOUGUE EN DIFFICULTE. — L'ancien président du *Conseil* d'Etat était toujours retranché, mercredi 9 juin, dans son P.C. de Moundou, dans le sud du pays, face à une coalition de dirigeants sudistes qui lui demanderaient de quitter le pays. Le principal *adversaire* du colonel Kamougué serait le lieutenant-colonel Rodai, commandant en chef des FAT (Forces armées tchadiennes). D'autre part, le Nigéria, dont un contingent militaire se trouve encore au Tchad dans le cadre de la Force interafricaine de paix, s'est félicité mercredi que la prise de N'Djamena par M. Habré se soit déroulée sans effusion de sang et a réclamé la tenue d'élections libres le plus tôt possible. — *(A.F.P., Reuter)*.

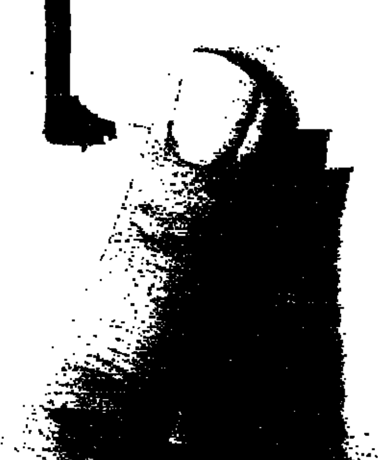
Union soviétique

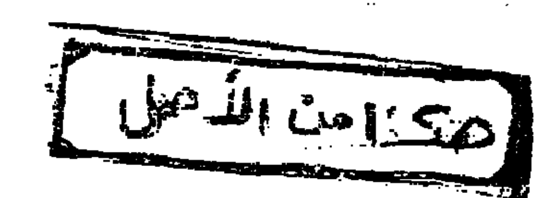
● LA FEMME ET LE FILS DU *CHAMPION D'ECHECS*, Victor Kortchnoi, ont reçu leurs visas d'émigration pour l'Occident, après cinq ans d'attente. Ils devraient quitter l'U.R.S.S. le 27 juin. Victor Kortchnoi avait demandé l'asile politique, en 1976, aux Pays-Bas. Il a été déchu de sa nationalité soviétique et vit en Suisse. — *(A.F.P.)*

Yougoslavie

● LE PROCES EN APPEL de M. Mako Veselica s'est ouvert jeudi 10 juin devant la Cour Suprême de Croatie. Il avait été condamné, en août 1981, à onze ans de prison pour *« propagande hostile »*.

● M. VLADIMIR BAKARITCH, vice-président de la présidence collégiale de l'Etat yougoslave et membre de la présidence de la Ligue des communistes, a été hospitalisé mercredi 9 juin. Il doit subir une intervention chirurgicale. Il avait déjà été opéré en 1980. Agé de soixante-dix ans, il est l'un des derniers survivants des proches compagnons de Tito. — *(A.F.P.)*





LA CONFÉRENCE DE PRESSE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

M. Mitterrand a l'intention de s'adresser « directement » aux Français

De la seconde conférence de presse du chef de l'Etat, réunie mercredi après-midi 9 juin, dans la salle des fêtes du palais de l'Elysée, on retiendra qu'elle fut surtout une conférence... sans la presse. Pendant les quarante-cinq premières minutes de sa prestation, en effet, M. François Mitterrand, a prononcé un monologue destiné à faire passer le message présidentiel, consacré à la situation intérieure du pays, qui tient en deux mots : vouloir, agir. Deux mots qui constituent l'intitulé des deux dernières parties du projet socialiste.

Vouloir : le chef de l'Etat a affirmé une triple volonté — « politique, personnelle, nationale » — avant d'en appeler à la confiance des Français, à leur soutien et à leur participation à l'effort qui leur est demandé pour réaliser les trois objectifs assignés au changement : la croissance, la solidarité, une présence active dans le monde.

Agir : il faut « compléter » les conditions de la politique engagée après le 10 mai 1981. Les conditions sont au nombre de cinq : accélérer la reconquête du marché intérieur et restructurer notre industrie, assurer notre avenir technologique, poursuivre l'œuvre de justice sociale, reconstituer l'épargne, rééquilibrer le territoire. Elles pourront être satisfaites si les moyens adéquats sont mis en œuvre, qui ont nom : priorité à l'investissement et à l'innovation dans le cadre de budgets (de l'Etat et social) « maîtrisés », les Français étant invités à « nouer de nouvelles solidarités ».

Voilà pour le message. Encore fallait-il, une fois celui-ci délivré, que les journalistes fussent autorisés à poser les questions auxquelles il venait d'être répondu ! Sans doute le président de la République a-t-il voulu, en agissant ainsi, éviter que les questions internationales — mises au premier plan par les tragiques événements du Liban, pour ne citer que ceux-là, — ne relèguent au second plan le message de politique intérieure.

Lesdites questions internationales ont donc occupé une partie de la conférence de presse proprement dite. Pendant une heure et quinze minutes, les quelques quatre cents journalistes présents purent interpeller le chef de l'Etat, sans que ce dernier leur impose de regrouper, ne fût-ce que par grands thèmes, leurs interventions.

Ce nouveau style, fort éloigné de la liturgie que constitue traditionnellement une conférence de presse présidentielle, présente des avantages et des inconvénients.

Il permet incontestablement des échanges plus directs et plus vifs. C'est à l'avantage des journalistes, dont la spontanéité et la liberté sont ainsi encouragées ; c'est aussi à l'avantage du président lui-même. Il y a place, en effet, pour l'ironie mordante qu'il affectionne : M. Georges Marchais, coupable selon le chef de l'Etat de « confusion », entre l'Alliance atlantique et le commandement intégré de l'OTAN, en a fait les frais ; de même que M. Bernard Pons, qui ne sait pas que les montagnes ne peuvent guère accoucher que de souris (1). Il y a place également pour des réponses alertes et sans fioritures : « Je ne passe l'éponge ni sur l'Afghanistan ni sur la Pologne », a dit M. Mitterrand en évoquant les relations avec l'U.R.S.S. Il y a place pour le ton patelin qui fleure bon la République radicale : « Les braves gens peuvent compter sur le gouvernement de la République pour garantir leur sécurité. »

Les inconvénients tiennent au désordre des questions, et à la difficulté, dans ces conditions, de restituer une cohérence. Mais celle-ci avait été affirmée pendant les quarante-cinq premières minutes. Etaient-ce les questions elles-mêmes, ou bien le choix des journalistes opéré que le président ? Toujours est-il que la partie conférence de presse de l'intervention du chef de l'Etat n'a guère apporté de compléments à ce qui avait été dit antérieurement.

M. Mitterrand a contribué à donner une image d'un pouvoir socialiste qui, par son côté bon enfant, libéral et, somme toute, décontracté, — des journalistes avaient même tombé la veste — tranche heureusement avec la rigidité du cérémonial qui prévalait avec les précédents présidents de la Ve République. Le chef de l'Etat est aussi apparu au mieux de sa forme, physique et intellectuelle, manifestant un réel bonheur d'être là, d'assumer une fonction qui lui convient parfaitement.

Même s'il a pu, grâce à cette double conférence, faire passer son message, M. Mitterrand n'en estime pas moins nécessaire de parler plus « directement » aux Français, dans les semaines à venir, afin « qu'ils prennent part au grand débat » sur le présent et l'avenir du pays. M. Mitterrand n'a pas précisé sous quelle forme se ferait cette communication directe. Mais il songe sans doute au modèle japonais : en visite à Tokyo, il s'était adressé aux téléspectateurs, puis ces derniers l'avaient interrogé, enfin, le surlendemain, il avait répondu, dans une nouvelle intervention, aux questions posées par les téléspectateurs japonais. Séduit par le succès de cette formule, le président de la République souhaite la transposer en France. Ainsi pense-t-il pouvoir mieux obtenir des Français qu'ils consentent à « l'effort dans la justice sociale » qui leur est demandé. — J.-M. C.

(1) M. Bernard Pons avait estimé au Club de la presse d'Europe 1 le 6 juin, que le sommet de Versailles était *« une montagne »* qui avait *« accouché d'une souris »*.

Voici le texte de la conférence de presse donnée par M. François Mitterrand, mercredi 9 juin, dans la salle des fêtes du palais de l'Elysée, à partir de 15 h 30 :

Je vous remercie de votre présence. J'exprimerai ici une volonté, volonté politique, volonté personnelle, volonté nationale. On peut, si on veut ; encore, pour agir, faut-il disposer de soutien, de la participation, de la confiance des Français. Cet après-midi, j'ai l'occasion de m'adresser à eux grâce à vous. Dans les semaines qui suivront, je leur parlerai parfois directement afin de les associer, afin qu'ils prennent part au grand débat qui intéresse la vie, le présent et l'avenir de notre pays.

Encore, si l'on dispose d'une volonté, faut-il fixer les objectifs et mettre en place les moyens. C'est de cela que je vais vous parler maintenant en guise de préambule, après quoi, si vous le voulez bien, je répondrai à vos question.

Il y a un an, nous avons engagé une politique nouvelle, une politique de changement mais pas n'importe quel changement. Trois objectifs ont inspiré notre démarche : un objectif de croissance, un objectif de solidarité, un objectif de présence active de la France dans le monde.

Objectif de croissance : eh oui, la lutte pour la vie contre la léthargie ou la mort de notre économie. Nous avons d'abord voulu rallumer le moteur de notre production. C'est ce qu'on a appelé la relance de la consommation. Nous avons cherché à donner quelques moyens supplémentaires aux catégories les moins favorisées, aux familles. Résultat : un an plus tard, une croissance, qui n'est pas extraordinaire, qui est tout de même la plus forte de tout le monde occidental : plus de 2 %, moins de 3 ; j'aurais voulu 3. Nous atteindrons et peut-être dépasserons 2. La plupart des pays qui nous entourent sont au-dessous de zéro ou restent étals, c'est-à-dire qu'ils n'ont aucune dynamique dans leurs données économiques.

Relançant la croissance, nous avons voulu aussi structurer notre industrie et amorcer un programme d'investissements publics en disposant d'un instrument peu à peu acquis. Il a fallu plusieurs mois pour cela, un secteur public élargi dans l'industrie, dans le crédit.

Nous avons commencé à nous attaquer à un certain nombre de problèmes industriels, de grandes industries traditionnelles en péril, sidérurgie, textile. Nous avons voulu mettre en état les grandes industries qui n'étaient pas en péril, mais avaient besoin de s'organiser pour l'avenir, je pense à l'automobile.

Nous avons voulu mettre sur pied une industrie pratiquement inexistante : la machine-outil, et nous avons commencé de jeter nos regards vers les industries nouvelles à haute technologie.

Enfin, troisième terme de cet objectif de croissance, après la relance de la consommation et la structuration industrielle et les investissements publics, c'est la recherche. Nous avons fixé une priorité à la recherche dès le début, dans les correctifs du budget de 1981, poursuivis en 1982.

Deuxième objectif, l'objectif de solidarité, de justice sociale. Les deux termes doivent être étroitement imbriqués si l'on veut comprendre la politique sur laquelle nous sommes. Solidarité, justice sociale, c'est-à-dire la lutte pour la vie, contre le durcissement des hiérarchies et des privilèges sociaux, contre le déclin de la convivialité dans notre société, contre les injustices qui sapent peu à peu les valeurs sur lesquelles nous voulons fonder notre communauté nationale.

Nous avons entrepris une vaste redistribution, une nouvelle répartition, orientée vers les personnes âgées, vers le logement, encore une fois vers les familles, vers les bas salaires, nous avons développé une politique pour l'emploi au travers, particulièrement, des ordonnances, mais aussi avec les « contrats de solidarité », nous avons réalisé des transferts fiscaux et des transferts sociaux, nous avons réalisé à peu près, à quelque dix mille près, les engagements d'emploi dans la fonction publique que nous avions annoncés, nous avons amorcé un meilleur partage du travail et du temps libre.

Nous avons, on en discutait encore aujourd'hui, défini les nouveaux droits des travailleurs, en même temps que nous entreprenions — c'est nécessaire, c'est logique, cela fait partie d'un tout — tout un programme d'éducation, tout un plan de culture, culture libre à l'initiative de chacun, mais supportée par de nouveaux moyens naguère inexistants.

Enfin, nous avons voulu bâtir la politique de solidarité et de justice sociale en tenant compte de trois éléments hors desquels nous serions, d'autres ou moi-même, hors d'état d'agir :

— Accroître la responsabilité des Français et de ceux qu'ils choisissent, d'où la décentralisation, le fait régional ;

— Les libertés et les franchises communales, départementales ;

— Le fait associatif.

Les libertés : nous avons fait disparaître les juridictions et les lois d'exception comme si la République, à travers les âges, ne s'était pas fournie de tout l'arsenal nécessaire pour prévoir toutes les hypothèses qui peuvent attenter à la sécurité d'une société, tout ce qui est exception dans ce domaine, c'est toujours quelque chose de trop, on ne défend plus les libertés, on défend les privilèges, sans jamais oublier l'autre terme qui s'appelle la sécurité.

Nous avons, dès le budget corrigé de 1981 et dans le budget de 1982, recruté sept mille emplois dans les forces publiques et particulièrement les gardiens de la paix, et deux mille gendarmes. Cela sera complété dans le budget de 1983, pensant que la meilleure sécurité c'était là où se trouvaient des gens pacifiques par définition, mais chargés de veiller à la sécurité des personnes et des biens. Aucun effort n'avait été accompli, aussi considérable, depuis de longues années.

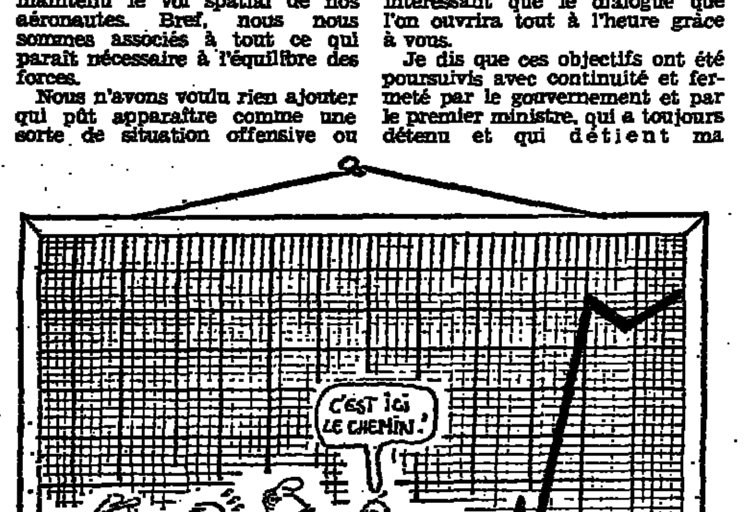
J'ai donc dit un objectif de croissance, un objectif de solidarité et de justice sociale. Le troisième est celui d'une présence plus active de la France dans le monde. D'abord, en veillant à notre sécurité nationale, la sécurité de la France. Et, pour cela, les termes sont aisés à définir, nous avons resserré l'alliance, l'alliance sur laquelle est fondée une large part de notre sécurité et, en tout cas, de l'équilibre du monde.

Nous avons renforcé nos armes ; nous nous sommes dotés d'une stratégie de dissuasion ou de défense par nous-mêmes ; je dis défense parce que c'est une arme défensive et seulement défensive. J'ai donné des instructions pour que nous adoptions un certain nombre de procédés qui nous permettent de supporter la comparaison avec qui que ce soit, dès lors qu'il s'agirait de défendre le territoire national et notre indépendance : un septième sous-marin nucléaire ; nous nous sommes mis en situation d'exécuter, dès qu'une décision serait prise, la bombe à neutrons ; nous ne supportons pas, sur le continent européens, de pouvoir être un jour exposés à une disproportion tragique des armes, des armes conventionnelles certes, mais aussi du poids des armes stratégiques.

Mais, ce faisant, resserrant l'Alliance, renforçant nos armes, qui sont les deux piliers de notre sécurité, nous sommes restés disponibles, sans jamais oublier l'histoire et la géographie — celles de la France, celles de l'Europe, — sans tenir compte des divisions, parfois artificielles, qui séparent cette Europe, sans fier notre analyse uniquement au hasard des découpages qui suivent ou ont suivi les guerres mondiales.

C'est pourquoi nous avons refusé toute forme d'embargo ou de blocus à l'égard de l'Union soviétique, quelque opinion que nous ayons et quelques reproches que nous puissions exprimer à l'égard de la politique de ce pays. Nous avons signé un contrat important sur des fournitures énergétiques de gaz ; nous avons maintenu le vol spatial de nos aéronautes. Bref, nous nous sommes associés à tout ce qui paraît nécessaire à l'équilibre des forces.

Nous n'avons voulu rien ajouter qui pût apparaître comme une sorte de situation offensive ou agressive, inutilement agressive : l'équilibre des forces, ça joue dans les deux sens ; notre sécurité d'abord, mais aussi notre rayonnement ; nous en parlerons j'imagine tout à l'heure ; vous me poserez peut-être quelques questions sur la politique étrangère.



(Dessin de PLANTU.)

En tout cas, nous nous sommes préoccupés de la projection de la France, particulièrement en Afrique, dans l'ensemble du tiers-monde : l'appel que j'ai adressé à Mexico, celui que j'ai réitéré à Cancun, les dispositions prises pour l'Amérique centrale, de conserve avec le Mexique. Une politique dans notre environnement direct politique, au sein de l'Europe, eh ! oui, au sein de l'Europe, où, d'une part, nous avons créé toutes les circonstances d'une ouverture vers un espace social dit européen, vers la politique agricole, vers la politique tout court, et, pourquoi pas, vers un certain nombre de conceptions qui marquent que l'Europe occidentale veut assurer les conditions de son indépendance.

Ouverture, oui, d'un côté, mais de l'autre, cran d'arrêt !

Cran d'arrêt aux ambitions, aux dispositions de l'un ou de l'autre des pays de la Communauté, obéissant strictement à l'égoïsme national et oubliant qu'un contrat comporte nécessairement des obligations ; ces obligations, issues notamment du traité de Rome, la France y souscrit, continue d'y souscrire. Il faudrait vraisemblablement qu'il y eût beaucoup de manquements de part et d'autre pour que la France, à son tour, juge nécessaire de s'en délier. Telle n'est pas notre volonté. Nous voulons réussir l'Europe.

Voilà pour les objectifs : objectif de croissance ; objectif de solidarité et de justice sociale ; objectif de présence plus active de la France dans le monde.

Si je ne m'attarde pas davantage sur cette troisième partie de mon exposé liminaire, c'est parce que j'imagine que les situations présentes, la guerre des Malouines, la guerre de l'Irak et de l'Iran, les événements qui se déroulent tragiquement au Liban, l'évolution de la situation au Tchad — je n'énumère pas... — vous permettront de compléter. La conférence de presse, c'est vous et moi, cela n'a de sens que si nous sommes ensemble, autrement je pourrais parfaitement me livrer à un monologue, qui serait d'ailleurs beaucoup moins intéressant que le dialogue que l'on ouvrira tout à l'heure grâce à vous.

Je dis que ces objectifs ont été poursuivis avec continuité et fermeté par le gouvernement et par le premier ministre, qui a toujours détenu et qui détient ma confiance et qui a agi conformément à mes directives.

Croissance, solidarité, présence de la France...

Et puis, nous avons rencontré des obstacles, de trois sortes. Les deux principaux, les voici — je n'éluderai pas le troisième : le premier d'entre eux, c'est que la crise mondiale s'est aggravée.

J'entends déjà certains me dire : *« Mais alors, vous reconnaissez qu'il y a une crise mondiale ? »* Mais ai-je jamais dit le contraire ? J'ai toujours contesté la façon dont, en France, on y répondait.

D'autre part, il est aisé d'invoquer toujours les contraintes extérieures. Moi, j'ai toujours pensé, et je continue de penser, que si nous avions, en effet, à desserrer les contraintes extérieures, il fallait aussi, et peut-être d'abord, dénouer les contraintes intérieures, c'est-à-dire disposer d'une solidarité nationale, d'un élan pour l'effort qui entraîne tous les Français, et pas simplement une sorte de partage : d'un côté, les privilèges, de l'autre côté, les sacrifices.

Eh bien, la crise mondiale s'est aggravée au lieu de s'apaiser : taux d'intérêt excessifs, taux de change exagérément variables, faiblesses de l'Alliance, insécurité générale, manque de grands thèmes, de grands desseins, absence d'une vision de l'Histoire commune aux pays cependant garants de la paix du monde et de son progrès.

D'autre part, deuxième cause : le délabrement, plus grave que nous ne l'imaginions, de l'économie que j'ai reçue en charge à partir du 21 mai 1981 :

— Délabrement monétaire. Pendans sept ans, on a perdu une moyenne de 5 % par rapport au mark, chaque année ;

— Délabrement des prix. Régime de croisière d'un peu plus de 14 % en 1981, jusqu'au mois de mai ;

— Délabrement de l'emploi. Une lancée à un million sept cent mille dont déjà les institutions spécialisées disaient qu'elle s'inscrivait dans une perspective de deux millions cinq cent mille dans les deux années qui suivraient ;

— Délabrement de l'épargne ;

— Délabrement du commerce extérieur : soixante milliards de déficit ;

— Délabrement de l'appareil industriel, abandonné à son vieillissement ;

— Délabrement agricole : disparition des entreprises ;

— Délabrement de l'investissement. De 1976 à 1981, en cinq ans, l'investissement privé ne s'est accru que de 1 %, l'investissement public de 51 % ; ce n'est pas grand-chose non plus, mais c'était mieux quand même ;

— Délabrement du marché intérieur. Déjà, en 1974, 24 % de notre marché intérieur étaient à la merci de la production étrangère. En 1981, 35 %.

Voilà la courbe.

Je ne ferai pas d'accusations. J'imagine quelles ont été les difficultés de ceux qui nous ont précédés. Je dis simplement que, si l'on veut faire une analyse stricte et honnête, il y a une crise mondiale plus grave, un délabrement plus sérieux, à quoi s'est ajouté le temps — c'est la troisième cause, celle qui nous vise nous-mêmes — qu'il a fallu pour coordonner, pour saisir les objectifs, pour les harmoniser, pour aller au plus pressé sans perdre de vue l'essentiel, c'est-à-dire pour planifier dans notre esprit et dans notre action.

Selon qu'on se trouve du côté de l'opposition ou du côté de la majorité, on accentuera tel ou tel de ces aspects, mais j'observe qu'on a surtout, dans la critique, porté l'accent sur la gestion gouvernementale, dont je dis qu'elle a été positive, que j'ai non seulement approuvée, mais voulue, et dont j'assume l'essentiel de la responsabilité.

Alors, ayant rappelé les trois objectifs qui ont inspiré la politique de cette année, ayant fait le compte des obstacles rencontrés, je déclare très simplement que nous entrons dans la deuxième phase de notre action.

La deuxième phase

J'ai décrit la première, je vais m'efforcer de décrire la deuxième, et j'élimine à l'avance le débat qui occupe tant de vos colonnes : nous suivons la même politique, nous gardons les mêmes objectifs, nous en sommes à la deuxième phase d'une action... Après tout, pour ceux qui font le Tour de France, lorsqu'ils font la première étape, c'est généralement avant la deuxième, et lorsqu'ils font la deuxième étape, ils continuent de tendre vers le but initial, c'est-à-dire celui de la victoire ! Ils vont tous dans la même direction, ensemble, même si cette direction suppose, d'une étape à l'autre, un changement de profil des étapes. Là, c'est la plaine... Là, c'est la montagne, mais cela n'empêche pas qu'ils soient tendus vers le même but. C'est la deuxième phase de notre action, et cette phase suppose, selon moi, cinq conditions principales :

La première consiste à accélérer la reconquête du marché intérieur dont je parlais tout à l'heure et donc, à tout prix, à restructurer notre industrie, pas n'importe laquelle, pas n'importe comment, mais à disposer de ce fer de lance qui nous permettra d'aller vers la croissance avec sécurité. La consommation toute seule, c'est insuffisant. Cela peut être dangereux. Les facteurs inflationnistes jouent sans contrepoids. L'investissement complète une politique.

J'ai dit tout à l'heure que nous l'avions engagée dès le point de départ, mais nous n'avions pas tous les moyens pour déployer notre action. Avec les moyens que le Parlement nous a permis d'avoir au cours de cette année, nous sommes en état d'assumer pleinement nos responsabilités, d'être responsables de notre politique, sans nous retourner vers quiconque pour dire : « C'est votre faute », mais en disant : voilà, nous sommes face au peuple français, nous avons à saisir la crise mondiale, nous avons à penser, à corriger, nous avons à accélérer l'allure, nous en sommes responsables désormais.

Restructurer notre industrie, soutenir la production agricole, organiser les marchés, garantir les prix, réformer les circuits de distribution, économiser l'énergie. C'est pour cela que nous avons poursuivi — parce que nous sommes restés dans une voie moyenne, raisonnable — la production d'énergie nucléaire, avec une volonté d'accentuer les autres formes d'économies. Je pense à cet immense champ de l'isolation des logements, à cette extension qui pourrait être considérable des réseaux de chaleur. Bref, utiliser ce dont on dispose et qui apportera des économies plus considérables que nul ne l'imagine ici, en cinq ans.

(Lire la suite en page 10.)

LA DÉCLARATION PRÉLIMINAIRE

(Suite de la page 9.)

Donc, j'ai dit d'abord — c'est la première condition — accélérer la reconquête du marché intérieur et, c'est complémentaire, accroître la compétitivité sur le marché extérieur ; j'y reviendrai dans un moment.

La deuxième condition consiste à assurer notre avenir technologique. Le rôle accru du secteur public le permettra, mais en même temps, par effet d'entraînement, des centaines de petites et moyennes entreprises à haute technologie, à grande capacité, seront aidées, encouragées. Je le répète, entraînées dans le mouvement dont nous prenons l'initiative. Et comme nous irons naturellement vers la solution de nos choix, je pense que l'accent sera mis surtout sur les filières électroniques.

La troisième condition sera la poursuite de la justice sociale, transferts fiscaux, transferts sociaux.

La quatrième condition : reconstituer l'épargne, et la cinquième : équilibrer le territoire, d'où toute une série de problèmes posés pour notre agriculture et ceux que pose constamment notre environnement.

Le point suivant de cet exposé préliminaire est tout simplement l'examen des moyens. C'est là que vous trouverez — par rapport à vos questions, à vos commentaires, aux débats qui s'ensuivront — autre chose que des intentions affirmées, que l'esquisse ou le dessin d'une politique, chose nécessaire sans doute, mais qui ne serait pas suffisante.

La responsabilité politique, ce n'est pas simplement la capacité de présenter un beau programme ; encore faut-il en avoir un, ce qui n'est pas donné à tout le monde. Alors, quels moyens ? Priorité à l'investissement et à l'innovation, ai-je dit.

Il faut que nous mobilisions nos facultés industrielles. D'autres que moi ont parlé promotion de l'industrie, avant la guerre, la deuxième guerre mondiale, mais beaucoup plus dans les années 1965 à 1970 et même un peu au-delà.

Placer la France dans la compétition ; aujourd'hui, il faut faire quelque chose de plus, c'est-à-dire choisir les *secteurs* où *cette* industrie est franchement compétitive, plus encore, où la France peut *s'assurer la primauté* sur le marché.

C'est possible. C'est tellement possible qu'on s'y met et qu'on a la certitude de réussir. Dès maintenant, dans les études budgétaires en cours, j'ai demandé au premier ministre de prévoir l'engagement d'un certain nombre de milliards pour l'industrie, au travers du secteur public industriel, existant avant 1982 ou récent (cinq grands groupes industriels).

Je vais vous donner une petite *statistique sur l'évolution* des investissements des entreprises nationales (il y en a davantage *aujourd'hui, cela pourrait* expliquer la différence pour une part). Alors que l'investissement privé *n'était pas en progrès, les* entreprises nationales ont investi : en 1979, dix milliards ; en 1980, onze *milliards sept cents millions* ; en 1981, grâce aux correctifs intercalaires, douze milliards huit cents *millions ; en 1982, seize milliards* trois cents millions ; en 1983, je veux que nous allions vers les vingt-cinq *milliards*, parce qu'il y a priorité.

Mais l'investissement doit se porter aussi sur le *logement*. Il doit se porter sur les grands travaux. Il faut créer un Fonds de grands travaux obéissant à des règles particulières et servant, dans le plus bref délai — pour la ville comme pour l'ensemble des réseaux de campagne, au niveau des capacités de toutes nos régions — de support au développement du bâtiment, des communications, forme de relance peu porteuse d'inflation, parce qu'elle est généralement économe d'importations.

Je ne serais pas complet si je ne citais pas les grands efforts sur l'éducation et sur la formation professionnelle en période d'innovation : à industries nouvelles, qualifications nouvelles des hommes. Il faut donc créer les conditions des qualifications professionnelles qui nous permettront de *saisir notre société* en l'état pour la transformer en profondeur. Et, encore une *fois*, la recherche restera dans le budget prochain le secteur privilégié dans la répartition stricte des crédits.

> **REVENU AGRICOLE : 1977, SEULE ANNÉE POSITIVE**
>
> **Si l'on excepte l'année 1977, où le revenu agricole moyen (par *exploitation*) a augmenté de 0,3 %, ce revenu a effectivement baissé chaque année à partir de *1974. Cette baisse succédait* à une série d'années bénéficiaires. Pour la période 1974-1981, le *revenu agricole moyen en francs* constants a diminué de 2,05 %. Dans cette série négative, les *résultats de 1981 sont les moins* mauvais avec une baisse de 0,4 % seulement.**
>
> **En tablant sur un *maintien* des cours relativement élevés pour les productions animales et sur une modération naturelle ou provoquée — ce sera le thème de la prochaine conférence annuelle — des coûts de production, le chef de l'Etat espère parvenir à maintenir le revenu agricole en 1982. Il faut rappeler, cependant, que les comptables nationaux ont pris en compte dans le calcul des revenus de 1981 des aides effectivement versées cette année, mais octroyées au titre du maintien du revenu de 1980 qui, lui, avait chuté de 6,4 %. Enfin, dans cette série de résultats, seuls ceux de 1974 à 1978 sont considérés comme définitivement arrêtés.**

Bref, il nous faut compléter les conditions de la croissance telles qu'elles ont été engagées l'année dernière. Les moyens en sont la priorité à l'investissement et à l'innovation et, secundo, la maîtrise du déficit du budget de *l'Etat. Ce déficit est* d'environ 3 %, et il ne faut pas qu'il dépasse ce pourcentage, appliqué au *produit intérieur brut. Certes, on* peut se prévaloir de ce que ce déficit est sans doute le plus faible à *l'heure actuelle parmi* les grands pays industrialisés. La question se pose, d'après les derniers chiffres, *au regard de la Grande-Bretagne*. Mais il est inférieur au déficit allemand, au déficit américain, *au déficit japonais, au déficit* italien. Nous disposons d'un bon instrument, mais faisons attention *aux tendances : si nous tendons* vers le haut, d'autres tendent vers la diminution de ce déficit ; il ne *faut pas se rencontrer au mauvais* endroit. Par ailleurs, il est d'autres critères ou d'autres paramètres économiques qui font que l'élément du déficit budgétaire n'est pas suffisant pour juger ; et ces paramètres ne sont pas toujours à notre avantage.

Il faut donc être strict et j'attends du gouvernement qu'il respecte, — je n'ai pas lieu d'en douter, sachant les dispositions déjà prises et, d'autre part, l'engagement du gouvernement *tout* entier — ce plafond de 3 %, pas davantage, en tenant compte des progrès *réalisés grâce à la croissance* qui nous donnent une certaine marge d'action.

Il faut un budget maîtrisé pour la Sécurité sociale, aussi. C'est là un des grands dossiers pour les mois, que dis-je, pour les semaines qui viennent ; il est des économies à réaliser. Songez que le budget social est plus lourd que le budget de l'Etat. Si le budget de l'Etat, en 1982, avoisine les *800 milliards* (789 ou 790), le budget social dépasse 800 milliards. Ceci pose des problèmes de responsabilité : ceux qui assurent la dépense doivent aussi, pour une part, assurer la recette et s'il doit exister une solidarité entre toutes les parties prenantes, il faut que chacun soit responsable.

Et l'on ne me fera pas croire qu'il n'est pas possible, après avoir remis *vraiment* la Sécurité sur ses rails, après avoir déjà taillé dans les ordonnances de 1967, de trouver des économies de l'ordre de 6, 7, 8 milliards par rapport à 800 milliards, qui permettront *d'atteindre la fin de* 1982 sans aucun déficit de la Sécurité sociale, la note restant sous nos yeux *plus lourde encore* pour 1983, avec hors Sécurité sociale un dossier particulier dont vous *connaissez la lourdeur*, celui de l'UNEDIC, dû à l'accroissement du chômage, à la déperdition de richesses pour le pays, que représentent deux millions de chômeurs.

Et, à cet égard, il faut que l'on sache que j'entends que les parties prenantes, organisations patronales et syndicales, participent par leurs cotisations au redressement de l'UNEDIC, j'entends que la solidarité joue, là comme ailleurs, et que ceux qui détiennent la garantie de l'emploi participent à l'équilibre des charges pour ceux qui n'en ont pas.

Priorité à l'investissement et à l'innovation, dans un premier temps, *maîtriser* le budget de l'Etat et le budget social, deuxième condition, la troisième c'est *qu'il s'agit* de défendre l'emploi, pas seulement à reculons, mais de façon offensive.

Il est une règle qui mettra de côté l'éternel débat : faut-il donner priorité à l'inflation dans la *lutte contre l'inflation, ou* à la liberté, ou priorité à la lutte contre le chômage ?

Ce sont des termes qui manquent de sens ; rien n'est plus inflationniste qu'un chômeur et si, pour réduire le chômage, il faut maîtriser l'inflation, cela veut dire que ces termes sont inséparables, et on ne peut guérir l'un de ces maux sans prétendre guérir l'autre, voyager comme c'est encore notre cas vers une limitation de la courbe d'accroissement du chômage, avec un nombre plus réduit, même s'il est important, de chômeurs, si le chômage tend à stationner dans son évolution, pas encore à diminuer ; que se passe-t-il dans les pays dont on me vante la réussite, où chaque point d'inflation est payé par des centaines de milliers de chômeurs nouveaux, c'est le cas aux Etats-Unis d'Amérique, c'est le cas en Allemagne ?

Eh bien, *il faut* une nouvelle dimension. A inflation et chômage, je réponds : non pas l'un *contre l'autre, l'un* avec l'autre, je dis on ne répondra à l'un et à l'autre que par notre capacité *créatrice. Nous devrons être* capables de créer des richesses nouvelles et donc de produire, et ce *gouvernement* s'est doté des moyens d'investir ce dont ne disposait pas ses prédécesseurs qui *s'adressaient* à l'investissement privé qui ne répondait pas plus qu'il ne répond dans les pays voisins, mais l'investissement public, je le répète, parce que c'est nécessaire, aura valeur d'entraînement.

Alors, défendre l'emploi, les jeunes d'abord, tels adultes aussi, *de dix-huit ans*, puisque vous savez une ordonnance fixe entre seize et dix-huit ans la formation *professionnelle*, une *réforme* de l'Agence nationale pour l'emploi, un redéploiement des indemnités *de chômage et peut-être encore* une meilleure approche du problème posé par le travail à temps *partiel*.

Quatrième point, quant aux moyens que nous allons nous donner, que nous avons commencé de nous donner à nous-mêmes, on ira vers la reconstitution de *l'épargne* ; pour cela naturellement il faut avoir la volonté, le goût d'épargner, ensuite il faut le pouvoir, et nous voulons développer, chaque fois que cela sera possible, et ce sera possible, le capital à risque.

Il faut que tous ceux qui épargneront sachent que cette épargne leur profitera en même temps qu'elle profitera au pays tout entier. Il faut multiplier — en changeant les formules adoptées jusqu'ici, en les rendant plus justes, en cherchant le moyen terme, mais en même temps en ne cherchant pas simplement à faire profiter des législation fiscales privilégiées les plus riches — des « comptes épargne-investissement » pour les entreprises et pour les individus, les ménages, qui correspondront à des exonérations fiscales.

Cinquième point, nous poursuivrons hardiment notre politique de justice sociale, nous nouerons les nouvelles solidarités. Par une politique fiscale ? Oui. Il n'y aura pas une charge plus lourde sur le plan fiscal, car dans l'année qui vient, ni pour le budget prochain, on a déjà plusieurs fois rappelé que le prélèvement obligatoire (Etat plus prélèvement social) représentait un tout petit peu plus que 43 % du produit intérieur brut : c'était 42,5 % en mai 1981. Nous avons donc légèrement débordé. On avait précédemment débordé de 36 % à 42 % en six ans. Nous avons donc considérablement redressé la tendance ; elle sera plus encore redressée en 1983. Il n'y aura pas de nouvelles charges fiscales ; il y aura une nouvelle répartition plus juste afin que ceux qui font des sacrifices depuis cent cinquante ans, c'est-à-dire depuis le début de la société industrielle, ne soient pas encore chargés de porter à eux seuls tout le poids de la nation.

La rencontre des partenaires sociaux

Ceux qui pourront le plus feront le plus et ceux qui pourront le moins s'associeront. J'en suis sûr, dès *lors qu*'ils *sauront* qu'ils sont appelés à donner à la France les moyens qui permettront à tous et à *chacun de vivre mieux*. Les transferts sociaux, avec des priorités : les personnes âgées, les *familles*, les *femmes* seules, le SMIC.

Quoiqu'il advienne de nos finances publiques, ces catégories verront s'améliorer en toute circonstance leur pouvoir d'achat, et je *souhaite — je pense que* M. le premier ministre sera en mesure de le proposer et de l'entreprendre, — qu'ait *lieu dans* un délai raisonnable la rencontre des partenaires sociaux, qu'ils soient *tous réunis autour* d'une même table, pour examiner en commun ce qui convient à leur pays, ce qui convient à la production, *ce qui* convient aux intérêts légitimes de chaque groupe social. L'Etat sera *là et dira son mot*.

Equilibrer le territoire, je l'ai dit tout à l'heure, cela s'applique spécialement à la politique agricole. Vous savez de quelle façon nous avons négocié au sein de la Communauté économique européenne ; de quelle façon nous avons obtenu, sur le plan de la production viticole, les distillations nécessaires ; de quelle façon nous avons garanti les producteurs de lait. La production animale, en dehors du mouton, est à l'heure actuelle positive. Ce sera peut-être la première année, depuis huit ans, où le pouvoir d'achat des agriculteurs dans leur moyenne n'aura pas baissé, alors que la chute était, si j'ose dire, libre depuis huit ans ; c'est en tout cas ce à quoi nous tendons : faire que les agriculteurs soient en mesure de rester là où ils le peuvent, c'est-à-dire là où il y a des jeunes sur la terre, qu'ils puissent exploiter sans être écrasés par les dettes ; qu'ils puissent s'installer et prospérer, trouver les relais, tandis que l'ensemble des producteurs se verra, grâce aux offices par produits, en état d'organiser les marchés là où elles ont réussi.

Le cinquième point de cet exposé — mais je passerai très vite, car je suppose que vous en userez autant que vous le voudrez, — c'est ce que j'appelais tout à l'heure une présence plus active de la France dans le monde, la politique étrangère de la France que je résume en termes simples, négatifs l'un et l'autre, le positif viendra après : ni alignement, sur personne, ni isolement. Ni alignement ni isolement. Cela se traduit en termes positifs par indépendance et solidarité. L'indépendance nationale. On pourrait énumérer l'ensemble des problèmes difficiles que nous avons à traiter. Je vous en laisserai le soin, mais nul ne pourra penser que je n'ai pas dans l'esprit le problème des Malouines, celui du Liban, celui de l'Irak-Iran, celui de la construction communautaire en Europe, celui du tiers-monde et particulièrement de l'Afrique, si chère à la France, le problème du Tchad en particulier, ou bien au lendemain d'un sommet, à la veille d'un autre, Versailles et Bonn, quelle est la place de la France.

Cette place, je vous en parlerai, mesdames et messieurs. *Je sais* qu'elle vous intéresse, vous passionne même. Mais j'ai déjà trop parlé. *Il me fallait bien tracer* les grandes lignes. A vous de me les faire préciser. Merci. Voulez-vous que nous commencions tout de suite ?

La reconstitution de l'épargne

La reconstitution de l'épargne figure parmi les objectifs de M. Mitterrand. De 1974 à 1981, le taux d'épargne des ménages a diminué, *revenant de 17,4 % par* an à 14,4 %, avec une pointe à 18,6 % en 1975. Cette diminution, due au ralentissement de l'augmentation du pouvoir d'achat desdits ménages et à la crise économique, a été observée dans la plupart des pays industrialisés.

Le taux d'épargne financière a beaucoup moins diminué, revenant de 5,1 % en 1974 à 4,4 % en 1981, avec des passages à *7,5 % en 1975 et à 7 % en 1978.*

L'épargne liquide, très importante en France (plus de 1 400 milliards de francs) par rapport à l'épargne à long terme (*obligations pour 900 milliards* de francs et 220 milliards de francs pour les actions), a eu tendance à fléchir, en proportion, ces dernières années, au profit des obligations. Ces dernières, à l'initiative de M. Barre, qui, à partir de mai 1979, décida *de relever massivement* les taux d'intérêt en les rendant supérieurs au taux d'inflation, ont vu leurs émissions annuelles passer de 65 milliards de francs à 111 milliards *de francs en 1980 et* à 106 milliards de francs en 1981.

Cette *même année, toutefois*, après avoir diminué pendant trois exercices consécutifs, les excédents dans les caisses d'épargne se sont mis à augmenter. La création du livret rose à revenu indexé sur l'inflation et destiné aux ménages à revenu modeste, devait donner une nouvelle impulsion à cette forme d'épargne.

Quant au compte épargne-*investissement réservé* aux ménages, dont a parlé le chef de l'Etat, il s'agit probablement de *l'une des formules proposées* récemment par le rapport Dautresme sur le développement et la protection de l'épargne. C'est d'abord un plan d'épargne investie (P.E.I.), qui recueillerait des placements en actions ou obligations françaises à revenus exonérés d'impôt *avec un plafond* de 50 000 F par ménage et une durée d'immobilisation de cinq ans. Ensuite, la commission a envisagé la création d'un nouvel instrument original, le compte d'épargne patrimonial (C.E.P.), composé d'actions pour les deux *tiers au moins et alimentés par* une épargne nouvelle, avec un crédit d'impôt de 20 % et un plafond annuel de 10 000 F. Les deux instruments pourront recevoir les *actions acquises depuis* 1978 au titre de la loi Monory, dont elle constituerait le relais. Mais, pour l'instant, aucune formule précise n'a encore été *retenue par les pouvoirs publics.*

F. R.

La reprise s'est arrêtée

« Nous avons d'abord voulu rallumer le moteur de notre production (...). Résultat : un an plus tard, une croissance qui n'est pas extraordinaire, qui est tout de même la plus forte de tout le monde occidental », a déclaré M. Mitterrand.

Les statistiques de l'INSEE montrent en fait que, au moment où — pour accroître la consommation des ménages — le gouvernement relançait la dépense (35 milliards de francs, soit 1 % du produit national mis au pot en juin-juillet 1981), la reprise *était déjà en cours. Le* produit national, après avoir décru de 0,6 % au premier trimestre de 1981, avait en effet progressé de 1,3 % au second trimestre du fait, *notamment*, de la suppression par M. Barre de la majoration d'un point des cotisations d'assurances-maladie des salariés, du fait aussi de la distribution de subventions aux agriculteurs au titre de la garantie *de leur pouvoir d'achat*.

Les statistiques de l'INSEE montrent que la reprise s'est vite essoufflée. L'indice trimestriel de production industrielle, après *avoir progressé au deuxième* et au troisième trimestre, a baissé au quatrième (1). Les comptes *trimestriels* de l'INSEE confirment cette évolution, le produit national brut marchand baissant de 0,1 % au premier trimestre 1982.

L'évolution en *cours* — la tendance, comme disent les *conjoncturistes — est donc* celle d'une stagnation de la production, voire d'une très légère baisse, qui s'explique par le déclin de nos exportations à l'étranger et l'arrêt de la reconstitution des stocks dans les entreprises.

En moyenne annuelle, la croissance économique aura été très faible en 1981 : + 0,3 % par rapport à 1980. Pour 1982, l'INSEE prévoit 2 % de croissance du produit national : encore ce chiffre table-t-il sur une nette reprise de l'activité au deuxième semestre de cette année, entraînée par un indispensable redémarrage des exportations. Les *prévisions faites en septembre* 1981 tablaient sur une croissance de 3,3 % en 1982.

Avons-nous fait mieux que *« tout le monde occidental »* ? L'affirmation de M. Mitterrand doit être nuancée. En moyenne, les grands pays industrialisés de l'O.C.D.E. ont connu une croissance de 1,2 % en 1981 (2). *Ce taux supérieur au nôtre* s'explique par les *résultats* des Etats-Unis (+ 2 %) et du Japon (+ 2,9 %). Il est vrai, en revanche, que les pays européens voisins de la France ont fait plus mal que nous en matière de reprise d'activité, puisque, pour 1981, *leurs résultats ont été les* suivants : — 0,3 % pour la R.F.A., — 1,9 % pour la Grande-Bretagne, — 0,5 % pour l'Italie et, d'une façon générale, — 0,5 % *pour les pays européens*. — AL. V.

(1) L'indice trimestriel de la production industrielle calculé par l'INSEE sur la base 100 en 1970 a évolué de la façon suivante après correction des variations saisonnières : 133 au quatrième trimestre 1980, 131 au premier trimestre 1981, puis 134, 135 et 134 aux trimestres suivants.

(2) Ce chiffre calculé par l'O.C.D.E. sur la base du P.N.B. (produit national brut) n'est pas exactement comparable au + 0,3 % de la France exprimé en terme de PIB (produit intérieur brut). Le chiffre comparable pour la France est + 0,5 % en 1981.

Courage et ambiguïtés

C'est un discours relativement courageux qu'a tenu le président *de la République pour traiter du* « grand dossier » qu'est la Sécurité sociale, même si le chef de l'Etat n'a pas levé toutes les ambiguïtés sur l'avenir de la *protection sociale (maladie, vieillesse, famille et chômage)* et sur l'importance des prélèvements obligatoires.

En préconisant la maîtrise des *dépenses ou prestations sociales*, M. Mitterrand a utilisé un mot qui n'est pas coutumier chez les socialistes. En parlant même d'« économie », il a *franchi* un *pas important sur un terrain où* ce mot rime mal avec « social », du moins aux oreilles des défenseurs des avantages acquis. Toujours est-il que M. Mitterrand a fixé des *objectifs* ou des orientations qui confirment le souci du pouvoir de ne pas *céder au laxisme.*

Premier objectif ambitieux : obtenir des économies de l'ordre de 6 à 8 milliards de francs pour éviter que la Sécurité sociale ne soit en déficit en 1982. Comme l'a déclaré le président de la *République*, il est difficile de croire que de telles économies ne soient pas possibles sur un budget supérieur à 800 milliards de francs... Tout le monde, ou presque, *pense comme lui*, mais il ne suffit pas de le dire : quand il s'agit de définir ces économies personne n'est d'accord lorsque le sacrifice le concerne. Le ministre de la solidarité, qui avait *déjà prévu*, mais en vain, de telles coupes dans son plan de *novembre 1981, pourra-t-elle* respecter cet engagement ? La question demeure posée.

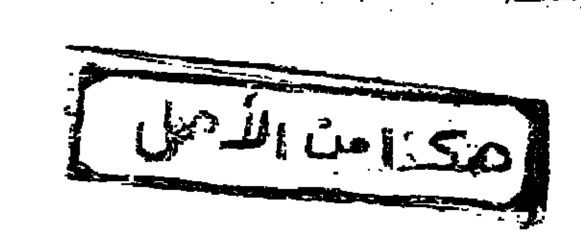
Deuxième *orientation* courageuse : le redéploiement de l'indemnisation du chômage. Reprenant les thèses du ministre du *travail, M. Mitterrand a* vraisemblablement voulu dire qu'il voulait réviser — en baisse — les allocations versées aux chômeurs dont le salaire antérieur était très élevé et augmenter celles versées aux plus démunis ; qu'il fallait aussi rendre ces *allocations plus incitatives pour amener* les chômeurs à rechercher un emploi. Là encore, le discours est réaliste mais ambitieux, car il sera difficile de convaincre les partenaires sociaux de corriger les accords généraux qu'ils ont signés ces dernières années.

Courage encore lorsque le chef de l'Etat s'est adressé aux *syndicats, au patronat, puis aux* fonctionnaires et à tous ceux qui ont une garantie d'emploi pour leur dire que tous devaient accepter de participer par des cotisations au financement de l'assurance-chômage. En mettant les *points sur les i au nom de* la solidarité, le président de la République place au pied du mur les syndicats de fonctionnaires, d'enseignants, mais aussi les *ministres communistes*.

Courage enfin quand M. Mitter*rand affirme, à propos de la pro*tection sociale, que ceux qui assurent les dépenses doivent assurer les recettes. Cette déclaration, si on la traduit bien, signifie *qu'en cas d'économies* insuffisantes, il faudra quand même accroître les cotisations des assurés *si l'on veut maintenir* la protection sociale. Or les excédents prévisibles des dépenses par rapport aux recettes vont s'accroître dans les années *à venir dans des proportions* gigantesques, et c'est là que l'ambiguïté transparaît. Comment peut-on évoquer le maintien des prélèvements obligatoires à 42-43 % *de la production intérieure brute* et en même temps laisser entendre que la formule de l'assurance, c'est-à-dire l'équilibre entre cotisations et dépenses, *doit jouer ? Comme* l'a indiqué l'INSEE, après les travaux pour le VIIIᵉ Plan, puis pour le plan intérimaire, les besoins de financement pour la protection atteindront quelque 40 milliards de francs en 1983 et 60 à 120 milliards de francs *en 1986. Des économies sont* possibles, mais seront insuffisantes. Dès lors, un accroissement du prélèvement obligatoire (1 à 2 points de cotisation *par an) semble inévitable.* Mme Questiaux l'a indiqué nettement dans une interview au *Monde quand elle* parle d'un accroissement de la participation du budget de l'Etat plutôt que des cotisations. Elle le laisse entendre parfois plus nettement quand elle estime officieusement qu'un accroissement des prélèvements obligatoires ne peut pas *être évité*.

En somme, M. Mitterrand, dans sa conférence de presse, a planté le décor à la fois de la rigueur et de la solidarité. Il est d'accord *pour déshabiller* Pierre le riche afin d'habiller Paul le *démuni au nom d'une meilleure* répartition. Face aux querelles entre ministres sur le niveau des garanties sociales, il est *à la fois* d'accord avec Michel ou Jacques *pour freiner en période de crise* la progression des dépenses sociales, mais il est aussi avec Nicole pour demander, si nécessaire, aux Français un effort *contributif*.

JEAN-PIERRE DUMONT.



DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

LES RÉPONSES AUX QUESTIONS DES JOURNALISTES

● Inflation

Interrogé sur le point de savoir si une action plus radicale en matière de contrôle des prix et des salaires lui paraît nécessaire, M. Mitterrand répond :

« L'action radicale ne peut être entreprise que si les autres méthodes ont échoué. Ces méthodes sont et seront tentées. Ce n'est pas pour rien que j'ai exprimé le souhait de voir qu'un consentement général, après discussion et discussion sérieuse, puisse se dégager dans l'intérêt du pays. Mais il est vrai que nous avons respecté la liberté de formation des prix, que nous avons respecté les libertés essentielles dans la distribution. Nous ne sommes pas pleins de repentir, mais nous pensons que l'intérêt général commande que les intéressés d'abord se concertent, que l'Etat organise la concertation au niveau général, ensuite on tire les conclusions. Elles seront tirées s'il le faut. »

● Le franc

Le chef de l'Etat répond ensuite à une question selon laquelle la participation du franc au système monétaire européen, étant donnés les propos tenus par les responsables français à Versailles, pourrait être considérée comme acquise « pour les mois, sinon les années qui viennent » :

« Monsieur Fabra, vous me placez dans la situation que je ne désire pas, d'avoir à faire le prophète, et vous ranimez une discussion récente dont je vous ai d'ailleurs parlé à deux reprises, d'abord lors d'une discussion avec une quinzaine de journalistes particulièrement experts en la matière et ensuite lors d'une petite conférence de presse à Versailles.

» Si nous plaidons pour que se crée un système monétaire international, parant aux fluctuations excessives des changes, si nous cherchons des références communes, si nous refusons d'être soumis au diktat d'une seule monnaie et de voir tous les échanges obérés parce que les taux de change du dollar suivent des impulsions parfois incompréhensibles, ou trop compréhensibles, ce n'est pas pour commencer par casser ce qui existe. Or, si je préconise un accord entre les monnaies, le dollar, l'ECU européen, donc le système monétaire européen, et le yen, ce n'est pas pour détruire l'un des trois piliers de la construction désirée.

» J'ai répondu l'autre jour : le système monétaire européen, c'est une pratique, cela doit être une bonne pratique. La volonté politique du gouvernement et du président de la République, c'est d'améliorer encore, donc d'y rester, de parfaire l'œuvre entreprise. Et, lorsqu'on me pose la question : voulez-vous en sortir ? alors là je dis : mais on en est déjà sorti plusieurs fois, mais ce n'était pas avec nous, ce qui ôte un peu d'aigu à la question posée par ceux qui, ayant quitté le serpent, s'inquiètent de nos intentions.

» Ce que je veux dire, c'est que la stabilité exige un système. Rien n'est parfait, Bretton-Woods n'était pas parfait, mais rien n'est pire que la lutte sauvage que se livrent entre eux les grands pays industriels, les pays à forte monnaie. Rien n'est pire que cela. La guerre économique, dans le moment même où l'on réclame de ces mêmes pays la discipline militaire dans leurs budgets et leurs objectifs? Cela est trop illogique pour que je ne sois pas, moi, partisan de l'entente et de l'harmonie, pour que je ne reste pas fermement attaché au système existant. »

● Relations avec l'Union soviétique

Pierre Charpy, éditorialiste de la Lettre de la Nation, *bulletin quotidien du R.P.R., rappelle à M. Mitterrand les propos qu'il avait tenus après le sommet de Rambouillet de 1975 :* « On s'effraie que tant de grands prêtres se soient associés pour célébrer le mariage verbal du péremptoire et du dérisoire. » *Il lui demande s'il n'a pas* « les mêmes raisons d'être effrayé par le sommet de Versailles ». *Puis il l'interroge sur l'attitude de la France à l'égard de l'Union soviétique :*

« Le péremptoire et le dérisoire qui caractérisaient le sommet en question, celui d'avant, ma foi, je ne me souvenais pas avoir écrit cela... j'ai écrit pas mal de choses. Ce n'était pas mal dit, hein ? Vous le reconnaissez ? Bon ! Au moins on se trouve quelquefois sur un terrain commun. Et je suis très heureux de constater que personne n'a été capable d'en dire autant, et si bien, sur le sommet dernier, parce qu'on en était incapable, vous particulièrement, mais vous savez bien que ce n'était pas exact, et même la passion politique ne vous pousse pas à dire des choses manifestement fausses.

» Le sommet de Versailles a, comme ses prédécesseurs, une tare : c'est que les pays qui viennent là, et plus particulièrement les plus puissants, au lieu de considérer, par priorité, leur responsabilité dans le monde entier, la nécessaire définition de grands objectifs, de paix, de progrès, viennent trop souvent là pour discuter avec leurs partenaires, de telle sorte que le seul enjeu sera de savoir, à l'intérieur de ce sommet, qui gagne par rapport à l'autre et non pas si les associés au sein de ce sommet — ils sont sept plus la Communauté européenne — seront capables de l'emporter sur les forces de mort, de guerre ou de ruine, ou de famine encore, à l'égard du tiers-monde. Voilà ce que je regrette.

» Il y a une dimension qui manque. J'essaie — je représente la France, ce n'est pas rien, — j'essaie d'y parvenir, et c'est pourquoi j'ai développé un rapport qui n'était pas du tout un voyage dans l'utopie, qui était simplement la préhension du présent. Je n'ai pas essayé d'inventer des technologies nouvelles que j'ignore, j'ai essayé de tirer le meilleur des technologies existantes, des hautes technologies pour dire : mais vous avez le moyen de saisir le monde à bras-le-corps, de créer les conditions de la prospérité, de développer l'autosuffisance alimentaire dans la plupart des pays du tiers-monde...

» Bref, je ne veux pas faire un discours là-dessus. Ce que je veux dire — c'est le côté un peu décevant — c'est qu'à compter du moment où chacun cherche à acquérir, dans l'intérêt général, mais aussi dans son intérêt propre, un juste avantage, c'est ramener à une sorte de petit « round » de boxe — je ne dirai pas française ni même à la savate — mais de boxe avec des règles qu'on ne connaît pas très bien, je veux dire que personne ne connaît parce qu'il n'y a pas de règles précisément.

» On amorce un système monétaire. Les ministres des finances sont chargés, à partir d'aujourd'hui, de discuter ensemble de l'embryon d'un système monétaire international. C'est la première fois que l'on en parle depuis 1971, cela fera donc onze ans qu'on attendait. C'est un progrès. Ils sont chargés de veiller au mode d'intervention sur le marché des changes, si nécessaire. Mais il n'empêche que certains passaient le visage par l'entrebâillement de la porte et jetaient à la presse : « *Vous savez... on a » consenti... mais ça ne veut rien » dire* », contraignant, de ce fait, les autres à se placer dans la même situation.

» Par exemple, il y a un texte dans lequel il est écrit que la France limite — la France et tout le monde — les crédits à l'exportation. Dans la mouture initiale, il était écrit : limitation des crédits publics à l'exportation. Cela ne visait donc que l'Italie et la France... Vous imaginez ce que pèsent les crédits publics de l'Italie et de la France dans le produit intérieur brut de l'Union soviétique !... Ce n'est pas cela qui va arrêter l'armement soviétique, qui va briser son énergie... Mais c'était cela, l'énorme bœuf s'était dérangé pour casser cet œuf-là !...

» J'ai dit : non, ce sont les crédits à l'exportation pour tout le monde. A ce moment-là, celui-ci s'est levé en disant : mais nous avons une économie libérale, on ne peut pas contrôler les flux commerciaux... A quel taux sont vos crédits privés ?... 8 %. Moi, la France — crédits publics — je suis à 12 %, alors vous gagnez plus que moi. On va supprimer ceci mais pas cela.

» Je m'y suis bien entendu refusé. Crédits à l'exportation, ai-je ajouté, et puis l'exportation tout court. Quelle distinction faites-vous entre les prix subventionnés pour les agriculteurs américains, pour un blé vendu en plus grande quantité en 1982 qu'il ne l'était en 1981, mais comptant, par les Etats-Unis d'Amérique à l'Union soviétique, par rapport aux taux de crédits publics de la France ou de l'Italie ? Voilà pourquoi, lorsqu'on me posa la question : est-ce que vous avez l'intention de limiter les crédits à l'Union soviétique, je réponds : non, c'est déjà fait. Nous étions à 7,5 %, nous sommes passés à près de 12 %. Cela suffit. J'attends que les autres le fassent à notre exemple, avant de passer — comment disais-je tout à l'heure ? — à la deuxième phase, que je prendrai le temps d'examiner. Voilà.

» Il y avait une autre question de M. Charpy : Comment pouvez-vous avoir une coopération économique en l'absence de tout dialogue politique ? Ce n'est pas si simple que cela. Le dialogue politique avec l'Union soviétique n'a pas cessé. C'est après-demain que M. Gromyko et M. Cheysson se rencontrent à New-York. Nous avons constamment des relations avec les autorités soviétiques, c'est le chaud ou le froid. Il est certain que le froid vient plus aisément de ce côté-là. Je dirai presque par nature... Mais enfin, de temps en temps, cela peut être le chaud... Il faut faire attention à ce que ce ne soit pas exagérément brûlant.

» Nous n'avons pas rompu les relations politiques avec l'Union soviétique: je voudrais même bien les améliorer, mais pas au prix d'un certain nombre de principes. Je n'accepte pas, je ne passe pas l'éponge sur l'affaire de l'Afghanistan, pas davantage sur l'affaire de la Pologne. Je ne passe pas l'éponge sur le surarmement soviétique sur le continent européen.

» Alors, voilà, on amorce les discussions. Il faudrait améliorer cette situation, mais je ne suis pas disposé à exagérer les relations politiques, dès lors que ces points restent pendants. Peut-être voudriez-vous qu'on oublie l'Afghanistan, la Pologne, les SS 20 ? C'est votre affaire. Pas moi, en tout cas, pas moi.

» Je considère que la démagogie verbale que l'on emploie ici et là ne doit pas conduire le président de la République, d'une part à cesser d'être disponible, et je le suis, au regard de l'Union soviétique comme des pays de l'Est — je suis disponible pour une grande politique vers la paix et vers le progrès — et, d'autre part, à admettre la complaisance.

» Bon, c'est vrai — que la seule concession que je vous ferai — je ne me suis rendu à aucune négociation, dans aucune capitale d'Europe ou d'ailleurs, cela viendra peut-être un jour ; ce n'est pas engagé, je vous en parlerai le jour venu.

» Vous avez également parlé des contrats. Le contrat de gaz, c'est en francs français ; il était engagé depuis plusieurs années, portant les livraisons totales à 13 milliards de mètres cubes ; les négociateurs mutuels ont demandé davantage. Cela représente 5 % de notre approvisionnement énergétique total — 30 % pour le gaz — dans les prévisions 1990. C'est raisonnable, nous diversifions nos approvisionnements, et je suis finalement satisfait que nous ayons été capables de traiter avec les uns, avec les autres, et de ne dépendre de personne.

● Prix alimentaires

Une journaliste belge cite l'exemple des pommes de terre nouvelles dont le prix est multiplié par dix du producteur au consommateur :

« Vous avez raison, Madame, cela n'est pas acceptable, cela ne peut pas durer. J'ai dit dans mon exposé préliminaire qu'il fallait s'attaquer aux réseaux de distribution et que, d'autre part, il fallait s'attaquer directement aux prix de spéculation. Voilà ce que je voulais vous dire. Le reste sera mis en place par le gouvernement. »

● Désarmement

Interrogé sur ce qu'il attend de la session spéciale de l'ONU sur le désarmement, M. Mitterrand répond :

« Quand je n'attends rien, je ne cesse d'espérer. Je ne cesse pas d'entreprendre, mais j'évite de me mêler directement de cela.

» La France peut jouer un rôle utile. Ses propositions et ses avis seront exprimés par M. le ministre des relations extérieures à la tribune des Nations unies. On parle de désarmement ; il ne s'agit jusqu'alors que de tenter de réduire le surarmement. Sachons de quoi on parle. La France est prête à participer à toutes les possibilités de contrôle. Si le désarmement — le désarmement et non pas le surarmement — si le désarmement général était commencé, sans rêver, notamment par les Etats-Unis d'Amérique et l'Union Soviétique, jusqu'à un niveau suffisant pour que je réexamine la position de la France, nous en reparlerions.

» Dans l'état présent des choses, il n'est pas concevable que la France renonce à la force dont elle dispose, et donc, elle ne participera pas aux négociations de ce genre, elle n'acceptera pas d'être incluse comme le veulent

(Lire la suite en page 12.)

CRÉDITS A L'EXPORTATION : 30 MILLIARDS DE FRANCS POUR L'U.R.S.S.

Pour vendre des biens d'équipement sur les marchés du tiers-monde et des pays de l'Est, l'état en France subventionne les exportations. Le montant de ces interventions, qui ont pour objet d'abaisser le taux des crédits, est substantiel, puisque le total des encours sur la seule Union soviétique représente environ 30 milliards de francs, ce qui fait de ce pays le principal risque commercial de la France. Le flux annuel des crédits accordés à l'U.R.S.S. correspond grosso modo à la somme des contrats conclus avec Moscou, soit quelque 7 milliards de francs en 1981.

Cette situation particulière explique l'attitude de la France lors du sommet de Versailles, qui, si elle a exprimé son accord sur la nécessité de manifester une certaine prudence financière à l'égard de l'Est, a tenu à ce que la limitation envisagée des crédits à l'exportation ne porte pas seulement sur ceux qui bénéficient d'une aide publique. Ainsi, en Allemagne fédérale, les crédits sont accordés au taux du marché, sans soutien financier, simplement garantis par l'établissement spécialisé Hermès.

Toutefois la querelle des crédits à l'exportation demeure, puisque le *consensus* conclu entre les pays de l'O.C.D.E. sur les crédits subventionnés doit être soumis à renouvellement, le précédent arrangement ayant été prolongé du 15 mai au 15 juin. En tout état de cause, les subventions pèsent sur les finances publiques françaises et peuvent constituer un stimulant quelque peu artificiel pour les entreprises. — M.B.

Bombe à neutrons et dissuasion

Les propos du chef de l'Etat sur la bombe à neutrons marquent, par rapport à ceux qu'il avait eus le 24 septembre dernier, une nette évolution en faveur de cette arme — qui favorise les émissions de flux neutroniques au détriment des effets thermiques et mécaniques d'une explosion nucléaire, — au point que la perspective de son adoption par la France semble moins éloignée qu'avant, même si une décision positive n'a pas encore été formellement prise.

On peut noter, en effet, que M. Mitterrand n'a assorti son appréciation sur l'intérêt militaire d'une telle arme d'aucun des jugements restrictifs, d'aucune des réserves discriminatoires dont il avait accompagné, il y a huit mois et demi, sa première déclaration publique de président de la République sur le projet d'un armement neutronique.

Qualifiée jadis d'instrument éventuel d'une bataille nucléaire de l'avant que la France récuse sur le terrain au nom même de ses principes stratégiques, l'arme à neutrons est aujourd'hui présentée comme un dispositif qui peut parfaitement s'intégrer dans une panoplie de dissuasion nationale contribuant à défier le surarmement soviétique en Europe.

L'anathème n'est plus jeté, comme l'on fait dans le passé de nombreux responsables du P.S. contre une arme censée avoir pour conséquence d'amoindrir la notion de dissuasion, en créant un hiatus entre panoplie tactique et arsenal stratégique. Au contraire, l'arme à neutrons participe totalement de la dissuasion, en la renforçant y compris sur le continent européen.

En rappelant que, depuis 1976, la France s'est mise en situation de posséder la technologie de l'arme neutronique, M. Mitterrand reprend indirectement l'argumentation déjà développée, en septembre dernier, par son premier ministre, selon laquelle il ne serait pas rationnel de renoncer *a priori* à acquérir une arme qui peut augmenter la crédibilité du potentiel dissuasif national, qui est l'arme nucléaire de défense la moins coûteuse par rapport à son efficacité attendue et qui reste à la portée de la France.

Sur ce point précis, il sera intéressant de connaître les réactions du parti communiste qui est loin d'avoir suivi la même évolution que son partenaire socialiste.

Pour le reste, les propos du chef de l'Etat sur l'indépendance des moyens de défense de la France, son refus de placer les forces françaises sous les commandements intégrés de l'OTAN et sur la nécessité, pour les deux grandes puissances, de commencer à donner l'exemple en matière de désarmement vont dans le sens de la formule chère à son ministre de la défense, M. Charles Hernu : désarmement, mais sans sécurité moindre.

JACQUES ISNARD.

LA CONFÉRENCE DE PRESSE

LES RÉPONSES AUX QUESTIONS DES JOURNALISTES

(Suite de la page 11.)

les deux super puissances pour des raisons faciles à comprendre, l'Union soviétique parce qu'il n'y aurait pas d'autre force nucléaire *sur le continent* que la sienne, et les Etats-Unis parce qu'ils ne seraient pas fâchés de nous voir réintégrer le commandement intégré de l'OTAN, ce dont il n'est pas question.

» Donc, je le répète, notre *contribution* au *désarmement ne* pourrait intervenir qu'à compter du moment où la superpuissance aurait renoncé à demeurer elle-même... Deux pays qui peuvent se détruire 7 ou 8 fois l'un l'autre, cela fait au moins 6 ou 7 de trop, pour peu que ce *ne soit pas complètement* de trop. La France a le moyen, juste le moyen, mais elle l'a pleinement et cela dépend de ma décision, de peser sur l'équilibre des forces, de façon défensive, pour assurer la défense de notre territoire. Tout ce qui peut être considéré comme défense de ce territoire, je tiens à le préserver. C'est la condition même de notre indépendance nationale. »

● Concertation avec les partenaires sociaux

Interrogé sur cette concertation annoncée dans son propos liminaire, le chef de l'Etat déclare :

« Je n'ai pas grand-chose à dire de plus. Les objectifs se devinent : parvenir à maîtriser d'un commun accord les grands équilibres, et d'autre part créer une bonne *occasion* pour chacun de rapprocher les thèses de chacun. Mais je ne vais pas plus loin dans l'expression d'un souhait : c'est le gouvernement qui en a la charge, et je veille à ne pas mêler la responsabilité propre du gouvernement, reconnue par la Constitution en tant que telle, à la responsabilité du président de la République.

» J'ai indiqué cette directive à M. le premier ministre qui est naturellement d'accord. Nous avons réfléchi ensemble sur ce sujet : c'est donc un accord délibéré, comme nous faisons toujours, et en *aucun cas un accord* imposé. D'autre part, si les délais sont imaginables, elle se situerait bien en juillet et ce serait encore bien en septembre ; au-delà, cela risquerait de survenir un peu trop tard pour notre deuxième phase. Mais, en tout état de cause, les partenaires sociaux restent maîtres de leur décision et cette décision *n'entamera pas la résolution* du gouvernement. »

● Sidérurgie

M. Mitterrand déclare, à propos des limites de la politique du gouvernement en cette matière :

« Les limites sont budgétaires ; elles sont aussi européennes, et il y a enfin les limites de la concurrence internationale. C'est *un outil vieilli, inadapté, qu'on* a laissé pourrir sur place. Songez que les gouvernements précédents ont dépensé en vain 7 milliards de dons et 6 milliards de prêts, 13 milliards pour rien. Cela doit nous inciter maintenant, tenant compte des réalités, à sauver ce qui peut l'être, c'est-à-dire donner tous les moyens aux usines nouvelles *ou bien ouvrir* la possibilité d'améliorer ce qui existe, mais dans le cadre d'un plan strict. La sidérurgie connaît une crise européenne, je n'ai pas dit mondiale ; il faut être capable de choisir des objectifs, je pense aux aciers spéciaux. Il faut être dans la compétition.

» Vous interrogerez M. le ministre *de l'industrie, qui a fait* un excellent rapport sur ce sujet au conseil des ministres de ce matin. »

● Liban

Peut-on encore parler d'intégrité territoriale à propos du Liban, demande-t-on au chef de l'Etat.

« On ne peut plus en parler depuis longtemps déjà comme d'une réalité, on peut et on doit en parler comme d'une volonté. Le Liban était occupé déjà par deux armées avant de l'être par une troisième : la Syrie et les Palestiniens repoussés de toutes parts, qui avaient trouvé là asile, et maintenant *l'armée israélienne.* Le premier ministre a témoigné, et il a eu raison de témoigner, dans une circonstance dramatique, non seulement pour les Français du Liban, mais aussi pour le Liban tout entier.

» *Comment peut s'exercer* le rôle de la France ? Il faut d'abord le mesurer exactement. La France ne dit pas au Liban : nous volons à votre secours par nos armes. Le gouvernement du Liban ne nous le demande pas et la politique de la France n'est pas, dans la plupart des régions du monde, de se faire le gendarme, même si ce gendarme est fondé à intervenir au nom de la paix civile et militaire. Mais nous pouvons être au premier rang du concert des nations qui s'intéressent à ce sujet en raison de l'importance de l'histoire, des liens affectifs, des intérêts qui *nous* unissent au Liban. C'est ainsi que nous sommes le pays qui participe, je crois, le plus à la FINUL. Si le gouvernement libanais a besoin d'une présence amie au sein des forces internationales dont on a pu apercevoir la vacuité récemment, eh bien, nous sommes là : tout appel du gouvernement légitime du Liban sera entendu par la France.

» A cette occasion, il me faut, parce que c'est ma conviction en même temps que mon devoir, rappeler la condamnation sans réserve que nous portons contre l'agression israélienne au Liban. *S'il y a problème, et il y a* problème, entre Israël et son environnement, si les pays arabes ont refusé de reconnaître l'existence d'Israël, de mon point de vue ils ont eu tort : qu'Israël ne veuille pas reconnaître la réalité palestinienne *et* le droit de ce peuple à disposer d'une patrie, c'est aussi une erreur historique, je n'ai pas cessé de le dire aux uns et aux autres, et je le répète.

» Je ne suis pas en train d'examiner la responsabilité historique, *elle serait souvent* partagée. Mais dans le cas présent, sur une terre qui n'est l'objet d'aucun litige réel, entre le Liban et Israël, sur lequel il n'existe pas d'autres droits historiques que ceux du Liban qui est *maître de ses choix, je ne pense* pas qu'il soit sage et juste d'intervenir par la violence. Que devient le droit international ? Que deviennent les règles sur lesquelles repose une société déjà si fragile ?

» Cela me conduit à prendre des dispositions, je ne pense pas qu'il soit souhaitable de réunir à la date prévue, c'est-à-dire dans les jours qui viennent, pendant que se déroule ce conflit, la commission mixte culturelle franco-israélienne. Si M. Shamir, le ministre des affaires étrangères d'Israël, qui compte venir en France, désire cependant *prendre contact* avec le gouvernement français, toute explication est bonne, toute occasion est bonne de parler, et il sera reçu comme il convient, c'est-à-dire pour un langage clair et honnête entre peuples et pays qui se respectent.

» Mais voilà la situation dans laquelle nous sommes, dont on débat actuellement au sein de la Communauté européenne en présence de M. Cheysson, partant des décisions de la résolution du Conseil de sécurité.

» Oui, je regrette très vivement qu'Israël se soit mis en situation de supporter une nouvelle condamnation ; je me suis toujours associé avec regret à des condamnations de ce genre dès lors que je sentais et que je continue de sentir le droit éminent du peuple d'Israël à vivre et à vivre en paix, et non pas sous la menace constante. Je pense que le droit est la meilleure *défense des intérêts vitaux* d'Israël comme des autres. »

● Les contours de l'Etat palestinien

Un journaliste demande au chef de l'Etat si, à propos de la localisation et des contours d'un futur Etat palestinien, il a évolué sous la pression de la presse.

« Monsieur Levai, j'écoute avec beaucoup d'intérêt les conseils de la presse... j'en tiens rarement compte ! Je ne définis pas la politique de la France à la lecture matinale des journaux quotidiens... ni même vespérale ! *Vous avez là mêlé deux questions,* et vous l'avez parfaitement aperçu par le vocabulaire même que vous avez employé.

» Le pourtour d'un futur Etat palestinien, je n'en suis pas juge, je n'en sais rien. Il importera aux négociateurs de le dire, c'est-à-dire les frontières, et pardessus le marché les garanties à *ces frontières.* Par contre, j'ai toujours dit que si la question se posait, elle se posait d'abord en Cisjordanie et à Gaza, et que s'il m'est impossible d'en définir les contours, j'en aperçois quand même bien le centre. Il serait quand même étrange d'évoquer le problème palestinien de façon ectoplasmique, de dire : « Il faut un Etat palestinien pour le peuple palestinien... partout ailleurs qu'en Palestine ! » Donc, la Cisjordanie est la première région territoriale intéressée par la mise en œuvre d'une patrie palestinienne.

» *Quant au reste, je le répète,* ce n'est pas mon affaire. Je souhaite que ces frontières soient déterminées de telle sorte que les autres frontières, celles d'Israël, soient intégralement défendues par la société internationale. »

● Défense des droits de l'homme

M. Mitterrand est interrogé, à propos de son prochain déplacement en Hongrie, sur la place qu'il entend accorder à la défense des droits de l'homme, à l'occasion de ses voyages « au-delà du rideau de fer ».

La question est posée par une journaliste du Quotidien des médecins.

« A question, question et demie : m'auriez-vous posé cette question si j'avais décidé de faire un voyage au Chili ? »

LA JOURNALISTE. — *« Bien sûr, monsieur le président ».*

« J'aime mieux vous l'entendre *dire vous-même !* Oui, car je ne suis pas certain que ce genre de question soit aussi innocente qu'il y paraît...

» J'ai prévu d'aller en Hongrie au mois de juillet, je crois le 6 juillet, par là... Je n'ai pas prévu d'aller, pour l'instant, en Bulgarie. Au cours d'un récent voyage de M. le ministre des relations extérieures, j'ai reçu une invitation pour m'y rendre, je pense que cela me sera possible en *1983,* mais aucune date n'est fixée. Par contre, je me rendrai en Roumanie, sans doute fin septembre.

» Les droits des individus, je m'efforce de ne jamais manquer à leur défense. Chacun de ces gouvernements a reçu ma correspondance, mes appels incessants, parfois avec succès — trop rarement — pour obtenir des libérations, des élargissements, l'accès à la liberté. Je ne manquerai pas davantage à ce devoir partout où j'irai. J'ai des responsabilités d'Etat, je suis président de la République française ; s'il m'est interdit de défendre les intérêts de la France dans tous les pays qui bafouent les droits de l'homme, je serais confiné dans un étroit canton de la terre... Et cependant, la France doit être présente partout. Par exemple, nous avons des relations diplomatiques avec presque tous les pays du monde, et combien déplaisent à ma conscience ! Mais « relations diplomatiques » ne veut pas dire, pour autant, ni *complaisance,* comme je le disais tout à l'heure, ni complicité.

» Je pose les questions, madame. Pouvez-vous me faire confiance, avec clarté, et chaque cas qui m'est soumis est défendu par moi. Des témoignages vous en seront fournis. Ce n'est pas le moment. »

● Alliance atlantique et l'OTAN

M. Mitterrand est interrogé sur son dîner, le soir-même, à Bonn, avec « les chefs de gouvernement de l'OTAN » et sur l'invitation adressée par la France « aux ministres des affaires étrangères de l'OTAN » afin qu'ils se réunissent l'an prochain en France. « Savez-vous à qui Georges Marchais faisait allusion, dimanche, lorsqu'il a dénoncé ceux qui prônent le retour de la France dans l'OTAN et ceux qui veulent vendre la France à Reagan » ? ajoute Mme Christine Clerc, du Figaro-Magazine *(1).*

« Parce que Georges Marchais a fait la même confusion que vous et qu'avant de parler de ces choses, il faudrait s'en informer !

» La France n'a pas quitté l'alliance atlantique. Elle n'a pas quitté l'alliance militaire défensive atlantique. Elle a quitté le commandement intégré de *l'OTAN, et, donc,* il n'est pas question de retourner sous les ordres du commandement intégré. Il n'y aura donc pas de réunion du commandement intégré, c'est-à-dire du commandement militaire de l'OTAN, ni des ministres de la défense de l'OTAN, en France. Il y aura une réunion ou des chefs d'Etats — cela les *regarde* — ou des ministres des affaires étrangères, c'est-à-dire de l'alliance, et l'alliance, elle existe, nous y sommes, nous y restons, nous voudrions même qu'elle marche mieux !

» Ce soir, à Bonn, où j'irai en vous quittant — avec regret — je ne serai pas à une réunion du commandement intégré de l'OTAN, *qui est* la seule institution qu'ait quittée la France au temps du général de Gaulle, je rencontre les chefs d'Etat de l'alliance atlantique. Et le lendemain, ce seront les mêmes chefs d'Etat et de gouvernement qui se réuniront, en présence de M. Pierre Mauroy.

» Donc, les choses sont claires, l'OTAN est une *expression* employée n'importe quand et n'importe comment. L'alliance atlantique est une alliance militaire défensive, indépendamment du reste. Il ne s'agit donc pas de fermer les yeux ou de tourner le dos en disant : « Les problèmes de stratégie, je ne les connais pas ! » Avec les gens qui sont nos alliés, avec lesquels nous sommes en rapport tous les jours, quelle hypocrisie ce serait ! Mais nous n'acceptons pas que les décisions de la France soient soumises à un commandement qui nous échappe, c'est cela, la réalité. *Nous n'y entrons pas et* nous ne recevons pas, sur le sol français, ce commandement.

» Est-ce que c'est clair ?... C'est clair pour vous, c'est clair pour M. Georges Marchais, c'est clair pour tous ceux qui parlent de ce problème... en l'occurrence avec quelque imprudence. C'est pour cela que je suis sûr que M. Georges Marchais — c'est votre question — ne pensait pas à moi !

● Remaniement

— Avez-vous l'intention de garder la même équipe ministérielle jusqu'au 21 mai 1988 ?

« J'aimerais infiniment les garder tous. J'espère que l'opportunité m'en sera donnée... Je n'en suis pas sûr. Qu'est-ce que vous voulez que je vous dise d'autre ? »

● Solidarité

— A partir de quelle catégorie sociale peut-on envisager une perte de pouvoir d'achat pour permettre à d'autres plus défavorisés de conserver ce pouvoir d'achat ?

« Cette ligne de partage sera fixée par le gouvernement. »

● Pacifisme

— Le gouvernement persistera-t-il dans son attitude globale de méfiance envers les divers courants pacifistes ou bien s'efforcera-t-il de faire le partage entre les aspects positifs et d'autres qui le sont moins ?

« Excellente définition. Je ne demande que cela. Les pacifistes nuisibles à la paix, je ne préfère pas. Quant à ceux qui la servent, je di[s] : vive le pacifisme. Tout cela se voit à l'usage. »

● Audiovisuel

Fin juin, la loi sur l'audiovisuel sera adoptée. Quels sont au-delà de ce texte vos projets dans ce domaine ?

« Je vais vous répondre très schématiquement. La Haute Autorité de l'audiovisuel sera mise en place selon les termes de la loi — *si elle n'est pas modifiée puisque* le débat continue — dans le mois qui suivra la promulgation de la loi. Quels sont les projets ? Déjà est retenu celui d'une quatrième chaîne qui sera incessamment mise en œuvre. Ne nous lançons pas dans des considérations techniques en parlant des réseaux qui utilisaient l'ancien 819 lignes par exemple. Elle se tournera davantage vers des retransmissions et aussi vers des problèmes de culture et d'éducation. Cela ne nécessitera aucune charge fiscale supplémentaire.

» Je compte aussi sur une politique *hardie* de satellites, satellite télématique TDF 1 dont je crois qu'il sera mis en circulation à partir de juin 1985. Je pense qu'un deuxième satellite pourra l'être l'année suivante. Enfin, tout le système de réseaux câblés sera accéléré. Voici, en termes schématiques, les réponses hâtives que je puis vous faire.

● Israël

— Est-ce que vous avez l'impression que votre discours à la Knesset a été entendu par M. Begin ? Est-ce que vous ne croyez-pas que la deuxième démarche, c'est de prendre contact avec les Palestiniens et notamment l'O.L.P. ?

« Ai-je le sentiment d'être maintenant entendu par rapport à ce que j'ai dit à la Knesset ? Je ne l'avais déjà pas le jour où j'étais à la Knesset. Ce n'est pas nouveau. Je ne pouvais pas être entendu, puisque nous avons une conception de l'avenir différente sur ce point là. Ma visite en Israël avait *une grande portée* symbolique et politique.

» Je n'accepte pas que l'on tienne Israël comme un pays qu'on ne fréquente pas, un peuple qu'on ignore. C'est un grand peuple et c'est un pays qui a su admirablement s'édifier, qui mérite protection, sécurité. L'état d'insécurité dans lequel il se trouve l'a conduit à une *politique intérieure* dont les projections extérieures provoquent souvent mon refus et parfois ma condamnation. Voilà la réalité.

» Ni M. Begin ni moi n'avons caché, dès la conférence de presse qui a suivi, que nous étions en désaccord sur la constitution d'un Etat palestinien, où le peuple palestinien *disposerait* d'une patrie. Et je demandais aussi qu'un accord préalable et mutuel soit décidé, la reconnaissance mutuelle et préalable.

» N'y revenons pas. J'observe, cependant, la différence des questions posées par vous-mêmes. Maintenant, vous vous rendez bien compte qu'à la Knesset, j'ai dit ce que je croyais être le droit et la force de l'histoire, et que je n'ai pas ignoré les réalités arabes. Je suis heureux que vous me rendiez justice à distance, ce qui ne me fera pas oublier pour autant les droits historiques du peuple d'Israël. »

● Espagne

Interrogé sur son prochain voyage, le chef de l'Etat répond :

« Si je vais en Espagne, c'est parce que je cherche à établir avec ce pays de bonnes relations. Elles ne sont pas excellentes. Nous traiterons naturellement des dossiers les plus délicats, celui de politique générale qui touche à l'élargissement du Marché commun, et celui plus particulier du terrorisme.

» Mais je n'en dirai pas davantage aujourd'hui. J'en parlerai à la veille de mon départ pour *l'Espagne, j'en parlerai en Espagne, j'en parlerai* à mon retour. Je crois que cette conférence de presse peut passer déjà à d'autres sujets. »

● Malouines

— Ne croyez-vous pas que la position de la France à côté de Londres peut nuire au développement des idées de Cancun ?

— Il est évident que les relations de l'Amérique du Sud avec l'Europe et la France risquent d'être compromises. Non seulement je le regretterais, mais je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour l'empêcher car je tiens à ce que des relations fécondes de tous ordres existent entre l'Amérique latine et la France.

» *Des événements surgissent* dont je ne suis pas le maître. Je n'étais pas maître de la *décision* de l'Argentine de rompre les négociations qui, depuis dix-sept ans, l'unissaient à la Grande-Bretagne et de passer à l'action par une agression militaire sur le sol de ces îles, et de déclencher à partir de là une fatalité dont on n'est pas encore sorti.

» Alors, un dilemme, ce n'est pas facile. On y perd de toute façon. L'événement n'aurait pas dû surgir, il a surgi. La France est l'alliée de la Grande-Bretagne, l'alliée historique depuis le début du siècle. Nous avons été associés dans deux guerres, deux grandes guerres *mondiales.* Nous avons, à l'égard de la Grande-Bretagne, une dette réelle. Elle est faite de sang, de peines, d'angoisses, faite aussi de gratitude.

» Nous sommes dans la même Communauté... Elle estime être dans son droit, bien que la France n'ait jamais reconnu dans son histoire la souveraineté de la Grande-Bretagne sur les Malouines, mais depuis 1833 il en est ainsi, et nous rejetons, comme je le fais pour le Liban, la rupture des règles internationales, c'est-à-dire la préférence donnée à la guerre plutôt qu'à la négociation. L'Argentine porte donc la responsabilité d'une fatalité que je déplore.

» Maintenant nous arrivons à une étape de ce conflit où j'espère qu'il sera possible de revivifier la résolution 502 du Conseil de sécurité et, *autant je suis solidaire* avec la Grande-Bretagne parce que c'est l'intérêt de l'Europe et l'intérêt de la France, parce que c'est conforme à un long compagnonnage, autant la Grande-Bretagne estimant devoir reprendre son gage, défendre ses intérêts et sa fierté nationale qui pouvait être bafoués, est en droit de demander à la France d'être solidaire, autant cette guerre ne doit pas se transformer en guerre de revanche. Il est des limites à ce combat que je compte bien faire connaître à l'heure utile, qui ne saurait tarder.

» Il est *maintenant 17* heures, on ne peut pas dépasser maintenant cette limite raisonnable, on a parlé de beaucoup de choses, pas de tout bien entendu, on ne m'a pas posé de question sur le Tchad, est-ce que quelqu'un... »

● L'Afrique Noire

— Que peuvent attendre les pays d'Afrique noire du sommet de Versailles ?

— C'est l'un des domaines, le tiers-monde et particulièrement l'Afrique, qui ont été les plus féconds à Versailles, de façon inattendue : je vous confesserai que je ne l'attendais pas. Et cependant on a pu faire repartir le projet de négociations globales dans le cadre des Nations unies *accepté du bout des lèvres* à Ottawa par les Etats-Unis d'Amérique, à Cancun également ; la précaution étant prise de tenir à l'écart les institutions spécialisées comme la Banque mondiale et le Fonds monétaire international. C'est une très bonne chose.

» De même on a approuvé la résolution des 77 ; c'est une très *bonne chose.*

» Enfin, nous avons reparlé d'autosuffisance alimentaire, du rôle de la Banque mondiale dans le secteur de l'énergie, et même d'un commencement de soutien des cours des matières premières. C'est un progrès réel.

» C'est pourquoi l'on ne peut pas dire, sauf par passion polémique que ce sommet n'ait servi à rien.

» J'ai entendu quelqu'un dire que la montagne avait accouché d'une souris... J'aurais dit à cette personne, si je l'avais rencontrée — je n'en ai pas souvent l'occasion — : je crois que vous êtes médecin... peut-être gynécologue ; est-ce que vous avez rencontré dans votre vie une montagne qui ait accouché d'autre chose que de souris ?... C'est sans doute pourquoi il y a tellement de souris dans le monde...

» Cessons d'user de ces formules usées et préfabriquées qui *n'intéressent plus personne.*

» La réalité est toujours inférieure à l'espoir. Il y a eu des points forts à Versailles dont celui que M. Max Jalade m'a permis d'évoquer.

» Sur le Tchad, je veux être clair. Dans quelle situation ai-je trouvé le Tchad le 21 mai 1981 ?

» C'était un pays occupé, occupé par la Lybie ; voilà quelle était la réalité. Et peu de temps auparavant il y eut des grands combats, auxquels la France s'est trouvée mêlée : il y a eu des morts d'hommes et des destructions de matériel.

La prise de N'Djamena dans la période précédente avait été payée par la destruction de la ville et par plus d'un millier de morts et j'ai donc trouvé le Tchad occupé par la Libye.

» Que s'est-il passé depuis *lors ?*

» La Libye est partie et il n'y a plus d'occupation étrangère au Tchad. Que me demandez-vous de plus ?... De me mêler aux conflits intérieurs ?

» Il existait un gouvernement dit d'Union nationale, provisoire, reconnu par l'Organisation de l'Unité africaine, dont font partie tous les Etats *d'Afrique, y compris* la Libye. La France a jugé bon de se conformer aux résolutions de l'O.U.A. qui, ayant reconnu ce gouvernement provisoirement, a estimé devoir se placer entre les combattants de façon pacifique, et qui a demandé l'aide dia France.

» Nous l'avons fait ; nous soutenons les gouvernements légitimes. Comment naissent ces gouvernements *légitimes ?* Soit par la force des armes, parfois heureusement, plus rarement, par la force du suffrage universel.

» Nous tenons compte de la réalité, nous ne nous mêlons pas des conflits intérieurs aux pays d'Afrique : c'est toute la différence.

» *L'essentiel pour nous c'est de voir écartées les ingérences étrangères,* celle-ci ou d'autres qui pourraient poindre — pas la nôtre en tout cas, — qui menaçaient dans la situation antérieure la sécurité des pays comme le Niger, la République Centrafricaine, le Cameroun, *auxquels nous lient* des accords, y compris des accords de coopération militaire ; c'est de ne pas être entraîné dans une aventure militaire au détriment de nos amis fidèles d'Afrique, auxquels nous serons également fidèles. Et nous avons écarté ce danger.

» Aujourd'hui c'est un combat entre Tchadiens, aucun pays extérieur ne s'y trouve mêlé et la France continuera comme elle continue aujourd'hui, par ses Français sur place, de soigner les malades, les blessés, de réparer les maisons, de réparer l'aéroport, les télécommunications. Il n'y avait plus d'ambassadeur au Tchad ; il y en a un et il est resté pendant les derniers événements qui ont vu la prise de N'Djamena par les forces de M. Hissène Habré.

» Je veux dire par-là que si l'on *compare les deux situations et si* l'on veut juger honnêtement, la conclusion s'impose.

» On m'a parlé de la réforme du ministère de la coopération, je pense que l'on s'éloignerait un peu du sujet, c'est un sujet structurel, je vous en parlerai si vous voulez bien venir me voir. »

● Sécurité et liberté

Les Français, dans leur majorité, ne seraient-ils pas plutôt enclins à rogner un peu de leur liberté au profit d'une plus grande sécurité dans la vie quotidienne ?

« Je pense que la liberté, c'est une *sécurité.* La licence, non, c'est son contraire ; mais les libertés publiques telles qu'elles sont définies depuis bientôt deux cents ans en France, telles qu'on les pratique lorsque le régime est franchement républicain et démocrate — il ne m'appartient pas de le définir, on en connaît l'usage — je m'y conforme et je *considère que la liberté préservée* c'est une immense sécurité.

» Imaginez, si chaque citoyen était à la disposition des fantaisies du pouvoir, si tel groupe social — c'est l'apport de notre gouvernement d'avoir modifié cet état de choses — pouvait indéfiniment dominer l'autre ou l'opprimer !... Les libertés, c'est une sécurité, mais les licences, c'est-à-dire l'abus que font certains de la liberté qui leur est accordée *par la loi, par le gouvernement* — naturellement, à tout moment, il y a déviation, non que les crimes soient proportionnellement plus nombreux qu'ils ne l'étaient naguère mais cette menace pèse et aussi la délinquance de chaque jour, quotidienne, *médiocre* mais quand même dangereuse et inacceptable, — je ne crois pas que *cela tienne strictement* aux lois, en dehors des lois ordinaires, admises, reconnues comme un état de civilisation où la violence est interdite et doit être sanctionnée, cela tient aussi à la façon dont on procède pour certains problèmes que vous connaissez : le phénomène d'urbanisation colossale, des quartiers immenses, l'*absence d'espaces verts, une* jeunesse vivant dans un air confiné... Tout cela bien entendu pose des problèmes immenses, je n'ai pas le temps d'en parler aujourd'hui, ce sera l'objet d'un propos plus tard.

» C'est un *sujet qui* m'est cher, celui de la compréhension et de l'approche de la ville dans la civilisation moderne, qui doit être un terrain de dialogue et de communication comme tout autre.

» Quant aux précautions, c'est-à-dire la prévention, nous sommes tout à fait décidés à agir et *nous n'avons pas cessé de* le faire.

» Prévoir, essayer de guérir, et quand il le faut, sévir.

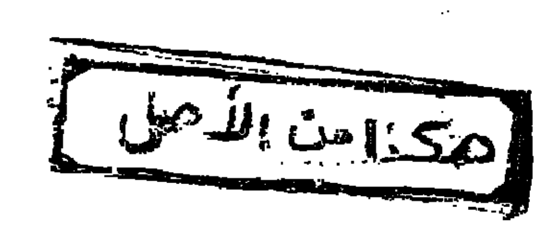
» J'ai dit tout à l'heure que nous avions recruté sept mille agents de la paix civique, des *gardiens de la paix,* surtout, deux mille gendarmes, et la population française sait que la gendarmerie est un corps professionnel sage, informé, diligent, et qui est tout à fait mêlé à la population, accepté, parfois même aimé.

» C'est un effort que personne n'a fait avant nous. On ne l'a pas toujours perçu parce que, entre le moment où on recrute des agents formés qui doivent d'abord être éduqués, il se passe quelques mois. C'est *maintenant* que ces neuf mille personnes, plus les deux mille qui viennent d'être accordées dans le budget 1983, ce qui va faire onze mille personnes, vont pouvoir assurer l'ordre public.

» Voyez-vous, quand dans un quartier, dans une rue, apparaît l'uniforme débonnaire d'un gardien de la paix, dont on sait cependant qu'il peut représenter un facteur d'apaisement d'abord, et ensuite, eh bien, de remise en ordre, c'est déterminant pour la paix dans le quartier ou dans la rue. Il faut qu'on les voie, il faut donc que l'ensemble des forces de l'ordre soient présentes sur le terrain au maximum. Moins de gens dans les bureaux, *dans* les administrations — j'ai entendu

---

(1) M. Georges Marchais avait déclaré, dimanche 6 juin, lors de la fête d'Avant-Garde organisée au terme du congrès de la jeunesse communiste à Ivry : *« Ce n'est pas nous qui voulons que la France adhère au pacte de Varsovie, comme ceux qui prônent le retour de la France dans l'OTAN (...) les « portes de l'étranger », c'est de l'autre côté qu'il faut les chercher : du côté de ceux qui, hier, ont vendu leur âme à Hitler et qui, aujourd'hui, sont prêts à livrer la France à Reagan ».*



مكبر من الأصل

PRESSE

DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

LES RÉPONSES

un parlementaire s'exprimer — dans l'entourage le cas échéant des officiels... Il faut que tous soient dévoués et affectés au maximum à la sécurité des braves gens qui peuvent compter sur le gouvernement de la République pour être à la fois vigilant et quand il le faut, sévère, afin que ne déborde pas l'appel à la violence.

» Mesdames, messieurs, il est impossible d'aller plus loin. Je vais par le libéralisme qui me caractérise, qui caractérise les actions du gouvernement, prendre encore trois questions.

● La francophonie

— Le recul de la francophonie n'est-il pas inquiétant ?

« C'est pourquoi je m'en occupe ! C'est un sujet qui me passionne. Je pense que les institutions existantes ne sont pas en mesure de répondre à mon attente. Nous avons cependant à leur tête un certain nombre de responsables de grande valeur, qui vont pouvoir me soumettre des propositions qui feront que la francophonie et les institutions tendant à défendre la langue française seront mises en place d'ici peu, y compris l'institution francophone qui a buté sur des problèmes propres au Canada, au Québec, vous le savez. C'est l'idée chère à M. Senghor, qui m'est chère aussi.

» Je crois pouvoir compter sur le concours de personnalités éminentes qui s'en sont déjà occupé, qui sont prêtes à reprendre ce collier, je pense à M. Pierre Emmanuel, à M. Philippe de Saint-Robert qui pendant des années ont servi dans ce domaine, et qui savent qu'ils seront les bienvenus pour poursuivre.

» Je pense aussi que l'action de M. Farandjis est moderne, rafraîchissante, et en même temps active, dynamique.

» Je voudrais d'ailleurs développer en France, autour du président de la République, un conseil des sciences. Je voudrais développer de la même façon, peut-être à l'Institut de France, une section internationale francophone, de la même façon que je voudrais qu'existe, et puis si ce n'est pas possible là, que se crée cet organisme en dehors, une section de l'audiovisuel, car c'est une science et c'est un art qui vaut bien les autres et qui nous permettrait de mieux appréhender les problèmes qui se posent dans ce domaine.

» Voilà quelques réflexions à la volée. Vous m'excuserez de ne pas être plus ordonné, mais il faut en terminer.

● Durée du travail et partage des revenus

Un journaliste relève que M. Mitterrand n'a pas évoqué le partage du travail et des revenus.

« Tous les mots que je n'ai pas dits ne signifient pas que j'ai renoncé à mettre en œuvre la réalité qu'ils recouvrent.

» J'ai peu parlé des choses dont on a parlé tous les jours, sur lesquelles la position du gouvernement est bien connue.

» C'est une priorité. J'ai cité tout de même les ordonnances et j'ai cru, par ce mot, recouvrir l'ensemble de leur contenu : la durée du travail, les trente-neuf heures, la cinquième semaine de congés payés, la retraite à soixante ans. Ce sont des implications tout de même intéressantes de ce que nous entendons par « partage ». J'ai quand même parlé du partage du temps du travail, je n'ai, en effet, pas parlé — je suis passé un peu vite peut-être — du partage du travail qui occupe tellement le gouvernement. On discute même actuellement de ces choses dans nos assemblées. Cela reste une priorité du gouvernement.

» Je n'évoque pas la politique des revenus, ce n'est pas de mon langage, parce que je pense que le langage recouvrirait quelque chose qui serait, à mes yeux, suspect. Je pense à une politique de la répartition, c'est tout autre chose, et nous aurons l'occasion d'en parler bientôt.

● Les élections municipales

A quelles conditions les partis de gauche peuvent gagner les élections municipales en mars prochain ?

« S'ils travaillent bien, si le gouvernement est en mesure d'entraîner les Français, comme il le fait déjà, dans une grande action de redressement national, si les Français — et j'ai confiance en eux — consentent à l'effort dans la justice sociale qui leur est demandé pour la France et pour eux-mêmes, alors je pense que les Français sauront être logiques avec eux-mêmes. Ils savent qu'on ne fait rien avec rien. On ne gagne pas des élections par des méthodes procédurières, on ne gagne pas des élections avec une loi électorale.

» C'est pourquoi le projet qui sera soumis au gouvernement n'est pas un projet pour gagner les élections. Nous avons toujours gagné nos élections avec les lois faites par les autres ! Attention à ce que la même loi ne se vérifie pas en sens inverse, ou plutôt de la même façon mais en sens inverse quant aux bénéficiaires !

» Simplement, il faut au maximum permettre de gérer les municipalités avec une majorité, sans quoi cela ne marche plus, mais avec une représentation des minorités qui n'existe pas jusqu'alors, je veux dire dans les grandes villes. Voilà une orientation qui paraîtrait juste aux Français.

» Pour le reste, on gagne les élections si les Français ont confiance. Aux élections cantonales, ils se sont dit : « Tiens, » on va lancer un avertissement... » Faut qu'ils apprennent à vivre » un peu là-bas », pour peu qu'ils n'aient pas dit « là-haut », ce qui serait fâcheux.

» Sur place, le gouvernement en tient le plus grand compte, le gouvernement a le sens des réalités populaires, qui aime son pays et qui aime les Français.

» Alors, je ne fais pas de pronostics pour les élections de mars prochain, je réponds selon mon goût à votre question.

● Le sort de Virgil Tanase

— Une question établit un parallèle entre l'enlèvement de Mehdi Ben Barka, il y a vingt ans, et la disparition, il y a vingt jours, à Paris, de l'écrivain d'origine roumaine Virgil Tanase. Ne s'agit-il pas d'un crime d'Etat perpétré pour les mêmes raisons, et dans les mêmes raisons et dans les l'enlèvement de Ben Barka ?

(Lire la suite page 16.)

Enfin la francophonie vint...

Les partisans de M. Mitterrand avaient, avant le 10 mai 1981, annoncé maintes fois qu'avec eux verrait le jour une « *grande politique linguistique et culturelle de la France dans le monde* ».

La question posée par Lyne Cohen-Solal, du *Nouvel Economiste*, a permis au président de la République d'esquisser enfin ses vues sur un thème qui le « passionne » : la francophonie. Notre confrère s'était placée sous l'angle du « recul » du français à l'étranger, recul tout à fait relatif si l'on considère que, en cent ans — depuis que le mot de francophonie a été forgé par le géographe Onésime Reclus, — le nombre des « parlant français » intégraux est passé de cinquante à cent millions et celui des locuteurs partiels ou potentiels de cent à trois cents millions. En outre, notre langue est actuellement celle qui se répand le plus vite dans le monde, après le portugais.

Elle n'en est pas moins menacée dans son rôle de second idiome international. Pour conserver cette position, M. Mitterrand a révélé mercredi que, « *les institutions existantes n'étant pas en mesure de répondre à son attente* », il prévoyait la création de nouveaux organismes francophones, parmi lesquels un « conseil des sciences », idée défendue par M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche, et une « section internationale de l'Institut de France », idée chère au poète Pierre Emmanuel. Le président a donc apparemment renoncé au projet, ébauché avant le 10 mai 1981 par M. Jack Lang, d'ouvrir l'Académie française proprement dite à des écrivains francophones étrangers, ce qui aurait été la bonne manière de souligner que le français appartient à tous ceux qui le parlent et non pas aux seuls « hexagonaux ».

Outre Pierre Emmanuel, le président de la République a exprimé le désir d'associer à ses initiatives un autre écrivain gaulliste, Philippe de Saint-Robert (qu'il a reçu deux fois récemment) ainsi qu'un professeur socialiste, M. Stelio Farandjis, dont le « *dynamisme rafraîchissant* » est déjà à l'œuvre au Haut Comité de la langue française. Cet organisme consultatif pourrait, dit-on à l'Elysée, être bientôt doté de pouvoirs réels en matière linguistique à l'intérieur et à l'extérieur, avec des crédits adéquats.

Enfin, l'idée d'une « Communauté organique francophone » — selon l'expression peu heureuse de Léopold Senghor — pourrait, sous une forme ou sous une autre, ressortir des limbes où l'avaient reléguée, sous le précédent septennat, tant les querelles de préséance inter-canadiennes que le médiocre enthousiasme de M. Giscard d'Estaing. Si ce n'est pas encore là une véritable politique, c'est déjà un programme minimum.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Un sommet social pour quoi faire ?

M. Mitterrand a surpris beaucoup de monde, y compris dans son entourage, en proposant une réunion, en juillet ou en septembre, de tous les partenaires sociaux sous la houlette du premier ministre. Un tel sommet ne serait pas une pratique tout à fait nouvelle pour le nouveau pouvoir puisque, à deux occasions, le 12 juin 1981 et le 11 février 1982, M. Mauroy avait réuni les organisations syndicales et patronales. Mais il ne s'agissait alors que de la durée du travail. L'objectif présidentiel est aujourd'hui plus ambitieux — même si un certain flou n'est pas complètement dissipé : « *Parvenir à maîtriser d'un commun accord les grands équilibres et, d'autre part, ce pourrait être une bonne occasion pour chacun de rapprocher ses thèses.* »

L'histoire des quarante-cinq dernières années est cependant là pour attester le risque qu'il peut y avoir à trop attendre de tels sommets sociaux. Matignon, Grenelle, Tilsitt, autant de conférences qui n'ont pas toujours répondu aux résultats escomptés même si le contexte dans lequel elles sont intervenues et leur nature étaient sensiblement différents de ce qui est envisagé aujourd'hui. Lorsque aussitôt après la constitution de son gouvernement, Léon Blum convoque le patronat (la C.G.P.F.) et la seule C.G.T. (à l'exclusion de la C.F.T.C., le 7 juin 1936 à Matignon), il s'agit principalement de faire face à l'importante vague de conflits sociaux qui secoue le pays. Cette conférence « à chaud » permettra, grâce aux accords réalisés, de faire refluer le mouvement. La conférence de Grenelle du 25 mai 1968 réunit, là aussi à chaud, l'ensemble des organisations syndicales et patronales à l'initiative de Georges Pompidou. Mais le protocole d'accord en 9 points qui est signé donne peu de fruits. Il est immédiatement dénoncé à Renault-Billancourt puis dans de nombreuses grandes entreprises. C'est dans ces entreprises qu'il faudra renégocier pour faire cesser les grèves.

Ni Matignon ni Grenelle ne peuvent donc servir de référence à la nouvelle conférence, puisque celle-ci se produirait, en principe « *à froid* », alors que le ministère du travail fait état actuellement d'une baisse du nombre de grèves. Un nouveau Tilsitt ? En mars 1969, M. Schumann, ministre des affaires sociales, avait réuni l'ensemble des partenaires sociaux, presque à froid, pour « *préparer et faciliter les négociations contractuelles des salaires au niveau des différentes branches d'activité* ». Mais, sans ordre du jour précis, la conférence n'avait débouché que sur ce que M. Ceyrac avait appelé un « *malentendu* ». Malentendu qui devait permettre à la C.G.T. et à la C.F.D.T. de lancer une grève nationale le 11 mars 1969...

Pour éviter échec ou malentendu, la réunion des partenaires sociaux devra donc être bien cadrée. A l'Elysée, on indique qu'il s'agira de discuter du contenu de la deuxième phase de l'action gouvernementale, de voir comment les partenaires sociaux y réagiront et, donc, examinée quels moyens il faudra mettre en œuvre. On devrait y parler prix, salaires, emploi, politique économique... Fourre-tout ou esquisse de consensus ? M. Bergeron opte plutôt pour la première hypothèse, craignant ainsi que cela ne débouche sur rien de concret, d'où le « *scepticisme* » exprimé par le bureau de F.O. La C.G.T. se montre, en revanche, favorable, à condition bien sûr qu'il ne s'agisse pas de poser les jalons d'une austérité de gauche. Mais, à cet égard, les propos de M. Mitterrand l'ont plutôt rassurée.
Machine 31 — 7-8 x 10,6 — NOB.

Interprétant à sa façon l'intention présidentielle, la C.G.C. se montre particulièrement satisfaite que M. Mitterand ait retenu sa proposition d' « *une « table ronde » de crise et de solidarité* », tout en regrettant les silences présidentiels. Pour la C.F.D.T., la rencontre envisagée « *doit déboucher sur la définition d'objectifs et sur des procédures de négociations permettant d'aboutir à des résultats concrets* ». De même, M. Bornard, pour la C.F.T.C., souhaite-t-il que la réunion « *parte d'un projet gouvernemental qui établisse un équilibre entre objectifs économiques et sociaux* ». Au C.N.P.F., on se refuse à toute déclaration officielle. Mais on ne cache pas son scepticisme, tout en se montrant, comme la C.G.P.M.E., prêt à y participer. En septembre, plutôt qu'en juillet.

Il appartient donc à M. Mauroy de définir clairement les finalités d'une telle conférence qui suscite encore bien des interrogations auprès de partenaires sociaux non consultés au préalable. L'idée sous-jacente du chef de l'Etat, qui accepte mal la division syndicale, reste d'associer plus étroitement les partenaires sociaux à l'action économique et sociale du gouvernement, ce qui nécessite de leur part un effort important pour rapprocher leurs points de vue. Pari impossible ? Les difficultés s'annoncent nombreuses, alors qu'un tel projet peut réveiller l'action revendicative, avant ou après la conférence, au vue des intentions ou des résultats...

MICHEL NOBLECOURT.

● L'ASSOCIATION FRANCE-PALESTINE prend acte de « *la condamnation sans réserve de l'agression israélienne par la France et de la réaffirmation de la nécessité d'un Etat palestinien en Cisjordanie et à Gaza* », mais estime que « *la meilleure réponse à un tel acte aurait été la reconnaissance de l'O.L.P. comme seul représentant du peuple palestinien* ». L'association ajoute qu'elle « *trouve inacceptable de parler de trois armées d'occupation au Liban* », et « *regrette la trop grande modestie des sanctions envisagées contre Israël et le refus implicite d'inviter M. Yasser Arafat en France, alors qu'on estime utile de parler avec le ministre des affaires étrangères israélien* ».

LA CONFÉRENCE DE PRESSE

LES RÉPONSES

(Suite de la page 13.)

— Je n'ai rien négligé et c'est une affaire que j'ai suivie de jour en jour.

» S'il était démontré, hypothèse tragique, que M. Tanase a disparu pour ne pas reparaître, cela entamerait sérieusement la nature des relations entre la Roumanie et la France.

» Je le répète, je n'ai rien négligé, et vous me laisserez le *soin de vous dire* un peu plus tard ce qui est, en toute certitude, et sur quoi j'ai besoin encore d'un peu de temps. Cette conclusion, je vous la communiquerai et je la rendrai publique, soyez-en sûr.

● Le conflit entre l'Iran et l'Irak

Un journaliste revient sur cette guerre.

« C'est très important, mais j'ai déjà eu l'occasion de m'exprimer à ce sujet.

» Je considère que c'est un conflit qui, aujourd'hui, est déterminant, non seulement pour la région du Moyen-Orient mais aussi pour l'équilibre mondial. Je considère que c'est un conflit *dont l'évolution entame tous* les rapports subtils ou puissants, tous les rapports de force, les relations diplomatiques de cette région et, par voie de conséquence, entre les plus puissants.

» C'est donc un conflit que *j'observe aussi* avec la plus grande vigilance, la France s'étant déclarée prête non seulement à participer mais à prendre des initiatives au niveau des Nations unies pour permettre, si cela est possible, un retour à la paix.

» Je ne vous en dirai pas davantage à *ce sujet*.

» Je vous dirai simplement, mesdames et messieurs — terminant comme j'ai commencé — que vous m'avez permis — et je vous en remercie — d'engager cet après-midi un dialogue avec les Français, un dialogue d'une certaine nature puisque je n'avais *pas fait de conférence de* presse depuis le mois de septembre dernier.

» Je ne veux pas vous déranger tout le temps. J'ai donc l'intention, dans les semaines qui viennent, de m'adresser aux Français, en pensant à vous, mais sans que vous soyez là, c'est-à-dire par les moyens dont je disposerai sur le plan audiovisuel, pour les entretenir de notre action, pour qu'ils prennent part eux-mêmes au débat, pour qu'ils me communiquent leurs désirs et pour que je m'efforce *de répondre pas simplement* à leurs désirs mais à ce qui m'apparaîtra comme l'intérêt primordial du pays.

» Je vous remercie. »

La disparition de Virgil Tanase

Voilà maintenant trois semaines que l'écrivain d'origine roumaine naturalisé Français, Virgil Tanase, a *disparu. Il a quitté son* domicile parisien le 20 mai vers 9 h. 30 pour un rendez-vous *dans le quartier du Luxembourg* avec une personne qui devait lui confier un travail de traduction. *Or cette personne, qui a été* identifiée, mais dont le nom est gardé secret, a attendu en vain *l'écrivain, dont on est sans au*cune nouvelle depuis ce jour.

La brigade criminelle, qui a été chargée de l'enquête, a procédé à une minutieuse enquête de voisinage ainsi que dans les milieux dissidents roumains. Pour l'instant, aucun « élément matériel » ne permet d'affirmer que Virgil Tanase a été victime d'un enlèvement de la part de la Securitate (police secrète roumaine), *même si* cette hypothèse est considérée comme sérieuse. Une information contre X *pour arrestation illégale* et séquestration de personne a été ouverte le 24 mai. Le dossier *a été confié à* M. Jean-Louis Debré, juge d'instruction.

Il est établi cependant que l'écrivain se sentait menacé, no*tamment depuis la parution dans* le mensuel *Actuel* d'un article signé de son nom dans lequel *il s'en prenait en termes sévères* à « *Sa Majesté Ceaucescu Ier, roi communiste* ». A-t-il préféré disparaître pendant quelque temps ? *Peu probable*, estiment tant les exilés roumains que sa propre famille, et notamment son *épouse*, particulièrement affectée *par* ce qui reste pour l'instant une disparition. Une disparition qui n'a guère ému l'opinion publique à la différence d'un autre enlèvement qui a occupé beau*coup de place* dernièrement.

Pourtant le président de la République a déclaré, au cours de sa conférence de presse, qu'il *suivait l'affaire de « jour en jour »*. Le chef de l'Etat a ajouté : *« S'il était démontré, hypothèse tragique, que M. Tanase a disparu pour ne pas reparaître, cela entamerait sérieusement la nature des relations entre la Roumanie et la France. »* Un pays dans lequel M. Mitterrand a l'intention *de se rendre à la fin du mois de* septembre. Le chef de l'Etat a déclaré qu'il avait besoin d'« *encore un peu de temps* » pour savoir avec certitude ce qu'il était advenu du dissident d'ori*gine roumaine. Est-ce à dire que* des contacts ont été pris avec les autorités roumaines et qu'une *négociation est actuellement* en cours au sujet de ce qui apparaît de plus en plus comme une « *affaire d'Etat* » ? — M. B.-R.

LA RÉFORME DE LA DISTRIBUTION

La loi Royer en question

Pour la seconde fois en moins *de six mois*, le *président* de la République a affirmé la nécessité de réformer les circuits de distribution. Trois ministères (économie et finances, commerce et artisanat, consommation) se sont attelés à cette rude tâche. Les travaux les *plus* avancés *concernent* l'appareil commercial proprement dit.

Le gouvernement prépare une réforme de la loi Royer (1973) *non seulement en ce qui concerne* l'urbanisme commercial — l'implantation des grandes surfaces — mais aussi pour revoir le système d'aides au petit commerce et la réglementation de la concurrence.

M. Delelis, ministre du commerce et de *l'artisanat*, insiste beaucoup sur la nécessité de rééquilibrer géographiquement les points de vente, et notamment de redonner au petit commerce sur place *dans* les *zones rurales* les plus dépouillées. « *Il est parfois plus utile de maintenir une boulangerie dans un village que de construire un hypermarché dans la région* », a-t-il coutume de dire.

Aussi, a-t-il fait effectuer, avec l'aide de la Rue de Rivoli, un inventaire complet des surfaces de vente, *département* par département. Sur ce point, les trois ministères concernés s'interrogent sur l'importance de la réglementation à mettre en place dans une économie de marché. Les seuils de surface, à partir desquels les autorisations de construction doivent être demandées, seront ramenés au niveau le plus bas possible (à partir de 400 mètres carrés).

La réforme de la loi Royer portera principalement sur les règles de la concurrence (prix bonifiés, prix d'appel, refus de vente, publicité mensongère, délais de paiement), qui sont la pierre d'achoppement des relations entre l'industrie et le commerce.

Les pouvoirs publics devraient aborder bientôt la phase de consultation avec *toutes* les parties intéressées (producteurs, distributeurs, consommateurs), avant que le Parlement ne se saisisse du projet de réforme vraisemblablement à la *session d'automne*.

Chacun est conscient qu'un sujet aussi vaste doit être *traité sans* précipitation.

Quant à la réforme des circuits de distribution proprement dits, elle se fait au coup par coup et selon les filières de produits. Des mesures de rationalisation s'imposent, qu'il s'agisse des circuits saisonniers (fruits) ou permanent (pêche).

A cet égard, fait-on remarquer au ministère de la consommation, la création d'offices par produits formera un cadre qui facilitera grandement la *tâche* des ministères.

Le président de la République, quant à lui, place la réforme de la distribution dans le cadre de ses objectifs de rigueur et de solidarité. — F. S.

DANS LES MILIEUX POLITIQUES

DANS LA MAJORITÉ

M. DELANOË : LA CONSTANCE

M. Bertrand Delanoë, porte-Parole du P.S. : *M. Mitterrand confirme qu'il a un sens aigu du temps et de la constance dans les choix politiques. Il était juste de rappeler que la politique conduite depuis un an succède à des orientations économiques désastreuses pour l'appareil de production de notre pays (...). Les objectifs désignés sont ceux choisis par le peuple français. Quant aux moyens, ils permettront de revitaliser (...) la force de production des entreprises françaises, leur technologie et leur productivité. Ainsi les résultats obtenus, pour l'emploi, s'inscriront eux aussi dans la durée. La politique de justice sociale reste vigoureuse. Les socialistes ne peuvent qu'être satisfaits de l'annonce de la poursuite de l'amélioration du pouvoir d'achat des catégories les plus démunies (...). La réforme fiscale tant attendue est une partie importante de cette continuité dans la politique de justice sociale.*

» L'école, citée comme une priorité de l'action gouvernementale, représente un autre motif de satisfaction pour le P.S. C'est par le sens de la collectivité nationale qui se traduit dans la proposition de concertation avec tous les partenaires sociaux que seront surmontées les difficultés. Manifestement, le président de la République, par son souci de vérité, par sa grande détermination, est en mesure d'entraîner la confiance et le soutien du peuple français. Cet atout est décisif pour la réussite de la politique choisie il y a un an par une majorité de citoyennes et de citoyens. »

M. JUQUIN (P.C.F.) : mêmes objectifs, même orientation

M. Pierre Juquin, membre du bureau politique du parti communiste, a déclaré, mercredi 9 juin : « *Mêmes objectifs, même orientation : le président de la République a exprimé la volonté de continuer la politique engagée depuis un an. C'est ce que nous demandons. C'est ce à quoi nous allons continuer de travailler au sein de la majorité et au gouvernement.*

» Il s'agit de développer à la fois notre croissance et notre effort de justice sociale. Relançons la consommation par le maintien du pouvoir d'achat des salariés relevant des conventions collectives. Pour faire tourner la machine économique française, mobilisons notre industrie afin de produire français. »

M. Juquin a ajouté : « *En politique extérieure, le président de la République réaffirme les positions communes qui constituent la base de l'accord gouvernemental entre socialistes et communistes. Dans l'esprit de cet accord j'aurais souhaité, pour ma part, qu'il s'engage plus nettement sur le problème du désarmement et de la paix.* »

● M. ROGER-GERARD SCHWARTZENBERG, président du Mouvement des radicaux de gauche : « *Préoccupé par l'évolution des prix, du commerce extérieur, du déficit public, le M.R.G. avait préconisé à plusieurs reprises un réexamen des moyens de notre politique économique (...) Le M.R.G. approuve donc la priorité à l'investissement, l'appel aux économies et à l'épargne, la volonté de maîtriser le budget. Il importe en effet d'imposer une stratégie de l'effort qui sera conduite dans la vraie solidarité et la justice sociale.* »

● P.S.U. : « *Le président de la République, sans abandonner les grandes orientations qui lui ont permis de recueillir l'adhésion du pays l'an dernier (...), a semblé rechercher des moyens nouveaux et plus efficaces pour atteindre les objectifs d'une véritable politique de solidarité.* »

● M. ALAIN KRIVINE, membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste) : « *François Mitterrand s'est montré maître dans l'art de l'esquive. Cependant la deuxième phase annoncée par le président de la République sera celle de l'austérité, pudiquement baptisée « politique de répartition » (...). Le gouvernement entre dans la deuxième phase de l'impasse. C'est une autre politique que les travailleurs devront imposer sur le plan national comme sur le plan international où François Mitterrand a confirmé la fidélité de l'impérialisme français à ses partenaires anglais et américains.* »

DANS L'OPPOSITION

M. LECANUET : LA FUITE EN AVANT

M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F. : « [M. Mitterrand] *a su habilement escamoter l'essentiel : le bilan d'une année de pouvoir (...). Le style ne suffira pas à faire oublier le fond. Beaucoup de Français se rendent déjà compte de la détérioration de la situation économique et financière. Tous en ressentiront les effets* ». M. Lecanuet reproche au chef de l'Etat de ne pas avoir parlé notamment de « *l'aggravation du chômage, de la hausse des prix plus forte et plus rapide en France qu'à l'étranger* » et de ne pas « *avoir évoqué son choix entre les orientations différentes et même contradictoires suggérées par ses ministres : la pause, le freinage ou la poursuite d'une politique de rupture* ». Quant à la politique étrangère, elle a été, selon lui, « *réduite aux commentaires et à l'incantation* ».

« *Lié par ses promesses électorales et ses alliances intérieures, le président de la République est contraint, qu'il le veuille ou non, à la fuite en avant. Il ne peut pas offrir au pays l'espoir d'un vrai redressement.* »

M. PONS : INCERTITUDES

M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R. : « *Aucun des objectifs* [annoncés] *n'a été atteint et la politique conduite continue à être entourée d'un flou inquiétant.* » Il dénonce le « *flou sur la maîtrise des dépenses budgétaires, flou sur la date et l'objet de la rencontre des partenaires sociaux, flou sur les mesures qui permettront de rétablir l'équilibre financier des régimes sociaux. (...) L'augmentation du chômage, l'accélération de la hausse des prix, l'augmentation massive du déficit du budget de l'Etat (...) ne troublent pas la sérénité du président de la République. (...) Il n'est pas davantage ému par la baisse globale du pouvoir d'achat des Français enregistrée pour la première fois depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. (...) A ces incertitudes s'ajoutent, en politique extérieure, d'évidentes contradictions. C'est particulièrement net en ce qui concerne le Moyen-Orient et les rapports avec l'Union soviétique* ».

● M. JEAN-CLAUDE GAUDIN, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale : « *Voilà une conférence de presse qui tombe bien pour masquer la stérilité du congrès de Versailles. D'un large revers de la main, l'augmentation du chômage, l'aggravation du commerce extérieur (...), ont été balayés par le président de la République et rangés au musée des péripéties momentanées dues à l'héritage du passé (...). C'est à un exercice de dissimulation et de persévérance dans l'erreur auquel se livre l'actuel président.* »

● M. JACQUES BLANC, secrétaire général du P.R. : « *François Mitterrand n'a pas répondu aux vraies questions que se posent les Français. Magicien du verbe, il joue et pratique l'esquive. C'est un acteur qui se dérobe. L'amertume perce malgré tout dans l'ironie avec laquelle il traite les résultats du sommet de Versailles qui achève d'y perdre toute crédibilité.* »

● M. MICHEL PONIATOWSKI, président d'honneur du Parti républicain : « *Nous avons appris que l'action entreprise depuis un an serait poursuivie dans une deuxième phase selon le même cap. Ceci confirme malheureusement les perspectives de décadence économique dont la prochaine dévaluation sera l'expression. Nous savons maintenant que le gouvernement court après la crise et n'y remédiera pas.* »

● M. JEAN-PIERRE FOURCADE, président des Clubs Perspectives et Réalités : « *Qui ne souscrirait aux objectifs énoncés par le président de la République ? Croissance, solidarité, présence de la France dans le monde, constituent des priorités pour la majorité comme pour l'opposition. Mais hélas, la réalité ne correspond en rien au tableau optimiste que vient de présenter M. Mitterrand.* »

● M. PATRICK GERARD, président du Mouvement des jeunes giscardiens : « *Un seul point positif : le président de la République a reconnu qu'il serait désormais le seul responsable de sa politique. Pour le reste, M. Mitterrand continue à rêver.* »

● M. PIERRE MEHAIGNERIE, président du C.D.S. : « *Le ton n'est plus à la force tranquille. La conférence de presse n'a pas été épargnée par le péremptoire et le dérisoire. M. Mitterrand, en avouant aujourd'hui la nécessité d'une deuxième étape de la politique gouvernementale et en escamotant la réalité de son bilan, reconnaît implicitement l'échec de sa politique (...). Sera-t-il le dernier des Français à prendre conscience de la gravité de la situation économique et sociale ?* »

● M. JEAN-PIERRE ABELIN, président des Jeunes démocrates sociaux : « *Les jeunes attendaient de leur président qu'il leur tienne un langage de vérité sur la situation du pays. M. Mitterrand a préféré affirmer sa verve et son brio en examinant les problèmes internationaux.* »

● M. DIDIER BARIANI, président du parti radical : « *Malgré certains accents de sincérité, ce bilan tout en rose n'était guère convaincant. C'est encore dans l'affirmation de certains aspects de la politique étrangère et de défense de la France que le président semblait le plus crédible. Pour tout le reste, et particulièrement sur les bienfaits des décisions économiques et sociales, les justifications des erreurs commises apparaissent bien artificielles.* »

● LE C.N.I.P. « *prend acte du réalisme manifesté par le président de la République en matière de défense et d'alliances. Mais les limites et les contradictions ont reparu, notamment à l'occasion des relations avec l'U.R.S.S., avec le danger d'isolement dû à l'absence réelle de choix. (...) Sur le plan national, le président semble ignorer superbement les échecs de sa politique et persiste dans la voie d'un socialisme dirigiste et doctrinaire* ».

● M. OLIVIER STIRN, président du Mouvement social-démocrate : « *Le président de la République aurait gagné à s'exprimer avec autant de franchise et d'autorité sur la politique économique que sur la politique étrangère. Il aurait mieux valu qu'il reconnaisse franchement ses échecs en matière de lutte contre l'inflation, de commerce extérieur...* »

● LE PARTI LIBERAL (que préside M. Serge Dassault) « *avoue sa profonde déception après la conférence de presse de M. François Mitterrand* [et] *s'étonne que les propositions d'ordre économique, social et budgétaire qui devaient être exposées aujourd'hui, n'aient pas été évoquées* ».

Autoportrait, avec foule

par PHILIPPE BOUCHER

Au fur et à mesure qu'il assigne *solennellement* à son pays de plus amples desseins, ou bien lui révèle où est le chemin, quand ce n'est pas le « bon choix », l'homme d'Etat livre une manière d'autoportrait, privé autant que politique, à la foule qu'il a réunie. *A charge pour elle*, qu'elle soit tassée dans un palais moite ou éparpillée en plein air, de voir, dans cet *autoportrait*, l'essentiel ou l'accessoire du discours prononcé, le dérisoire ou l'absolu *de l'homme qui parle*.

Dans cet art, qui paie tribut à l'aveu autant qu'à la volonté, M. François Mitterrand a fait alterner, mercredi, les repentirs et les repeints. Tant il est vrai aussi que, dès l'orée du septennat, le président de la République n'avait pas craint de dévoiler ce qu'était désormais son portrait : tracé dorénavant à l'aide d'un profond repentir du pinceau, bouleversant ce qu'on croyait être jusqu'alors un tout autre visage. N'avait-il pas dit qu'il s'était glissé sans peine dans des habits qui n'étaient pas faits pour lui ?

Le propos tenait de l'euphémisme, venant d'un homme qui, depuis 1958, par la parole et par l'écrit, a plus que tout autre vitupéré une Constitution qu'il accusait d'introduire en France une sorte de dictature à la romaine.

A force de repeints, c'est tout le tableau, ses couleurs, ses reliefs, ses repères et jusqu'à ses mystères, qui change, si nombreuses les retouches dont M. Mitterrand n'a pas été avare.

La science politique, qui se veut autonome, requiert peu le secours d'autres disciplines qui pourraient pourtant l'enrichir notablement : la psychanalyse et la linguistique.

Quant à cette dernière, ses travaux appliqués à la vie politique française sont encore en nombre trop restreint pour qu'on soit déjà assuré du bien-fondé des études qui portent *sur le langage des hommes publics*. Il ne serait pas cependant sans intérêt de rechercher les évolutions de *contenu d'un discours présidentiel* du bout d'un septennat à l'autre, pour tirer de la grammaire et du vocabulaire des enseignements insoupçonnés.

Il n'est pas forcément dérisoire *non plus d'accorder une importance* apparemment excessive à trois formules de l'allocution de mercredi *pour y déceler peut-être un peu plus* que n'avait cru y mettre leur auteur.

Ainsi entendit-on vanter ceux qui, « *dans les années 65 à 70 et même un peu au-delà, ont parlé de promotion de l'industrie* ». Il était difficile de ne pas voir là, à tout le moins, un coup de chapeau à Georges Pompidou, pour qui, comme le montrait un dessin de l'époque, les contrats qu'il affectionnait l'emportaient sur *les discours chers à son prédécesseur*, ou « *le développement économique* » sur « *le préjugé économique* »; comme le déclarait naguère M. Laurent Fabius. Pourquoi pas ?

Mais l'hommage rendu au pair, par-delà les choix partisans de chacun, transcendait les clivages politiques pour ne retenir que cette égalité si *particulière du dialogue entre princes* qu'on aurait crus si distincts. Etre ou ne pas être l'oint du Seigneur.

Et quel autre dialogue ! Et quel autre hommage ! encore qu'implicites ceux-là, de François Mitterrand à *Charles de Gaulle*, lorsque le premier s'inspire de la pensée profonde du second, qui brocardait « *tout ce qui grouille, grenouille et scribouille* ». Où est la différence aujourd'hui lorsqu'on entend l'adversaire devenu successeur dire, non sans jubilation « *J'écoute avec beaucoup d'intérêt les conseils de la presse... J'en tiens rarement compte. Je ne définis pas la politique de la France à la lecture matinale des journaux quotidiens... ni même vespérale.* » Ainsi est posé le postulat que le propos du journaliste est sans portée, sans portée en tout cas sur l'Elu. Il est exact que l'Elu d'à présent sait de quoi il parle et *que M. Giscard d'Estaing faisait* peu de cas du journaliste François Mitterrand lorsqu'il donnait à *l'Unité*, organe du parti *socialiste*, son blocnotes hebdomadaire.

Quelle réflexion, enfin, tirer de ce repentir verbal qui incita le chef de l'Etat à consentir que son palais de l'Elysée soit désigné sous le nom de « *là-bas* », mais à récuser l'idée qu'on puisse le dépeindre par le vocable de « *là-haut* » ? Le désir de modestie ne s'inscrit-il pas en contre-jour ?

L'esquisse d'autoportrait, échappée ou non à son auteur, confession ou provocation, masquerait-elle aussi, *comme autrefois les primitifs* cachaient un paysage derrière un visage, une pratique du pouvoir dont *la majesté*, à terme, en dépasserait d'autres, passées ?

Il est assurément prématuré de le *craindre*, quels que soient les symptômes ici et là perceptibles, si favorables que soit le terrain né d'une Constitution qui n'a pas érigé l'effacement de soi et la crainte du pouvoir sans partage en vertus cardinales.

Dans les milieux socio-professionnels

● La C.G.T. : « *La conférence de presse du président de la République réaffirme la volonté de maintenir une politique économique et sociale qui va dans le sens des réformes déjà engagées.* » La C.G.T. « *apprécie qu'aient été soulignées la nécessité de la lutte contre les inégalités, contre le chômage et l'inflation, de l'accélération de la reconquête du marché intérieur, de la restructuration de l'industrie, de la mise en œuvre d'une plus grande justice fiscale, et de l'importance du secteur public* ».

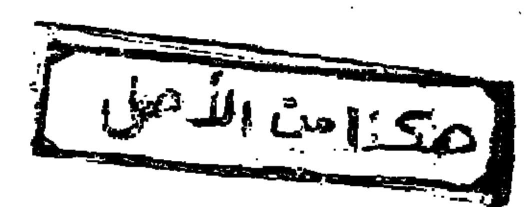
● LA C.F.D.T. : M. Jacques Chérèque, secrétaire général adjoint, retient l'annonce « *d'une rencontre entre partenaires sociaux* ». La C.F.D.T. a toujours souhaité « *le développement de négociations pour que les principaux problèmes soient posés* ». Cette rencontre « *doit déboucher sur la définition d'objectifs et sur des procédures de négociations permettant d'aboutir à des résultats concrets* ».

● F.O. exprime son « *scepticisme* » à propos de la réunion préconisée par le chef de l'Etat entre tous les partenaires sociaux et le gouvernement. « *Une telle assemblée ne peut qu'engendrer des problèmes supplémentaires.* » Force ouvrière souhaite d'autre part que « *le gouvernement entreprenne sans tarder la réforme fiscale, assurant plus de justice et donnant un réel contenu aux grandes formules de solidarité.* »

● LA C.F.T.C. relève « *des intentions louables, par exemple pour la croissance. Mais le problème des moyens reste entièrement posé* ». La centrale est « *très préoccupée* » par la recherche « *d'un équilibre entre objectifs sociaux et réalités économiques* ».

● LA C.G.C. souligne « *avec une particulière satisfaction que M. François Mitterrand ait fait sienne la proposition qu'elle a présentée il y a deux ans de la tenue d'une « table ronde » de crise et de solidarité entre toutes les catégories sociales et le gouvernement* ». La C.G.C. se déclare « *prête, dès à présent, à y participer* ». Cependant, elle regrette que « *deux points importants aient été passés sous silence : les effets néfastes du différentiel d'inflation de la France par rapport à ses principaux clients, sur la compétitivité de ses entreprises ainsi que la nécessité d'une pause dans la création de nouvelles solidarités pour permettre d'intensifier les efforts vers la croissance économique* ».





DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Beaucoup de nuances pour une « agression ».

par JACQUES AMALRIC

« Des événements surgissent dont je ne suis pas le maître », a déclaré mercredi M. Mitterrand à propos des Malouines. Personne ne songera à le lui reprocher, qu'il s'agisse de l'Atlantique sud ou du Proche-Orient. Le président, en revanche, aurait tout intérêt à mieux maîtriser son emploi du temps et à mieux suivre les crises lorsqu'elles sont en pleine évolution. Tout se passe, en effet, comme s'il était toujours en retard dans ses commentaires sur la nouvelle guerre qui menace d'embraser le Proche-Orient.

Au premier jour du sommet de Versailles, M. Mitterrand avait rabroué — à tort — son ministre des affaires extérieures qui jugeait « sinistres » les nouvelles en provenance de la frontière israélo-libanaise. Un jour plus tard, alors que le conflit avait déjà pris de l'ampleur, c'est comme à contrecœur qu'il condamnait l'initiative israélienne. Mercredi, au cours de sa conférence de presse, le président n'est guère allé plus loin que dimanche à Versailles. Entre-temps, la situation avait pourtant considérablement évolué et l'on ne pouvait plus parler d'une simple opération de police anti-palestinienne. Il était clair, déjà, que ce qu'Israël recherché, c'est une redistribution des cartes dans toute la région. Et à quels risques ! Et à quel prix !

La condamnation *« sans réserves »* de l'*« agression »* israélienne portée mercredi après-midi par M. Mitterrand, n'a pas dû peiné outre mesure M. Begin. D'autant plus que le président devait préciser un peu plus tard qu'il *« regrettait très vivement »* d'avoir eu à le prononcer. Tout en réaffirmant le droit des Palestiniens à un Etat dont le *« centre »* pourrait être la Cisjordanie et Gaza, M. Mitterrand a eu des mots compréhensifs surtout pour Israël, n'en trouvant aucun pour les civils libanais et palestiniens victimes de bombes, d'obus et de balles qui ne font aucune discrimination. Plus grave peut-être, le président de la République a donné l'impression d'avoir affaire à un conflit bien circonscrit ne présentant aucun risque de dérapage.

Face à la réalité en mouvement, l'annulation de la réunion que la commission mixte franco-israélienne devait consacrer les jours prochains à Jérusalem (et non à Paris comme l'a dit par erreur M. Mitterrand), aux questions culturelles est sans proportion avec les événements. Dérisoires également, les informations communiquées mercredi soir par l'Elysée pour faire savoir que si M. Shamir vient bien à Paris le 14 juin en visite officielle, il ne sera reçu ni par le président de la République ni par le premier ministre : de telles rencontres n'étaient pas prévues. De toutes façons, quitte à maintenir cette visite, n'aurait-il pas mieux valu que le président exprime personnellement sa désapprobation et ses craintes à M. Shamir ? Une franche explication n'est-elle pas préférable à une mesquinerie de protocole ?

Autre crise : le Tchad. Là encore, le président n'a pas été très convaincant. Laissant entendre que l'évacuation des troupes libyennes en novembre dernier avait été le résultat de pressions diplomatiques françaises, il a présenté l'action de la France dans cette ancienne colonie comme l'application fidèle des conseils de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.). Force est de constater que les faits coïncident mal avec la version présidentielle. Pour autant qu'on le sache, le retrait libyen a été dû davantage aux revers subis par l'armée du colonel Kadhafi, à la démoralisation de ses troupes, au coût exorbitant de son corps expéditionnaire, qu'à l'appel lancé par M. Mitterrand durant la conférence de Cancun.

Paris ensuite a gravement sous-estimé les forces de M. Hissène Habré (FAN) et s'est obstiné à façonner une stature de leader national à M. Goukouni, n'hésitant pas à lui faire parvenir dans la plus grande discrétion une importante aide militaire. Ces livraisons d'armes allaient se poursuivre jusqu'à la fin du mois de mai ; il était pourtant évident depuis plusieurs mois que M. Goukouni courait à l'échec. Dès février, c'était d'ailleurs l'avis de l'O.U.A., puisqu'elle avait préconisé l'ouverture d'un dialogue politique avec M. Habré. Quitte à jouer un chef de guerre contre un autre, pourquoi avoir tout misé sur le plus piètre ? M. Mitterrand n'a pas répondu à la question.

Avertissement à Mme Thatcher

Le président de la République se montra en revanche beaucoup plus maître de ses dossiers et de sa politique lorsqu'il traita du problème des Malouines et des rapports avec l'Union soviétique. La solidarité avec Mme Thatcher n'est pas remise en cause, mais que le premier ministre britannique ne compte pas sur l'appui de la France pour mener, après une éventuelle victoire militaire, une *« guerre de revanche »*. Des négociations devront s'ouvrir et, si Paris condamne le recours de Buenos-Aires à la force, M. Mitterrand a rappelé une fois de plus que la France ne soutient pas forcément les thèses sur la souveraineté britannique.

Au chapitre des relations Est-Ouest, le président n'est toujours pas décidé à « passer l'éponge » sur l'Afghanistan, la Pologne et les SS-20, ni à se laisser séduire par le chant des *« pacifistes nuisibles »*. Après avoir assumé sans complexes l'appartenance de la France à la Communauté atlantique et donné une nouvelle leçon à M. Marchais, qui feint de confondre alliance politique et commandement militaire intégré, M. Mitterrand a entrouvert la porte sur un nouveau dialogue franco-soviétique. M. Cheysson doit amorcer cette reprise jeudi à New-York avec M. Gromyko. C'est bien la moindre des choses. N'assiste-t-on pas à de tels rapprochements dès que Washington et Moscou s'entendent de leur côté pour se retrouver autour d'un « tapis vert » ?

DANS LA PRESSE PARISIENNE

LE FIGARO : Déphasage.

« Mitterrand persiste », titre *le Figaro*. Xavier Marchetti écrit notamment :

« En résumé : ni changement de cap, ni radicalisation ; ni accélération, ni pause.

» Mais pas, non plus, le moindre indice d'une intention résolue de revenir à beaucoup de rigueur. Soufflées les petites lueurs qu'avaient laissé apparaître, ces derniers temps, le premier ministre et le ministre de l'économie !

» Sur ce point, au moins, un déphasage paraît s'être établi entre l'Elysée et le gouvernement. Aux incitations à la prudence renouvelées par celui-ci, il n'est répondu que par une sorte de passion d'investir dans le secteur public qui a l'inconvénient de ne rien régler avant longtemps et le défaut de laisser en pointillé les possibilités de financement.

» Ce flou maintenu sur ce qui mine déjà l'expérience socialiste — l'économie mal conduite — offre un étonnant contraste avec la vue très claire, exprimée parfois avec bonheur, des problèmes extérieurs, qu'il s'agisse de la défense, du Moyen-Orient, des Malouines ou des relations avec l'Est. »

LIBERATION : Quel consensus ?

Libération retient, à la « une », l'organisation d'un *« sommet social pour l'été »* et souligne notamment : *« Renouvelée par de coûteux contrats de solidarité, la politique de partage du travail butait encore sur la sclérose des rapports sociaux. Ces contrats n'auront servi, pour la plupart, qu'à rendre vieux des travailleurs de plus en plus jeunes en les excluant des entreprises. Mais ni à régler le partage des salaires. Ni à bousculer les rigidités du système de production. Ni à modifier le comportement de la C.G.T. Cette proposition de Mitterrand d'une grande table ronde est étroitement liée à l'image du tour de France qu'il donnait lui même : après la plaine, dans une deuxième étape, nous abordons la montagne. Sous entendu : les difficultés sont devant nous. Dans ce cas là, ajoutent les cyclistes, il faut « souder l'équipe ». Quelle sorte de consensus prétend-on construire aujourd'hui ? »*

L'HUMANITE : Le cap.

« Maintenir le cap sur la route prise il y a un an, c'est le thème qu'a développé longuement François Mitterrand. Cela est en effet conforme au choix fait par les Français en mai-juin 1981 (...). Mais une chose est claire : la preuve est faite — elle l'a été hier chez nous et elle l'est aujourd'hui dans de nombreux pays voisins — que la politique d'austérité ne résout pas les problèmes. Au contraire, elle les aggrave. La France a choisi une autre voie qui porte ses premiers fruits. Il serait absurde de l'abandonner pour un contre-modèle étranger, où un tout petit peu moins d'inflation produit beaucoup plus de chômage... »

LE MATIN DE PARIS : Détermination.

« Mitterrand : mes objectifs », titre *le Matin de Paris*, dont l'éditorial souligne notamment :

« La conférence de presse d'un président de la République, c'est d'abord un ton. Et cette fois, le ton étain celui d'une indéniable détermination. François Mitterrand s'est posé en chef d'Etat résolu, usant du « je », indiquant clairement qu'il dictait la politique de son — « mon » — gouvernement, invitant les journalistes à se tourner vers les ministres dès qu'une question lui semblait de détail, marquant, enfin, sa volonté de s'en tenir aux objectifs fixés au moment de son élection. »

La France malade de ses finances

(Suite de la première page.)

D'où encore l'accent mis sur l'investissement, cette fois-ci pour complaire au parti socialiste, et le souci que M. François Mitterrand a mis d'éviter le mot de rigueur prononcé par le ministre de l'économie et des finances, M. Jacques Delors.

A l'adresse des marchés internationaux (mais évidemment pas seulement à eux), le président de la République a réaffirmé sa ferme intention de « maîtriser » le déséquilibre budgétaire, et ceux de la sécurité sociale et de l'UNEDIC (indemnisation du chômage).

Dans le passé récent, ce sont des erreurs de diagnostic, telles que celle qu'a commise le gouvernement de M. Pierre Mauroy en s'installant au pouvoir il y a un an, qui se sont révélées en France et à l'étranger les plus coûteuses.

Pendant les premières années du septennat précédent, MM. Giscard d'Estaing et Chirac avaient cru pouvoir ignorer les conséquences de la récession mondiale et du renchérissement du prix du pétrole en pratiquant à contre-courant une politique de relance et de rétention de la main-d'œuvre.

Disons, à la décharge du gouvernement de Mauroy, qu'il s'est rapidement aperçu de la nécessité de changer de cap. Mais il faudra sans doute un certain temps pour effacer les conséquences de la politique décidée il y a un an et qui consistait à anticiper sur une reprise de l'économie mondiale qui ne s'est pas produite.

C'est pourquoi le gouvernement est maintenant dans l'obligation de donner un coup de frein à sa politique de dépense. Mais il n'est pas sûr qu'il ait encore bien mesuré l'ampleur de la menace qui pèse sur l'économie française.

Pouvoir d'achat en progrès sensible

La première conséquence de la politique de stimulation de la croissance a été de relancer la hausse des salaires directs et indirects. La France, comme du temps où M. Barre s'installait à l'hôtel Matignon (en septembre 1976), est de nouveau un des rares pays où le pouvoir d'achat continue à progresser de façon substantielle, tout au moins pour ceux qui ont la chance de travailler. La progression du pouvoir d'achat se poursuit actuellement au rythme de 3,3 % par an, selon les chiffres des experts gouvernementaux. Plus de 2 % de cette augmentation seraient imputables au salaire indirect et aux différents transferts sociaux dont le gouvernement avait, d'entrée de jeu, il y a un an, fortement accru le montant.

Dans le langage désincarné des économistes, la situation de l'économie française peut se décrire à peu près en ces termes : les effets conjugués de la progression des revenus réels et du déficit budgétaire déterminent une demande accrue qui, en raison de l'inflation qui règne en France et de la mauvaise préparation des industries nationales, se porte de préférence vers les biens étrangers. D'où simultanément une augmentation des importations et une diminution des exportations (— 3 % en volume environ par rapport à l'année dernière). Il en résulte une aggravation du déficit de la balance des paiements courants qui devrait atteindre, cette année, 46 ou 47 milliards de francs (contre 41 milliards en 1981). Le déficit en question est financé, faute de l'afflux de capitaux extérieurs à court terme, par un endettement accru à moyen terme vis-à-vis de l'étranger et par un prélèvement quasi continu depuis le mois de mars sur les réserves de changes, lesquelles, si l'on exclut l'or, ont diminué d'environ la moitié depuis mars 1981.

La tâche de redressement est considérable, mais le gouvernement hésite encore devant les décisions qui s'imposent. Il redoute de prendre le risque de briser une croissance déjà très faible (dans le meilleur des cas, elle atteindra 2 % alors que les prévisions officielles initiales tablaient sur un taux de croissance de 3,3 %). Il s'interroge aussi sur l'intensité de la pression qu'il conviendrait d'exercer sur les salaires. L'idée est d'accélérer la mise en place de la nouvelle procédure qui vise, à terme, à éliminer l'indexation rigide qui s'applique aujourd'hui. Le nouveau système imaginé par M. Jacques Delors, qui lie les hausses de salaires à des objectifs de prix déterminés par les pouvoirs publics, s'applique à environ 80 % des effectifs du secteur nationalisé ; il devrait être étendu à la fonction publique à partir de septembre prochain. Mais le secteur privé reste largement en dehors. Il n'a, semble-t-il, guère encore adopté un système qui, il faut le reconnaître, n'a pas été conçu pour lui.

La politique de répartition

La politique, comme l'a rappelée M. Mitterrand, de « répartition » devrait trouver son premier point d'application dans le réaménagement des transferts sociaux. On essaiera d'en limiter la progression d'ensemble en réduisant les avantages dont jouissent les titulaires des meilleurs revenus, tout en essayant de stabiliser la situation pour les bénéficiaires les plus pauvres. L'effort envisagé devrait s'orienter dans quatre directions.

En ce qui concerne la vieillesse, c'est d'ici quelques mois que va se poser le redoutable problème du financement de l'abaissement de l'âge de la retraite à soixante ans. Il paraît impossible d'y faire face sans augmenter soit la fiscalité, dont M. François Mitterrand a dit qu'elle ne serait pas globalement augmentée en 1983, soit les cotisations et donc les charges pesant sur les entreprises. Les deux méthodes pourraient être utilisées à la fois.

Pour la politique familiale, le plafonnement du quotient familial pour les contribuables les plus aisés est une indication de la voie qu'entend suivre le gouvernement.

Dans l'immédiat, le dossier le plus brûlant est celui de l'indemnisation du chômage. Le déficit prévu de l'UNEDIC pour la période allant du 1er juillet 1982 au 31 décembre 1983 est de quelque 37 milliards de francs, dont 12 milliards pour le second semestre de l'année en cours. Le gouvernement a demandé aux partenaires sociaux de faire des propositions mais lui-même estime qu'il faudra procéder à la fois à une augmentation des recettes (par élévation des cotisations et par la mise à contribution des fonctionnaires ainsi que des non-salariés tels que les officiers ministériels et les titulaires de professions libérales), et d'une diminution de certaines prestations (les indemnités de chômage pour les titulaires de revenus importants sont nettement plus généreuses en France qu'à l'étranger).

Enfin, en ce qui concerne la maladie, le gouvernement reparle avec insistance de la nécessité de freiner la progression des dépenses, notamment hospitalières, sans proposer, semble-t-il, d'idées très neuves sur ce chapitre.

Baisse des prix sur certains produits alimentaires

La politique de répartition plus ou moins assortie d'une politique des revenus sera-t-elle accompagnée d'une politique des prix ou de ce que l'on qualifie de telle ?

Les partisans du contrôle, notamment au sein du parti socialiste, sont nombreux. L'opinion publique française continue, malgré les déboires qu'elle a essuyés depuis plus d'un quart de siècle dans ce domaine, à être favorable à une pareille solution, à laquelle s'oppose, tout au moins pour les prix industriels, M. Jacques Delors, alarmé par la dégradation de la situation financière des entreprises. Il est envisagé aujourd'hui, à l'occasion de la réduction prochaine de la T.V.A., de demander un effort particulier aux professions commerciales et aux services. Les prix alimentaires sont ceux qui augmentent le plus vite. La T.V.A. à taux réduit sera ramenée de 7 à 5,5 % le 1er juillet prochain, soit une réduction de 1,5 %. Il s'agirait de diminuer les prix de vente d'un pourcentage double, soit de 3 %. Quant aux produits assujettis au taux normal de la T.V.A. (17,6 %), qui doit être augmentée d'un point, le gouvernement voudrait obtenir que la hausse soit repoussée au 1er août. De telles dispositions s'apparentent à ce qu'on appelait naguère la politique de l'indice qui s'en prend aux effets et non pas aux causes de l'inflation. Il s'agit de mesures d'accompagnement destinées à modérer les revendications de salaires.

On peut douter qu'elles puissent avoir un effet autre que passager. Comme du temps de M. Barre, la politique des rémunérations qui s'amorce a deux objectifs. Le premier, aujourd'hui passé sous silence, est, à inflation constante, de stabiliser la part des salaires dans le revenu national. Tel est le premier sens qu'il convient de donner au mot de « rigueur ». Telle qu'elle est composée aujourd'hui, l'équipe gouvernementale n'est sans doute pas prête à conduire une telle politique. Attend-on pour la mettre en œuvre le prochain remaniement ? Le Le deuxième objectif est la lutte contre l'inflation. Il « passe » mieux, bien que la hausse des salaires, toujours et partout, doive être considérée comme une conséquence de l'inflation et non pas comme sa cause. Ce qui est anti-inflationniste, c'est la réduction des déficits, y compris, bien sûr, celle de la Sécurité sociale et de l'UNEDIC.

Le gouvernement entend limiter à quelque 16 % la progression des dépenses publiques l'année prochaine (au lieu de 27 % en 1982). Resteront prioritaires les crédits destinés à la recherche, à l'industrie, au logement, aux transports, conformément à la priorité donnée à l'investissement et à l'innovation sur laquelle a insisté le président de la République. En revanche, seraient bloqués à leur niveau actuel les crédits de fonctionnement sauf, bien sûr, la partie — la plus importante — relative au traitement des fonctionnaires. Ces dépenses de fonctionnement, qui devraient ne pas progresser en valeur nominale représentent environ 10 % du total des dépenses budgétaires. On espère ainsi limiter le déficit à 3 % du P.N.B., pourcentage qui devrait représenter, en 1983, quelque 124 milliards de francs. Le chiffre retenu serait légèrement inférieur. Le déficit de 1983 serait ainsi du même ordre que celui de 1982, dont la moitié au moins sera financée indirectement par la Banque de France.

Le président de la République a affirmé sa ferme intention de maintenir le franc dans le système monétaire européen, ce qui implique, dans aux semaines ou aux mois à venir, un nouveau réajustement des parités, après celui qui est intervenu le 4 octobre 1981. Le gouvernement français perdrait vite toute crédibilité dans ce domaine s'il devait continuer à procéder à des dévaluations à répétition.

S'il est exact que, en termes de montant, le déficit budgétaire de la France est plutôt plus faible que celui de la plupart des autres grands pays industriels, la comparaison est beaucoup moins favorable en ce qui concerne la part financée par la création monétaire.

vernement peut-il compter sur sa politique de priorité à l'investissement ? C'est un fait que les économies occidentales sont aujourd'hui malades de leurs finances. La France ne fait pas exception à cette règle malheureuse. M. François Mitterrand a annoncé pour l'année prochaine quelque 23 millions d'investissements pour huit groupes industriels (les cinq groupes passés dans le secteur public au début de cette année, Honeywell-Bull, C.I.I., ainsi que les deux entreprises sidérurgiques Usinor et Sacilor) contre 16,3 milliards pendant l'année en cours. Comment seront financés ces rapports ? Le dernier collectif a prévu une contribution de 6 milliards des banques nationalisées, dont 3 milliards de prêts participatifs. Cette participation forcée leur est demandée alors que les plus grands établissements de la place ont largement dépassé les normes de l'encadrement du crédit auxquelles ils sont soumis. Cependant, le président de la République a confirmé que le gouvernement continuerait à utiliser l'encadrement comme moyen de lutte contre l'inflation. S'il en est bien ainsi, ce que les banques accordent d'un côté à titre de prêts participatifs aux groupes industriels nationalisés devrait venir en déduction des crédits alloués au secteur privé.

Quant à l'idée de ranimer durablement l'activité par les investissements, elle risque, dans la conjoncture actuelle, d'être aussi décevante que la relance par la consommation en se révélant une source supplémentaire d'aggravation du déficit. La bonne solution annoncée par M. François Mitterrand serait un réveil de l'épargne à travers les mesures qu'envisage de prendre le gouvernement.

La hausse des prix continue en France au rythme de 14 % environ, alors que, les forces de déflation aident (elles s'exercent aussi en France, et c'est elles probablemen qui ont empêché un dérapage des indices), elle est tombée très largement au-dessous de 10 % dans des pays comme les Etats-Unis, qui font désormais mieux que la République fédérale d'Allemagne et le Royaume-Uni. Pourtant, le chômage a poursuivi sa progression et a atteint le seuil des deux millions deux ou trois mois plus tôt que les experts officiels ne l'attendaient. Il est vrai qu'on assiste actuellement à un net ralentissement de l'augmentation du mal, alors que, au contraire, le nombre des chômeurs augmente très vite dans la plupart des pays voisins, et notamment en Allemagne.

C'est là un résultat non négligeable, mais il ne faudrait pas, dans ce domaine non plus, renouveler l'erreur des années 1974-1975, qui consistait, pour un avantage immédiat, à compromettre les chances d'un redressement plus durable dans l'avenir.

PAUL FABRA.

Recadrer une politique

(Suite de la première page.)

Outre le poids institutionnel, s'ajoute, dans le cas de M. Mitterrand, la nécessité de contrôler le débat entre les hommes, les courants et les formations de la majorité.

L'idée qu'il s'agissait de démentir est que la France ne serait pas, ou mal, gouvernée. Le long préambule du chef de l'Etat lui a permis de montrer une détermination, d'affirmer une cohérence, et d'assumer des décisions de telle sorte que l'on sache que le pays est gouverné *« avec continuité et fermeté »* par des hommes (lui-même et le premier ministre qui *« détient toute sa confiance »*) qui connaissent la sérénité, et non le doute. Ni l'inquiétude.

Celle-ci avait gagné les rangs de la majorité sous le double effet de l'échec politique des élections cantonales et de l'échec économique constaté au mois de mai en matière d'inflation et de commerce extérieur.

D'où la crainte d'une aggravation de la situation et l'apparition de deux types de réactions : pour les uns il fallait infléchir l'action gouvernementale avant qu'il ne soit trop tard ; pour les autres, plus nombres, il importait d'aller plus avant dans la logique choisie le 10 mai 1981 et d'abandonner *« la voie moyenne »*, trop moyenne, appliquée par M. Pierre Mauroy.

Avant de trancher sur le fond, M. Mitterrand à d'abord voulu rappeler à ceux qui, dans l'opposition, sont légitimement tentés d'exploiter les mauvais indices du mois de mai, qu'ils sont eux mêmes responsables d'un « délabrement » de l'économie, « plus grave » que les socialistes ne l'imaginaient avant d'accéder au pouvoir. Et pour que nul n'en ignore, le mot « délabrement » sera repris dix fois.

Quant au débat lui-même, M. Mitterrand l'a « éliminé » puisque, a-t-il dit, le cap est maintenu. De fait la « deuxième phase » qu'il annonce ressemble fort au « changement de vitesse » préconisé par le premier ministre.

Il convient toutefois d'observer que le chef de l'Etat a fait droit à ceux qui, au sein du P.S. notamment, souhaitaient que l'on aille au bout de la logique initiale. L'accent mis sur la reconquête du marché intérieur et la restructuration de l'industrie, la priorité accordée à l'investissement et à l'innovation témoignent que le discours d'une majorité de socialistes y trouve son compte.

L'« effort » n'est cependant pas absent du dispositif présidentiel. Mais, dans ce domaine, il semble que M. Mitterrand ait voulu davantage préparer l'opinion, que lui tenir le langage de la rigueur.

Le mot rigueur n'a d'ailleurs pas été prononcé : et pourtant, lorsque le président parle de « maîtriser » le budget social notamment, c'est bien de cela qu'il s'agit ; de même lorsqu'il est question de mettre à contribution *« ceux qui pourront le plus »* comme ceux qui *« pourront le moins »*.

Une conception plus contraignante de la solidarité

Tout se passe comme si le pouvoir avait entrepris de faire admettre, en douceur, une conception de la solidarité désormais plus contraignante.

La démarche du chef de l'Etat n'est toutefois pas exempte de contradictions. La nécessité d'une reprise en main par le chef de l'Etat lui-même, qui reste la doctrine de l'Elysée et dont témoigne la prise en charge, par M. Mitterrand, de l'explication de la politique de la gauche, est contredite par la séparation, qu'il s'est plu à souligner, entre sa propre responsabilité et celle du gouvernement. Le président de la République n'a pas manqué une occasion de renvoyer les journalistes aux décisions du gouvernement sur tout ce qui touche au concret, voire au subalterne.

Plus importante est la contradiction qui réside dans l'argumentation même du chef de l'Etat. Puisqu'il a, dans le même temps, expliqué que la *« voie moyenne »* était la bonne, et développé les grandes lignes d'une action dont la nécessité procédait d'une analyse critique de ladite voie moyenne. Il « couvre » totalement son premier ministre, avec lequel il « délibère » avant de décider, e til fixe les orientations que les socialistes reprochent au gouvernement de ne pas avoir appliquées.

Ces contradictions résultent pourtant d'une logique. Les défaillances du gouvernement ou du moins, ses hésitations, ne sont pas imputables au seul premier ministre. M. Mauroy est un exécutant fidèle de la politique présidentielle. Dès lors, en « couvrant » le chef du gouvernement, le chef de l'Etat se protège lui-même.

Il reste que M. Mitterrand n'a pas encore résolu le problème qui lui est posé depuis un an : comment mobiliser les énergies, toutes les énergies, et rassembler au-delà de la gauche ? Pour y parvenir, il a cetet fois abandonné l'idéologie, et le mot d'ordre de la construction d'un *« socialisme à la française »* pour mettre l'accent sur des objectifs concrets, ordonnés dans un projet de *« redressement national »*. Gageons que ce discours-là a dans la France telle qu'elle est, a plus de chances d'être entendu.

CHRISTIAN COLOMBANI.

POLITIQUE

LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

LE PROJET SUR LA NÉGOCIATION COLLECTIVE

Le groupe communiste isolé

Mercredi 9 juin, l'Assemblée nationale poursuit la discussion des articles du projet de loi relatif à la négociation collective et au règlement des conflits collectifs du travail.

Les députés commencent l'examen de l'article 4 du projet, qui prévoit notamment, pour les entreprises d'au moins cinquante salariés, que l'employeur est tenu d'engager chaque année une négociation sur les salaires effectifs, la durée effective et l'organisation du temps de travail. La commission des affaires sociales propose, de son côté, d'étendre cette obligation à toutes les entreprises où sont constituées une ou plusieurs sections syndicales d'organisations représentatives au plan national ou ayant fait la preuve de leur représentativité.

M. Collomb (P.S., Rhône) souligne que pour éviter un recours systématique à l'État, il est nécessaire de développer la négociation collective. Pour M. Séguin (R.P.R., Vosges), *« dès lors que, chaque année, syndicats et chefs d'entreprise se retrouvent pour un face-à-face obligatoire sur les matières fixées par la loi, la négociation de branche perdra une partie de son intérêt, voire de sa réalité »*. Il ajoute : *« Eu égard aux conditions dans lesquelles il sera établi, le procès-verbal d'échec éventuel de la négociation collective pourra aussi bien compromettre que faciliter la reprise de celle-ci ultérieurement, car, dans un tel procès-verbal, chaque partie sera tentée de systématiser sa position. »*

M. Renard (P.C., Aisne) déclare que si le texte ne prévoit pas que les conventions et accords collectifs doivent être plus favorables aux salariés que les lois et règlements, *« on permettrait à des entreprises comme Citroën de s'appuyer sur des organisations du type de la C.S.L., non seulement pour s'opposer à l'application du droit mais aussi pour le modifier »*. M. Charles (R.P.R., Nord) souligne que le Conseil économique et social s'est prononcé contre l'obligation de négocier annuellement. M. Madelin (U.D.F., Ille-et-Vilaine) estime que chaque fois que le gouvernement se mêle de vouloir faire la politique contractuelle à la place des partenaires sociaux, *« il les dessaisit ; chaque fois qu'il leur dit : si vous concluez un bon accord, je le récupérerai par la voie législative, il les décourage »*.

M. Auroux, ministre du travail, justifie le choix du gouvernement en indiquant : *« la politique contractuelle doit conduire à la démocratie économique. Comme la démocratie politique a ses échéances, la démocratie économique doit avoir ses rendez-vous. (...) Les négociateurs seront responsabilisés, ce qui permettra de hiérarchiser les revendications. »*

La nécessité du pluralisme

L'article 4 du projet tend à modifier les articles L. 132-1 à L. 132-31 du code du travail. Selon le texte du gouvernement, le premier d'entre eux définit la portée de la convention collective et de l'accord collectif : la première a « vocation » à traiter, pour toutes les catégories professionnelles intéressées, de l'ensemble des matières touchant aux conditions d'emploi et de travail et aux *garanties sociales* ; le second ne traite que d'un ou plusieurs sujets relevant de cet ensemble. L'article suivant pose les règles relatives à la validité des *conventions et accords collectifs* de travail et aux organismes habilités à les conclure. La convention ou l'accord doit, à peine de nullité, prendre la forme d'un acte écrit. *Il est, d'autre part, précisé* que les associations d'employeurs sont assimilées aux syndicats pour ce qui est du droit des conventions et accords collectifs, afin d'en faciliter la conclusion et l'extension.

L'Assemblée repousse notamment un amendement du groupe R.P.R. tendant à prévoir la possibilité pour *« un groupement de salariés qui a fait la preuve de sa* réserve cette faculté aux seules convention ou un accord avec les *employeurs*, alors *que* le texte réserve cette facultés aux seules organisations syndicales de salariés.

M. Renard présente ensuite un amendement prévoyant que les organisations syndicales représentatives signataires doivent avoir recueilli au moins 50 % des suffrages exprimés par les salariés dans le champ d'application d'une convention collective. La représentativité dans l'entreprise serait appréciée sur la base des dernières élections et, au plan national, sur celle de statistiques électorales professionnelles publiées par le ministère du travail. M. Auroux, précisant qu'il fait part de l'avis *« de tout le conseil des ministres »*, insiste sur la nécessité du pluralisme syndical. Il reconnaît qu'il arrive que ce soient les organisations minoritaires *de telle ou* telle branche qui signent l'accord collectif, et ajoute : *« Les non-signataires savent que le fait de ne pas signer n'empêchera pas l'accord. »* Après avoir souligné les *« difficultés techniques »* qu'il y aurait à mesurer la représentativité réelle d'un syndicat dans le champ d'application d'une convention, M. Auroux indique que cette disposition donnerait trop d'importance à une attitude neutre, par l'abstention : les organisations majoritaires, ajoute-t-il, pourraient bloquer la signature d'un accord, même si elles sont en désaccord sur des points de détail. Les organisations syndicales qui ne sont vraiment pas d'accord, souligne-t-il, *« doivent avoir le courage de dire non »*. Tout en reconnaissant la validité de l'amendement du groupe communiste, M. Auroux s'y déclare défavorable.

M. Séguin critique cet amendement, qui n'a, selon lui, qu'un *« lointain rapport »* avec la démocratie, et M. Madelin fait part de « l'indignation » du groupe U.D.F. Le groupe communiste, souligne-t-il, *« réclame, pour la C.G.T., le monopole de la signature des accords ou des conventions »*. A la demande des groupes R.P.R. et U.D.F., l'amendement prévoyant que l'accord ou par scrutin public, par 443 voix contre 44.

L'article L. 132-4 réaffirme le principe selon lequel la convention et l'accord collectif de travail *peuvent comporter* des dispositions plus favorables aux salariés que celles des lois et règlements en vigueur. Ils ne peuvent déroger aux dispositions d'ordre public de ces *lois* et *règlements*. Après avoir défendu un amendedement prévoyant que l'accord ou la convention *« doivent »* être plus favorable aux salariés que les lois et règlements en vigueur, le groupe communiste accepte de retirer celui-ci.

L'article suivant est relatif au *champ d'application des conventions* et accords collectifs. Il est notamment précisé que celui-ci est *« territorial et professionnel »*, le champ d'application étant défini *« en termes d'activités économiques »*. — L. Z.

Droits et obligations des locataires et des bailleurs

L'Assemblée nationale a adopté, *mercredi 9 juin*, le texte élaboré par la commission mixte paritaire sur le projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs. Le Sénat ayant *adopté ce texte* dans les mêmes termes jeudi matin 10 juin, il est donc définitif. Sur les points les plus litigieux entre députés et sénateurs, les dispositions *adoptées* par l'Assemblée sont les suivantes :

ART. 2 : la rédaction retenue est celle du Sénat. Toutefois, les immeubles soumis au statut de la *copropriété et comprenant* uniquement des logements acquis en vue de la retraite ne sont pas exclus du champ d'application de la loi. En outre, l'exclusion des *chambres faisant* partie du logement occupé par le bailleur ne concernera que les locations de chambres *« meublées »*.

ART. 4 *bis* : cet article, qui per*met* aux personnes établies hors de France de déroger à la loi en ce qui concerne la durée du contrat pour la location de leurs résidences, a été rétabli. Sa portée ne concerne pas les personnes simplement établies hors de la métropole.

ART. 6 *ter* (résiliation du contrat en vue de la vente) : dans le cas où le contrat est conclu pour une durée égale ou supérieure à six ans, le bailleur personne physique peut, en cas de circonstances économiques ou familiales graves justifiant la vente du local, notifier au locataire, à l'issue de chaque période de trois ans, sa décision de résilier le contrat.

ART. 11 : la quittance sera délivrée au locataire lorsque celui-ci en aura fait la demande ; le bailleur sera tenu de remettre un reçu en cas de paiement partiel du locataire.

ART. 14 *bis* (charges récupérables) : dans les immeubles soumis au statut de la copropriété, le syndic sera obligé de mettre certains documents qu'il détient à la disposition des copropriétaires bailleurs, à charge pour eux de les porter à la connaissance de leurs locataires.

ART. 16 (clause de résiliation de plein droit) : le juge des référés pourra accorder des délais ne pouvant excéder deux ans à compter de la *décision* ayant suspendu les effets de cette clause. La formulation retenue tend à prohiber, dans ce cas, l'octroi de nouveaux délais de grâce par la cour d'appel.

ART. 19 (conclusion d'accords collectifs pour un bâtiment ou un ensemble de bâtiments) : la commission a retenu comme seuil d'application les bâtiments comportant au moins six logements locatifs. Elle a, d'autre part, porté aux sept douzièmes la majorité de locataires requise pour qu'un accord puisse être étendu à l'ensemble d'un immeuble.

ART. 20 (représentativité des associations de locataires) : les associations représentant les locataires d'un bâtiment ou d'un ensemble ou les locataires de tout ou partie du patrimoine immobilier d'un même bailleur doivent regrouper au moins trois locataires.

ART. 22 : les communications des associations sur les panneaux d'affichage mis à leur disposition doivent porter sur le logement et l'habitat.

ART. 27 : le critère de l'ancienneté a été supprimé en ce qui concerne la représentativité des organisations de locataires ou de bailleurs.

ART. 30 : les accords collectifs nationaux peuvent être rendus *obligatoires pour l'ensemble* d'un secteur locatif, sauf opposition de la majorité des organisations représentatives de locataires ou de bailleurs de ce secteur.

ART. 34 : les *logements* vacants depuis au moins dix-huit mois à la date de la nouvelle location, ainsi que ceux dont la vacance résulte d'une décision de justice fondée sur l'inexécution des obligations du locataire, sont exclus du champ d'application des dispositions relatives aux accords de modération.

ART. 55 *bis* : dans les communes de plus de 60.000 habitants, des décrets pourront fixer le plafond des majorations qui pourront être applicables au loyer initial des nouvelles locations. Ce plafond devra tenir compte des prix pratiqués dans des locaux comparables situés dans un même secteur géographique.

Le texte de la C.M.P. a été modifié par trois amendements mineurs déposés par M. Bockel *(P.S., Haut-Rhin), rapporteur* de la commission des lois.

Le calendrier

La conférence des présidents, qui s'est réunie mardi 8 juin, a établi comme suit l'ordre du *jour* des prochaines séances de l'Assemblée nationale :

VENDREDI 11 : questions orales sans débat ; suite du texte sur la négociation collective ;

LUNDI 14 : projet portant réforme de la planification ;

MARDI 15 : réforme de la planification ; projet relatif aux conjoints d'artisans et de commerçants (deuxième lecture) ;

MERCREDI 16 : après les questions au gouvernement, projet portant suppression des T.P.F.A. (deuxième lecture) ; proposition relative à l'établissement de la filiation naturelle (deuxième lecture) ; projet relatif aux retenues pour absence de service fait sur les traitements publics ; proposition relative au régime des actes des autorités communales, départementales et régionales ;

JEUDI 17 : projet relatif aux chambres régionales des comptes ; projet relatif au statut des membres des chambres régionales des comptes ;

VENDREDI 18 : éventuellement, lecture définitive du projet de loi de finances rectificative pour 1982 ; projet relatif aux prestations de vieillesse, *d'invalidité et de* veuvage ; questions orales sans débat ;

LUNDI 21 : projet de loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique ;

MARDI 22 : suite du projet sur la recherche ; projet relatif à la participation des employeurs au financement des transports publics urbains.

***L'Assemblée pourrait*, en outre, examiner, mercredi 23 juin, le projet de loi relatif aux activités du secteur privé dans les établissements d'hospitalisation publics et, le lundi 28 juin, le projet relatif à la création d'offices d'intervention dans le secteur agricole. M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, a, d'autre part, indiqué, à l'issue de la conférence des présidents, qu'un débat de politique étrangère se déroulera dans les derniers jours du mois de juin. Avant la fin du mois, les députés examineront, en deuxième lecture, le projet de loi sur la communication audiovisuelle. Enfin, selon M. Mermaz, l'Assemblée examinera le quatrième « projet Auroux » sur les droits des travailleurs, portant sur les comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, au cours de la session extraordinaire de juillet. Durant la même période, les projets sur la réforme électorale, le statut particulier de la Corse, l'abrogation de la loi « sécurité et liberté », seront soumis aux députés. De son côté, M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste, a *demandé aux députés* socialistes de ne pas prévoir leurs vacances avant le début du mois d'août...**

LA RÉFORME DE LA PLANIFICATION

La commission des Finances modifie sensiblement le projet présenté par M. Rocard

La commission des finances de l'Assemblée nationale s'est réunie une nouvelle fois, mercredi 9 juin, en *début* d'après-midi, pour examiner les articles du projet de loi portant réforme de la planification. Dans la matinée, elle avait *suspendu ses travaux*, à la demande des commissaires socialistes à la suite de l'intervention de M. Gantier (U.D.F., Paris) pour qui le projet présenté par M. Rocard, ministre du *Plan* et de l'aménagement du territoire, viole la Constitution dans vingt-deux dispositions. M. Laignel (P.S., Indre) a reconnu que certaines des *objections présentées* par le député U.D.F. devaient être examinées de plus près. Les députés socialistes, membres de la commission *se sont ensuite réunis* pour examiner les arguments d'une « note » de M. Gantier adressée à la commission des finances. Celle-ci, au cours de sa deuxième séance de travail, a adopté seize amendements modifiant le texte gouvernemental, émanant, essentiellement, de M. Planchou (P.S., Paris) et des commissaires socialistes, dont certains qualifiés de « rédactionnels », recoupent les observations de M. Gantier.

La commission des finances s'était adressé, il y a une huitaine de jours, au cabinet de M. Rocard, pour l'avertir qu'un certain nombre d'imperfections d'ordre constitutionnel entachaient le projet du gouvernement. A l'époque, les conseillers de M. Rocard n'avaient pas modifié le texte en conséquence. Il semble qu'à l'issue des *deux réunions* de la commission des finances, la thèse selon laquelle le texte présenté par M. Rocard pouvait être jugé contraire à la Constitution par le conseil constitutionnel, éventuellement saisi par l'opposition ait convaincu une partie des conseillers du ministre d'État, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire.

UN « SÉMINAIRE » DE L'ISER

« Émancipations nationales et nouvel internationalisme »

L'Institut socialiste d'études et de recherches (ISER) a organisé un séminaire sur le thème « émancipations nationales et nouvel internationalisme ». Les travaux, commencés dimanche 6 juin à Bougival (Yvelines), se sont terminés mercredi 9 juin à Paris. M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S. est intervenu lors de la dernière séance, qui s'est déroulée en présence de M. Léopold Sedar Senghor.

L'ISER, dirigé par M. Jean Pronteau, membre du secrétariat national du P.S. où il est chargé du secteur études, a tenté au cours de cette réunion, de répondre à une question : comment organiser une relation entre, d'une part, les luttes des socialistes de l'Europe de l'Ouest contre les dominations économiques et les diverses formes d'oppression et, d'autre part, les luttes d'émancipation et d'indépendance nationale qui ont lieu notamment dans le tiers-monde et qui émergent parfois dans les pays de l'Est ? Cette réflexion jetterait les bases d'un « nouvel internationalisme ». Dans l'esprit de ses promoteurs, il ne s'agit pas de créer une nouvelle organisation internationale mais de favoriser des rencontres et des confrontations qui déboucheraient éventuellement sur des campagnes et des actions communes.

Ces rencontres pourraient servir de point de départ pour engager, ultérieurement, un processus de concertation. Pourraient y participer, sans exclusive idéologique, des socialistes sociaux-démocrates, communistes, syndicalistes, etc.

L'émergence de ce « nouvel internationalisme » paraît nécessaire *aux yeux des socialistes* pour plusieurs raisons :

— L'internationalisation du capital accentuée par la crise économique, le caractère de plus en plus multinational des entreprises, conduisent les « exploités » à s'interroger sur leur concertation au niveau international.

— La politique de l'Union soviétique suscite une réaction de solidarité avec les hommes et les peuples opprimés par l'U.R.S.S. ;

— Les pays du tiers-monde échapperont-ils à l'influence politique et économique des hégémonies soviétique et américaine ?

Ce séminaire, faisant suite aux colloques déjà organisés par l'ISER sur le stalinisme (en 1979) puis sur la social-démocratie (en 1980), s'inscrit dans un processus de rapprochement de la gauche européenne, sous l'impulsion des socialistes français et des communistes italiens. Cette mise sur pied d'une « euro-gauche », longtemps récusée par le P.C.F., a paru récemment obtenir droit de cité place du Colonel-Fabien. C'est ainsi que, lors de la rencontre entre MM. Marchais et Berlinguer le 24 mai dernier à Paris, M. Maxime Gremetz, membre du secrétariat du comité central, avait souhaité que le P.C.F. participe à ce séminaire.

Bien que le P.S. ait invité un représentants du P.C.F. à s'exprimer à la tribune, mercredi, lors de la séance (publique) de clôture, il n'en a rien été.

M. Bertrand Delanoë, porte-parole du P.S., a expliqué que les participants de ce séminaire (socialistes et sociaux-démocrates d'Europe et du tiers-monde, communistes italiens et espagnols) ont *« beaucoup de points de convergence sur les sujets à l'ordre du jour »* ; ces mêmes sujets, a-t-il ajouté, *« sont en débat entre le P.S. et le P.C.F. » ; il faut donc d'abord surmonter nos divergences de façon bilatérale »*. hommes et les partis de gauche,

M. JOSPIN : « refuser l'esprit de croisade »

Au cours de son intervention de *clôture*, M. Lionel *Jospin* a affirmé qu'il est temps, pour les crise des Malouines : un *« conflit « de refuser désormais l'esprit de croisade »*, d'éviter *« d'épouser des causes exclusives, avec intolérance »*. *« Il faut comprendre et non condamner »*, a-t-il dit en exposant, sans se prononcer sur le fond, deux conceptions de la crise des Malouines : *« conflits de décolonisation »* ou la réaction d'une *« vieille nation démocratique, qui a voulu montrer — face à la politique des faits accomplis, face à une dictature — que le droit peut aussi, parfois être défendu par la force »*.

Selon M. Jospin, on assiste, d'autre part, à une remise en cause des schémas Est-Ouest et même Nord-Sud. Le premier schéma, selon lequel deux camps sont en présence, celui des « nations prolétariennes » contre celui de « l'impérialisme », est « mensonger », a-t-il dit en citant les exemples de la Pologne et de l'Afghanistan. Il en va de même du schéma Nord-Sud. *« Tout régime du tiers-monde était, par nature, un régime progressiste. Le Sud était historiquement raison »*, a-t-il constaté.

M. Jospin a également souligné *de décolonisation »* ou la réaction des phénomènes d'émancipation nationale, dans le tiers-monde et dans les pays de l'Est. Le premier secrétaire du P.S. a conclu en répondant avec prudence aux représentants du parti communiste italien, partisan d'une troisième voie entre « l'internationalisme prolétaire et l'internationalisme social - démocrate. *« La troisième voie*, a-t-il dit, *mérite qu'on en fasse l'inventaire. Nous voulons voir cela de plus près. Nous ne nous trouvons pas si mal au sein de l'Internationale socialiste. Mais nous ne nourrissons pas l'illusion de croire que l'I.S. doit être le creuset du nouvel internationalisme. »*

Pas de report mais des délais

« J'ai eu le sentiment de participer à un vrai débat parlementaire, riche et fructueux », a affirmé M. Jean Auroux, ministre du travail, en commentant, *le 8 juin, devant* les journalistes l'adoption par l'Assemblée nationale des deux premiers projets de loi sur les droits nouveaux des travailleurs. Il a estimé que les amendements adoptés n'ont pas nui, tant pour le texte sur les libertés des travailleurs que pour celui sur le développement des institutions représentatives, à la *« cohérence »* du projet gouvernemental, qui est *« restée dans les limites qui étaient les nôtres »*.

M. Auroux n'est pas du tout favorable à un report de l'application de ses textes lorsqu'ils seront définitivement votés et promulgués. Les entreprises disposeront d'un délai d'un an après la promulgation pour adapter *leurs* règlements intérieurs aux nouvelles dispositions législatives. Les entreprises de plus de deux cents salariés auront un délai *de six mois* pour négocier les modalités de l'expression des salariés. Le ministre du travail répond ainsi à M. Gattaz qui, dans une lettre au premier ministre, demande, en raison des charges supplémentaires, que les entreprises vont devoir supporter *« soit de reporter au 1er juillet 1983 la mise en œuvre des projets Auroux, soit d'accorder aux entreprises la contrepartie des coûts qu'elles auront à subir »*.

Au ministère du travail, on indique ainsi que la création de sections syndicales dans les entreprises de moins de cinquante *salariés n'entraînera* aucun coût supplémentaire, la condition ayant été mise qu'il n'y aurait pas de délégués syndicaux *sauf si des délégués* du personnel exercent aussi cette fonction.

Soulignant que *« pour la première fois une avancée du droit social s'est effectuée à froid »*, parlant de *« libération législative »*, M. Auroux a jugé que, *après une phase initiale d'obstruction* au débat, *« l'opposition a été partie prenante »* à la discussion parlementaire. Au ministère du travail, on nourrit l'espoir que les quatre textes des projets Auroux seront adoptés par l'Assemblée nationale et le Sénat avant la fin juillet.

M. NUCCI EST CHARGÉ D'UNE NOUVELLE MISSION EN NOUVELLE-CALÉDONIE

M. Christian Nucci, député socialiste de l'Isère, qui avait été chargé par le gouvernement, le 8 décembre dernier, d'une mission temporaire et nommé haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, a été reconduit à ce poste par le conseil des ministres du mercredi 9 juin et par deux décrets parus au *Journal officiel* du 10 juin. Sa première mission, dont la durée ne pourrait excéder six mois, conformément à l'article L.O. 144 du code électoral, avait été interrompue, à la date du 2 juin, par lettre du premier ministre au président de l'Assemblée nationale, six jours donc, avant son terme.

La nouvelle lettre de mission adressée par M. Mauroy à M. Louis Mermaz souligne que M. Nucci est chargé d'une mission plus large que la précédente. Il est demandé au haut-commissaire non seulement de poursuivre l'action réformatrice engagée en Nouvelle-Calédonie mais aussi de l'*« expliquer »* aux pays voisins du territoire.

M. Nucci est ainsi appelé à donner à son travail une dimension internationale dans le Pacifique du Sud. Cette nouvelle mission n'étant pas considérée *stricto sensu* comme une simple prolongation de la première, on souligne, à l'Élysée, que la situation de M. Nucci n'est pas concernée par l'article L.O. 176 du code électoral en vertu duquel *« les députés dont le siège devient vacant pour cause (...) de prolongation au-delà de six mois d'une mission temporaire conférée par le gouvernement sont remplacés jusqu'au renouvellement de l'Assemblée nationale par les personnes élues en même temps qu'eux à cet effet »*. Le député de l'Isère n'est donc pas tenu, ajoute-t-on, de céder son siège à sa suppléante.

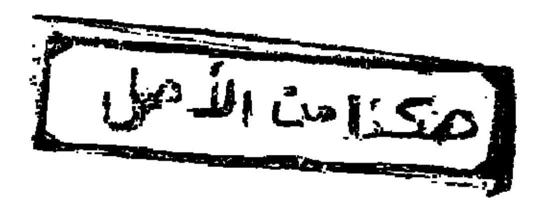
M. Nucci a regagné Nouméa mercredi soir.

U.D.F.-R.P.R. : la débâcle économique est inévitable

Les délégations de l'U.D.F. et du R.P.R. se sont de nouveau rencontrées, mercredi 9 juin, au Sénat. Dans un communiqué commun, elles constatent que *« le mode de scrutin pour les prochaines échéances municipales n'est pas proposé par le ministre de l'intérieur sur recommandation d'une commission impartiale comme l'exigerait la règle démocratique, mais qu'il va être l'aboutissement d'un laborieux marchandage entre parti socialiste et parti communiste, tous deux désireux de ménager une meilleure part de mairies. Cette façon de* [illegible] *le suffrage universel à des intérêts partisans immédiats marque clairement la marque du pouvoir socialiste, aussi intolérant vis-à-vis de l'opposition que porté aux plus sordides manœuvres politiciennes, dès lors qu'il veut défendre ses intérêts. Le jour* [illegible]*, les Français répondront à ses tricheries comme ils l'ont* [illegible] *mais aussi* [illegible] *l'affaiblissement du rôle de la France dans les affaires du monde »*. Enfin, elles considèrent que *« l'augmentation accélérée du chômage, l'accélération de la hausse des prix, l'augmentation massive du déficit du budget de l'État, l'aggravation démesurée du déficit du commerce extérieur, la détérioration profonde des régimes sociaux et, enfin, la diminution du pouvoir d'achat* [sans autant] *de signes* [qui] *annoncent une inévitable débâcle économique »*.

● *Une délégation du M.R.G.* (MM. Jean-Michel Baylet, Alain Monod et Jean Duprat) a rencontré, mercredi 9 juin, au siège du P.C.F., une délégation de ce parti (M. Paul Laurent et *tion des élections municipales »*, Mme Madeleine Vincent), pour *« un échange de vues sur la situation politique et la préparation*





LE COLLECTIF BUDGÉTAIRE POUR 1982

L'opposition du Sénat à la politique économique de la gauche s'affirme avec vigueur

Par 195 voix contre 91 (P.C., P.S.), le Sénat a adopté, mercredi 9 juin, le projet de loi de finances rectificative pour 1982 dont il avait commencé l'examen la veille. Mais c'est un collectif budgétaire profondément différent de celui voté par l'Assemblée nationale qui est renvoyé devant une commission mixte paritaire.

Le Sénat, en effet, a repoussé l'article 3 qui permettait notamment de porter de 17,60 / à 18,60 % le taux intermédiaire de la T.V.A. Il a supprimé l'article 9 qui ratifiait le décret d'avance finançant la part de l'État dans la facture du gaz algérien. Ce refus, proposé par M. Blin (Un. centr., Ardennes), rapporteur général, avait été approuvé dans la discussion par plusieurs orateurs de la majorité sénatoriale et, en particulier, par l'ancien ministre de l'économie, M. Monory (Un. centr., Vienne), qui avait même mis en cause la constitutionnalité de la procédure destinée à compenser le surcoût du gaz algérien.

Les sénateurs ont aussi adopté un amendement de M. Descours Desacres (R.I., Calvados) tendant à garantir aux collectivités locales la réactualisation annuelle de la compensation du fonds de péréquation. M. Fabius, ministre du budget, avait indiqué, avant le vote de l'amendement, que l'allègement de la taxe professionnelle, du fait des règles de compensation, ne se traduirait que par un léger manque à gagner (environ 0,5 %) et au détriment des seules communes les plus riches.

Un autre amendement du même sénateur est adopté, qui tend à une actualisation du revenu cadastral.

L'article 23, tendant à relever (insuffisamment, a estimé le Sénat) la limite de déduction du salaire du conjoint des artisans et commerçants, a été supprimé.

Avant le scrutin final, M. Bonnefous (gauche dém., Yvelines), président de la commission des finances, exprime son inquiétude devant l'énormité du coût du fonctionnement des entreprises récemment nationalisées. Le redressement de leur situation, a estimé la Cour des comptes, nécessiterait plusieurs dizaines de milliards. Le ministre de l'industrie a parlé de 30 milliards en deux ans. « *Comment,* demande M. Bonnefous, *maîtriserez-vous, dans le budget, cet Himalaya de dépenses publiques? Notre commission des finances est tenue par la loi organique de suivre la gestion des entreprises nationalisées. Comment le pourra-t-elle ?* »

M. Fabius : « *Il est vrai que les charges budgétaires sont lourdes et que nous devons veiller au respect des équilibres. J'ai pris note de la volonté de votre commission d'être informée avec précision de l'affectation des sommes attribuées aux entreprises publiques. Je partage aussi votre souci de donner à la Cour des comptes les moyens de remplir ses tâches nouvelles. J'espère enfin que ce collectif austère contribuera au redressement de notre économie.* »

Le ministre, répondant aux orateurs de la majorité sénatoriale, regrette néanmoins que celle-ci ait transformé le texte budgétaire en « quelque chose » qu'il ne peut « qualifier », et déclare comprendre que les groupes de la majorité nationale ne puissent l'adopter. MM. Duffaut (Vaucluse) et Vallin (Rhône), au nom des groupes socialiste et communiste, avaient en effet annoncé qu'ils voteraient contre ce texte « dénaturé ».

« *Pourquoi,* avait déclaré M. Blin, *avons-nous accru le déficit budgétaire? Parce qu'il n'est pas opportun de financer la relance de l'économie en reprenant d'une main aux entreprises ce qu'on prétend leur donner de l'autre.* » — A.C.

● *M. Schwint* (P.S., Doubs), président de la commission des affaires sociales du Sénat, a indiqué mercredi 9 juin à l'occasion d'un rappel au règlement, qu'en signe de protestation contre le dessaisissement de sa commission au profit d'une commission spéciale (*le Monde* du 4 juin), il n'assisterait plus à la conférence des présidents. Un second texte relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise, ayant été adopté par l'Assemblée nationale, une seconde commission spéciale devra être constituée au Sénat pour l'examen de ce projet.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

En raison des préparatifs de la conférence de presse que M. François Mitterrand devait tenir dans l'après-midi à l'Élysée, le conseil des ministres s'est réuni exceptionnellement à l'hôtel Marigny, mercredi matin 9 juin. Au terme des délibérations le communiqué suivant a été publié :

● SECURITE SOCIALE

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi modifiant la composition et les modalités de désignation des conseils d'administration des organismes du régime général de sécurité sociale.

Le projet de loi rend aux assurés sociaux la place prépondérante qu'ils occupaient dans les conseils d'administration jusqu'en 1967.

Désormais, pour les caisses primaires d'assurance-maladie et les caisses d'allocations familiales, les représentants des assurés seront élus au scrutin proportionnel, au plus fort reste, sur des listes présentées par les organisations syndicales les plus représentatives. Les représentants des employeurs seront désignés par les organisations professionnelles les plus représentatives.

Dans les caisses régionales et nationales, les administrateurs seront désignés par les organisations les plus représentatives d'employeurs et de salariés.

Le nombre et la répartition des membres des conseils d'administration varieront selon l'organisme concerné.

Ainsi, dans les conseils des caisses d'assurance-maladie figureront : 15 représentants élus des salariés, 6 représentants des employeurs, 2 représentants de la Mutualité française, 2 personnalités qualifiées, désignées par le ministre chargé de la sécurité sociale et choisies, l'une parmi les organisations de salariés, l'autre parmi les organisations d'employeurs.

Des représentants des associations de retraités siégeront dans les conseils des caisses d'assurance-vieillesse, et des représentants de l'UNAF dans les conseils des caisses d'allocations familiales.

Le projet de loi fixe les règles relatives à l'électorat, la candidature, la propagande électorale ainsi que le mode de scrutin.

Les élections interviendront en 1983, dès qu'aura été menée à bien la préparation des opérations électorales, et notamment la confection des listes.

● MODERNISATION DE LA SIDERURGIE

Le ministre de l'industrie a présenté l'état des travaux, et des réflexions conduits en concertation avec les partenaires sociaux pour mettre en œuvre un programme de modernisation de l'industrie sidérurgique française.

L'objectif du gouvernement est de rétablir en quatre ans une industrie sidérurgique forte et compétitive, capable d'approvisionner les industries clientes aux conditions de prix et de qualité du marché international et d'alimenter un courant d'exportation.

Des plans de modernisation ont été établis par les chefs d'entreprise et vont être soumis à la concertation avec les partenaires sociaux puis présentés aux autorités européennes. Ils devront en particulier préparer le retour à l'équilibre d'exploitation des entreprises après 1985, qui seront en mesure de produire 24 millions de tonnes à l'horizon de 1986.

Les pouvoirs publics mettront à la disposition des entreprises des moyens financiers leur permettant de mettre en œuvre cet ambitieux programme de modernisation et notamment de :

— rétablir une structure financière saine, afin de ramener les frais financiers à un niveau analogue à celui des principaux concurrents ;

— lancer un très important programme d'investissements pour moderniser les moyens de production : les investissements sidérurgiques s'élèveront à 15,5 milliards de francs (F. 1982) pour la période 1982-1986, auxquels s'ajoutera une tranche complémentaire de l'ordre de 2 milliards de francs au terme de la concertation qui va être engagée par les chefs d'entreprise avec le personnel.

Par ailleurs, une somme de 3,225 milliards de francs a été prévue pour le financement des filiales d'Usinor et de Sacilor, la reconversion et la diversification, à l'intérieur de laquelle 500 millions de francs seront apportées à la diversification industrielle des bassins sidérurgiques.

Les dotations en capital pour Usinor et Sacilor seront de 2,4 milliards en 1982 et de 3,5 milliards en 1983.

Afin que les plans ne se traduisent par aucun licenciement collectif sans reclassement, des mesures négociées avec les partenaires sociaux seront mises en œuvre. Elles comprendront trois volets :

— une forte reduction de la durée du travail ;

— une utilisation des mesures de préretraites adaptée à chaque site ;

— des offres de reclassements.

Les pouvoirs publics, les autorités régionales et les groupes sidérurgiques seront appelés à mobiliser leurs efforts conjointement pour préserver les équilibres régionaux dans les bassins sidérurgiques.

Enfin, l'évolution des mines de fer, particulièrement en Lorraine, sera examinée en fonction des objectifs de production qui seront retenus par les usines sidérurgiques.

● COMPOSITION DU C.E.S.

Le conseil des ministres a adopté un décret modifiant les conditions de désignation des représentants des organisations syndicales au conseil économique et social.

Ce texte modifie le décret du 27 mars 1959 afin de tenir compte : d'une part, de la création, en 1964, de la C.F.D.T., qui a bénéficié des sièges précédemment détenus par la C.F.T.C. ; d'autre part, de la fusion intervenue en 1977 entre la C.F.T.C. et la Confédération générale des syndicats indépendants. A cet égard, la C.F.T.C., qui disposait déjà de trois sièges au titre des personnalités qualifiées, sera désormais habilitée à désigner également un représentant au titre des organisations syndicales.

● ESPACE SOCIAL EUROPEEN

Le conseil des Communautés des ministres chargés du travail et des affaires sociales du 27 mai a marqué un progrès significatif dans la mise en œuvre de l'espace social européen. Les ministres des Dix ont arrêté plusieurs orientations importantes. Ils ont défini un programme d'action en faveur de l'emploi portant pour l'essentiel sur la relance de l'investissement, en particulier de l'investissement public, les actions en faveur des jeunes, l'aménagement et la réduction du temps de travail, un soutien aux petites et moyennes entreprises et le développement de la concertation entre partenaires sociaux. Un accord de principe a été aussi donné à un règlement sur la retraite flexible.

Les ministres ont décidé un programme d'actions communautaires pour les années 1982-1983 visant à promouvoir l'égalité des chances pour les femmes.

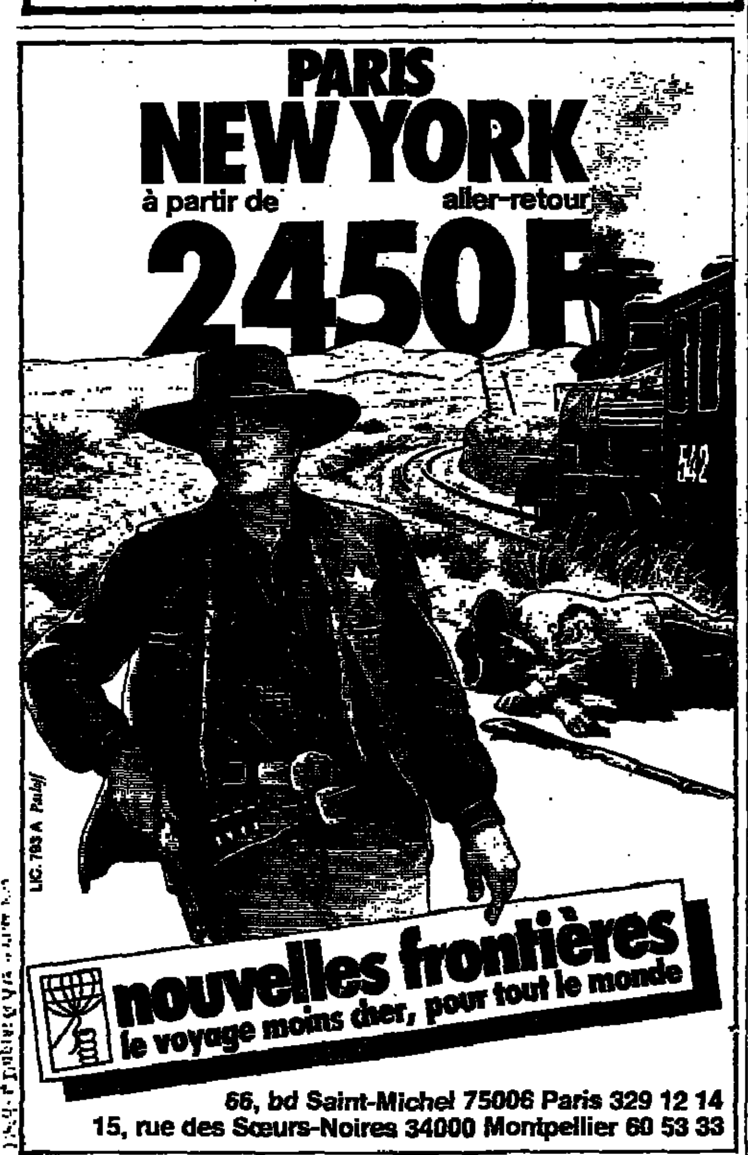
Enfin, le conseil a adopté une directive protégeant les travailleurs contre les nuisances dues au travail du plomb. Le gouvernement français a insisté, à cette occasion, pour que les problèmes posés par l'amiante soient au plus tôt pris en compte dans une directive communautaire contraignante.

● SIDERURGIE COMMUNAUTAIRE

Les ministres de l'industrie des Dix ont prorogé pour un an, à compter du 1er juillet prochain, l'encadrement du marché sidérurgique communautaire. Ces mesures ont été étendues, selon des conditions particulières, à la catégorie du fil machine.







POLITIQUE

LA PRÉPARATION DU CONGRÈS DU PARTI RÉPUBLICAIN

Le P.R. veut montrer qu'il a des idées

Après avoir été pendant quatre ans — depuis sa création, à Fréjus, au mois de mai 1977 — une force de soutien à l'ancien président de la République, *le parti républicain* veut s'affirmer dans l'opposition comme un parti « adulte », naturellement fidèle à M. Giscard d'Estaing, mais soucieux de son indépendance. Cette ambition, il l'exprimera lors de la réunion de son congrès national les 12 et 13 juin prochain à Paris, sur la pelouse de Reuilly.

Ce congrès *devrait être consacré*, pour l'essentiel, au débat d'idées à partir de l'examen du projet de « manifeste républicain », rédigé par *M. Hervé de Charette*, secrétaire général adjoint, et adopté le 27 mai par le bureau politique du P.R. Il y sera aussi question *de la vie interne du parti et de* sa stratégie pour l'avenir.

Le débat que nous avons organisé entre M. Hervé de Charette, M. Willy Dimeglio, membre du Conseil économique et social et secrétaire de la fédération de l'Hérault, M. Gérard Longuet, ancien député, président *de la fédération de la Meuse, et* M. Jean-Pierre Raffarin, président de la fédération de la Vienne, s'est articulé autour de trois thèmes : *les raisons de l'échec du* 10 mai, le sens et les valeurs du libéralisme, la place du P.R. dans l'opposition et ses rapports avec M. Giscard d'Estaing.

QUESTION : *On a pu attribuer votre échec du 10 mai à l'usure du pouvoir. Ne s'agissait-il pas aussi de l'usure des idées ?*

HERVÉ DE CHARETTE : Il y a mille raisons à notre échec. Parmi celles-ci, il est certain qu'il y avait *une tendance lourde : l'affaiblissement* progressif de l'ancienne majorité. Entre 1974 et 1981, aucun des scrutins n'a donné la majorité des voix à la majorité politique de l'époque. Cette majorité a commis deux erreurs : elle a privilégié ses responsabilités à la tête du pays sans toujours se soucier du combat des idées. Elle a fait des concessions à l'adversaire dans ce débat des idées. Ces concessions ne datent pas du septennat précédent. On a dit que Giscard a fait du socialisme rampant. Je ne le crois pas. Ce n'est pas lui qui est en cause mais la majorité de l'époque qui a absorbé, au point d'en avoir une indigestion, bon nombre d'idées d'inspiration socialiste ou marxiste.

GÉRARD LONGUET : Lorsqu'on gouverne un pays avec à peu près la même majorité depuis une vingtaine d'années, on est tenu de faire des compromis, au détriment de ses électeurs. *Un* certain nombre de ministres et de responsables politiques ont pensé, de bonne foi, qu'il *fallait faire* la politique de nos électeurs mais aussi des autres, de ceux qui pourraient le devenir. Ils ont *estimé qu'on ne pouvait pas gouverner* toujours contre 48 ou 49 % des Français. Cette idée est certes honorable mais dangereuse. Sous le précédent septennat, la classe dirigeante était issue de l'administration. Les hommes qui peuplaient les cabinets ministériels, qui préparaient les textes, qui avaient l'écoute des ministres, avaient plutôt une formation de gestionnaires pragmatiques et non d'idéologues. Ils n'étaient pas forcément ouverts à une démarche strictement libérale.

WILLY DIMEGLIO : Au fond, le peuple français en avait assez de cette société industrielle qu'on lui avait proposée. Il a mal supporté l'arrivée de la crise. On lui avait présenté Giscard comme un homme compétent. Il a cru découvrir qu'il ne l'était pas, dans la mesure où l'inflation et le chômage restaient des problèmes majeurs. Aujourd'hui, il commence seulement à mesurer son erreur parce qu'il peut se référer à ce que fait l'équipe de M. Mitterrand. Ce que l'on demande aujourd'hui à un homme politique, en dehors de la compétence, c'est d'être « proche ». Les Français veulent s'identifier, se reconnaître dans le personnage politique. Nous n'avons pas toujours eu ces comportements de proximité.

JEAN-PIERRE RAFFARIN : Avant la crise économique, il y avait deux discours : celui de la capacité — le nôtre — et celui de la « proximité ». La crise économique a déplacé le centre de gravité de la capacité vers la « proximité ». Les sondages effectués juste avant le *10 mai disaient que les Français, en* partie, ne croyaient pas en la capacité de François Mitterrand à résoudre les problèmes économiques, et se contentaient de savoir qu'il était attentif à ces problèmes.

HERVÉ DE CHARETTE : Le *10 mai 1981* à 20 heures, nous nous sommes aperçus que nous étions « à poil ». Nous n'avions pas, en passant *dans l'opposition, un langage*, des choses à dire aux Français, alors qu'arrivaient au pouvoir des gens qui, *eux*, ont une idéologie aux arêtes vives, des convictions très fortes. Face à eux, nous les battus, nous étions non seulement découragés mais aussi muets. Pour garder le pouvoir, il n'est pas sûr qu'il faille centrer son effort sur le combat idéologique, mais, pour le reconquérir ou le conquérir, ce combat est nécessaire. Que l'opposition ne se berce pas d'illusions sur les résultats des élections cantonales de mars dernier en croyant que les fautes de l'adversaire suffiront à lui faire retrouver le pouvoir. Au moment des élections nationales, c'est sur les idées que nous devrons gagner.

Dans un an et demi, les Français reconnaîtront que la façon dont la France a été conduite pendant ces sept dernières années était excellente. Pour cette raison, nous n'avons pas à regarder le passé en nous couvrant le front de cendres.

JEAN-PIERRE RAFFARIN : Vis-à-vis de l'ensemble de l'opposition et vis-à-vis de la stratégie d'union, ce serait extrêmement périlleux. Les responsabilités sont partagées...

HERVÉ DE CHARETTE : C'est le moins qu'on puisse dire !

JEAN-PIERRE RAFFARIN : ... et la volonté d'union impose que « tout soit jeté à la rivière ».

WILLY DIMEGLIO : Jusqu'ici nous étions porteurs de la pensée libérale mais davantage préoccupés par le court terme. Aujourd'hui il nous faut la réinventer.

HERVÉ DE CHARETTE : Ce que nous ferons demain ne sera pas du tout ce que nous avons fait. Les socialistes au pouvoir vont casser le système dans lequel nous vivons. Il faudra construire du neuf.

« Il faut faire maigrir l'État »

QUESTION : *Comment pensez-vous convaincre les Français que les idées libérales sont encore les meilleures pour l'avenir ? Le mot libéralisme n'est-il pas dévalué ?*

GÉRARD LONGUET : Je suis très optimiste sur l'avenir sémantique du mot libéralisme. Par réaction contre l'étatisme croissant, la bureaucratie, il va retrouver tout son sens. Sur le plan des résultats économiques, c'est quand même le système le plus efficace. Mais le libéralisme, c'est aussi un style de vie, une attitude, une liberté du citoyen, du consommateur, du père de famille, du citadin dans sa commune. Le libéralisme, c'est le « libre choix de ». Dans un système où on n'aura de moins en moins le « libre choix de », le libéralisme va réapparaître en force.

JEAN-PIERRE RAFFARIN : Le mot libéralisme a d'énormes qualités mais *quelques défauts* dans son image d'aujourd'hui. Il a besoin d'être enrichi...

HERVÉ DE CHARETTE : L'idée que nous nous faisons du libéralisme se résume à trois choses simples : le libéralisme en politique, c'est-à-dire la séparation du pouvoir politique, économique, culturel et de *communication à l'information* ; le libéralisme économique et social ; le respect du droit à la vie privée. L'État a déjà une *fonction énorme* de régulation de la vie économique et sociale. Il faut mettre des bornes à ce genre d'activité. Sans vouloir en faire un « État-croupion », il faut faire maigrir l'État...

GÉRARD LONGUET : Les socialistes autogestionnaires ne disent pas le contraire, mais les socialistes au pouvoir font le contraire. C'est pour cela qu'il peut y avoir des convergences intéressantes entre les libertaires et les libéraux...

WILLY DIMEGLIO : La démocratie aujourd'hui ne peut plus se concevoir sans le partage de la communication et de l'information, sa décentralisation et sa mise à la disposition de tous les citoyens.

HERVÉ DE CHARETTE : A l'heure actuelle, l'information, c'est l'État. *Il en est non seulement le seul* diffuseur mais la seule source. Il n'y a pas de dialogue possible lorsque les informations ne sont détenues que d'un seul côté.

GÉRARD LONGUET : Ce qui m'horripile profondément, c'est que, *au moment précis où la France a les* moyens techniques et économiques de la liberté, elle y renonce... le libéralisme, c'est *un* peu l'anarchie... C'est l'individu, l'entreprise, la famille, la commune, responsables dans le respect des lois. Ce que l'on voudrait, nous, c'est que le président de la République ne s'occupe pas des tilleuls de la place des Vosges.

JEAN-PIERRE RAFFARIN : Il faut introduire dans le libéralisme la notion de partage. Dans le monde du travail, comme dans la démocratie locale, il faut pouvoir partager les différents univers de responsabilité. Ce partage évite l'anarchie.

GÉRARD LONGUET : C'est le principe de subsidiarité. Chacun fait ce qu'il doit faire dans son domaine, et l'intervention de l'État n'est vraiment que subsidiaire. Le jour où un ministre aura le courage de dire à un conseiller général de son parti politique : *« Non je n'interviendrai pas dans votre affaire départementale, même si je peux vous aider, parce que c'est votre problème, réglez-le sur place »*, on aura gagné beaucoup en liberté.

HERVÉ DE CHARETTE : Ce qui nous menace aujourd'hui, ce n'est pas l'anarchie mais l'étouffement...

JEAN-PIERRE RAFFARIN : Il faut être prudent quand on dénonce l'étouffement... Il ne faut pas donner le sentiment que notre position politique consiste simplement à condamner le socialisme avec ses effets d'hypertrophie de l'État.

La République appartient aux démocrates libéraux

QUESTION : *Vous vous voulez les seuls défenseurs des institutions républicaines. Seraient-elles remises en cause ? Y aurait-il de bons et de mauvais républicains ?*

HERVÉ DE CHARETTE : La République n'appartient pas à tout le monde. Elle appartient aux démo*crates libéraux. La République* recouvre parfois des marchandises avariées : l'U.R.S.S. est une union *de républiques. Mais dans l'esprit* de chaque Français, la naissance et le développement de la République se *sont confondus* avec ceux de la démocratie libérale. Pour les Français, être républicain, c'est être libéral. La République appartient aux démocrates libéraux, pas à ceux qui la critiquent.

JEAN-PIERRE RAFFARIN : Le président de la République semble s'accommoder des institutions de *la République plus qu'y adhérer*.

GÉRARD LONGUET : Je crois qu'il faut que les institutions soient *remises en cause. Le fait de perdre* le pouvoir nous donne une liberté, notamment vis-à-vis des institutions. Je crois pouvoir défendre l'idée d'une réforme constitutionnelle permettant une séparation des pouvoirs qui n'est plus possible aujourd'hui. Ce qui me gênait le plus dans la majorité précédente, c'était la centralisation des pouvoirs entre les mains du président de la République.

Les institutions de la Ve République ont réagi contre les excès de la IVe. Mais ces excès appartiennent au passé. Je me demande si maintenant il ne faudrait pas réfléchir aux excès de la Ve. Mon idée est que tous les élus du suffrage universel sont également estimables, du conseiller général au président de la République, du maire au député... Mon sentiment est que la Ve République — de président en président — a hiérarchisé les votes émis au suffrage universel.

Nous avons besoin de M. Giscard d'Estaing

QUESTION : *Que pensez-vous du jugement de M. Valéry Giscard d'Estaing (le Monde du 2 juin) selon lequel le R.P.R.* « n'a pas évolué depuis le 10 mai, ne fait preuve d'aucune imagination », *qu'il est seulement animé par* « le désir du retour au pouvoir » ? *Ce jugement ne peut-il être appliqué aussi au P.R. ?*

GÉRARD LONGUET : La structure du R.P.R. est telle que l'expression d'un renouveau intellectuel *y est difficile, même si elle est* en marche. Le P.R., au contraire, est un parti jeune, où les anciens ministres ne forment pas une chape de *plomb. Ils ne sont pas omniprésents* et écrasants comme à l'intérieur du R.P.R. Il y a chez les électeurs et les sympathisants du R.P.R. beaucoup plus de frénésie de retourner au pouvoir parce qu'ils étaient persuadés qu'ils ne le perdraient pas. Ils ont joué un coup de poker assez diabolique en disant : on va émettre un vote d'alarme mais on va « se récupérer » au deuxième tour aux législatives. Ils ont été piégés et ils sont furieux parce qu'ils se rendent compte que s'ils ont perdu le pouvoir, c'est un peu de leur faute. Chez les giscardiens, c'est différent. Ils se sont *battus jusqu'au bout* pour leur président. Puis pour les législatives. Ils ont perdu en se disant qu'ils avaient tiré toutes leurs cartouches.

JEAN-PIERRE RAFFARIN : S'il y a une différence entre l'U.D.F. *et le R.P.R.*, c'est celle-là. La volonté de conquête du pouvoir est au moins équivalente, mais la stratégie *diffère. Nous, nous voulons une re*conquête par les idées. Nous ne repartons pas avec un modèle ancien. Le R.P.R. a moins d'incertitude, mais il est pressé, c'est une faiblesse.

GÉRARD LONGUET : Pour maintenir la pression, on dit au R.P.R. : *« Ne vous inquiétez pas, il y aura bientôt une élection présidentielle, et on a un candidat immédiatement disponible. »* Nous, nous sommes des modérés. L'idée de *gagner sur* un coup de poker, c'est le contraire de nos convictions. Alors qu'au fond, le coup de bluff bien *réussi*, la manifestation du 30 mai 1968, ça, c'est le coup de patte gaulliste, le coup de patte un peu bonapartiste... Nous, nous voulons gagner pied à pied : les cantonales, les municipales et ainsi de suite...

QUESTION : *Quels sont les rapports du P.R. avec M. Giscard d'Estaing ?*

HERVÉ DE CHARETTE : Il y a une stratégie qui n'est pas la nôtre. C'est la stratégie anti-giscardienne — qui, naturellement, vient principalement de la majorité. Il y a tous ceux qui souhaitent que Giscard reste sur l'*Aventin*. Ceux-là, leur intérêt est qu'il s'en aille, que le P.R. se coupe en deux, une moitié au *C.D.S.*, l'autre au *R.P.R.* Ce scénario n'est pas envisageable. C'est celui de la victoire durable des socialistes.

GÉRARD LONGUET : Lorsque M. Giscard d'Estaing était candidat à la présidence ou président, ceux qui venaient au P.R. y adhéraient pour faciliter son accession ou son action. Le pouvoir venait alors d'en haut. Pour que le responsable désigné par le P.R. ait de l'autorité, il suffisait qu'il se recommande de Giscard. Aujourd'hui, il faut que l'autorité et la responsabilité du dirigeant du P.R. viennent des adhérents.

JEAN-PIERRE RAFFARIN : Au R.P.R., par essence, le leader est connu. On n'a pas besoin de père mais d'animateurs. Le problème essentiel n'est pas celui de la légitimité des dirigeants mais de l'organisation du travail militant à la base.

HERVÉ DE CHARETTE : Le débat n'est pas celui des rapports avec M. Giscard d'Estaing. Nous sommes toujours avec lui. Ce qui est nouveau, c'est que nous sommes, dans l'opposition, le seul parti qui ait été [illegible] majorité. Nous y sommes nés et nous n'avons l'expérience que de la majorité. Tous les autres partis ont la mémoire. Le C.D.S., c'est encore quelque chose du M.R.P. [illegible] et le R.P.R. du R.P.F. Notre [illegible] est plus récente. [illegible] été les principaux [illegible] de l'U.D.F. Même si les militants n'ont pas toujours bien vécu cette alliance, l'U.D.F. — dont je suis un farouche partisan — est le seul moyen de préserver parmi les giscardiens — au sens extensible du terme — un certain nombre d'idées que nous avons eues en commun, même si nous sommes organisés en partis différents. Nous avons besoin de Giscard pour contribuer à la défense de nos idées.

JEAN-PIERRE RAFFARIN : Les militants lui sont attachés pour différentes raisons : ils sont persuadés que chaque jour qui passe fait apparaître de plus en plus positif le bilan de Giscard. Dans le courant qui est le nôtre, le seul qui ait une dimension personnelle capable de porter loin nos idées, c'est forcément lui.

Propos recueillis par
Christine FAUVET-MYCIA.

Vingt ans après la guerre d'Algérie

L'affaire de Khenchela est traitée avec retenue par Alger

De notre correspondant

Alger. – Les polémiques déclenchées en France par la découverte à Khenchela, dans les Aurès, d'un immense charnier ne suscitent ici qu'indifférence (*le Monde* du 4 juin). La presse n'y fait aucun écho. On s'étonne dans les milieux officiels d'une réaction aussi tardive à un événement déjà ancien. Les premiers cadavres ont été découverts au début du mois de février, liés à des travaux de déblaiement réalisés par l'Assemblée populaire communale de la ville pour aménager un terrain de sports. Dès le mois de mars, l'ampleur du massacre était connue, plus de six cents morts ayant été recensés. Aujourd'hui, le chiffre de mille deux cents a été dépassé.

Les ossements ont été découverts dans l'enceinte d'un ancien camp de la légion étrangère. Nombre d'entre eux étaient entassés dans des tranchées datant de la seconde guerre mondiale. La présence dans le charnier de canettes de bière, d'un pneu de half-track et de divers vestiges d'équipements militaires permettrait de dater les exécutions. Selon *El Moudjahid*, qui a recueilli des témoignages sur place, celles-ci auraient eu lieu surtout en 1959, lors du lancement par l'armée française d'une vaste opération pour reprendre le contrôle du massif des Aurès. La présence parmi les victimes de nombreux civils ne fait aucun doute, des squelettes d'enfants et de femmes ayant été retrouvés ainsi que quelques bijoux.

L'événement a été traité par la presse avec une grande retenue et le souci manifeste de ne pas raviver les plaies du passé. La télévision a cependant montré le 18 avril des images qui ont fait une profonde impression. Mais elle n'est plus revenue sur le sujet. « *Il faut que la jeune génération sache de quel prix nous avons payé notre indépendance*, nous a dit un responsable. *Nous devons rendre hommage aux martyrs que nous retrouvons et leur donner une digne sépulture. Mais nous refusons toute incitation à la haine.* »

Nombreux sont ceux qui rappellent les mots de Houari Boumédiène affirmant à M. Giscard d'Estaing, premier chef d'État français à se rendre en visite officielle en Algérie depuis l'indépendance, que « *la page était définitivement tournée, si elle n'était pas arrachée* ». De plus, pour les Algériens, ce type d'information n'était pas nouveau. Si le charnier de Khenchela est la plus importante découverte à ce jour, il n'est pas le premier. Plusieurs dizaines de découvertes de ce type ont été faites ces vingt dernières années à l'occasion de travaux de terrassement à proximité d'anciens centres d'« *interrogatoires* ». Il ne fait de doute pour personne que bien d'autres « Khenchela » sont disséminés à travers le pays. Il n'est pas mauvais, entend-on dire, que les Français découvrent à cette occasion le véritable visage de la guerre d'Algérie. Mais, ajoute-t-on, le risque est grand de voir ce genre d'événement exploité à des fins politiques par des éléments soucieux avant tout de nuire aux relations franco-algériennes, qu'ils se trouvent en France ou ailleurs.

El Moudjahid a ainsi réfuté avec violence les allégations du journal marocain *Al Maghrib*, utilisant un rapprochement entre l'escale, le 19 mai en Algérie, de M. Mitterrand et l'annonce de la découverte du charnier. Selon le journal marocain, les Algériens, déçus par cette visite, auraient trouvé ainsi un moyen de faire pression sur Paris. La simple chronologie des faits rend bien évidemment insoutenable une telle argumentation.

DANIEL JUNQUA.

Le témoignage d'un ancien habitant

A propos de la découverte d'un charnier à Khenchela, le docteur Armand Maurin (Paris), nous écrit :

Quand mes parents, médecins tous les deux, s'installèrent à Khenchela, j'avais deux ans. Je suis resté dans ce pays jusqu'à l'âge d'homme puisque j'ai pu y exercer la médecine à la fois comme civil et comme militaire. Sans suffisance, je peux prétendre connaître cette commune dont mon père et mon frère Paul ont été les maires successifs.

Je n'ai besoin ni de tests médico-légaux ni d'interrogatoires pour affirmer que les récentes accusations d'un journal sont fausses. Il me suffit de connaître les lieux du crime.

La découverte de ce charnier n'est ni récente ni fortuite, car il était connu de tous les habitants du village et des environs.

Dans un pays où tout se sait, où chacun surveille son voisin, il est impensable qu'on ait pu enterrer, derrière le marché, plus de mille cadavres sans que personne ne s'en soit aperçu et sans que personne n'en ait parlé.

Il est impossible en outre que les ouvriers qui ont creusé les trous nécessaires à la plantation des pins du petit bois qui recouvre le charnier ne soient tombés sur aucun des cadavres dont on découvre aujourd'hui les squelettes avec tant de facilité. Dans mon livre, *Khenchela*, je souligne le caractère insolite de cette plantation étrange clôturée par un entourage en fil de fer. La solitude du lieu, son abandon m'avait frappé.

Je note que même les enfants s'en détournaient. J'en comprends maintenant le pourquoi. Ce lieu désolé est un cimetière, séquelle lamentable d'un règlement de compte fratricide.

Aucun des Khenchelois actuellement en France ne connaissait ce charnier, c'est donc qu'il est postérieur à leur départ comme les arbres qui le recouvrent.

CHARNIERS

Il y a des charniers en Algérie. Un peu partout des corps ont été jetés dans des fosses communes plus ou moins cachées, au long d'une guerre de huit ans.

La découverte discrète, en février dernier, de dizaines de squelettes à Khenchala, au sud de Constantine, est venue le rappeler. Progressivement, selon Libération *et de source algérienne, les restes de mille deux cents personnes ont été trouvés.*

Tant qu'aucune recherche approfondie n'aura été faite – et les autorités algériennes semblent jusqu'à présent décidées à laisser « les morts enterrer les morts », *– aucune accusation précise ne pourra être lancée.*

Mais quels que soient les responsables du massacre ou des massacres successifs, le charnier de Khenchela vient, vingt ans après l'arrêt des hostilités, rappeler que ce fut une guerre si atroce que la plupart des anciens adversaires jettent sur ses circonstances le manteau de l'oubli.

∴

Les résistants algériens avaient engagé contre la France un combat où était utilisée dès le premier jour l'arme des faibles : la terreur. Terreur contre les Français d'Algérie, terreur aussi pour s'assurer le concours actif ou passif de la population musulmane.

Face à cette situation, le pouvoir civil a progressivement abdiqué – de lui-même – ses prérogatives en les confiant à l'armée, mal préparée à des tâches de « maintien de l'ordre » *et qui progressivement a eu à faire face à la fois au terrorisme, à la guérilla, et, notamment aux frontières, à des opérations militaires.*

Une grande partie des cadres militaires venaient d'Indochine où ils avaient mené à la fois une sanglante guerre classique et une guerre révolutionnaire, conduite par des spécialistes idéologiquement et technologiquement et techniquement bien entraînés. Ils avaient tiré – ou croyaient avoir tiré – les leçons de la guerre subversive. La plus importante était qu'un géant cuirassé, s'il est aveugle, est extrêmement vulnérable aux coups d'un adversaire insaisissable.

Et la grande mécanique militaire s'est mise en marche d'autant plus facilement que tout ce qui n'est pas combat classique apparaît aux soldats de métier comme une honteuse transgression des règles du jeu.

Prenant argument des méthodes de l'adversaire, une partie de l'armée française, avec la discrète approbation de Paris, qui lui demandait essentiellement de camoufler ses « bavures » pour éviter les réactions de l'opinion française et encore plus de l'opinion étrangère, s'est transformée en une machine à faire parler et à faire taire. Au point que les responsables, inquiets de voir ses soldats, jeunes ou moins jeunes, s'enfoncer dans la sauvagerie, créèrent des détachements spécialisés – les DOP – chargés, auprès des unités, des basses besognes. Cette mesure hypocrite changea peu de chose. Jusqu'à la fin de la guerre, la torture fut appliquée en Algérie et certaines de ses victimes discrètement liquidées.

Certains osaient-ils dénoncer les méthodes employées en Algérie que la réplique était toute prête : mensonge et atteinte délibérée au moral de la nation et de l'armée. Il se trouva des théologiens pour justifier ce qu'ils appelaient pudiquement l'« interrogatoire renforcé ». Et l'adversaire seul, combattu au nom de ce qu'on osait appeler la civilisation chrétienne et occidentale, pouvait être accusé d'assassiner et de torturer. Il ne s'en privait certes point.

Certains des « soldats perdus » du putsch d'avril 1961 ou de l'O.A.S. étaient cependant conscients de ce qu'ils avaient été amenés à faire. Tels d'entre eux n'ont pas caché que, s'ils s'étaient révoltés, c'était parce qu'ils ne pouvaient admettre avoir vendu leur âme au diable pour rien.

L'engrenage de l'horreur ne prendra fin qu'avec la guerre – encore que des milliers d'Algériens aient aussitôt après payé de leur vie leur engagement aux côtés des Français.

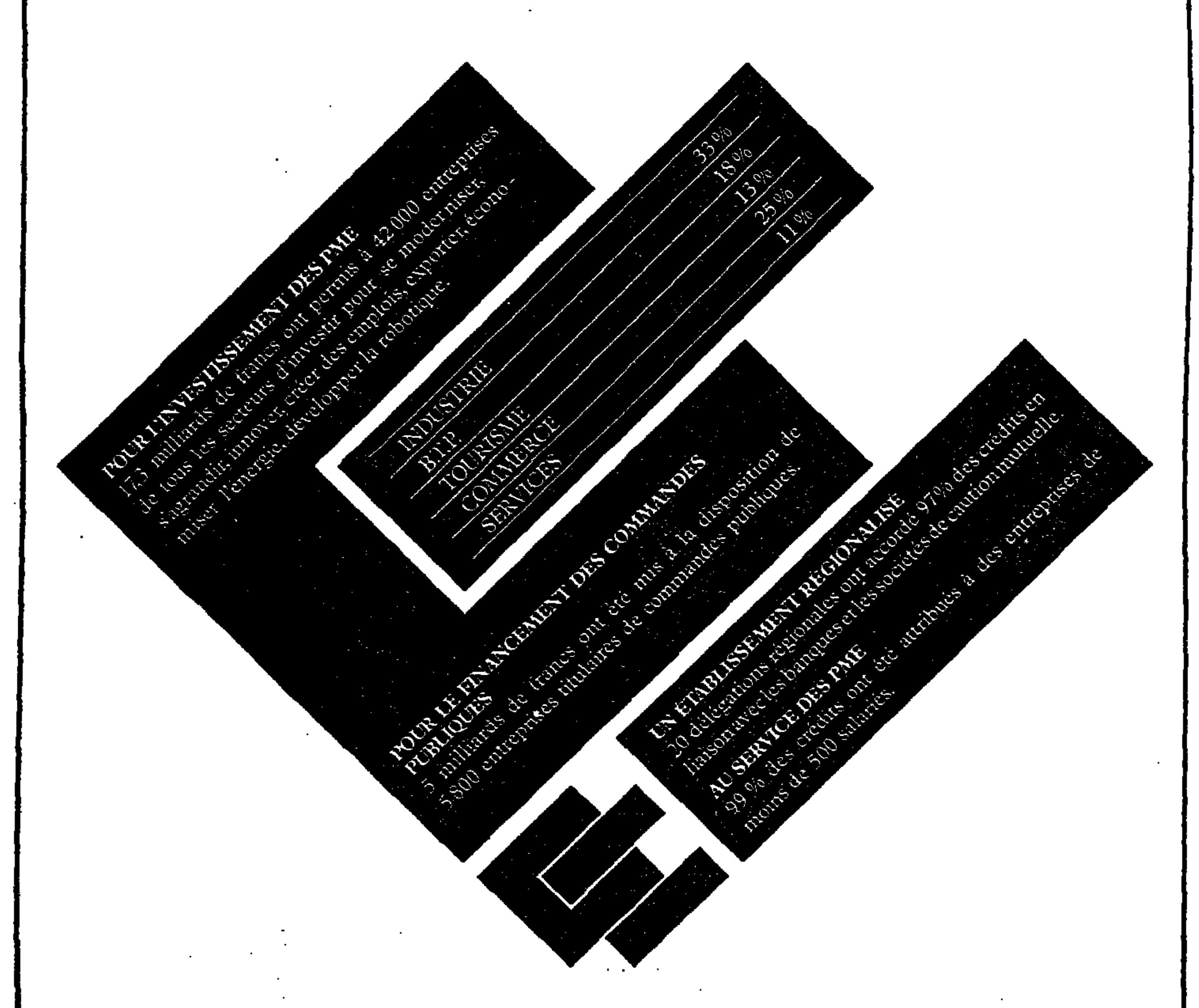
∴

Les amnisties ont permis de passer l'éponge sur « des infractions commises à l'occasion de la guerre d'Algérie », *crimes de guerre compris. Il était, il est vrai, difficile sur le plan politique de procéder à une purge qui se fût étendue de la base au sommet de la hiérarchie militaire, comme parmi les responsables politiques.*

L'opinion française dans son ensemble, malgré les efforts de quelques-uns, avait été peu soucieuse de savoir et de juger. La plupart de ceux qui avaient combattu en Algérie – et dont l'immense majorité n'étaient pas des tortionnaires – se sentaient malgré eux salis par les crimes commis sous l'uniforme qu'ils avaient porté. Et l'arrivée d'un millions de Français d'Algérie chassés de leur terre natale poussait à la discrétion.

JEAN PLANCHAIS.





HISTOIRE

TÉMOIGNAGE

6 juin 1936 : anniversaire du Front populaire

par JEAN PIERRE-BLOCH (*)

Le 6 juin 1936, la France va avoir, pour la première fois dans son histoire, un gouvernement à direction socialiste. A 15 heures, ce samedi, Léon Blum présente son gouvernement. A travers le pays, il y a plus d'un million de grévistes, qui, presque partout, occupent leur lieu de travail. Cela aussi ne s'est jamais vu.

L'annonce de cette journée hors série a attiré la foule des grands jours. Ils sont bien curieux les couloirs de la Chambre ce jour-là. Le travail des journalistes n'est pas facilité par l'affluence des intrus, qui ont envahi le salon de la Paix avec un ensemble bruyant. L'assistance de toute part est immense ; les journalistes se demandent s'ils ne rêvent pas ; ils n'aperçoivent plus Léon Blum au deuxième rang de la première travée de l'extrême gauche à son banc de député où il s'est si souvent levé pour disséquer avec art la politique de ses adversaires. C'est Maurice Thorez qui a pris sa place. Nous sommes tous à nos bancs ; la bataille a été dure pour obtenir une bonne place, aucun de nous ne voulant aller vers le centre. Nous sommes cent quarante-huit, les radicaux cent neuf et les communistes soixante-dix-neuf. Un déplacement des sièges s'est fait. Tout ce monde veut siéger à gauche, y compris les divers gauche, qui, dans l'ancienne Chambre, étaient des divers droite. Ce que la mode nous a donné, la mode nous le reprendra.

Pour la première fois siègent au banc du gouvernement trois femmes. Edouard Herriot prononcera la formule rituelle, mais, pour la première fois, le président de la Chambre dira : « Mesdames, messieurs », au milieu des sourires.

Les huissiers les ont fait asseoir, juste derrière Léon Blum. Elles ont l'air un peu perdu, intimidé.

Il y a la dame aux cheveux gris, Mme Brunswick, la femme du célèbre philosophe, qui s'est dévouée avec beaucoup de courage aux œuvres charitables ; il y a la savante célèbre, dont les travaux font honneur à la France, Irène Joliot-Curie, et puis il y a, toute menue, modestement habillée, Suzanne Lacore, la *petite institutrice d'un village* de la Dordogne, la militante de toujours.

Pas de communistes dans ce gouvernement ; ils ont refusé de participer, ce qui leur permettra plus tard de dire : *« Tout ce qui a été bien fait, l'a été grâce à nous. Ce qui a été mal fait, c'est parce que nous n'y étions pas. »*

La parole est à M. le président du conseil pour une convocation du gouvernement. *L'instant est solennel. Léon Blum* n'est pas en jaquette noire, contrairement à la tradition, mais en veston gris d'une grande élégance : il est accueilli à la tribune par une immense salve d'applaudissements. La droite garde un silence de mort.

Léon Blum affirme que le gouvernement n'a pas à chercher sa majorité, que celle-ci est faite. Les bravos se déclenchent d'un seul coup — et il analyse son *programme que plus* d'un million de grévistes attendent et les trois ou quatre lois essentielles réclamées *par* tous les syndicats : nationalisation des sociétés de fabrication d'armes de guerre (les applaudissements redoublent et un député crie : *« A bas la guerre ! »*) ; semaine de quarante heures ; congés payés ; organisation des contrats collectifs de travail. La France a alors cinquante ans de retard au point de vue social sur les autres pays.

Amédée Dunois, dans son compte rendu de la séance, dit dans *le Populaire* avec quelle force tranquille et sûre Léon Blum affirme sa foi socialiste.

Le président du conseil rappelle que plus d'un million de travailleurs ont cessé le travail et attendent le vote de ces lois. Il tient à faire remarquer qu'au cours de ces occupations d'usine les grévistes ont assuré, avec le plus grand soin, l'entretien du matériel ; que nulle détérioration n'a pu être constatée et que en *dépit* du nombre considérable des grévistes, il n'y a ni incident, ni désordre, ni rixe. Il proclame qu'il veut la paix et que son gouvernement fera tout pour éviter la guerre.

Il est approuvé avec chaleur sur tous les bancs. Il termine en affirmant que l'esprit républicain doit animer tous les fonctionnaires de *la chose publique*. Le chef du parti socialiste a achevé son discours. Tous les députés du Front populaire se lèvent pour le saluer longuement d'une vibrante ovation.

Je regarde du côté de l'opposition, je distingue la voix rageuse de Philippe Henriot, de Xavier Vallat. Des murmures montent de leurs travées. Un regard d'Edouard Herriot va apaiser pour un moment la houle : *« Je vous prie de me mettre à l'aise pour vous adresser mes remerciements à la fin de la séance. »*

L'opposition va harceler le chef du gouvernement. L'extrême droite de l'époque, hargneuse, haineuse, n'accepte pas la défaite. Congés payés, conventions collectives, devant la poussée populaire, on ne peut pas faire autrement, la mort dans l'âme, on l'accepte, ce sont des concessions inévitables. Mais les quarante heures, alors que par l'occupation des usines la propriété est menacée selon eux, *cela n'est pas possible*.

XAVIER VALLAT : pour la première fois un juif...

Quatre orateurs vont se faire *censeurs*. Deux, avec beaucoup de courtoisie et d'estime pour Léon Blum. Paul Reynaud, qui dans les couloirs est le seul à le tutoyer, Louis Marin, qui, s'il ne dissimule pas sa sympathie pour Léon Blum, mène une attaque en règle contre *le* gouvernement ; deux autres adversaires, et quels adversaires ! Fernand Laurent et Xavier Vallat.

Fernand Laurent, qui plus tard protestera contre les lois raciales de Vichy et rejoindra Londres avec son fils, héroïque combattant de la France libre, et Xavier Vallat, qui deviendra commissaire aux affaires juives, homme à tout faire de Vichy. Xavier Vallat, ignoble, qui veut être injurieux :

X. Vallat : *« Votre arrivée au pouvoir, monsieur le président, marque une date historique. Pour la première fois, ce vieux pays gallo-romain va être gouverné... »*

E. Herriot : *« Prenez garde M. Vallat. »*

X. Vallat : *« ...par un juif, j'ose le dire à haute voix, voilà ce que le pays pense... »*

A droite, à part les Henriot et Scapini, on est médusé.

E. Herriot : *« Paroles inadmissibles du haut d'une tribune française. Même chez vos amis, vous ne trouveriez pas une approbation aussi complète comme vous semblez l'espérer. »*

X. Vallat refuse de retirer une parole, il en ajoute : — *« Elève du Talmud, élève de Sion... »*

E. Herriot lui coupe la parole : *« Je ne connais ni juif, ni protestant, ni catholique dans cette Assemblée, je ne connais que des Français. »* Il est applaudi par presque toute l'Assemblée à part ceux qui deviendront plus tard des nazis.

En 1941, Herriot a répondu de la même manière à Pétain, qui lui demandait de lui fournir la liste des députés juifs.

A gauche ce sont des hurlements. Je me lève de mon banc et je me précipite vers la tribune. En un tour de main, Barthe, le questeur, un véritable colosse, me plaque et m'arrête. Blême, Léon Blum se lève de son banc et se prépare à quitter l'hémicycle ; avec Léo Lagrange, Lapie, nous nous précipitons vers lui pour le retenir et, au besoin, le protéger. A nouveau, Herriot, dans une envolée oratoire dont il a le secret, dénonce cette agression misérable. Dans le brouhaha et les insultes, de banc à banc, on passe au vote. Le gouvernement obtient trois cent quatre-vingt-quatre voix contre deux cent vingt. La Jeune République, c'est-à-dire le futur groupe des démocrates chrétiens, qui allait s'abstenir, après l'agression de X. Vallat, vote pour le gouvernement.

Au moment de nous séparer, on apprend qu'une proposition de loi pour le vote immédiat des femmes était déposée sur le bureau de la Chambre.

(*) Ancien député socialiste de l'Aisne (1936-1947).

CORRESPONDANCE

« Le Pilori » et le comte de Paris

M. J.-C. Allain, professeur d'histoire contemporaine à l'université du Maine, nous écrit d'autre part :

Le document, partiellement cité par *le Figaro Magazine*, n'est pas une révélation ni une découverte inopinée. Il est parfaitement officiel et de consultation publique, car il a été publié en 1969 dans le tome premier de la série E (1941-1945) des *Akten zur Deutschen auswärtigen Politik (1918-1945)*, document 258, pp. 488-490. Une note des éditeurs de ces documents indique que les autorités allemandes ont opposé une fin de non recevoir à la démarche rapportée par le consul général.

La publication précitée est préparée par une commission internationale d'historiens ; le regretté professeur Maurice Baumont dirigeait alors la représentation française. Cette collection de documents diplomatiques allemands n'est pas isolée : les Etats-Unis d'Amérique, le Royaume-Uni, la France, l'Italie et, depuis un an, la Suisse publient de telles séries d'ouvrages, retraçant leur politique étrangère passée.

Il est intéressant de voir et de savoir qu'ils peuvent, moyennant certains artifices d'exploitation, fournir matière à petits « scoops » à retardement...

M. Christian Conset nous écrit, à propos du « document » publié par le Figaro-Magazine et démenti par le comte de Paris (le Monde du 29 mai) :

Voici en quels termes le journal nazi de langue française, *le Pilori*, parlait du prince, que les collaborationnistes haïssaient parce qu'il avait vigoureusement dénoncé Munich :

« Ce prince, déjà moralement déchu puisque héritier de la tare des d'Orléans, est complètement acquis à la haute finance anglo-saxonne... » (septembre 1942.)

Et en novembre 1942 il récidivait : *« Par sa basse démagogie et ses flirts avec les milieux les plus enjuivés, les plus anglais du personnel de la IIIe République, Monsieur d'Orléans a donné toutes les preuves de son incapacité politique et de sa collusion avec l'Angleterre et les juifs. »*

Le 8 juin 1942...

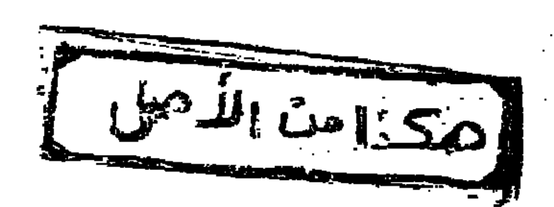
M. Yves Margotat nous écrit :

Il y a quarante ans que le port de l'étoile jaune devint obligatoire, dès l'âge de six ans, pour les juifs de France occupée.

Lundi matin, le 8 juin 1942, en sortant du métro Saint-Paul, beaucoup d'entre nous ont compris qu'il se passait quelque chose de grave. Je veux parler de nous « autres », les sans-étoile. Nous avions onze ans. Nous étions en sixième au lycée Charlemagne et *nous n'avions pas encore appris* l'indifférence.

On commençait par un cours de dessin. Au lieu de l'appel habituel, M. Papadacci appela les noms de nos camarades juifs en leur faisant signe de quitter leur place et de se rassembler autour de lui. Aussitôt la gravité fit place à l'angoisse. Déjà, pensions-nous, déjà on va les emmener. Quand tous les enfants à l'étoile jaune furent réunis, le professeur descendit de l'estrade et, sans prononcer un mot, serra longuement la main de chacun d'eux. Puis ils reprirent leur place parmi nous.

On cessa de voir M. Papadacci au lycée Charlemagne. Sans doute avait-on jugé que nous n'avions pas besoin d'une seconde leçon. Il y a des matières où il ne faut pas grand temps pour faire ses universités. L'été arrivait. Le 12 juillet, nous avons souhaité de bonnes vacances à nos camarades. Quatre jours plus tard eut lieu la rafle du Vel'd'Hiv.



Le Monde

LIVRES

LA SECONDE VAGUE DES ROMANS HISTORIQUES

Robert Merle, héraut de la Renaissance

AVEC *le Prince que voilà*, quatrième volet des *Mémoires de Pierre de Siorac, cadet du Périgord*, Robert Merle apporte une nouvelle dimension à son vaste panorama de la Renaissance française. Si *Paris ma bonne ville* montrait avec force détails la capitale à l'époque de la Saint-Barthélemy, ce dernier épisode est à la fois un passionnant roman d'espionnage et le portrait, magnifiquement brossé, d'un prince, Henri III, souvent injustement caricaturé et méprisé par l'historiographie.

« La description aussi complète et minutieuse de la vie quotidienne, politique, des mœurs, de toute cette période, suppose un travail de documentation énorme. Quelles ont été vos sources principales ?

— Alexandre Dumas disait à peu près : *« Si j'ai violé l'histoire, je lui ai fait de beaux enfants. »* Je pense qu'il est tout aussi passionnant de la respecter. En plus de tous les ouvrages historiques que j'ai pu consulter, je me suis immergé dans la littérature de l'époque : les romans, les chroniques, mais surtout les témoignages directs, comme le journal de Pierre de L'Estoile, les Mémoires de Sully, les lettres d'Henri III et d'Henri IV...

— Ce qui vous a permis de restituer le langage, le mode d'expression et de pensée du seizième siècle. Ni Mérimée, dans sa Chronique du règne *de* Charles IX, *ni Gobineau, dans son* Prisonnier chanceux, *ne l'avaient tenté.*

— Toutes ces lectures m'ont fourni la base indispensable. J'ai retenu les tournures, les images hardies utilisées à l'époque, mais j'ai aussi bénéficié de mon expérience d'angliciste. *The History of Henry Esmond*, du romancier anglais du dix-neuvième siècle Thackeray, qui restitue la langue et le comportement des Anglais du début du dix-huitième siècle, m'a un peu servi d'exemple. La tâche était pour moi plus complexe, car mes personnages ont quatre cents ans d'écart avec nous. D'autre part, l'anglais actuel est imprégné de mots français de la Renaissance, gardés pratiquement inchangés de forme et de sens (comme « remembrance », « predicament » « bargain », etc.), ce qui me donnait l'avantage de connaître déjà une large part de ce vocabulaire.

— Plus qu'une réhabilitation d'Henri III, le Prince que voilà *apporte un certain nombre de révélations sur les mœurs politiques et diplomatiques des princes. Cette entente secrète entre la reine Elisabeth et le roi Henri III, culminant dans les exécutions de Marie Stuart et du duc de Guise, a-t-elle véritablement existé ?*

— La pensée politique de Machiavel domine l'époque : ruser, mentir, tromper, jouer un double jeu, ces techniques sont la base de la diplomatie des princes, tous grands lecteurs de Machiavel. On reproche souvent à Henri III de ne pas avoir fait grand-chose pour sauver Marie Stuart de la hache. Il n'y avait aucun intérêt ! Elle était une parente des Guise, et une ennemie potentielle dont il souhaitait la disparition. Malgré la différence de religion, l'alliance, même dissimulée, entre Elisabeth et lui, était inévitable : leur ennemi commun — Philippe II et son Inquisition — ne pouvait que les rapprocher. Un fait, par exemple, m'a beaucoup frappé qui a peu retenu l'attention des historiens : le jour même où Philippe II a lancé l'*Armada* contre l'Angleterre, le duc de Guise, payé par Philippe II, est venu à Paris provoquer le roi et lever des barricades : le roi de France a dû capituler et s'enfuir, car il croyait, comme tout le monde, que l'armée espagnole allait conquérir l'Angleterre, puis le reste de l'Europe.

— Qu'est-ce qui vous a attiré vers cette fin de la Renaissance ?

— Le passage entre deux mondes est fascinant à observer, ainsi que les heurts des fanatismes. C'est une fin et un commencement, le début d'une révolution mentale, venue principalement de la Réforme : la noblesse, jusqu'alors uniquement guerrière et consommatrice, commence à s'intéresser aux sciences, à la production, à l'agriculture... Pierre de Siorac, noble et médecin, plus qu'à demi-huguenot, est un prototype de ces hommes nouveaux.

— Malgré la violence, les épidémies, les guerres, on a la nostalgie, à vous lire, d'un autre art de vivre, où les rapports entre les gens, malgré les castes, étaient plus libres, plus spontanés, où régnait une sorte d'état de nature privilégié.

— C'était une civilisation du contact : l'amitié n'avait pas le même sens qu'aujourd'hui. On s'aimait avec fureur, avec passion. Tel homme dont l'ami partait en voyage, et sans qu'il soit question d'homosexualité, se laissait dépérir jusqu'à ce que celui-ci revienne. Les rapports entre père et fils — quant ils s'aimaient — étaient excellents...

— Le lecteur vous découvre royaliste presque fervent.

— A l'époque, je l'aurais été : être royaliste, c'était ce qu'on appelait alors être un « politique », ennemi des factions et des fanatismes ; c'était la seule manière efficace de lutter contre le pouvoir omniprésent des grands, de l'Eglise... La royauté était loin d'être absolue, comme elle le devint avec Richelieu et Louis XIV. Etre royaliste, cela signifiait aussi, à Paris, être contre le pouvoir absolu des petits-bourgeois de la Ligue.

— Dans vos précédents romans, Malevil, l'Ile, *ou la* Mort est mon métier, *pour ne citer que ceux-là, vous placez vos personnages dans des environnements et des situations si difficiles qu'ils sont obligés de donner le meilleur ou le pire d'eux-mêmes. Si vous recourez au roman historique, serait-ce que notre époque vous paraît sans odeur et sans saveur, trop facile à vivre ?*

— Non, je ne pense pas que notre époque soit particulièrement aisée à vivre. Mais j'ai toujours été fasciné par les situations en vase clos, par les réactions de personnages encerclés, dans leur château, dans une île, ou par l'ennemi comme dans *Week-end à Zuydcoote*. Cette fascination est peut-être liée à mes trois ans de captivité en Allemagne, mon expérience humaine la plus extraordinaire.

— Comment expliquez-vous cet engouement actuel des Français pour leur passé que vous avez contribué à éveiller ?

— Il y a plusieurs réponses. D'abord, le lecteur se rassure : l'auteur ne va pas écrire d'une manière incompréhensible, un roman historique n'est pas, par définition, un roman de laboratoire. Ensuite, si l'ouvrage est sérieusement documenté, le même lecteur peut espérer y apprendre quelque chose. Il y a d'autres raisons, plus profondes. L'histoire n'est pas suffisamment enseignée en France. En Angleterre, le roman et les pièces historiques, à commencer par les œuvres de Shakespeare, forment un fond culturel essentiel. Depuis, il y a eu Thackeray, Walter Scott, alors que nos plus grands auteurs ont peu puisé aux sources. Racine et Corneille préféraient une Antiquité enjolivée à leur histoire proche, les tentatives historiques de Voltaire et de Victor Hugo ne comptent pas parmi leurs chefs-d'œuvre, Mérimée et Dumas n'ont pas eu de postérité. Il y avait un manque, un besoin que le public, passionné par ses origines, ses racines, essaye aujourd'hui de combler. »

Propos recueillis par
ALEXIS LECAYE.

★ Dessin de CAGNAT.

L'espion d'Henri III

SUR l'Europe déchirée, une sombre menace couve en ces années 1580. Philippe II et la Sainte Inquisition ont décidé de liquider définitivement l'hérésie protestante, en conquérant l'Angleterre d'Elisabeth et la France, où la royauté du dernier Valois, Henri III, chancelle sous les assauts du duc de Guise, agent de l'Espagne et chef de la Ligue.

On retrouve, dans *le Prince que voilà*, Pierre de Siorac, huguenot de cœur et aujourd'hui médecin du roi, pris dans cette tourmente. Mûri par ses multiples aventures, prêt à en courir de nouvelles, pour répondre à l'immense curiosité de son temps qui le dévore, Pierre est devenu un des *missi dominici* d'Henri III, et voyage plus que jamais, de Guyenne, où il rencontre le futur Henri IV, à Sedan, de Boulogne, où il prévient la garnison que Guise menace la ville, à Londres, où il double l'ambassadeur officiel, peu sûr, en liant des accords secrets entre son maître et Elisabeth.

Cette débordante activité ne va pas sans risques — ni plaisirs. S'il se laisse violer, stoïque, par la duchesse de Montpensier, ligueuse fervente dont *« une cuisse est trop courte et l'autre trop légère »*, pour pouvoir lui soutirer des informations, il échappe de très près à plusieurs tentatives d'assassinat, et visite avec l'œil professionnel d'un grand reporter la capitale britannique, qu'il juge, malgré son amitié pour les Anglais, moins belle et moins vaste que Paris, même si les charmes de ses habitantes égalent en *« suavité »* ceux de ses compatriotes.

Comme pour les épisodes précédents, le bonheur que l'on éprouve à lire ces aventures tient autant à la maîtrise avec laquelle Robert Merle mène son récit qu'à ses portraits de personnages, célèbres ou non, et à la langue souple et inventive, contemporaine de ses héros, qu'il a su recréer.

A. L.

★ LE PRINCE QUE VOILA, de Robert Merle, Plon, 532 pages, 80 F.

« LE TEMPS D'UN ROYAUME », de Rose Vincent

Jeanne Dupleix au cœur de l'Inde

LES Français ne devraient plus ignorer leur passé, qui fut glorieux, aux Indes. Trois romans de facture et d'inspiration diverses sont venus récemment le leur rappeler, un peu dans le désordre mais avec une incontestable puissance d'évocation. Michel Lameuil a ouvert la voie avec *le Roman de la Begum Sombre* (Albin-Michel, 1981). Il a commencé par la fin, l'équipée du mercenaire allemand Walter Rheinhardt, baptisé Sombre, et surtout celle de sa bayadère devenue princesse guerrière, appartenant aux toutes dernières années du dix-huitième siècle. Puis vint cet hiver le beau *Nabab* d'Irène Frain, qui suivait l'aventure de René Madec, autre mercenaire, breton celui-là, qui recoupait en grande partie la carrière de Sombre.

Dans ces deux romans, nous sommes en train de perdre notre royaume des Indes comme le Grand Moghol, de son côté, perd son empire. Il nous manquait encore les heures de gloire qui se situent dans la première moitié du dix-huitième siècle. Les voici restituées par une femme à travers « la plus belle femme de l'Inde », cette Jeanne Dupleix qui, de l'aveu même des dictionnaires, fut le bras droit du gouverneur qui fit de Pondichéry la capitale d'un royaume sans lendemain.

par Jacqueline Piatier

JEANNE ALBERT était métisse, quarteronne pour préciser. Son père était français, chirurgien de la Compagnie des Indes. Sa mère, Maman Rose dans le livre, était issue d'un Portugais et d'une Indienne convertie au christianisme. Les conversions se portaient bien dans ce temps-là. Elles étaient l'œuvre des capucins ou des jésuites. Les premiers, plus radicaux, exigeaient une abjuration totale. Les seconds, plus diplomates, admettaient une superposition des rites. Entre les deux ordres, le torchon brûlait.

Quel avenir était promis à cette petite fille de dix ans, dont la beauté en herbe n'échappe pas au capucin confesseur de sa mère ? Elle est de bonne bourgeoisie, mais entachée de sang indien. Cette goutte impure causera à la fois sa fortune et sa perte. Jeanne lui doit la connaissance intuitive de l'Inde que renforce une bonne éducation. Elle parle le tamoul et le portugais de naissance, son père insiste pour qu'elle apprenne le persan, le français va de soi. Mais quand la disgrâce arrive, c'est comme « moricaude » qu'elle sera incriminée devant la cour de Versailles.

ENTRE ces deux extrêmes, quelle destinée ! L'amour y jouera un rôle capital. Jeanne avait été mariée à treize ans avec un marchand, bientôt conseiller de la Compagnie, Jacques Vincent, qui lui fit onze enfants. Il n'était pas à sa taille. Dès que Dupleix débarque sur l'*Atalante*, en 1722, Jeanne, qui vient de mettre au monde son troisième bébé, reconnaît quelqu'un de sa trempe. L'amitié, les liens de parrainage, donneront quelques années le change. Puis, un beau jour, cet homme qu'on prend pour le parrain devient le maître. C'est à l'occasion d'un bal offert par le gouverneur anglais de Madras. Jeanne s'y rend sans son mari, malgré les remontrances de Maman Rose qui juge l'expédition peu convenable. Celle-ci a d'ailleurs malicieusement drogué le pâté du pique-nique. Il s'ensuit une diarrhée pour les invités. A l'aube d'une nuit sans sommeil, Jeanne et Dupleix se retrouvent à l'orée d'un temple perdu sur le rivage. Le lien entre eux est scellé à jamais.

Il mettra longtemps à se réaliser. Les mœurs de nos comptoirs sont loin d'être aussi libres que ceux de la cour de France, nous apprend Rose Vincent. Partout des yeux épient. Et d'ailleurs Dupleix part pour Chandernagor, où, nommé directeur, il va donner sa mesure et restaurer le commerce de la Compagnie au Bengale. Il y fera venir les Vincent et c'est là, sans doute, que l'adultère se consomme. Quand, en 1736, naît le onzième enfant de Mme Vincent, une fille Chonchon, les mauvaises langues ne l'appellent que Mlle Dupleix.

Jacques Vincent meurt sur ces entrefaites. Le temps du deuil observé, les deux amants s'unissent dans le mariage, et c'est, en 1742, le retour triomphal des Dupleix à Pondichéry, dont lui vient d'être nommé gouverneur. La véritable ascension commence.

(Lire la suite page 24.)

L'ermite fait pape

● *L'abdication de Célestin V.*

LE dernier livre de Jean Ferniot, *le Pouvoir et la Sainteté*, ne se donne pas explicitement pour un « roman », et ce mot ne figure pas sur sa couverture. De quoi s'agit-il alors ? D'un récit historique ? C'est en tout cas un récit romancé. Jean Ferniot s'est donné la liberté d'inventer d'excellents dialogues, qui n'ont pas eu de témoin, et qu'il écrit dans la langue d'aujourd'hui. Il emploie le plus souvent le présent de narration, comme si nous devenions contemporains de ce treizième siècle finissant, comme si un reporter d'aujourd'hui assistait, invisible, aux péripéties étranges qui marquent l'ascension du pape Célestin V et son abdication.

Le conflit entre les compromissions inévitables du pouvoir et la pureté de la vie spirituelle est au centre de cette aventure d'un pape qui le fut malgré lui. On peut penser à l'*Antigone* de Jean Anouilh, ou aux *Mains sales* de Jean-Paul Sartre : mais, ici, la crise de conscience de l'homme porté au pouvoir et qui croit y perdre son âme prend une force et une ampleur exemplaires. La question, redoutable, qui se pose à lui devient celle-ci : peut-on à la fois servir Dieu et prendre en charge son Eglise ?

Tout commence par la description d'une pittoresque et brillante cohorte, qui grimpe un chemin escarpé sous un soleil écrasant. Le conclave vient d'élire un pape, en juillet 1294, et c'est le misérable Pietro Angelieri, ermite de Morrone. Aussi est-ce un cortège de cardinaux qui va chercher dans sa retraite l'ascète abîmé dans ses adorations. Le roi de Naples, Charles II, cousin de Philippe le Bel, qui est pour beaucoup dans cette élection, fait partie de l'expédition, et il va mettre tout le poids de son autorité pour obtenir l'acceptation, la soumission, du nouveau pape.

Pietro est d'abord effaré par cette visite inattendue : il repousse avec effroi la dignité à laquelle on veut l'élever. C'est la volonté de Dieu, lui dit-on, et le pauvre homme interroge ses voix intérieures, mais il n'entend rien. Il est loin d'imaginer comment le choix des cardinaux s'est porté sur lui, loin de soupçonner les marchandages dont il a été l'objet. En fait, on a pensé qu'il serait un pape transparent, incapable d'initiatives, perdu dans ses oraisons, et qui signera tout ce qu'on voudra lui faire signer. En outre, l'ermite jouit d'une immense popularité, et sa réputation de sainteté couvrira ses actes.

JOSANE DURANTEAU.

(Lire la suite page 24.)

la vie littéraire

Du nouveau sur Montesquieu

René Moreau vient de publier dans le *numéro de mars-avril* de la *Revue d'histoire littéraire de la France* (Armand Colin) soixante-huit lettres inédites de la correspondance de Montesquieu. Une pareille découverte est un événement. Dans la *première édition* de la Correspondance générale parue en 1914, après l'ouverture des archives du château de La Brède, il y avait une lacune entre 1733 et 1737, *soit* entre les *Considérations* et l'*Esprit des lois*. Nous savons désormais pourquoi. Joseph de Montesquieu, petit-fils du philosophe, aurait sorti de La Brède, pour le donner au fils de *l'illustre Lally Tollendal, un dossier de* « lettres diverses » restées jusqu'à ce jour chez les descendants de ce dernier, les d'Aux.

Ces inédits nous apportent de multiples renseignements. Ils confirment l'importance et la variété des correspondants de Montes*quieu : Mme de Tencin, mère de D'Alembert,* dont il fréquente le salon, Mlle de Clermont, princesse du sang à qui il fait une cour pressante, Mme de Grave, son ancienne maîtresse, Bulkeley, anglais servant dans les *armées françaises et parent du maré*chal de Berwick, le Père Castel, jésuite génial, inventeur d'un « clavecin oculaire », le duc de Richmond et seize autres encore. Ils précisent son intérêt pour l'implantation en France de la *franc-maçonnerie* britannique, pour la guerre de succession de *Pologne, pour la « réception » de ses Considérations*. Ils éclairent ses activités mondaines dans les salons ou à la cour de Chantilly, ses séjours à La Brède, sa vie sentimentale. A travers des anecdotes, on *voit se dessiner les idées sur l' « honneur »*, principe de la monarchie, sur le « centralisme », antichambre du despotisme, qui préludent à la philosophie politique de l'*Esprit des lois*.

Ces lettres sont d'autant plus précieuses qu'elles datent d'une époque où peu de correspondances ont survécu, car la vie privée d'un écrivain ne retenait pas encore *l'attention. Elles permettront d'écrire* un chapitre entièrement nouveau de la biographie de Montesquieu. — CHRISTIANE PICARD.

Autour de Quevedo

Un peintre, Orlando Pelayo, un traducteur poète, Frédéric Magne, et un éditeur, La Délirante, viennent de s'associer pour présenter en un précieux volume bilingue les *Sonnets amoureux*, de Quevedo. *D'autre part, le grand* poète et satiriste espagnol du Siècle d'Or, né à Madrid en 1580 et mort peu après sa sortie de prison en 1645, a inspiré à une équipe d'universitaires français un passionnant et très utile ouvrage. Publiée par Aubier, *l'Heure de tous* est traduite par Jean Bourg, qui a *tenté, avec intelligence, de résoudre les* obscurités légendaires de ce texte posthume, dont l'édition ici suivie a été établie par Pierre Geneste. Une étude historique critique, signée Pierre Dupont, éclaire cet étrange « *testament* ». — C. C.

Le quatrième Polyphonix

Polyphonix, Festival international de poésie, musique et vidéo, va réunir, du 21 au 29 juin, à Paris, plus de soixante poètes, musiciens et artistes originaires de quinze pays. *Vingt heures d'art-vidéo sont prévues à cette manifestation où seront présentées des œuvres inédites* de réalisateurs français, italiens, allemands et américains. Du côté de la poésie-action, ont été *invités* des membres de Fluxus — mouvement schismatique inspiré de John Cage-Vostell, Higgins, Filliou, Dupuy. On entendra aussi, pour la première fois à Paris, le remarquable diseur jamaïcain Linton Kwesi Johnson, le Californien Michael McClure, le New-Yorkais Bob Holman, quatre poètes néer*landais, deux Japonais, un Chinois* et des dizaines d'autres parmi lesquels André Pieyre de Mandiargues, Edouard Glissant, Hans *Magnus Enzensberger. Les* musiques aussi seront plurielles : l'arabesque, avec le groupe *Khamsa* ; le *rock, avec le groupe* la Souris déglinguée ; la performance, avec Joëlle Léandre, Louis Roquin, Misha Lobko et Tran Quang Haï, Caroline Gautier et Denis Levaillant ; le jazz, avec François Cahen.

En attendant *la fondation, à Bercy ou* ailleurs, de l'ensemble transculturel international — dont Polyphonix est une des composantes, avec le Collège philosophique et la Maison de l'audio-visuel, — ce Festival pro*pose d'ores et déjà des voies nouvelles* et vivantes aux fades stéréotypes de l'industrie culturelle.

★ Ce quatrième Polyphonix aura lieu les *21* et 22 *juin*, à partir de 20 h 30, à l'American Center (261, boulevard Raspail) ; le 23 *juin*, à 18 h 30 au Gœthe Institut (17, avenue d'Iena) ; au Centre Pompidou (Revue *Parlée*, au sous-sol) pour la vidéo à *18 heures* les *24 et 25 juin*, et à 15 heures les *26 et 27 juin* ; à partir de 20 h 30 du *24 au 28 juin* pour la poésie *et* la musique ; le *29 juin* à 20 heures, à l'Espace Roquette (57, rue de la Roquette).

Les poèmes de G. De Chirico

Alberto Savinio, le frère de G. De Chirico, était à la fois un grand écrivain, un peintre *et un musicien. On sait moins que son* « grand frère », lui aussi, fut un écrivain d'importance : *Hebdomeros*, admirable récit poétique et onirique (naguère publié chez Flammarion) en est la meilleure preuve ; mais Chirico fut aussi un poète, et c'est un véritable événement que la publication *récente du texte original de certains* de ses poèmes, rédigés en français et qu'on ne connaissait que *par des traductions* italiennes, parfois faites à *partir d'une première* traduction *en anglais*. Les originaux, en effet, *en avaient été perdus, et il faut saluer l'édi*tion exemplaire qu'en a donné Jean-Charles Vegliante, qui les a retrouvés dans les archives Paulhan (Paris, Solin, 1981, collection « La traversée des Alpes »). La parenté d'*inspiration entre les tableaux de la période* « métaphysique » et ces fragments est une évidence, et la lecture des textes, paradoxalement, illustre de façon saisissante le propos du peintre. Mais ces poèmes existent *aussi pour leur compte, et laissent percevoir* une voix singulière, entre le futurisme et le surréalisme, que ceux qui aiment Chirico ne sauraient négliger. — MARIO FUSCO.

Hystérie, théâtre et littérature

Vers le milieu du dix-neuvième siècle, on ne parle plus, à propos des femmes, de « lubricité » *ou* de « tempérament », mais d'« *hystérie* ». Le critique Francisque Sarcey, commentant en 1863 dans *le Mot et la Chose* la fortune singulièrement *rapide* de ce terme, *écrit qu'il « est sorti des livres de médecine, et convient tout à fait à un siècle matérialiste qui ne voit dans l'homme qu'un sujet d'études physiologiques »*.

Si les médecins peuplent le monde d'hystériques, les gens de lettres se passionnent pour les expériences menées à la Salpêtrière *où Charcot, comme plus tard Lacan*, a noué alliance avec les écrivains et les philosophes de son temps (1).

Jacqueline Carroy-Thirard, dans une remarquable étude, « Hystérie, théâtre, littérature au dix-neuvième siècle », publiée par la revue *Psychanalyse à l'université* (numéro 26, Ed. Erès, 19 rue Gustave-Courbet, 31400 Toulouse), raconte comment cet étrange mal qu'est l'hystérie vint combler une quête du bizarre, du merveilleux, de l'artifice, du diabolique, fourre-tout littéraire à l'image d'un *fourre-tout* nosologique.

Dans le même numéro de *Psychanalyse à l'université*, on lira un article d'Anne Juranville sur la figure de la mère chez Virginia Woolf, ainsi que des textes de Maurice Dayan, Gabrielle Gorey et Guy Rosolato. — ROLAND JACCARD.

(1) Voir à ce sujet l'exposition sur « *Charcot et l'hystérie* » *dans la chapelle de la* Salpêtrière ainsi que le bel opéra-collage « *Hystérie* » qui s'y joue jusqu'au 18 juin, à 20 h 30.

vient de paraître

Romans

BERNARD CLAVEL : *l'Homme du Labrador*. — Un inconnu pousse la porte d'un bistrot du vieux Lyon des années trente. Avec lui pénètrent le parfum de l'aventure et l'espérance qu'inspirent les terres lointaines. (Balland, 188 p., 54 F.)

CLAUDE MICHELET : *Rocheflame*. — Deux hommes, l'un sous Louis XI, l'*autre en* 1970, *vont se* battre pour que vive une demeure de paysan, symbole de dignité et de liberté. Par l'auteur des *Grives aux loups*, prix des libraires 1980. (*Robert Laffont*, 220 *pages*, 55 *F.*)

MONIQUE LANGE : *les Cabines de bain*. — En convalescence en Bretagne, à Roscoff, une jeune femme rencontre un vieux monsieur aux yeux bleus. *Elle* y puise le courage de faire le bilan de sa vie. (Gallimard, 140 pages, 45,90 F.)

MARIE CHAIX : *le Salon des anges*. — Dans un palais de Venise, deux femmes parlent d'un homme que toutes deux ont passionnément aimé. A cette confrontation, l'un des protagonistes perdra tout. (Par l'auteur des *Lauriers du lac de Constance*. (Seuil, 168 p., 52 F.)

HENRI VINCENOT : *les Etoiles de Compostelle*. — Les tribulations et l'initiation de Jehan le Tonnerre, « frère constructeur », qui participera un jour aux chantiers des grandes cathédrales. Par l'auteur de *le Billebaude*. (Denoël, 316 pages, 72 F.)

Lettres étrangères

NAZIM HIKMET : *les Romantiques*. — D'Izmir à Moscou, un roman à caractère autobiographique par un des plus grands poètes de notre temps. Traduit du turc par Munever Andac. Préface d'Abidine. (Temps actuels, 206 pages, 65 F.) Du même auteur : *Anthologie poétique*. (Temps actuels, 312 pages, 85 F.)

Poésie

HENRI THOMAS : *Joueur surpris*. — Un nouveau recueil de poèmes placés sous le signe du quotidien, par l'auteur du *Promontoire*, prix Femina 1961. (Gallimard, 84 pages, 38,70 F.)

Hommage

COLLECTIF : *Pour Abdellatif Laâbi*. — Des poèmes, des témoignages et des contributions de cinquante écrivains, en l'honneur du grand auteur maghrébin qui fut détenu huit années dans les prisons marocaines pour délit d'opinion. (La Table rase/Nouvelles éditions Rupture, 250 pages, 33 F.)

Mémoires

ROBERT DESTANQUE ET JORIS IVENS : *Joris Ivens ou la mémoire d'un regard*. — Les rencontres avec les surréalistes, les anarchistes et les communistes, avec des écrivains et des cinéastes, les souvenirs d'un réalisateur qui a parcouru le monde en témoin de l'histoire vibrante de souffrances et d'horreur. (B.F.B., 350 p., 89 F.)

Politique

ALBERT DU ROY, ROBERT SCHNEIDER : *le Roman de la Rose*. — Du Congrès d'Epinay en 1971 à la victoire du 10 mai 1981, le récit d'une double conquête des socialistes : celle de la vieille S.F.I.O. et celle du pouvoir en France. (Seuil, 298 p., 65 F.)

GEORGES DUMEZIL : *Apollon sonore et autres essais*. — Un recueil d'études portant sur la conception de la voix et de la parole commune à divers peuples indo-européens. (Gallimard, « Bibliothèque des sciences humaines », 256 pages, 94 F.)

MICHEL DE CERTEAU : *la Fable Mystique*. — Aux seizième et dix-septième siècles, des pratiques diverses construisent le champ d'une science expérimentale appelée « la mystique ». Ce livre en étudie les aspects majeurs pour dessiner « une poétique du corps parlant ». (Gallimard, « Bibliothèque des Histoires », 414 p., 124 F.)

Histoire

RAYMOND COLAS : *Nivernais, Morvan*. — Portrait historique et culturel d'une province. (France-Empire, 430 pages, 84 F.)

JEAN-CHARLES SOURNIA : *Histoire et médecine*. — Une réflexion d'ordre épistémologique. (Fayard, 335 pages, 79 F.)

DANIEL MEYER : *Quand les rois régnaient à Versailles*. — Symbole du droit divin et modèle pour l'Europe entière, le château de Versailles au temps des rois. (Fayard, 250 pages, 64 F.)

Elie Faure et Abel Gance

LORSQUE, préfaçant *Prisme*, un livre d'Abel Gance, Elie Faure évoque « *le goût profond des choses qui ne se voient pas, des choses dont la présence rôde dans la pénombre des âmes* », il définit la nature même de l'inclination qui nous porte vers la littérature. « *L'âme humaine est chair*, dit-il encore. *Vous n'ignorez pas qu'elle saigne. Des étreintes poignantes ne cessent de s'y nouer, de s'arracher l'une de l'autre. Deux êtres vivants s'y cherchent... L'un d'eux est obsédé par l'invisible, l'autre est hanté par le désir d'annexer cet invisible au monde qui se touche et qui se voit.* » Comme les religions, les arts sont faits de cette âpre dispute, de ce combat sans vaincu ni vainqueur. Ils se perdent quand ils renoncent à mêler la peinture du monde et le pressentiment *de ce qu'il cache. La vraie littérature et le vrai cinéma donnent* à chacun de leurs signes le pouvoir et la séduction d'un présage. Citant la phrase d'Abel Gance : « *L'intuition, c'est la mémoire de l'avenir* », Elie Faure salue cet homme « *tourmenté sans répit par un génie qui devance les heures* ».

Ce bel éloge, très inspiré, qui fut écrit en 1929, figure dans le n° 1 des *Cahiers Elie Faure*. On y trouve aussi les *textes que firent le cinéaste et l'écrivain pour la présentation* du *Napoléon* d'Abel Gance à l'Opéra, en 1927. « *Napoléon est un paroxysme dans son époque, laquelle est un paroxysme dans le temps. Et le cinéma, pour moi, est le paroxysme de la vie* », disait Abel Gance. De son côté, Elie Faure célébrait, *avec le même emportement, les ambitions qui savent triompher des « résistances mesquines dans le cœur des hommes »*.

FRANÇOIS BOTT.

★ CAHIERS ELIE FAURE. Ce numéro comporte, en outre, une biographie d'Elie Faure, le début de sa bibliographie et diverses études (Mme Chatelain, Les Roches, La Perréon, 69830 Saint-Georges-de-Reneins).

Les éditions Pierre Fanlac publient, d'autre part, un essai d'Hélène Sarrazin : A LA RENCONTRE D'ELIE FAURE. Enfin, le NAPOLEON, d'Elie Faure, publié en 1921, va reparaître en juillet, aux éditions de l'Herne.

en bref

● « GIRAUDOUX EN LIMOUSIN » est le thème du vingt-neuvième Festival national de Bellac, qui se déroulera du 12 juin au 14 juillet. Parmi la série de manifestations prévues, notons l'exposition du *centre culturel* consacrée à Giraudoux et le Limousin (du 19 juin au 31 août), l'hommage public qui commémorera le centenaire de la naissance de l'écrivain (4 juillet, 11 heures, parc de l'hôtel de ville), le concert consacré à ses musiques de scène et donné par l'Orchestre de chambre du Limousin (dimanche, 16 heures) et l'interprétation de « Pour Lucrèce » par Pascale Audret, Virginie Billedoux, Bruno Pradal, Bernard Rousselet, etc., *dans une mise en scène de Jean-*Pierre Laruy (4 juillet, 21 h. 30, jardins de la sous-préfecture).

De son côté, Grasset réédite, à l'occasion du centenaire, le « Théâtre complet » en trois volumes dans l'édition de 1971. (Chaque volume 65 F.)

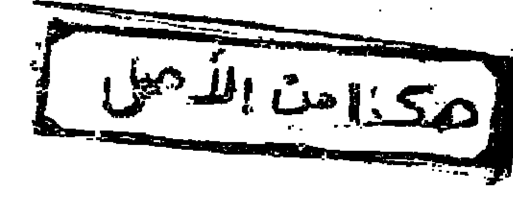
● EN HOMMAGE A MAXIME RODINSON, un recueil illustré de 300 pages, intitulé « le Cuisinier et le Philosophe », réunissant une série d'études d'ethnographie historique du Proche-Orient, est mis en souscription, jusqu'au 30 septembre 1982, par la librairie G.-P. Maisonneuve et Larose (15, rue Victor-Cousin, 75005 Paris) *au prix de 130 F.*

● LA PREMIERE MAISON D'EDITION ISRAELIENNE DE LANGUE FRANÇAISE, l'Ophel, qui a été créée en 1981 à Jérusalem par un groupe d'écrivains se proposant de diffuser la culture juive traditionnelle, vient de publier deux récits : « Akiba » de Nadine Caspi et « Rue des Juifs » (la vie d'Abraham Ibn Ezra) d'Adiel Caspi.

L'Ophel annonce deux autres titres : « Yehuda Levi, le poète de Grenade » et « l'Arbre de la connaissance du midrash à la kabbale ». (Editions de l'Ophel, Jérusalem, B.P. 3188).

● LES PRIX LITTERAIRES DES LECTRICES DE L'HEBDOMADAIRE FEMININ « ELLE » ont été décernés : le grand prix du Roman revient à Clarisse Nicoïdski, pour son livre intitulé « Couvre-feu » (Ramsay). Le prix réservé aux documents a consacré celui *de Françoise Chandernagor* « l'Allée du roi » (Julliard).

● *LE PRIX DU LIVRE INTER* 1982 a été décerné à Marcel Schneider pour son livre « la Lumière du Nord » (Grasset). La sélection du livre Inter a retenu en outre « la Bougainvillée », de Fanny Deschamps (Albin Michel), « Belle alliance », de Christine de Rivoyre (Grasset), et « le Gâteau des morts », de Dominique Bollin (Denoël).



critique littéraire

Les palimpsestes de la littérature

● ***Le savant marivaudage de Gérard Genette.***

ATTENTION, travail universitaire ! Si on veut le recommander à ceux qui ignoreraient les ouvrages précédents de Gérard Genette (1), mieux vaut ne pas commencer par dire que celui-ci est « poéticien » et que la poétique a pour objet la *transtextualité*, définie comme « *tout ce qui met* [un texte] *en relation, manifeste ou secrète, avec d'autres textes* » : déjà on ne voit plus que des dos. En revanche, si on le montre citant Valéry : « *Le vacarme intermittent des petits coins où nous vivons me rassure* », comme exemple d'antonymie, ou substitution systématique à chaque mot sémantique de son antonyme — ici retournement, « négatif » d'une célèbre pensée de Pascal — on révèle, en Genette, un théoricien plutôt gai. Et l'on peut espérer capter ainsi pour lui la bienveillance des lecteurs non professeurs, les autres étant mobilisés d'avance, puisqu'il est un « must » de la critique savante.

« *Le silence éternel de ces espaces infinis m'effraie* » est l'hypotexte que travestit, en l'inversant, l'hypertexte valéryen. L'hypertextualité est la relation qui unit les deux et c'est le champ qu'explore Genette. L'image qu'il emploie pour désigner ce champ, cette « *littérature au second degré* », est celle du palimpseste, parchemin dont on a gratté ou lavé l'inscription pour lui en substituer une autre sans effacer complètement la première, en sorte que celle-ci se lit encore, par transparence, sous la seconde. Image de l'ancien impliqué dans le nouveau, de la double lecture à quoi nous incite l'histoire littéraire par sa recherche des « sources ».



★ *Dessin de Bérénice CLEEVE.*

Des trésors de lecture

L'exemple d'*Ulysse*, de Joyce, dans son rapport à *l'Odyssée* d'Homère, vient immédiatement à l'esprit. D'innombrables parodies, pastiches, imitations, transpositions, suppléments, de l'*Enéide* ou de la *Batrachomyomachie* à *l'Affaire Lemoine* de Proust ou aux *A la manière de...*, de Reboux et Muller, en passant par le *Télémaque travesti*, de Marivaux, lui-même dérivé de Fénelon et à travers lui d'Homère, ou *la Machine infernale* de Cocteau, l'*Antigone* d'Anouilh, le *Supplément au voyage de Cook* ou l'*Electre* de Giraudoux, renvoient ainsi, d'une façon ou d'une autre, à des textes antérieurs.

C'est précisément ce « d'une façon ou d'une autre » que Genette examine avec méthode et dont il dresse la taxinomie, comme un naturaliste acharné à classer et à nommer les espèces. La méthode consiste à alterner, à doses variables, la critique et la théorie : analyse du fonctionnement textuel des œuvres et fabrication de concepts pour aboutir à une terminologie cohérente. Il ne saurait être question ici de résumer une enquête qui s'étend sur quelque quatre cent cinquante pages et dont la minutie fait tout le prix. La culture apparemment inépuisable de Genette (qui pousse des incursions dans la musique, la peinture et le cinéma : *Play it again, Sam* de Woody Allen est un bel hypertexte de *Casablanca* de Michael Curtiz) fournit à son étude un corpus impressionnant. On ne sait ce qu'on doit admirer le plus, de l'ampleur et de la variété de ses lectures ou de la rigueur de ses différenciations dans la construction théorique.

Le lecteur non spécialisé pourra trouver « *longuet* [ce] *parcours à travers l'hypertextualité littéraire* », comme l'écrit Genette en une autocritique préventive. Les universitaires ont le temps, et ils le prennent sans crainte de nous faire perdre le nôtre. Cela avait valu à l'auteur, pour titre d'une critique, dans *le Figaro*, de son essai de narratologie fondé sur le roman de Proust (2), un « Du temps perdu dans la recherche » qu'il a l'humour de citer en exemple. Il y aura toujours des gens de gros bon sens pour condamner ce type d'investigation.

« *Je ne connais rien de si charmant que de pouvoir parler deux heures, où d'autres ne trouveraient pas à vous entretenir une minute* », disait Crébillon au sujet de Marivaux. Et Voltaire, toujours à propos de Marivaux, évoquait des « *œufs de mouche pesés dans des balances de toile d'araignée* ». Genette pratique une sorte de marivaudage critique qui ramène dans ses (solides) filets théoriques des trouvailles propres à ravir le lecteur simplement lettré. Ainsi ce madrigal hypertextuel et latino-britannique adressé par Dumas à une femme qu'il courtisait : « *Tibi or not to be* », que Genette transforme, pour parler de l'*Hamlet* narcissique et gavroche de Laforgue, en : « *Bibi or not to be* » (« *Hamlet, c'est moi* »). Ou ce résumé lapidaire d'*A la recherche du temps perdu* : « *Marcel finit par devenir écrivain* » ou encore cette haïkaïsation de la même œuvre, qui contracte sa première et sa dernière phrase : « *Longtemps je me suis couché dans le Temps.* » Ou, à propos d'une parodie par Georges Fourest de *Bérénice*, renvoyée par son Tite de Paris à Jérusalem : « *Dans l'Orient-express quel sera son ennui !* »

Une rêverie borgésienne

On connaît ce personnage de Borges, Pierre Ménard, qui entreprend, par admiration, d'imiter *Don Quichotte* et finit par réécrire l'œuvre de Cervantès. A propos de Michel Tournier, qui a écrit à l'usage des adolescents un hypertexte moralisant de son propre hypotexte *Vendredi ou les limbes du Pacifique*, lui-même hypertexte du *Robinson Crusoé* de Defoe, Genette se livre à cette rêverie borgésienne : « *De correction en correction, de moralisation en moralisation, on imagine Tournier finissant par produire une copie conforme de* Robinson. *Ainsi peut-être procéda Pierre Ménard à l'égard du* Quichotte, *qu'il retrouva en prenant simplement, si j'ose dire, le contre-pied d'Unamuno* [auteur d'un rétablissement moral de Don Quichotte]. *L'histoire de l'hypertextualité, qui se confond souvent avec l'histoire de la littérature, pourrait ainsi boucler sa propre boucle. Imaginez un lecteur innocent (espèce rare) d'*Ulysse *ou de* Naissance de l'Odyssée [*Giono*]. *Innocent et désœuvré. Un jour, il entreprend, en grec (innocent et désœuvré, mais helléniste), une réécriture archaïsante de l'un ou l'autre de ces textes, ou des deux à la fois. Comme par hasard, il réinvente mot pour mot le texte homérique... et tout est à recommencer.* »

La critique ancienne (historienne, érudite, thématicienne, biographique) et la critique nouvelle (structurale, textuelle, formaliste, poéticienne), qui se sont furieusement canonnées il y a une quinzaine d'années, s'adressent depuis quelque temps des signaux paisibles par-dessus le fleuve littéraire auquel elles s'abreuvent en s'observant des deux rives : Gérard Genette, infatigable lecteur, théoricien désabusé et ironique, est leur passeur.

MICHEL CONTAT.

★ **PALIMPSESTES**, « La littérature au second degré », de Gérard Genette, Le Seuil, coll. « Poétique », 468 pages, 100 F.

(1) *Figures I, II, III. Mimologiques, Introduction à l'architexte* (Seuil). Pour *Mimologiques*, voir le feuilleton de B. Poirot-Delpech, dans *Le Monde* du 21 mai 1976.

(2) « Discours du récit », dans *Figures III*.

Parodies et pastiches

● ***Burnier et Rambaud, Jean-Louis Curtis.***

COMME pour illustrer les savantes distinctions opérées par Gérard Genette paraissent simultanément un volume de parodies et un autre de pastiches. *La Farce des choses*, de Burnier et Rambaud, émules de Reboux et Muller et auteurs du fameux *Roland Barthes sans peine*, reprend les *Parodies*, publiées en 1977, et leur en ajoute de nouvelles. Celle qui donne son titre à l'ensemble est une charge féroce contre Simone de Beauvoir, racontant un voyage avec Sartre en Avanie populaire, sur le modèle du séjour des deux écrivains à Cuba relaté dans *la Force des choses*.

Cet exemple montre que la parodie, volontiers confondue dans le langage courant avec le pastiche, est une imitation stylistique à intention satirique, alors que le pastiche imite un auteur pour le seul plaisir d'un exercice de style. Genette, quant à lui, propose les distinctions suivantes : *Parodie : détournement* de texte à transformation minimale (du type *Chapelain décoiffé*, où Racine et Boileau adaptent le premier acte du *Cid* à une querelle littéraire de bas étage) ; *Travestissement :* transformation stylistique à fonction dégradante (du type *Virgile travesti*, de Scarron) ; *Charge :* pastiche satirique (du type *A la manière de...*) ; *Pastiche :* imitation sans fonction satirique (*l'Affaire Lemoine*, de Proust).

Rares sont toutefois les textes qui se conforment strictement à ces définitions. Ainsi, chez Burnier et Rambaud, la parodie de Françoise Sagan, *Un navire dans tes yeux*, ou celle de Lucien Bodard, *la Première Cuite*, sont-elles davantage des pastiches, d'ailleurs fort réussis. Les imitations satiriques de Jean Cau et de Gérard de Villiers sont ratées et confirment simplement ce truisme que, charge, parodie ou pastiche, une imitation n'a des chances de réussir qu'en ayant affaire à un style. Burnier et Rambaud l'ont si bien compris qu'ils redoublent leur mise en boîte de Gérard de Villiers en répétant deux fois le même texte où seuls la localisation (de Pékin à Téhéran) et les noms des personnages changent.

Gérard Genette est sévère pour *le Roland Barthes sans peine* des deux loustics qui épinglent une fois de plus, dans *l'Angulage des mouches*, leur cible de prédilection. Solidarité de « nouveau critique » ? L'auteur de *Palimpsestes* n'y voit qu'une illustration de l'idéologie dominante, selon laquelle un style qui s'écarte du « bon style » est forcément précieux et ridicule.

Il devrait être davantage satisfait de Jean-Louis Curtis, dont le précédent recueil, *la Chine m'inquiète* (mai 68 vu par dix-sept écrivains contemporains), est bizarrement absent de son corpus. *La France m'épuise*, dit à présent Curtis à travers Saint-Simon, Chateaubriand, Stendhal, Balzac, Flaubert, Zola, Proust, Mauriac, de Gaulle. Il s'agit là de vrais pastiches, hommages légers et inventifs à un style, comme ceux de Proust, dont ils ne sont pas indignes. Curtis ne se moque ici que d'une chose, avec autant de persistance que de talent : le pouvoir socialiste.

M. C.

★ **LA FARCE DES CHOSES** et autres parodies, de Michel-Antoine Burnier et Patrick Rambaud, 278 p., 65 F.

★ **LA FRANCE M'EPUISE**, pastiches, de Jean-Louis Curtis, Flammarion, 212 pages, 50 F.

LA SECONDE VAGUE DES ROMANS

Bélibaste, le cathare

● *Le « Parfait » malgré lui.*

EN ce tout début du quatorzième siècle, le catharisme à bout de souffle *n'est plus* représenté que par quelques Parfaits vagabonds, qui vont dangereusement porter la Parole aux « bons croyants » épars, la grande masse étant récupérée par l'Eglise, de bon ou de mauvais gré.

Guillaume Bélibaste est rien moins qu'un saint homme. Paillard à ses heures, menteur et parjure à l'occasion, bien tranquille dans sa petite vie, il aime son sort, les femmes, l'amour sans se poser de questions. *« Le service de Dieu ? Grande fatigue pour promesse de douleurs. »* Or le voici, par accident, projeté au-delà de son destin bien humain et contraint d'abandonner sa famille pour suivre *Philippe d'Alayrac, un des derniers* Parfaits qui survivent en Ariège, toujours menacés de délation, et le bûcher au bout.

Le beau et sobre roman d'Henri Gourgaud renouvelle le sujet du catharisme, si à la mode ces temps-ci, les *persécutés sur* le devant de la scène, autant d'hérétiques, autant de héros. Rien de tel, ici. Nulle idée de dépassement *de soi*, ni de sacrifice n'habite Guillaume, dont la foi, certaine, ne se double pas d'une vocation *de martyr*. Sa marche vers la vérité est celle d'un âne bâté qui bronche, recule de cinq pas quand il en a fait trois, n'avance que par force, fouetté, harcelé, en renâclant. A peine atteinte la certitude d'être dans la volonté de Dieu que ce Parfait *se renie, cède* à l'appel des sens, s'ébroue dans sa chaude médiocrité retrouvée. Ecartelé entre son amour de la vie et la nécesité du salut, il est conscient de la distorsion entre les vraies couleurs de ses pen*sées et la glorieuse mission* dont il est investi.

De Cubières, son village natal, jusqu'aux confins de la Catalogne, il vit, sous nos yeux, son aventure cahotante, tantôt traqué, tantôt benoîtement installé dans le confort de la chair et de l'esprit. Jusqu'au jour où *l'événement* le *révèle à lui-même*, plus grand, plus contagieux, dans le sacrifice, d'avoir été faillible, mais digne de la grâce qui lui était faite. Et c'est précisément parce que lui, le moins doué pour l'ascèse et *l'héroïsme, bascule dans la grandeur* qu'il va semer « la folie de Dieu » *dans* l'âme de *son dénonciateur*, qui deviendra son disciple.

L'histoire de Guillaume Bélibaste sort ainsi de l'histoire pour entrer dans notre histoire personnelle. Ce qui est en cause, ici, sous le symbole du catharisme, c'est tout engagement *quel qu'il soit, aussi éprouvante* que soit la route, aussi grands les déchirements et les exigences. Les saints de vitrail sont rares, nous dit ce paysan un peu fruste, mais chacun de nous, à sa mesure, peut s'élever au-dessus de sa boue.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ BÉLIBASTE, d'Henri Gourgaud. Le Seuil, 228 p., 59 F.

Jeanne Dupleix

(Suite de la page 21.)

DOUZE *années mouvementées*, qui seront de commerce et de guerre, de sièges imposés ou subis, d'expéditions dans le Deccan, assurant des conquêtes. Elles porteront Dupleix, marchand devenu chef d'armées par la force des choses, jusqu'au titre de vice-roi de l'Inde du Sud. Très vite, il s'est appuyé sur *Jeanne pour ses affaires, pour* le choix des tissus, des porcelaines à envoyer aux marquises *de Versailles, pour la construction* de ses belles demeures, pour l'instauration d'un faste qui est dans l'Inde une technique de gouvernement, mais aussi pour ses tractations avec les nababs du voisinage, avec lesquels il faut s'allier contre l'Anglais. Car, en Europe, la guerre de Succession d'Autriche a repris et elle n'est pas sans conséquence sur les établissements lointains.

Dupleix *ne cesse de demander de l'aide* à Paris. La Bourdonnais arrive, enlève Madras, puis le rend aux Anglais. *Dupleix se sent trahi,* accuse l'amiral d'avoir été *payé par* l'ennemi. Se doute-t-il alors que, six années plus tard, des accusations d'un autre ordre, mais tout aussi graves, provoqueront son rappel en France, alors qu'aux Indes il est encore au faîte de sa gloire ? Le 4 octobre 1754, il s'embarquera avec toute sa maisonnée sur le *Duc d'Orléans*. Dans toutes les possessions françaises de l'océan Indien, l'accueil *qu'il reçoit* est triomphal. *Mais sur les quais de l'Orient (sic)*, personne, sinon un inspecteur qui fait retenir et fouiller *les bagages. Jeanne n'a* plus alors que deux ans à vivre dans l'humidité parisienne et l'ingratitude des hommes.

Que reproche-t-on à Dupleix ? De ne pas avoir su faire avec les Anglais une paix qu'à Paris la Compagnie jugeait nécessaire à sa prospérité ; d'avoir confondu ses biens, ses revenus avec ceux de la société : ses comptes sont si embrouillés qu'ils paraissent troubles. Et les calomnies sur *lui sont allées bon train. On peut y voir la vengeance d'un* puissant courtier indien avec lequel Jeanne n'a jamais pu *s'entendre. Cette femme qui a si bien aidé* à l'ascension de son mari aurait ainsi provoqué indirectement sa chute.

ROSE VINCENT, *agrégée de mathématiques, a longuement* travaillé dans la presse féminine où elle a occupé des postes de responsabilité. Puis, suivant son mari nommé ambassadeur en Inde, elle a vécu quatre ans dans ce pays. Elle en a déjà rapporté un livre, *Mohini ou l'Inde des femmes* (le Seuil, 1977). C'était un reportage sur la condition féminine, qu'elle avait baptisé roman. *Le Temps d'un royaume est une biographie historique où tout est vrai,* faits et personnages. Et de nouveau elle la donne pour *un roman*.

Elle dit avoir rêvé la vie de Jeanne, qu'on connaît mal, à la différence des hommes qui ont assuré ou croisé sa destinée. Mais c'est à un rêve très près du réel qu'elle s'abandonne. A l'inverse d'Irène Frain, qui agrandissait jusqu'à l'épique son René Madec, Rose Vincent ne fait pas de son héroïne un personnage romanesque porté par l'exaltation *des passions. Elle en fait au contraire un être* très humain. Les maternités qui se succèdent, souvent suivies de *deuils — Jeanne verra mourir tous ses enfants*, les uns *en* très bas âge, les autres dans la fleur de la jeunesse, — les mariages des sœurs, des filles, qui ont tant d'importance en Inde, les *réceptions* brillantes, les fêtes, forment autant la trame de cette existence que les événements militaires, les intrigues de Paris ou de Pondichéry qui assurent son ascension ou causent sa perte.

TOUS ces faits privés ou publics, économiques, politiques ou militaires, sont mis directement en scène, dans un présent insistant, et l'objectif se déplace constamment, de la côte de Coromandel à la cour de Ver*sailles. C'est dans ce montage, souvent très heureux* quand est brossé le croquis rapide d'un paysan dans sa rizière ou de ces charmeurs de serpents *qui* purgent des cobras le futur jardin de Jeanne, que Rose Vincent se montre romancière, peintre en tout cas, et peut-être poète.

JACQUELINE PIATIER.

★ LE TEMPS D'UN ROYAUME, de Rose Vincent — Le Seuil 359 pages, 65 F.

Un portrait de John Law

L'ÉPOQUE à laquelle s'attaque Cendrine de Porthal en ce « roman historique » est l'une des plus passionnantes de notre passé. Depuis quelques années, la paix *est faite. Et surtout, le vieux roi* Louis XIV meurt, en cette quinzième année du Siècle des lumières. La conjoncture, de toute manière, est favorable. Une grosse partie de l'humanité s'est déjà jetée à corps perdu depuis *quelques lustres* dans l'aventure de l'expansion économique et *démographique. C'est* vrai de l'Europe, de la Chine, de l'Amérique latine, anglaise... où partout bondissent les peuplements, les richesses... La France n'a qu'à se *donner* la peine de prendre le train en marche. *Encore faut-il que l'Etat*, par une fiscalité trop lourde, n'y fasse pas *obstacle*.

A partir de 1716-1717, cette *mise en mouvement* se dessine avec fermeté : en le doit à l'esprit du *temps*, bien sûr, que symboliseront bientôt Voltaire et Watteau, on le doit aussi à trois hommes d'Etat, doués de flair et parfois de génie.

Le *régent* Philippe d'Orléans, sur les débauches duquel il est *inutile de s'appesantir, se sent* maître du jeu, en politique, en *stratégie, comme en peinture* et en musique... Philippe desserre les écrous du despotisme. Il donne leur chance aux aristocrates, voire aux parlementaires. Il attire à lui les hommes à idées. L'abbé Dubois, bientôt *cardinal, et qui fut le maître à penser* du duc d'Orléans, se *révèle, avec sa « basse »* naissance, comme un personnage *intuitif* et subtil. Il se rapproche des puissances *maritimes* (Hollande, Angleterre) et du capitalisme de l'époque.

Enfin, l'Ecossais Law, au terme d'une prodigieuse ascension, devient le maître de nos *finances* ; il *relance à grands* coups d'inflation la lourde machine de *l'économie* ; son « système » de « billets de mille » réduit les taux d'intérêt ou l'endettement dont souffraient le monde rural et la société urbaine.

Une ambiance légère

Edgar Faure, historien de haute qualité, avait fort bien débrouillé cet écheveau du *devenir de Law*. Notre romancière y revient, dans l'ambiance légère de la fiction, trop légère *parfois* (le « Grand Hiver » n'est pas de 1710, mais le 1709, ô Cendrine...). Voilà donc Law romancé. *Doit-on faire, à ce propos, la fine bouche* ? Pas forcément. Cette œuvre tourne *parfois* à la *Caroline chérie* nouvelle manière. Mais peut-être fera-t-elle enfin connaître aux Français (et aux Françaises) le *nom et l'action, amourettes mises à part, d'un de leurs plus* grands hommes d'Etat ; il valait bien dans son *genre Colbert ou Poincaré* ; il avait, qui plus *est, du charme à revendre.*

E. LE ROY LADURIE.

★ LES FORTUNES DE LA GLOIRE. LE ROMAN DE JOHN LAW, de Cendrine de Porthal. Ed. Acropole, 720 pages, 95 F.

L'ermite fait pape

(Suite de la page 21.)

Après un combat inégal, plein de faiblesse et de larmes, le nouveau pape accepte de suivre ceux qui sont venus le chercher. Est-ce bien Dieu qui lui envoie cette épreuve ? On le hisse sur un âne. Il fait piètre figure, sale et puant, broussailleux, maigre à faire peur, sa nudité apparaissant sous ses haillons. Sa route sera pourtant triomphale, le peuple émerveillé se pressant à sa *rencontre pour* demander sa bénédiction. Auprès de lui, son fidèle disciple, le frère Bartolomeo, aussi simple que lui, est le seul à partager sa peine. C'est à Aquila qu'on installera provisoirement Célestin V, inconscient des luttes qui ont amené ce choix. A peine *arrivé à destination*, le *pape* disparaît, et entre en prières. Rien ne semble l'intéresser : il *cherche dans la solitude et ne* retrouve pas le bonheur qu'il a connu dans sa grotte infestée de reptiles, mais où Dieu lui parlait. Cette sécheresse spirituelle est-elle le signe qu'il s'est trompé ? A-t-il été emporté par un mouvement d'orgueil en cédant à son trop brillant entourage ? Cela seul lui importe.

Un dialogue de sourds

Dès lors, les intrigues autour de lui se multiplient : car le nouveau pape est bien aussi étranger aux affaires qu'on pouvait l'espérer, mais il se montre trop entêté pour qu'on puisse *le manœuvrer comme il* était prévu. Un dialogue de sourds s'est engagé entre l'homme de Dieu et les puissants qui le cernent, tout occupés de leurs richesses, des honneurs dont ils sont avides et des combinaisons politiques à quoi le pape n'entend rien.

Sa décision une fois prise, Célestin V sera inébranlable : il retournera à sa montagne et à *son dénuement, qui est la seule* voie pour lui.

Jean Ferniot a su aussi bien évoquer la douleur de l'ermite que les machinations dont il est entouré, comme s'il refusait de *prendre parti entre ces vies* inconciliables. C'est peut-être ce qui fait la force de ce beau récit où le lecteur puisera matière à de nombreuses réflexions.

JOSANE DURANTEAU.

★ LE POUVOIR ET LA SAINTETÉ, de Jean Ferniot. Grasset. 284 p. 62 F.

HISTORIQUES

Dans l'Angleterre de l'exil

● *Le roman d'un émigré.*

L'ACTION se passe entre 1801 et 1805, en Angleterre. Constance de Bréal n'est pas de ces émigrés « fauchés » à la Chateaubriand ou encore comme ceux peints naguère par Ghislain de Diesbach, obligés, pour survivre, d'exercer mille petits métiers où l'astuce a sa part, contraints, parfois, aux pires expédients (1). Non. Cette très jolie fille, bien équilibrée, au caractère fort, a la chance, orpheline de père, d'avoir été émancipée par celui-ci et de disposer, ainsi, d'une solide fortune.

L'histoire de ses amours avec Leeds, un roturier émigré lui aussi, et lui aussi hors du commun, est du plus grand romanesque. Pourtant, les sentiments de Constance pour Henri, ceux que lui rend cet ex-prote de Paimpont, nous touchent, parce qu'ils sont sans mièvrerie et vrais, dans une société aux moeurs relâchées, la plupart des principes chamboulés par les circonstances.

Le plus passionnant du livre n'est pourtant pas là. Des personnages inventés, nombreux, évoluent dans une époque, en des lieux, au centre ou aux franges d'événements politiques reconstitués avec une érudition qui ne se sent jamais. On pense bien que, lorsqu'il s'agit de combats navals, l'ancien officier de marine Georges Blond ne risque guère d'être pris en défaut. Pas davantage sur le reste, l'atmosphère insulaire, les mentalités, les bruits qui courent.

Combien de livres a-t-il lus, combien a-t-il dépouillé de documents pour rendre si exactement la vie à Londres en ce temps où elle était la plus grande ville du monde, le point de mire de l'Europe et l'endroit des plus abjectes dépravations et misères ? Combien d'informations a-t-il traquées — lettres, souvenirs, mémoires, etc. — pour restituer de façon si sensible l'idée que les Anglais avaient de ces Français envahissants, l'idée que les Français se faisaient de leurs hôtes, dont ils se moquaient parfois en coulisse, vieil antagonisme toujours prêt à sourdre ? Tout cela a été digéré et se présente comme de l'histoire immédiate, colorée, contradictoire, bruyante de partis pris et de passions.

A l'arrière-plan, l'ombre de l'Aigle, haï, et le lancinant désir du retour en France. Constance paiera de sa vie d'avoir voulu abattre l'un et retrouver l'autre, mais comme tant de jeunes morts de cette époque noire et rouge sang, elle avait, à vingt-cinq ans, accompli la trajectoire complète de son destin.

G. G.-A.

★ LES CHATEAUX DE L'EXIL, de Georges Blond, Julliard, 296 p., 68 F.

(1) *Histoire de l'émigration*, Grasset.

au fil des lectures

lettres étrangères

A GDANSK, CHANTIER LÉNINE...

Le chantier Lénine et sa grève ont, après tant de témoignages, inspiré leur premier roman. Janusz Glowacki, écrivain polonais, scénariste d'Andrzej Wajda et témoin des dix-sept journées qui ont conduit aux accords de Gdansk, fait parler à la première personne un sans-grade si anonyme qu'il n'a pas même un prénom, si misérable que trois cageots de bois à brûler lui sont une fortune.

Le roman a un souffle, celui d'un long monologue tantôt émouvant, tantôt comique et toujours prenant ; un style, celui, concis et coloré, d'un écrivain à la puissance d'évocation certaine ; une authenticité enfin, celle des faits rigoureusement exacts et qui articulent le roman sans jamais alourdir ces moments d'une fiction qui transcende la réalité.

La Grève est un bon livre, qu'on ne lâche pas avant de l'avoir fini. Il laisse pourtant un arrière-goût déplaisant par un parti pris de scepticisme tendre le plus souvent, mais n'échappant pas au piège de la condescendance. A force d'être nié, le « brave petit bonhomme », l'anti-héros que l'on nous donne à entendre, n'est plus qu'un jouet, porté par une vague dont le lecteur finit par se demander si elle ne fut pas un pur rêve. On peut considérer — malgré tout ce qui plaide contre — que la révolution polonaise n'aura été qu'une parenthèse dans la « normalité » du socialisme réel. Mais on ne peut pas dire que la Pologne s'est levée par un inexplicable hasard, aussi irrationnel que le fatalisme avec lequel elle aurait supporté auparavant son sort.

Janusz Glowacki donne le sentiment d'être simplement incapable d'imaginer qu'un déshérité du bien-être et de la culture puisse être un homme conscient et que l'Histoire puisse se faire hors du contrôle d'un appareil répressif omniprésent dans son récit. D'autres témoins ont eu, eux, le sentiment d'assister à une épopée, et ce scepticisme sonne tout bonnement faux à leurs oreilles.

BERNARD GUETTA.

★ *La Grève*, par Janusz Glowacki, traduit du polonais par Valentine Verdier, Olivier Orban, 58 F.

TRAVAILLEZ, PRENEZ DE LA PEINE...

Pour les auteurs à débit constant, il y a les bonnes années, certes. Et puis les autres...

Le Jardin des disparus, le dernier recueil de nouvelles de P. H., n'est pas un grand cru. Il est vrai que l'on attend beaucoup de cet auteur. Cette fois, on a l'impression qu'il écrit en pensant à autre chose.

Dans *le Portrait de sa mère*, un personnage, Jeff, prend l'avion « *voulant pouvoir somnoler s'il en avait envie. (il) avait refusé les écouteurs* ». O.K. (page 152). Page suivante, Jeff se réveille : « *Deux chevaux galopaient bruyamment, en couleurs, vers l'assistance.* » Les vaches... Ben non. Ils pouvaient galoper de mille manières, cavalièrement, cyniquement même. Tout, sauf bruyamment.

Autre détail ; les personnages de ces nouvelles se tuent avec une extrême facilité. L'un d'eux choisit, en se lançant contre le mur de sa cellule, de se casser la tête. Peut-on suggérer à Miss Highsmith d'en faire autant ? Métaphoriquement parlant, bien sûr ?

Puis nous tombâmes sur l'ultime Stephen King, *Cujo*. Quès aco, Cujo ? Un gros saint-bernard. Il y a aussi un petit garçon, sa maman qui bovaryse dans le Maine, le mari qui travaille dans la pub, des tas de gens avec leurs problèmes, juste des gens ordinaires. Vous prenez le livre, vous ne le lâchez plus. Après tout, ce n'est jamais qu'un fait divers, avec, comme message, la lutte du Bien contre le Mal. Et pourtant, ça fonctionne très fort. Parce que c'est bien fait. Les détails sont vrais. Les psychologies aussi. L'auteur y croit, on le sent. Il se défonce avec sincérité. Du coup, vous voilà pris. Ah, le travail, le travail, finalement, il ne reste que ça. Alors, en attendant le nouveau Patricia, essayez donc ce *Cujo*. Vous ne serez pas volé.

CLAUDE COURCHAY.

★ *Le Jardin des disparus*, de Patricia Highsmith. Traduit de l'anglais. Calmann-Lévy, 222 p., 55 F.

★ Du même auteur : *les Deux Visages de janvier* (réédition). Traduit par Renée Rosenthal. Calmann-Lévy. 320 p. 55 F.

★ *Cujo*, de Stephen King. Traduit de l'américain. Albin Michel, 354 p., 59 F.

lettres étrangères

Djuna Barnes et la chronique merveilleuse

● *Une érudite de quatre-vingt-onze ans.*

DJUNA BARNES est un écrivain pour société secrète. C'est en 1957 que Pierre Leyris a traduit son chef-d'œuvre : *le Bois de la nuit* (1), sa... cette publication en français fasse couler beaucoup d'encre ni n'attire plus que de raison l'enthousiasme de la critique. Cependant, ce livre a fait son chemin, a conquis, comme souterrainement, un nombre de plus en plus grand de lecteurs, si bien que, devenu introuvable, il fut réédité en 1979. On connaissait peu, chez nous, son auteur.

On supposait que Djuna Barnes avait été une romancière d'occasion, mêlée à la vie mondaine et pas mal cosmopolite, et qu'elle avait dû mourir quelque part en Amérique au lendemain de la seconde guerre mondiale. Eh bien, soyons rassurés : Djuna Barnes n'est pas la signataire d'un texte unique, mais d'une œuvre plus complète (bien que brève et exigeante) Mieux : elle vit à New-York, et les quatre-vingt-onze ans de vie qu'elle porte n'enlèvent rien (semble-t-il) à sa vivacité. C'est un personnage étonnant, qui a connu tout le monde mais en préservant, avec une certaine hauteur, un « écart » manifeste entre elle et ses contemporains.

Parmi ses admirateurs irréductibles s'inscrivent T.S. Eliot, Dylan Thomas et Graham Greene. J'ajoute qu'il suffit de parcourir le *Journal* d'Anaïs Nin, tel que nous le connaissons aujourd'hui, pour mesurer à quel point Anaïs Nin a été par elle influencée et libérée. Elle-même le dit d'un mot, soulignant l'importance capitale, chez Djuna Barnes, de ce « *niveau auquel elle écrit, entre le conscient et l'inconscient, la poésie et la prose* ». Eliot affirmait, lui aussi, que Djuna Barnes, ayant porté à une sorte de perfection le rythme de la prose, produisait cependant des pages destinées par priorité aux « *lecteurs de poésie* ». Cela est vrai. Il faut s'abandonner à Djuna Barnes, à ce trajet baroque qu'elle impose, à ces images haletantes et fortes qu'elle crée, à son pittoresque et à la toute nouvelle vision sentimentale qu'elle met autour des mots.

(1) *Le Bois de la nuit*, par Djuna Barnes — Seuil.

Hanté par les femmes et les bêtes

Jean-Pierre Richard nous propose aujourd'hui la traduction d'un livre de Djuna Barnes antérieur au *Bois de la nuit* (publié aux Etats-Unis en avril 1937) : *Ryder* (paru initialement en 1928). Il est impossible de résumer *Ryder* : c'est une saga à la fois grave et dérisoire où se déchiffrent la découverte de l'Amérique par des Anglais marginaux et les avatars de l'amour. Un mot du monologue de Wendell Ryder, le héros rabelaisien et écorché de la geste, résume une partie du propos : « *Et c'est terrible ce à quoi en est réduit un homme de cœur quand il est hanté par les femmes et les bêtes* ». Entre Amélie, sa femme, et Katie, sa maîtresse, Wendell connaît des métamorphoses surprenantes. Le voici tantôt semblable à un géant, et tantôt pareil à un nain. Wendell-Alice, dans le labyrinthe où le précipite Djuna Barnes qui est un Lewis Carroll au féminin, s'enfonce dans le pays de la procréation. Il s'exclamera : « *Je suis appelé à être le Père de toutes choses* ». Dès lors, il est informe. Ses faits et gestes sont rapportés de cent manières diverses. Et le lecteur, incapable d'abandonner l'allant de la chronique, a l'impression de suivre à la trace un M. Pickwick étonnamment fantasque et insaisissable !

Ryder est composé de cinquante chapitres assez courts qui, à bien voir, forment chacun un texte séparé, indépendant. Il n'y a pas, dans le livre, un récit continu, mais un éclatement fougueux et parodique. Nous basculons du monologue joycien au discours des poèmes élisabéthains ; nous reconnaissons au passage quelque chose comme une lettre de Mme de Sévigné ou une fable de La Fontaine ; nous débusquons un zeste d'Edgar Poe et une ombre de Chaucer. Il ne s'agit pas de plagiats successifs, mais d'une érudition considérable savamment exploitée et interrogée. Au personnage, *Wendell Ryder, qui est Protée*, correspond un texte tout aussi protéiforme et qui donne le vertige à cette « Mère de toutes choses » qu'est, à sa façon, la Bibliothèque. *Le lecteur sort de Ryder* en titubant.

HUBERT JUIN.

★ RYDER, de Djuna Barnes — Avec 11 dessins de l'auteur — Traduit de l'anglais par Jean-Pierre Richard — Christian Bourgois, 316 pages, 109 F.

Brève rencontre entre Marilyn et Mailer

CE n'est pas la première rencontre fictive entre Marilyn Monroe et Norman Mailer. Déjà, en 1973, ils s'étaient retrouvés dans un album illustré par les plus grands photographes de ce *monde* (1). *C'était le côté superstar* qui fascinait alors Mailer, le personnage public qui avait eu une aventure (fictive) avec J.F. Kennedy.

Aujourd'hui, c'est l'autre face de Marilyn qu'explore le romancier américain : le côté fragile, humble et intime souligné par les photos de Milton Greene trop peu nombreuses dans la version française (2). Marilyn apparaît comme une Piaf meurtrie par des aventures et rêvant famille, mal fagotée et rêvant d'élégance.

C'est la première trouvaille de Mailer que de faire de Marilyn la « pauvre fille » *qui rêve* d'être « dame ». L'obsession l'empêche de dormir. La nuit, elle lit les ouvrages qui racontent la grande vie des dames à l'époque de la Pompadour : elles se vêtent et se dévêtent jusqu'à sept fois par jour pour que leurs tenues s'harmonisent à chaque moment. Sir Lawrence Olivier l'initie au dix-huitième siècle : les grands passaient des vies entières à mettre au point leurs atours. Les têtes des femmes étaient des paysages. Des bosquets boisés. *Elles portaient même des petits* moutons, avec des bergers et des bergères...

Marilyn a deux rêves : jouer avec Sir Olivier et Charlie Chaplin. *L'aristocrate et le clown*. Elle ne le réalisera qu'avec le premier. Mais c'est avec le second qu'elle aurait aimé tourner *le Prince et la Ballerine*. *La deuxième trouvaille de Mailer*, c'est précisément d'avoir fait de Marilyn une adepte de la théorie des deux personnalités. Attentive et exigeant toute l'attention. Un de ses personnages veut sauter par la fenêtre, l'autre la retient. Un de ses *instincts la titille à l'idée* que son amant va tuer, en sa présence, l'épouse inutile. L'autre lui fait éprouver une tendre joie lorsque Arthur Miller lui tient le gros orteil, toute une nuit : « *Il était jardinier et moi une fleur. Il soignait mes racines.* »

Ces mémoires imaginaires sont-ils ceux de Marilyn ou de Mailer ? *Les fantasmes de l'un ou de l'autre ?* L'imaginaire qu'ils partagent avec le lecteur ? Ou bien, tout simplement, la brève rencontre que Mailer, *ce chevalier de l'Amérique* moderne, aurait aimé avoir avec l'orpheline qui rêvait d'être *princesse* ?

PIERRE DOMMERGUES.

★ MEMOIRES IMAGINAIRES DE MARILYN. Traduit de l'américain par Jean Rosenthal. Laffont, 194 p., 65 F.

(1) Norman Mailer, *Marilyn*, Grosset, New-York, 1973.

(2) Norman Mailer, *Of Women and their Elegance*, Simon and Schuster, New-York, 1981.

Un bras d'honneur littéraire

DEPUIS *Le poète russe préfère les grands nègres* (1), Edouard Limonov s'est éloigné de Gorki, de la misère et des homosexuels et, comme Cendrars, en avril 1912, ou Lorca plus tard, il est entré tel un fruit mûr dans le ventre chaud de New-York. De moins en moins famélique, avide de jouir, décidé à « s'éclater », même s'il se prend pour Johnny Rotten ou Lee Harvey Oswald, il ressemble, sans le savoir, à certains paumés modernes, Jacques Vaché ou Arthur Cravan, et au poète « radio-actif », Alexandre Blok.

Sans atteindre à la beauté déchirante des *Pâques à New-York* ou des *Douze*, dans ce *Journal d'un raté* — qui devrait plutôt avoir pour titre « Eddie le « looser » — Limonov, grâce à des bouts de poèmes, des fragments d'histoires, des morceaux de journal sans date, des aphorismes avortés, tient la chronique inspirée de sa dérive. Pour un « Tartaro-Mongol », livré tout cru au monde du sexe (porno, maso, etc.) et de l'argent (les milliardaires confisquent les plaisirs), tout se joue entre quelques obsessions, ressassées autour de l'orgasme perpétuel et du meurtre comme solution. Au-dessus plane l'Apocalypse que tous les perdants, dans toutes les grandes villes du monde, passent leur vie à attendre.

Ce qui l'inspire ? Les magazines pornos des kiosques, avec leurs « mignonnettes », les bas, les gaines, les vulves rasées ou dorées, ouvertes et humides. Ce qui l'active ? Le café, la marijuana, l'alcool et la cocaïne. Ce qui l'entoure ? Un hôtel minable après l'autre, des tiroirs remplis de cafards, des bouteilles qui pleuvent par les fenêtres, de sales odeurs et des mouettes perdues qui volent dans une cour.

(1) Editions Ramsay.

Les incarnations de Limonov

Limonov réussit, malgré ses incarnations successives — aventurier, chien enragé, femelle, insurgé, exécuteur, — à sortir de la cage sordide où l'exil l'a enfermé, mais son aventure, qui lui inspire parfois des mots très doux, très simples, très purs, le pousse aussi à des *provocations puériles*, à des sortes de bras d'honneur littéraires.

Il a des épiphanies terribles qui *ressemblent à des photographies* prises la nuit, au flash : « *Le corps clapote avec des pièces de monnaie dans la poche de la jupe-jeans.* » Ses *visions* — « *chercher des tulipes sur les cimes des gratte-ciel* » — évoquent des élans mystiques, dus au vertige et aux pulsations immenses de la grande ville.

Comme Cendrars, ravagé par la faim et la solitude, il tombe inévitablement sur les juifs, venus comme lui de Russie, et *qui détiennent le dernier mot* de ses rêves de vengeance. Plus que les prostituées, les voleurs, les vagabonds, les receleurs, ils l'aident à définir sa *silhouette d'homme de nulle part*. Accordons-lui le bénéfice de la légende qu'il se construit avec des mots. Il ne manque pas de charme, avec son air *voyou, sans barbe dissidente*, ni pleurnicherie christique : « *Pull noir, veston cintré de velours lilas, bottes solides, pantalon blanc maculé de terre et une casquette claire. Et un chrysanthème à la poche du veston.* »

RAPHAEL SORIN.

★ JOURNAL D'UN RATE, d'Edouard Limonov. Traduit du russe par Antoine Pingaud, Albin Michel, 280 pages, 59 F.

Le Monde

société

VINGT ANS, SEUL ET SANS TRAVAIL

La mort d'un jeune chômeur

De notre envoyé spécial

Besançon. — Bruno Marconnet venait d'avoir vingt ans. Il avait fêté l'événement chez sa mère, à Monnet-la-Ville, près de Champagnole (Jura). Une petite fête ordinaire pour marquer la date, c'est tout. Puis il était revenu à son domicile auprès de sa grand-mère, à Trois-Chatels, dans les faubourgs de Besançon.

Enfant naturel, il avait préféré vivre auprès de son aïeule, qui l'avait élevé jusqu'à l'âge de six ans. Ça n'allait pas toujours très bien avec son beau-père. A Trois-Chatels, il se sentait chez lui dans cette petite maison perdue dans la nature.

Il avait décidé de s'y installer après son service militaire en juillet de l'an dernier. Depuis cette époque, il cherchait du travail... en vain. Il ne prétendait pas à un emploi très qualifié, n'ayant jamais appris de métier. Après quelques années d'études, il avait travaillé pendant un an comme emballeur, dans une petite entreprise du village de sa mère. La fabrique a fermé et il s'est retrouvé au chômage. Il y est resté pendant plus d'une année et, de guerre lasse, il a devancé l'appel sous les drapeaux.

Son service militaire terminé, le même problème s'est à nouveau posé. Son grand-père lui disait : *« Bouge-toi un peu, les patrons ne vont pas venir te chercher. »* M. Raymond Marconnet ne comprenait pas : *« Il n'avait pas beaucoup de punch. Je ne sais pas moi, j'aurais fait n'importe quoi... ensuite, on fait son petit trou. C'était mon devoir de lui dire tout ça. Il ne le prenait pas bien. »* Son grand-père vivait séparé de sa femme — *« la mère de mes enfants »* comme il dit. Quand il venait chez elle, Bruno le fuyait.

En fait, ce garçon à peine sorti de l'adolescence, *« un gosse renfermé »*, comme dit son grand-père, qui n'avait pas de petite amie et peu de copains, avait écrit à la mairie de Besançon, en février dernier, pour demander un travail d'employé de bureau. On lui avait répondu que : « Satisfaction ne pouvait *lui être donnée pour l'instant* ». Il avait écrit à nouveau le 13 mai, en ces termes : *« Ayant appris qu'un contrat de solidarité serait passé avec le centre municipal, je crois être directement intéressé par ces mesures. Je précise que je suis en allocation de fin de droits et me trouve même dans une situation financièrement embarrassante. (...) Espérant une suite favorable... »* Bruno Marconnet était en plein désarroi. L'Agence pour l'emploi l'avait informé que ses droits prenaient fin le 25 mai. Son allocation d'aide publique était alors de 937,13 francs. Un peu avant, le 1er mai, sa grand-mère, âgée de soixante-six ans, est décédée d'une crise cardiaque. Une disparition qui affecta beaucoup le jeune garçon. Qu'allait-il devenir ? Un oncle allait prendre possession de la maison.

Trop tard

Un soir d'orage, dans la nuit du 2 au 3 juin, il est allé chercher une bouteille de gaz butane dans le garage. Il s'est allongé sur son lit, dans *« cette maison où il avait tout sauf du boulot »*, dit le grand-père. Il a ouvert le robinet. Sans un mot d'adieu ni d'explication. Son grand-père le trouva, le lendemain après-midi, mort. La maison était entièrement disloquée. Une étincelle, provoquée sans doute par le réfrigérateur, avait entraîné une explosion.

Dans la boîte aux lettres, la police a trouvé une missive de la mairie de Besançon, arrivée le 3 au matin. Une lettre l'informant qu'il était convoqué pour le 11 juin. Le secrétaire général l'affirme : *« Il avait des chances d'être embauché. »* L'espoir est survenu un jour trop tard.

MICHEL BOLE-RICHARD.

DÉFENSE

LES GÉNÉRAUX DEY, FAVERDIN ET MULTON REÇOIVENT LEUR QUATRIÈME ÉTOILE

Sur proposition de M. Charles Hernu, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 9 juin a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées.

● TERRE. — Sont élevés au rang et à l'appellation de général de corps d'armée les généraux de division Robert Dey, André Faverdin et Pierre Multon.

Sont promus : général de division les généraux de brigade Jacques Deygout, Pierre Morizot, Henri de Broca, Yves Bardon et Jean Poty ; général de brigade : les colonels Freddy Damlaimcourt, Philippe Fouquet-Lapar, Paul Hanrion, Raymond Genin, Michel Jacquet, Fernand Libourel (nommé adjoint au général gouverneur militaire de Marseille et commandant la 53e division militaire territoriale) et Alain Lionnet (nommé adjoint territorial au général gouverneur militaire de Nancy, commandant la 4e division blindée et la 61e division militaire territorale).

Sont promus : intendant général de deuxième classe les intendants militaires de première classe André Druoton (nommé sous-directeur « prévision-budget-finances » à la direction centrale de l'intendance) et Pierre Camoin (nommé adjoint au directeur de l'intendance du 3e corps d'armée et de la Ire région militaire).

Sont nommés : adjoint au général commandant la Ire armée et gouverneur militaire de Strasbourg le général de division Jean Cuq ; commandant la 5e division blindée, le général de brigade François Gerin-Roze ; sous-directeur « organisation - personnel - instruction » à la direction centrale des transmissions, le général de brigade Bernard Gabriel ; commandant et directeur des transmissions du 2e corps d'armée et des forces françaises en Allemagne, le général de brigade Philippe Coutillard ; adjoint au général commandant les écoles de l'armée de terre, le général de brigade Norbert Molinier ; commandant la 6e division blindée et la 62e division militaire territorale, le général de brigade Eugène Danet : commandant l'école d'application des transmissions, le général de brigade Guy Le Coz ; directeur de l'intendance de la Ve région militaire, l'inten- de la 5e région militaire, l'intendant général de deuxième classe Gabriel Carette : commandant et directeur du génie de la Ve région militaire, le général de brigade Emile Meurier ; commandant et directeur de l'exploitation des transmissions de l'armée de terre, le général de brigade Roger Geneloi ; adjoint au général commandant le 2e corps d'armée et les forces françaises en Allemagne, le général de brigade Bernard Chevallereau.

● AIR. — Est promu général de brigade aérienne le colonel Jacques Simonpieri.

Sont nommés : commandant en second les forces aériennes stratégiques, le général de brigade aérienne Michel Ghesquière ; adjoint au général commandant les écoles de l'armée de l'air, le général de brigade aérienne Jacques Bourillet.

RELIGION

● *L'Union des athées*, dont M. Francis Perrin est le président d'honneur, vient de réunir son congrès annuel à Paris avec la participation de deux cents personnes. Au programme : le Saint-Suaire de Turin ; les difficultés de l'athéisme ; le darwinisme, etc.

M. Albert Beaughon, président, a présenté une étude sur les sectes et s'est prononcé pour « *une assimilation totale des sectes et des religions aux associations ordinaires régies par le droit général de ces groupements sans mesures coercitives spécifiques et sans privilèges* ».

PRESSE

Certains prête-noms de M. Robert Hersant seraient inculpés avant les vacances judiciaires

M. Claude Grellier, juge d'instruction chargé du dossier Hersant, relatif aux infractions commises par rapport à l'ordonnance d'août 1944, avait convoqué, mercredi 9 juin, les représentants des quatre syndicats de journalistes, S.N.J., C.F.D.T., C.G.T., F.O. et leurs avocats, ainsi que ceux de l'Union fédérale des consommateurs, dépositaires de la plainte depuis mars 1977.

A l'issue de cette audition, les représentants syndicaux ont indiqué que le magistrat chargé des poursuites engagées à l'initiative de leurs organisations, parties civiles, contre M. Robert Hersant, inculpé, le 29 novembre 1978, d'infraction à l'ordonnance du 26 août 1944 sur l'organisation de la presse, s'apprêtait à inculper, avant les vacances judiciaires, de nouveaux prête-noms de M. Hersant.

Le juge, ont-ils précisé, considère — contrairement à la thèse soutenue par M. Hersant — que l'interdiction de diriger à la fois plusieurs organes de presse s'applique non seulement aux personnes physiques, mais aussi aux personnes morales.

Le juge a indiqué, d'autre part, qu'il a fait procéder à des investigations financières dans les comptes de la Socpress — société holding du groupe Hersant — dont il attend les résultats dans les plus brefs délais.

En revanche M. Grellier n'a été encore saisi d'aucune nouvelle plainte portant sur les « opérations » de M. Hersant postérieures à mars 1977, comme M. Georges Fillioud en avait exprimé le projet, début mais, au nom du gouvernement.

La vente de « France-Soir »

M. MAX THERET A REÇU TROIS REPRÉSENTANTS DE LA RÉDACTION

Trois représentants du conseil d'administration de la société des rédacteurs de *France-Soir* ont été reçus, mercredi 9 juin, par Max Théret, chef de file de ceux, encore inconnus, qui se proposent de racheter le titre. Cette rencontre avait été précédée d'une entrevue avec M. Jacques Hersant, P.-D.G. de Presse-Alliance. Il ressort de ces deux rencontres, selon M. Claude Lambert, président de la société des rédacteurs, que l'on sera fixé avant quinze jours sur l'issue des discussions, encore au stade préliminaire.

Le rachat du seul fonds de commerce est envisagé, par opposition à la société Presse-Alliance dont les engagements multiples restent trop complexes. Sous réserve d'un contrat adéquat, l'impression resterait chez M. Robert Hersant. Une régie publicitaire propre à *France-Soir* serait créée.

M. Max Théret, tout en indiquant qu'il ne pouvait révéler à ce stade le nom des personnes qui lui font confiance dans les démarches actuelles, a tenu, selon M. Lambert, à donner toutes les assurances à la rédaction sur son avenir.

FAITS ET JUGEMENTS

L'affaire de Broglie : Pierre de Varga ne sera pas rejugé.

La chambre criminelle de la Cour de cassation, présidée par M. André Braunschweig, a déclaré irrecevable le pourvoi formé par Pierre de Varga contre l'arrêt de la cour d'assises de Paris, du 23 décembre 1981, qui l'a condamné à dix ans de réclusion criminelle pour complicité dans le meurtre de Jean de Broglie.

Le délai de cinq jours francs imparti au condamné par l'article 568 du code de procédure pénale venait à expiration le mardi 29 décembre à 24 heures, ce que la défense ne pouvait ignorer. Or, le pourvoi a été formé tardivement, à dessein semble-t-il, au début de l'après-midi du 30 décembre.

La condamnation de Pierre de Varga est donc devenue maintenant définitive, comme celles de ses coaccusés, qui n'avaient pas formé de recours.

● *Un attentat à l'explosif* visant la maison d'arrêt d'Ajaccio a été commis, mercredi 9 juin à 3 h 15. L'engin était placé contre la porte de l'établissement pénitentiaire, situé non loin du palais de justice. La déflagration a arraché le bas de la porte de la prison et causé des dégâts à deux voitures. Cet attentat n'a pas été revendiqué.

Un groupe interministériel va enquêter sur les sectes

Un groupe interministériel permanent sera prochainement constitué pour vérifier la légalité des activités de certaines sectes, annonce le ministre de la justice, en répondant à une question écrite de M. Guy Ducoloné, député (P.C.) des Hauts-de-Seine.

M. Badinter souligne que « *les problèmes soulevés par l'action de certaines sectes sont actuellement envisagés dans le cadre d'une concertation entre tous les ministres concernés.* » « *Ainsi,* ajoute M. Badinter, *sera prochainement constitué un groupe interministériel permanent, qui aura notamment pour mission de vérifier si les sectes mises en causes respectent l'ensemble des dispositions législatives en vigueur et, spécialement, si des infractions pénales peuvent être relevées à leur encontres. Ce groupe se prononcera également sur l'intérêt de définir une incrimination spécifique qui pourrait s'avérer nécessaire, en dépit de la difficulté de légiférer dans une matière aussi étroitement liée à la liberté de conscience.* »

La déclaration du ministre de la justice est à rapprocher de la saisie par la police, le 8 juin, de nombreux documents de la secte de Moon (*le Monde* du 10 juin). Car, si l'opération a été menée dans le cadre de l'instruction confiée à M. Rémi Bruel, magistrat de Besançon, concernant l'enlèvement de Mlle Claire Chateau, membre de la secte, par ses parents, M. Bruel nous a déclaré : « *Je ne sais pas quelle utilisation ultérieure pourrait être faite des documents saisis par les services fiscaux et douaniers.* »

Le porte-parole de la secte, enfin, M. Pierre Ceyrac, s'est plaint de « *la tournure humiliante prise par l'opération de police* ».

● *Orages : dégâts sur le métro parisien.* — Le service du métro interrompu dans la soirée du 6 juin entre les stations Porte-de-Pantin et Eglise-de-Pantin sur la ligne 5, Eglise-de-Pantin-Place-d'Italie n'est toujours pas rétabli : La voie, les installations électriques et dix-huit trains garés en arrière-gare ont été sérieusement endommagés par d'importantes venues d'eau consécutives au violent orage qui a éclaté en fin d'après-midi le 6 juin sur la capitale.

DEUX COMMÉMORATIONS

LES FUSILLÉS DU MONT-VALÉRIEN LE SAMEDI 12 JUIN

La cérémonie du souvenir des fusillés du Mont-Valérien aura lieu le samedi 12 juin, à 14 h. 30, sous la présidence de M. Jean Laurain, ministre des anciens combattants. De 1940 à 1944, plus de quatre mille cinq cents fusillés sont tombés au Mont-Valérien : des catholiques comme l'officier d'Estienne-d'Orves, ou le jeune responsable de la JOC, Claude Warocquier ; des juifs, des communistes, des syndicalistes, des immigrés, comm ceux du groupe Manouchian, immortalisés par « l'Affiche rouge »...

Le comité national du souvenir des fusillés du Mont-Valérien appelle la population, notamment les jeunes, à se joindre à cette cérémonie qui marque le quarantième anniversaire de l'année qui fut sans doute la plus sanglante, celle des exécutions massives d'otages.

LA BATAILLE DE BIR-HAKEIM

Des manifestations officielles sont prévues, les 10 et 11 juin, pour le quarantième anniversaire de la bataille de Bir-Hakeim, qui s'est déroulée en juin 1942 :

— *Jeudi 10 juin*, à 17 heures : réunion sur la tombe du général Koenig, au cimetière Montmartre ;

— A 18 h. 30, ravivage de la flamme à l'Arc de triomphe (avec la participation de la musique de l'infanterie de marine).

— *Vendredi 11 juin*, à 9 heures : service religieux en l'église Saint-Louis des Invalides concélébré par deux anciens aumoniers de Bir-Hakeim, les Pères Starky et Hirleman (de la légion) ;

— A 10 h. 30 : inauguration de la place du général Koenig (ancienne place de la Porte-des-Ternes), en présence du président de la République, M. François Mitterrand, et du maire de Paris, M. Jacques Chirac.

SCIENCES

L'UNION SOVIÉTIQUE AURAIT ESSAYÉ EN VOL UNE NAVETTE SPATIALE

L'Union soviétique aurait lancé, le 3 juin, une navette spatiale et l'aurait récupérée dans l'océan Indien, après cent dix minutes de vol, soit un peu plus d'un tour du globe. Cette information, attribuée par l'Associated Press à « *des sources gouvernementales américaines qui ont préféré garder l'anonymat* », doit être considérée avec prudence ;

L'U.R.S.S. étudie depuis longtemps une navette spatiale, qui serait d'ailleurs très différente de la navette américaine et se rapprocherait plutôt du projet Dyna Soar étudié il y a vingt ans aux Etats-Unis, ou du projet français Hermès : un engin de petite taille, lancé par une fusée comme un satellite classique, mais ayant une forme d'avion qui lui permettrait de planer et de se diriger après sa rentrée dans l'atmosphère.

En 1978, il avait été fait état de largages d'un prototype dans l'atmosphère par un Tupolev TU-95, et Radio Moscou avait indiqué une longueur de 60 mètres (fusée de lancement comprise) et un « diamètre » — à prendre sans doute au sens d'envergure — de 8 mètres. Il a ensuite été indiqué, de source américaine, qu'une piste d'atterrissage était en construction à la base de lancement de Baïkonour.

En mars de cette année, un membre de l'ambassade soviétique à Washington a confirmé l'existence du projet, mais indiqué un lancement dans cinq ans, ce qui cadrait assez bien avec les hypothèses précédemment émises. Le lancement du 3 juin vient donc apparemment trop tôt.

CARNET

Naissances

— Jean-Pierre CHAMPAVERE et Mme, née Saskany Marie-Claude, ont la joie d'annoncer la naissance de

Arnaud Jean-Marie,

le mercredi 2 juin 1982.
14, « Résidence Les Roses-Rouges »,
94800 Villejuif.

— Anne et Michel DISTEL, ainsi que Camille, ont le plaisir d'annoncer la naissance de

Emilie.

Michel Distel,
11, rue Paul-Louis-Courier,
75007 Paris.

Mariages

— On nous prie d'annoncer le mariage de

Elizabeth CHALIER
et de
Sunther VISUVALINGAM,

à Benarès, le 2 juin 1982.
Multi Flat 14,
Banaras Hindu University,
Varanasi 221005 - Uttar Pradesh,
India.

Décès

— Mme Bentaieb, née Cheriff,
Et ses enfants,
ont l'immense chagrin de faire part du décès de

Mohamed BENTAIEB,
ancien parlementaire,

survenu le 30 mai 1982, à Toulouse.
Selon sa volonté, l'inhumation a eu lieu en sa terre natale.
39, route d'Albi,
31200 Toulouse.
[Le Monde du 10 juin.]

— Seillans (Var).
Mme André Bernou, sa fille, et son mari,
Sa famille et ses amies,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur André BERNOU,
correspondant national
de l'Académie de médecine,
officier de la Légion d'honneur,

survenu à Grasse, le 8 juin 1982, dans sa quatre-vingt-treizième année.
Les obsèques religieuses ont lieu le jeudi 10 juin, à 14 h. 30, en l'église de Seillans (Var), dans la plus stricte intimité.
La famille ne reçoit pas.

— Sa famille,
Ses filleuls,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Henri GRANJARD,
veuve du professeur Granjard
(Paris-Sorbonne).

L'incinération a eu lieu au cimetière du Père-Lachaise, le 1er juin 1982.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. André KAHN-WOLF,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'instruction publique,

survenu à Paris, à l'âge de cent deux ans.
Les obsèques auront lieu le lundi 14 juin 1982, à 8 h. 30, au cimetière du Montparnasse, dans le caveau de famille.
De la part de :
Ses neveux et petits-neveux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Georges Miroux,
M. et Mme Georges Miroux, Sandrine, Alexis, David et Marine,
M. Jean-Paul Miroux, Mathias, Cécile et Catherine,
M. et Mme Pierre-Marie Miroux, Julien et Romain,
Et toute la famille,
font part du décès de

M. Georges MIROUX,

survenu le 7 juin 1982.
La cérémonie religieuse a lieu à Valenciennes, en l'église Saint-Géry, le jeudi 10 juin 1982, à 14 h. 30.

— Mme Henry Peyret,
M. et Mme Jean-François Peyret,
Emmanuèle et Agathe,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Henry PEYRET,
H.E.C.,
docteur en droit,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national
du Mérite,

survenu le 4 juin 1982, à l'âge de soixante-dix-sept ans.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 9 juin 1982, à Courson-Monteloup (Essonne).
Le présent avis tient lieu de faire-part.
2 bis, square du Croisic,
75015 Paris.
41, boulevard Beaumarchais,
75003 Paris.

Remerciements

— Mme Marcel Bleu,
Ses enfants,
Les familles Mire, Dussiol, d'Hont, Peigney, Debuscher,
profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Marcel BLEU
et de sa fille
Marie,

remercient vivement toutes les personnes qui se sont associées à leur grand deuil.

Communications diverses

— Loge L'Echelle de Jacob no 27. Franc-Maçonnerie féminine de tradition. Rite anglais Emulation. Mercredi 16 juin, 19 h. 30. Conférence : « La Grande Loge de 1717 et l'architecture ». Sur invitation : B.P. 546 - 75161 Paris Cedex 04. Notice documentaire sur demande.

— La promotion 1982 de SUP de CO de Bordeaux a choisi comme parrain M. Claude Cheysson. Le baptême de cette promotion aura lieu le lundi 14 juin, à 15 heures, dans les locaux de l'école : « Domaine de Raba », 680, cours de la Libération, 33405 Talence.

ÉDUCATION

Les moyens pour assurer la rentrée scolaire « sont dérisoires » à Paris,

déclare M. Jacques Chirac

C'est un véritable réquisitoire *contre la politique menée par le gouvernement à propos de l'enseignement dans la capitale qu'a dressé, mercredi 9 juin, au cours d'une conférence de presse,* M. Jacques Chirac.

« *La ville ne peut se substituer à l'Etat lorsque celui-ci est défaillant* », a déclaré le maire de Paris, qui a ajouté : « *Il ne peut être accepté, en effet, que l'insuffisance des moyens dont dipose l'éducation nationale soit imputée à la municipalité comme on le fait volontiers.* »

● LA PÉRIODE DES EXAMENS. – « *Aujourd'hui, la plupart des lycées et des collèges sont annexés par le baccalauréat : 20 000 élèves au moins sont donc mis en vacances de fait deux ou trois semaines avant la date officielle du 29 juin.* » « *Pourquoi par exemple ne pas chercher de locaux disponibles pour faire passer ces examens ? Pourquoi ne pas laisser les candidats dans leur classe comme en Allemagne ou en Grande-Bretagne, sous surveillance appropriée, bien entendu* », a ajouté M. Chirac.

● LA CARTE SCOLAIRE. – Sur les 1 719 postes de professeurs de second degré ouverts par l'Etat en métropole à la rentrée prochaine, 27 le seront dans la capitale. Or, affirment les services de la mairie, *nos effectifs augmentent, contrairement aux calculs officiels. A la rentrée 1981, les collèges parisiens ont, en effet, accueilli 1 400 élèves de plus que ne le prévoyaient les services académiques.* « *Les moyens attribués (...) apparaissent donc dérisoires* », a affirmé M. Chirac. A propos des écoles maternelles et élémentaires, selon la mairie, la situation « *n'est guère meilleure* ». Le ministère de l'éducation nationale attribue, en effet, à Paris 42 postes d'instituteurs et d'institutrices (contre 236 à l'académie de Lille et 168 à l'académie de Marseille) sur les 2 167 dont il dispose.

● LA SÉCURITÉ. – « *Dans le domaine des très grands établissements scolaires, nous franchissons les limites du raisonnable* », estime M. Chirac, qui a précisé : « *Les dotations des établissements parisiens en personnel de surveillance sont tombées à un niveau tout à fait insuffisant et cette année on nous annonce la création de seulement cinq emplois pour l'ensemble des établissements de la ville.* »

DÉMÉNAGEMENT DE MOBILIER ET MORT D'UN HOMME

Les drames de la Limace bleue

La Limace bleue fait peur : pourtant, sous l'appellation tirée d'un roman de Boris Vian, *l'Arrache-cœur,* ce *n'est* qu'une simple école maternelle de Roubaix. Sa directrice, Mme Michèle Carlier, la veut non *seulement différente* dans sa pratique pédagogique, mais aussi radicalement autre par son ouverture aux *adolescents du quartier, ces jeunes* sans travail ni loisirs, qui n'en revenaient pas qu'on leur offre un lieu – quatre murs, une *clef* – *pour abriter* leur mal de vivre et des interlocuteurs pour les entendre – un éducateur et les enfants, oui, les enfants (*le Monde* daté 27 et 28 septembre 1981).

Une année a passé. Une année scolaire, celle du changement. Pour la Limace bleue, celle des déconvenues, des embûches et des drames. Mme Carlier, c'est vrai, n'est pas *commode : elle* a ses convictions, les défend pied à pied, dit nettement leur fait à ses détracteurs. En l'occurrence, *la municipalité* (union de la gauche) et son maire, socialiste, M. Pierre Prouvost. Propriétaire des locaux, celui-ci *souhaite un retour à* la norme, la fin de ce côtoiement pernicieux des âges. Depuis septembre 1981, la guérilla n'a pas cessé.

De l'autre bord, pourtant, des appuis. Le comité de soutien à la Limace bleue, groupe des sections syndicales C.F.D.T., C.G.T., SNES, ainsi que le parti communiste et le parti socialiste unifié. S'y ajoutent des démarches de pédagogues, de professeurs d'écoles normales, de psychiatres aussi, jusque auprès de la direction des écoles du ministère de l'éducation nationale.

Rien n'y a fait. La municipalité est *maître chez elle. Le jeudi 27 mai,* nous signale notre correspondant à Lille, des employés municipaux ont donc déménagé le mobilier, acheté grâce à des dons d'habitants du quartier et installé dans un « *lieu de rencontre* », dernier symbole de l'ouverture de l'école. La police était là, qui surveillait. Et puis, il y a Slimane Sad Saoud. Un habitant du quartier, âgé de trente ans, qui, en mars, avait fait une grève de la faim pour l'école. Viscéralement attaché à ce lieu, il voyait dans la Limace bleue « *l'école de la vie, la destruction des barrières, la rencontre de mondes différents* ». Il disait qu'il avait vécu « *l'enfermement de la délinquance* », qu'il s'en était sorti parce qu'il voulait « *exister au présent* », « *décider lui-même et ne pas attendre d'un M. le maire qu'il lui accorde ce droit* ». Une tentative de suicide, il y a quinze jours. Et sa mort, mercredi 2 juin, sans qu'on en sache encore précisément la cause.

Le comité de soutien affirme qu'« *il n'a pas supporté que l'école soit écrasée par l'achamement des pouvoirs publics roubaisiens* ».

EDWY PLENEL.

● *Le parti communiste et la Fédération de l'éducation nationale* demandent, au terme d'une rencontre entre leurs secrétaires généraux, que « *le prochain budget de l'éducation nationale marque une réelle priorité dans les choix de la nation en faveur des investissements éducatifs qui constituent l'une des clefs pour sortir de la crise et l'un des axes fondamentaux du changement* ».

Tout en déclarant apprécier les premières mesures prises par le gouvernement, la FEN et le P.C. attendent un « *vaste effort* » et « *souhaitent que ces moyens nouveaux soient dégagés de la prochaine rentrée scolaire pour réaliser des objectifs prioritaires : développer l'enseignement technique, réussir le plan d'insertion professionnelle et sociale de cent mille jeunes de seize ans à dix-huit ans, poursuivre la lutte contre les inégalités* ».

Le général Daniel Guillon est nommé directeur général de l'Ecole polytechnique

Le général de brigade Daniel Guillon a été nommé, par le conseil des ministres du mercredi 9 juin et sur la proposition de M. Charles Hernu, ministre de la défense, directeur général de l'Ecole polytechnique, en remplacement du général Jacques Saunier, qui occupait ce poste depuis 1978.

[Né le 7 octobre 1930 à Cormeray (Loir-et-Cher) et ancien élève de Polytechnique, le général Daniel Guillon appartient à l'arme des transmissions. Après plusieurs séjours en Algérie et en Allemagne fédérale, il commande en 1971 le 58e régiment de commandement et de transmissions à Compiègne (Oise) et il sert, de 1973 à 1976, au Centre de prospective et d'évaluations au ministère de la défense. Après avoir détenu des responsabilités au secrétariat général de la défense nationale et à la direction centrale des transmissions à Paris, il était, depuis 1980, avec le grade de général de brigade, au commandement des transmissions du 2e corps d'armée et des forces françaises en Allemagne fédérale.]

SPORTS

PARIS-COLMAR A LA MARCHE

Annie aux 513,500

Vingt-huit marcheurs, dix-huit Français, cinq Belges, deux Néerlandais un Luxembourgeois, un Polonais et un Italien, sont partis mercredi 9 juin à 19 heures du stade Moulin-Neuf d'Aulnay-sous-Bois pour une odyssée de 513,5 km qui doit conduire le vainqueur à Colmar samedi 12 aux alentours de 16 h 15. Vingt-huit marcheurs et une marcheuse, Annie Van Der Meer, qui *est la première femme à participer à* cette épreuve de grand fond depuis sa création en 1926. Comme les au*tres concurents elle s'est qualifiée en* couvrant deux cent kilomètres en moins de vingt-quatre heures, soit *plus* de 8 km/h de moyenne, performance réussie à Roubaix lors d'une épreuve de sélection qu'elle termina troisième.

Elle n'a pas la renommée du Belge Pietquin qui va tenter de gagner ce démentiel Paris-Colmar pour la troisième année consécutive. Elle n'a pas l'expérience de l'inusable Simon, dont l'organisation est digne d'un cosmonaute. Elle n'a pas l'ambition du policier Quemener, qui fut le dernier Français vainqueur de l'épreuve en 1979. Pour*tant cette brunette est* la reine de la petite kermesse qui précède le départ du Marathon de la marche : Annie Van Der Meer, 35 ans, institutrice à Oldeholtpade, au milieu des tulipes, des moulins à vent. C'est la première femme à se lancer dans cette marche infernale de plus de cinq cent kilomètres. « *Mon objectif est de faire l'impossible, c'est-à-dire terminer* », dit-elle avec un sourire confiant.

Impossible cette compétition ou la défaillance terrible menace à tout instant l'aventurier ? Les physiologistes estiment désormais que l'endurance *naturelle* de la *femme* est supérieure à celle de l'homme. Et Annie Van Der Meer a gagné sa sélection en *terminant* troisième à Roubaix, derrière deux hommes mais devant beaucoup plus.

Son entraînement est, certes, moins intensif que celui du Belge Piecquin, qui a couvert plus de mille cinq cents kilomètres pour se préparer. Elle s'est contentée de deux sorties de quinze kilomètres et d'une randonnée de plus de quarante kilomètres par semaine : « *Soixante kilomètres, c'est à la portée de tout le monde*, dit-elle, *après il suffit de serrer les dents* ».

Les serrer très fort quand les pieds déjà fatigués par les kilomè*tres accumulés ne sont plus que dou*leur. C'est la principale inquiétude de la Néerlandaise. Jamais malade, *elle ne s'arrête pas chez le médecin.* En revanche, elle fait de longues stations chez le podologue qui lui a préparé spécialement *des semelles* pour la course. Si ses pieds ne résistent pas, Paris-Colmar sera pour elle Paris-Cauchemar, selon l'expression d'un confrère (1).

Pour *l'aider à arriver au bout de* ce qui vent rester un rêve, dix marcheurs de son club ont ris une se*maine de vacances. Ils se relaieront* à ses côtés pendant trois jours avec Joop, un robuste Batave, qui l'a connue au cours d'une randonnée fait par l'école d'Annie il y a dix ans et qui l'a épousée. Aujourd'hui il l'accompagne sur un grand vélo hollandais. Après plus de quinze mille kilomètres en compétition, ses pieds ne marchent plus. Pour Paris-Colmar il n'était pas trop d'accord. Il a cédé après que son épouse eut confirmé sa sélection à Mons (Belgique) en terminant quatrième.

Qu'est-ce qui fait donc marcher cette femme qui avait arrêté le patinage de vitesse sur glace pour devenir institutrice ? *Sûrement* pas l'argent. Elle paie de sa poche la remplaçante qui s'occupe de sa classe pendant les compétitions. Et son premier cadeau lui a été offert par une firme américaine pour la circonstance : trois paires de chaussures, qu'elle usera sur le parcours. *Ce cadeau, elle ne l'attendait* d'ailleurs pas : au Pay-Bas, le football et le cyclisme monopolisent l'attention et les soins des commenditaires, *les* autres sportifs n'ont pratiquement rien. Et Annie Van Der Meer se satisfait amplement du seul plaisir que lui procure sa discipline : « *Une journée de classe correspond environ à la durée de cinquante kilomètres à la marche. Des deux, les cinquantes kilomètres sont les moins fatiguants* ».

ALAIN GIRAUDO.

(1) *L'Équipe Magazine* du 5 juin.

OFFICIERS MINISTÉRIELS et ventes par adjudication

Le Monde

culture

MUSIQUE

LE PALMARÈS DU CONCOURS DE CHANT DE PARIS

Sans Grand Prix, ni Français

Disputée cette année à Radio-France, la finale du quatorzième concours international de chant de Paris, le 9 juin, fut d'un niveau honorable, mais n'a guère apporté de révélations, surtout dans le domaine de l'opéra, ce qui ne laisse pas d'être inquiétant à partir d'un aussi large échantillonnage (et de l'importance des prix) : les candidats étaient cent vingt-trois, avec vingt-cinq français dont aucun n'a atteint l'ultime épreuve..

Le jury, présidé par M. Gabriel Dussurget, a donc eu raison de ne pas décerner de Grand Prix, même si l'on peut juger qu'il s'est montré ensuite assez généreux. Premier prix femme, la belle Martha Senn (Colombie) a certes une *superbe* étoffe de mezzo très grave (qu'elle a tendance à exagérer), mais la technique lourde, le jeu forcé avec maintes œillades, mériteraient d'être vigoureusement pris en main pour que ses dons incontestables puissent vraiment s'accomplir..

Le premier prix *homme* récompense le fabuleux travail d'assimilation du Coréen du Sud Kwan-DongKim, qui a façonné sa voix à la musique et aux prononciations européennes comme par une reconstitution d'ordinateur ; il semble difficile de lui demander mieux que son air étourdisant du Figaro (du *Barbier de Séville)* auquel il a pris autant de plaisir que ses auditeurs...

Anneliese Fried (Allemagne fédérale) méritait sans doute davantage que son second prix, car sa voix de mezzo, qui se déploie largement dans une belle gamme de couleurs et un phrasé très juste, dénote une assez rare richesse intérieure, qui s'est révélée à la fois dans Debussy, Strauss et Wagner. Second prix homme, Lawrence Bakst (Etats-Unis) est un bon ténor, à la voix timbrée et très égale, mais sans personnalité très remarquable..

Parmi les sujets intéressants, on signalera Gilles Cachenaille (Suisse, premier prix de la mélodie française, prix Mozart et prix d'art lyrique), élément solide qui satisfera n'importe quel théâtre d'opéra dans tous les répertoires, aussi à l'aise dans les mélodies de Poulenc et de Wolf que dans l'air de Figaro (du dernier acte des *Noces)*, et surtout le baryton Kurt Ollmann (Etats-Unis, second prix de la mélodie française et prix de l'opéra français), qui, s'il n'a pas un « coffre » suffisant pour l'opéra, est un excellent chanteur de mélodie, à la voix fine, légère, agréablement timbrée, très sensible et subtile, avec une prononciation française parfaite. Ses interprétations de Duparc (Phydilé) et surtout de Poulenc, l'immédiateté exceptionnelle de ses attitudes (en particulier dans *le Retour du sergent)* étaient le meilleur hommage qu'on pouvait rendre à Pierre Bernac, à la mémoire de qui ce concours était dédié..

Les prix de la mélodie française femmes ont été décernés à deux demi-finalistes : Lona L. Culmer (Etats-Unis) et Myong-Sook Kim-Lee (Corée du Sud). Les concurrents étaient fort bien accompagnés par le Nouvel Orchestre Philharmonique, sous la direction de Yan-Pascal Tortelier, et des pianistes tels que Marie-Claude Arbaretaz.

JACQUES LONCHAMPT.

Patrice Fontanarosa en nocturne

Le violoniste Patrice Fontanarosa tient tous les soirs, Salle Gaveau, une gageure en donnant un récital seul à 23 h. 30. Mais si ce concert, au cœur de la nuit, a pu rebuter certains, il a aussi permis de créer une magie nocturne qui a ajouté au plaisir du public de fidèle qui, le 7 juin, avait eu le courage de venir entre deux orages.

A l'issue du concert l'artiste semblait satisfait de son expérience et de l'accueil réservé à ses interprétations de Ysaye, Kreisler, Honegger, Paganini, Bach, bien qu'il ait été obligé d'écourter son programme pour faciliter les retours lointains. (Jusqu'au 17 juin.)

THÉATRE

« L'HISTOIRE DU SOLDAT », par Jérome SAVARY

Le diable à la Scala

La Scala de Milan célèbre Stravinski avec deux chorégraphies *(Petrouchka* et *l'Oiseau de feu)* qui ne sont pas nouvelles, plus une création, une mise en scène de Jérôme Savary pour *l'Histoire du soldat*, dont, il y a deux ans, Dario Fo a donné une adaptation avec des ajouts de musique et de texte personnels. Jérôme Savary s'en tient au poème de Ramuz et l'illustre dans sa manière à lui, celle du Magic Circus — *délicatesse luxuriante et blagueuse* que n'écrase pas le cadre orgueilleux de la salle légendaire — et l'immensité du plateau apportant un élément de féerie, comme une profondeur magique se superposant à la surface plane d'un livre d'images.

D'abord, dans la clair-obscur frileux de l'aube, claquent les derniers coups de feu d'une guerre rétro, défilent en contre-jour des silhouettes de pioupious fatigués qu'un général ratatiné fait manœuvrer. En réaction contre la lassitude, l'écœurement, il se laisse emberquer par sa fantaisie, organise un théâtre — qui n'est plus celui des opérations, — distribue au chef d'orchestre sa baguette, au soldat son violon, à chacun son rôle. Et lui-même raconte. Une petite scène s'éclaire, le soldat qui s'en revient chez lui marche sur place, tandis que des comédiens-machinistes font se dérouler des paysages peints sur une toile qui s'enroule. Le diable, offrant au jeune homme tous les plaisirs de la chair, le détourne à plusieurs reprises de sa route, l'entraîne au devant — sur la plateau où naissent des merveilles de tableaux : les vaches rousses gambadeuses (la séquence a pour titre « Pastorale ») ; une jeune femme enceinte dans une robe blanche entourée de *petites* filles qui dansent ; une extraordinaire jeu de (faux) miroirs qui multiplie le reflet du soldat et lui substitue celui du diable... (Le décor est de Michel Lebois, les costumes sont de Michel Dussarat.)

Cette histoire de brave garçon éduqué par les pièges du démon rappelle les *Sept Péchés capitaux* de Brecht et Kurt Weill, en plus linéaire, moraliste et, pour tout dire, assez mièvre. Mais Jérôme Savary prend appui sur la sécheresse ironique de Stravinski, creuse la contradiction, joue des ambiguïtés. La nostalgie grignote la jovialité, comme si l'insouciance était une chanson ancienne dont on se souvient avec un pincement d'angoisse.

Cet affinement du style Magic Circus tient aussi aux trois protagonistes : Michel Labret (le soldat), Alain Salomon (le récitant), Mario Gonzalès (le diable), qui ne sont pas des « animaux tristes », ne sont plus seulement des clowns trépidants et pathétiques se jouant eux-mêmes. Ils installent une vérité immédiate qui leur permet mille inventions fulgurantes, mille nuances émouvantes ou méchantes : il y a quelque chose d'effrayant dans la façon dont Alain Salomon, général qui commande une manœuvre idiote, devient progressivement chef de troupe tyrannique, la façon dont, par son récit, il fabrique le spectacle, dont il manipule et le soldat et le diable, multiforme : gnôme angélique, lutin farceur, poupée inquiétante, vieillard pervers, acteur fantastique...

COLETTE GODARD.

★ Milan, les 10 et 11 juin. Puis au Festival de Carcassonne, les 5 et 6 juillet.

EXPOSITIONS

DESSINS DE CUECO A L'ARC

Dans la nature

Avec Cueco, on plonge corps et biens dans l'herbe haute aux mille fleurs, feuilles et tiges emmêlées, d'un coin de campagne, quelque part en Corrèze, où la végétation pousse dru avant l'été et la sécheresse qui craquèle le dos des moutons et couvre le sol de crottes de terre et de brindilles cassantes.

Pour qui n'a pas suivi l'artiste dans ses pérégrinations au pays natal où, il y a deux ans, il avait montré une partie des dessins exposés aujourd'hui à Paris parmi d'autres plus récents, ces œuvres de très grand format ont de quoi surprendre. Comme d'autres compagnons de route, « figuratifs critiques » mal assis dans le contexte des années 70, peu favorable aux desseins militants, Cueco a opéré un sérieux déplacement d'objectif. Crayon en main, il a fait le saut dans une réalité qui, jusque-là, lui était étrangère (plastiquement parlant) : celle de la nature-nature. Il a franchi la barrière des villes et les grilles-prisons qui structuraient ses tableaux, fait taire les meutes de chiens, s'est mis à l'écoute aventureuse du paysage.

Depuis cinq ou six ans, le peintre dessine, les pieds et le derrière dans l'herbe, sur le motif (et à l'atelier), dans le motif, le regard au plus près du sol, sans recul, sans distance, découvrant, éprouvant, avec une patiente attention, fibre après fibre, tige après tige, les lacis végétaux qui envahissent tout, remontent le long des jambes, encerclent l'œil, la tête — douce drogue, — gagnent le blanc du papier, très haut, jusqu'au bord de l'ensevelissement. Au bord seulement. L'artiste, tenté, mais pas fou, entretient des rapports compliqués avec le spectacle vécu et sait se ménager quelques sorties, quelques trouées, quelques blancs d'aération.

En ces années d'exploration et d'exercices au sol, en couleurs et à la mine de plomb, au trait sans ombres parfois ou en hachures, sur papier blanc ou à l'acrylique blanche sur papier paille doré (par le blanc), fabriqué à Uzerche, la vision de l'artiste s'est apaisée, décantée, élargie dans le bonheur de crayonner et de porter ses petits brins et bouts de champs à la puissance murale. Depuis les formats triangulaires qui limitaient tout en l'ouvrant l'espace fouillé ; depuis la découverte de la mort, en filigrane dans la terre, en rappel des maquis de la Résistance : le parcours panoramique des dernières immenses toiles de papier a de quoi faire jubiler, par l'ampleur du mouvement des touffes et des semis de taches blanches déliées qui irradient et font vibrer les fonds bruns.

C'est beau, mais il y a un risque, celui de basculer dans le charme d'un décor vite usé. L'artiste, qui est parmi les plus intelligents et les plus lucides qui soient, le sait sûrement, depuis le début. Et c'est peut-être cela aussi qui le pousse à réinscrire le quotidien et la vie de l'intellect en griffonnant ici et là, au milieu des feuilles, quelques pensées sur l'art, à écrire des bouts de phrases, à glisser des bribes de confidences, à profiter d'un moment creux pour rappeler, comme sur un pense-bête, qu'il doit téléphoner à untel.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ ARC, musée d'art moderne de la Ville de Paris, jusqu'au 14 juin. Catalogue et numéro 3 des *Cahiers de l'image*, où l'on peut mesurer les talents d'écrivain de l'artiste.

■ Le portrait de la *Dame aux camélias*, peint par Vienot et représentant Marie Duplessis, sera mis en vente par Sotheby Park Bernet, au Sporting d'hiver de Monte-Carlo, le 14 juin, ainsi qu'une importante collection d'objets se rapportant à Alexandre Dumas père et à Alexandre Dumas fils.

■ C'est du 16 au 20 juin que Carolyn Carlson reprendra son dernier spectacle, *Underground*, à la Maison des arts de Créteil, après le Théâtre de Paris (*le Monde* du 4 juin).

LETTRES

Le Grand Prix de littérature catholique à M. Jean Séverin

Le Grand Prix de littérature catholique, créé par l'Association des écrivains catholiques, a été remis à M. Jean Séverin pour son livre *Une vie peuplée d'enfants* (Éd. Robert Laffont), mercredi 9 juin, au cours d'une réception présidée par M. Alain Poher, au palais du Luxembourg.

Le jury est composé de Mmes Jeanne Ancelot-Mustache, Renée Massip et Régine Pernoud, et de MM. Jean Guitton et Maurice Schumann, de l'Académie française, Jean de Fabrègues, Alain Guillermou, Jacques Madaule, Jacques Nantet et Henri Queffelec.

[Né dans une famille modeste, le 21 août 1911, à Montreuillon, dans la Nièvre, Jean Séverin, après des études universitaires, s'est consacré à l'enseignement. Il a été successivement éducateur, professeur puis directeur des études à l'école Saint-Martin-de-France de Pontoise, avant de prendre sa retraite.

Il est l'auteur de plusieurs romans, tous publiés chez Robert Laffont : *la Jalousie de Dieu* (1955), *l'Enfant et la Nuit* (1958), *l'Étoile des Baux* (1966) et *les Enfants éblouis* (1968). Il a aussi écrit des récits pour la jeunesse.

Une vie peuplée d'enfants, préfacé par Pierre Emmanuel, ouvrage qui vient d'être couronné, est le témoignage d'un éducateur et un bilan de la transformation et des enjeux de l'école en France.]

CINÉMA

La mort de R.W. Fassbinder

(Suite de la première page.)

L'œuvre de Fassbinder est immense, irrégulière. Combien de pièces, de films ? Plus de soixante sans doute. Sans cesse, il observe et raconte, sa lucidité ne laisse rien échapper des pièges que tendent la gloire, la misère, l'amour, l'amitié, l'égoïsme, l'admiration, la peur. C'est sa peur qu'il montre dans *l'Allemagne en automne*, l'isolement à l'intérieur de son corps massif. Quand on a eu froid trop longtemps, on grelotte toute sa vie.

Fassbinder se bat, se dépêche de vivre, travaille jusqu'à la folie, ne cherche pas l'éternité et pourtant : *« J'espère, disait-il, vivre assez longtemps pour réaliser une douzaine de films qui recomposeraient l'Allemagne dans sa globalité, telle que je la vois. Je cherche en moi où je suis dans l'histoire de mon pays, pourquoi je suis Allemand. »*

Fassbinder, un Allemand déchiré, qui ne connaît que l'excès, qui refuse de se laisser apaiser par les calmes paysages de Bavière, cette contrée dont un autre révolté, Bavarois, Achterbusch, affirme qu'elle est plus glacée que le Groënland, Fassbinder, un Allemand qui refusait l'amnésie, qui disait : *« Elle ne s'applique pas seulement au IIIe Reich, il faudrait remonter jusqu'à la révolution de 1848 pour en trouver les racines. D'ailleurs, le nazisme n'est pas un accident mais l'aboutissement logique de l'histoire engendrée par cette révolution bourgeoise... La différence entre le fascisme allemand et les autres est clair : les autres tentent de changer leur destin quand ils comprennent, même si leur chance de réussir est infime. Les Allemands poursuivent jusqu'au bout ce qu'ils ont entrepris, même quand ils ont compris qu'ils vont à la mort. »*

Rainer Werner Fassbinder est allé jusqu'au bout de son œuvre. Il a, dans ses films comme dans sa vie, plongé dans la lumière artificielle de la réalité sans craindre de se faire mal, de faire mal, de détruire, d'inventer des formes abruptes, dérangeantes, incroyablement belles. Il était aussi dans sa vie, comme dans son travail, un comédien gigantesque.

COLETTE GODARD.

Un metteur en scène multiple

Né le 31 mai 1946 à Bad-Worishofen, en Bavière, d'un père médecin et d'une mère traductrice qui divorcent en 1951, Rainer Werner Fassbinder abandonne ses études à l'âge de seize ans, fait divers travaux, réalise deux courts métrages. A Munich, en 1967, il rencontre dans un cours de théâtre Hanna Schygulla qui deviendra une de ses actrices préférées. Ensemble, ils rejoignent comme comédiens le Munich Action Theater, puis Fassbinder fonde une troupe marginale, l'Antitheater, s'entoure d'un petit nombre d'amis, techniciens et acteurs, qui vont le suivre dans ses aventures théâtrales et cinématographiques. Pour le moment, ils revisitent les classiques du répertoire international de façon totalement irrévérencieuse. Werner Schroeter, Daniel Schmid, Ingrid Caven sont déjà là.

En 1969, Fassbinder écrit et dirige son premier long métrage, l'Amour est plus froid que la mort, *assez mal reçu à Berlin. Mais bientôt,* Katzelmacher *attire l'attention des critiques de cinéma, remporte un prix, tandis que d'autres films réalisés pour la télévision, comme* le Marchand de quatre saisons *(1971) élargissent son audience. En 1970,* Qu'est-ce qui fait courir R. Amok *représente l'Allemagne au festival de Berlin, et remporte encore un prix.*

C'est à Cannes, en 1974, qu'il reçoit la consécration internationale avec Tous les autres s'appellent Ali, *récompensé par le Prix de la critique. De facture classique, le film surprend par son sujet : la relation d'une femme de ménage de soixante ans et d'un jeune travailleur immigré arabe. L'année suivante,* le Droit du plus fort *étudie la lutte des classes à travers l'histoire de deux homosexuels. On commence alors à s'intéresser aux œuvres antérieures, on découvre* les Larmes amères de Petra von Kant *(1972), qui est en même temps son plus grand succès théâtral,* Effi Briest *(1974). On apprend à connaître l'univers d'un cinéaste qui dénonce le racisme, les tabous, entame une critique radicale de la société ouest-allemande qui sera le fondement de tout l'œuvre, tour à tour satirique et tragique :* Roulette chinoise *(1976),* le Rôti de Satan *(1977),* Despair *(1977), une séquence de* l'Allemagne en automne *(1978),* la Troisième génération *(1979), film sur le terrorisme.*

Puis il commence une série de portraits féminins liés à l'histoire de l'Allemagne : le Mariage de Maria Braun, Lili Marleen, Lola, *et enfin* Die Sehsucht der Veronika Voss, *inédit en France, Ours d'or du trente-deuxième Festival de Berlin, en février dernier.*

Parallèlement, il poursuit sa carrière théâtrale et tourne pour la télévision : c'est Volker Schloendorff qui, au début des années 70, avait permis à une partie des représentants de la jeune génération des cinéastes allemands d'avoir accès au petit écran.

■ Une « *Semaine de la création vidéo* » est organisée par l'INA, la S.F.P., et le Musée national d'art moderne au Forum des Halles. Ce jeudi 10 : « La vidéo et le récit » ; samedi 12 : « Vidéo américaine, quelques références ». Des tables rondes sur ces thèmes auront lieu à 19 heures, suivies des projections à 20 h 30. L'ensemble des programmes est repris le samedi 19 de 10 heures à 23 heures. (Forum des Halles - salle Berger.)

■ Le chef allemand Gunter Wand, souffrant, sera remplacé à la tête du nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France pour la Ve Symphonie de Bruckner, salle Pleyel, le 15 juin, par le Bulgare Emil Tchakarov.

MECONTENTEMENT DE LA C.G.T.

L'union syndicale C.G.T. des employés et des cadres techniques et administratifs du spectacle (SNETAS ET S.N.C.T.A.S.) ont publié un communiqué dans lequel ils élèvent *« la plus solennelle protestation contre l'absence de concertation qui caractérise les rapports avec le ministère »* — mis à part, précisent-ils, *« le secteur des maisons de la culture »*.

En effet, M. Dominique Wallon, directeur du développement culturel, a commencé une série d'entrevues avec les représentants de ce secteur dans le but d'étudier le rapport Puaux, qui conclut à l'utilité des maisons de la culture (*le Monde* du 28 mai). De son côté, M. Jacques Renard, conseiller technique au théâtre, s'étonne de ce communiqué, rappelant que les représentants syndicaux sont régulièrement reçus par M. Robert Abirached, directeur du théâtre, et que si la rencontre qui devait avoir lieu le 1er juin avec M. Sallois, directeur du cabinet de M. Jack Lang, a dû être reculée, elle n'est pas pour autant annulée.

Du 11 juin au 2 juillet

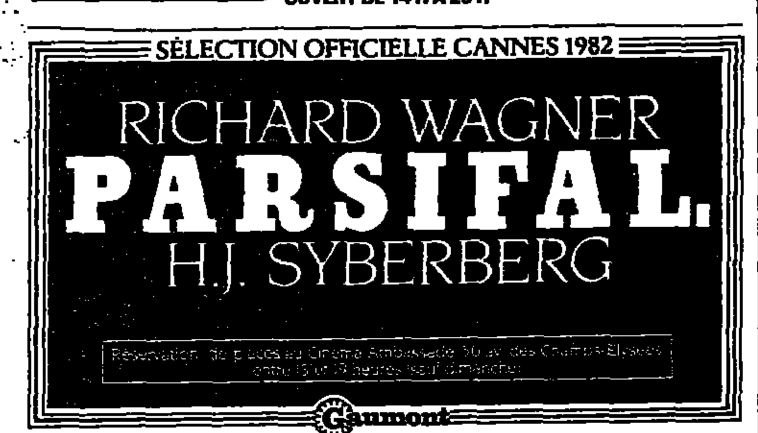
Festival de la foire Saint-Germain

Le Théâtre Atelier du Luxembourg, animé par Jean-Louis Bihoreau, présente, du vendredi 11 juin au vendredi 2 juillet inclus, le Festival de la foire Saint-Germain avec quatre créations : *« Jean Bête à la foire »*, de Beaumarchais ; *« le Tricorne enchanté »*, de Théophile Gautier ; *« Narcisse ou l'amant de lui-même »*, de Jean-Jacques Rousseau et, par la compagnie Jean-Marie Boyer, *« la Chasse au Snark »*, d'après Lewis Carroll.

Les représentations seront données, dans le sixième arrondissement de Paris, à 16 heures et à 17 heures, au Théâtre forain (angle des rues Férou et Palestine) et, à 20 h 45, au Théâtre de la mairie (78, rue Bonaparte).

Relâche le 14 juin, le 21 juin, le 28 juin, le 30 juin, le 1er et le 2 juillet pour le Théâtre forain et le 13 juin, le 22 juin pour le Théâtre de la mairie.

■ Le conseil d'administration de la Maison de la culture de Créteil a reconduit pour trois ans le mandat du directeur Jean Morlock. Il pourra ainsi poursuivre sa politique d'ouverture sur les différentes disciplines — danse, théâtre, musique — et élargir son implantation dans le Val-de-Marne.



SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

ELLA TELEGRAMMES, Centre Pompidou (277-12-33), 18 h 30.
EN REVOIR, Athénée (742-67-27), 21 heures.
LA NOURRICE DES ETOILES, Montreuil, salle Berthelot (858-65-33), 21 heures.
DINER BOURGEOIS, Vincennes, Sorano (374-73-74), 21 heures.
PIERRE PELLERIN, L'Ecume (542-71-16), 20 h 30.
MAISON DE POUPEE, Centre culturel du 17e (227-68-81), 21 heures.
LA FORET DES BIENFAITS, Espace Gaîté, (327-95-94), 22 heures.
BEBE ROSE, Créteil, M.J.C. (899-75-40), 20 h 30.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 19 h 30 : le Songe d'une nuit d'été.
Théâtre des Champs-Élysées (Opéra) (723-47-77), 20 h 30 : Soirée de ballets.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h 30 : le Plaisir de rompre ; le voyage de M. Perrichon.
Chaillot (727-81-15), Grand théâtre, 20 h 30 ; les Géants de la montagne ; – salle Gémier, 20 h 30 : Schliemann ; – Grand foyer, 18 h 15 : la Sonate en si mineur ; la Voix humaine.
TEP (797-96-06), 20 h 30 : El Comediants.
Petit TEP (797-96-06), 20 h 30 : le Voyage fantastique de la Thalimène.
Centre Pompidou (277-12-33), *18 h 30 :* Jeux de stratégie et joueurs ; – Théâtre, 18 h 30 : Beyond the far blue mountains.
Théâtre de la Ville (274-22-77), 18 h 30 : Maria Carta ; 20 h 30 : Carolyn Carlson (au Théâtre de Paris).
Carré Silvia-Monfort (531-28-34) : *21 heures : Phèdre.*
Théâtre Musical de Paris (261-19-83), 20 h, 30 : Ensemble intercontemporain, dir. : P. Boulez (Schoenberg, Stockhausen, Mefano).

Les autres salles

Antoine (208-77-71), 20 h 30 : Potiche.
Atelier (606-49-24), 21 h : le Nombril.
Athénée (742-67-27), 20 h 30 : Le cahier brûlé.
Cartoucherie, Atelier du Chaudron (328-97-04), 20 h 30 : Ballade de la femme-tambour.
Centre d'arts celtique (258-97-62), 21 h 30 : Appelez-moi Arthur.
Centre culturel du Marais (272-73-52), 20 h 30 : Boustifilles.
Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière (584-14-12), 21 h : Hystérie.
Cité Internationale (589-38-69), Resserre, 20 h 30 : le Prix Martin ; Galerie, 20 h 30 : Hors-jeu. – Grand Théâtre, 20 h 30 : Michelet et sa sorcière.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie des Champs-Elysées (720-*08-24), 20 h 45 : l'Escalier.*
Comédie Italienne (321-22-22), 20 h 30 : la Servante amoureuse. 18 h 30 et 22 h 30 : Mamma Marcia.
Comédie de Paris (281-00-11), 18 h 30 : Figaro solo ; 20 h 30 : Jalabule.
Deux Portes (361-49-92), 20 h 30 : la *Grosse Bertha.*
Escalier d'or (523-15-10), 21 h : Diableries amoureuses.
Espace Marais (271-10-19), 20 h 30 : la Mouette ; 22 h 30 : le Philosophe soi-disant.
Esplanade Champerret (758-21-34), *20 h 30 : Hamlet.*
Gaîté Montparnasse (322-16-18), 20 h 15 : Koudechapo ; 22 h : le Jour le plus con.
Galerie 55 (326-63-51), 20 h 30 : Entertaining Mr Sloane.
Grand Hall Montorgueil (296-04-06), 20 h 30 : Artaud et la peste.
Hôtel de Galliffet (222-12-78), 18 h : Orlando Furioso.
Huchette (326-38-99), 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon ; 22 h 30 : l'Homme du sous-sol.
Jardin d'hiver (255-74-00), 18 h : Écritures de femmes.
La Bruyère (874-76-99), 20 h 30 : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir, 18 h 30 : l'Ile des esclaves ; 20 h 30 : le *Crater de Chicago : le Sang des fleurs ;* 22 h 15 : Sylvie Joly. Théâtre Rouge, 18 h 30 : Madame Pénélope Première ; 20 h 30 : Tchoufa ; 22 h 15 : Une saison en enfer. – Petite salle, 18 h 30 : Parlons français ; 21 h : le Fétichiste.
Marie-Stuart (508-17-80), 20 h 30 : Trottoirs.
Marigny, Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Garçon d'appartement.
Mathurins (265-90-00), 21 h : Emballage perdu.
Michel (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
Michodière (742-95-22), 21 h : Joyeuses Pâques.
Montparnasse (320-89-90), 21 heures : Trahisons. – Petite salle, 20 h 30 : le *Bleu de l'eau-de-vie ; 22 h : Hommage à* Pierre Dac.
Œuvre (874-42-52), 20 h 45 : Qui a peur de Virginia Woolf ?
Palais-Royal (297-59-81), 20 h 45 : Pauvre France !
Plaisance (320-00-06), 20 h 30 : la Camarde.
Poche (548-92-97), 21 h : Souvenirs du faucon maltais.
Ranelagh (288-64-44), 20 h 15 : Pas sur la bouche.
Saint-Georges (878-63-47), 20 h 45 : le Charimari.
Studio Bertrand (783-64-66), 20 h 30 : les Contes de la dame verte.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h 45 : le Cœur sur la main.
Studio Fortune, 21 h : *Ça sert à rien.*
TAI, Théâtre d'Essai (278-10-79), 20 h 30 : L'Ecume des jours ; 22 h : Jeanne d'Arc au bûcher.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h 30 : les Bebas-cadres ; 22 h : Nous, on fait où on nous dit de faire.
Théâtre en Rond (387-88-14), 21 h : Demain Jérusalem.
Théâtre de l'Épicerie (258-70-12), 20 h 30 : l'Amant.
Théâtre du Lys (327-88-61), 20 h 30 : Histoires de bouffe.
Théâtre du Marais (278-50-27), 20 h 30 : Henri IV.
Théâtre de la Mer (520-74-15), 20 h 30 : Voulez-vous jouer avec moa ?
Théâtre des 400 Cents Coups (633-01-21), 20 h 30 : les Pantins ; 22 h 30 : Escurial.
Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 20 h 30 : l'Amante anglaise. – Petite salle, 20 h 30 : Une femme, Camille Claudel.
Théâtre 18 (226-47-47), 20 h : Articule ; 22 h : Gaspard.
Tristan-Bernard (522-08-40), 20 h 45 : les *Chaises.*
Variétés (233-09-92), 20 h 30 : Chéri.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 10 juin

Les cafés-théâtres

Au bec fin (256-29-35) 19 h : Théâtre chez *Léautaud* ; 20 h 30 : Tobu Babut ; 22 h : le Président ; 23 h 30 : Vous descendez à la prochaine.
Blancs-Manteaux (887-15-84), I, 20 h 15 : Areuh = Mc2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier ; II. 20 h 15 : Embrasse-moi, idiot ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? 22 h 30 : Comment ça va Zami ?
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 45 : *Mangeuses d'hommes. – II., 20 h 30 :* Praline et Berlingotte. – 21 h 45 : L'amour, c'est comme un bateau.
Coupe-Chou (272-01-73), 22 h : Par la fenêtre.
L'Envol (347-33-66), 19 h : C. Camerlynck ; 20 h 45 : Les voyages déforment les valises.
Fanal (233-91-17), 20 h : Innocentines ; 21 h 15 : Une saison en enfer.
La Gageure (367-62-45), 21 h : la Garçonne ; 22 h 30 : C. Aubron.
Le Petit Casino (278-36-50), 21 h : Douby... be good ; 22 h 30 : les Bas de *Hurleveau.*
Point Virgule (278-67-03), 20 h 15 : Vincent B. : le Navigaterre ; 21 h 30 : Du ronron sur les blinis.
La Soupap (278-27-54), 21 h 30 : Pourquoi c'est comme ça ; 23 h : J. Arnulf.
Splendid Saint-Martin (208-21-93), 22 h : Bunny's Bar.
Le Tintamarre (887-33-82), 18 h 30 : Contrejour ; 20 h 30 : Phèdre ; 22 h : l'Apprenti fou.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h 30 : C'est où, les îles Baléares ? 21 h 30 : Boulevard Dimey ; 22 h 30 : Cerise.
Vieille Grille (707-60-93), 20 h 30 : A. Burton, 22 h 30 : Fontaine et Areski.

La danse

American Center (321-42-20), 21 h : A. Dreyfus.
Bouffes du Nord (239-34-50), 20 h 30 : le four solaire.
Centre Mandapa (589-01-60), 20 h 45 : Kathakali.
La Forge (371-71-89), 20 h : Tanaka Min.
Galerie Oudin (271-83-65), 20 h : S. Hyodann.
Palais des Congrès (758-27-78), 20 h 30 : Ballet du Théâtre Kirov de Leningrad.
Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h 30 : Carolyn Carlson.
Usine Pali Kao (636-80-32), 21 h 30 : Sous-couches.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h 45 : Pierre Douglas.
Casino de Paris (874-26-22), 20 h 45 : Daemonia.
Olympia (742-25-49), 21 h : E. Rondo, Son Caribe, Los Calchakis.
Palais des Glaces (607-49-93). – Petite salle, 20 h 45 : B. Santeff.
Palais des Sports (828-40-90), 21 h : Daniel Balavoine.
La Tanière (337-74-39), 20 h 45 : D. de Martynoff, A. Gayta, P. Desrieux.
Théâtre de Paris (280-09-30), 18 30 : *M. Carta, A. Ionatos.*
Théâtre des 400 Coups (633-01-21), 18 h 30 : Abou Chihabi.
Trottoirs de Buenos-Aires (260-44-41), 21 h : Horacio Molina.

Les concerts

Salle Gaveau, 21 h : V. Cortez ; 23 h 30 : P. Fontanarosa (Bach, Paganini, Kreisler...)
Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm (Mozart).
Ranelagh, 18 h : S. Boulin, W. Christie (Couperin).
Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : Nouvel orchestre philharmonique de *Radio-France*, dir. E. Krivine (Mozart, Haydn).
Hôtel Saint-Aignan, 21 h : N. Bera-Tagrine (Chopin, Ravel).
Porte de la Suisse, 20 h 30 : H. Scolari, R. Bosch, A. Grimm.
Sainte-Chapelle, 21 h : Ensemble d'Archets français, dir. A. Bernard (Bellini, Dvorak, Mozart).
Crypte Sainte-Agnès, 20 h 30 : A. Devorsine, R. Martin (Haendel, Fauré, Debussy, Bach).
Église Saint-Germain-des-Prés, 21 h : Les Solistes de Paris, dir. P.A. Urisari (Haydn, Bach, Mozart).
Église Saint-Julien-le-Pauvre, 21 h : O. Bailleux, J. Bernfeld, C. Lewis (Couperin, de Visée, Caix d'Hervelois...)
Église Saint-Louis-en-l'Ile, 21 h : Chorale Audite Nova, dir. J. Sourisse (Poulenc, Britten...)

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h 30 : C. Slide.
Chapelle des Lombards (357-24-24), 20 h 30 : Dife.
Cloître des Lombards (233-54-09), 22 h : Horace Parlan.
Connétable (277-41-40), 20 h 30 : Diaphane Trio.
Dunois (584-72-00), 20 h : G. Marais, R. Boni.
Espace Gaîté (327-95-94), 18 h 30 : Rockin' chair.
Feeling (271-33-41), 22 h : C. Barthélemy, J.-L. Ponthieux, J. Mahieux.
Petit Journal (326-28-59), 21 h 30 : G. Leroux, Quartet.
Petit Opportun (236-01-36), 20 h 30 : R. Ritux.
Radio-France, Auditorium 106, 18 h 30 : *J.-L. Chautemps, J. Di Donato,* D. Humair.
Slow-Club (233-84-30), 21 h 30 : C. Luter.
Studio Théâtre 14 (545-49-17), 20 h 30 : Royal Tencopators Orchestra.
Théâtre Noir (797-85-15), 20 h 30 : Transition.

FESTIVAL DE L'ILE-DE-FRANCE
(723-40-84)

Saint-Ouen, Château, 18 : Ensemble Per cantar y sonar, dir. : S. Caillat (Sermisy, Janequin...).

FESTIVAL DU MARAIS
(887-74-31)

Escalier, 18 h 30 : J. Charby ; 22 h 15 : De quelle falaise, dites-vous ?
Hôtel d'Aumont, 21 h 30 : Compagnie Alain Germain.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : Princesse Tam-Tam, de E.-T. Greville ; 19 h et 21 h : Quinzaine des réalisateurs, Cannes 1982 (19 h : Too far to go, de F. Cook ; 21 h : les Papiers d'Aspern, de E. de Gregorio).

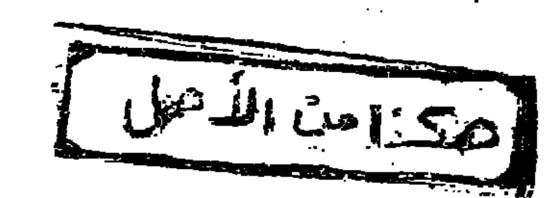
BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : L'œuvre de R. Vailland au cinéma : Un jeune homme seul, de J. Mailland ; 17 h et 19 h : Quinzaine des réalisateurs (17 h : Poupées de roseau, de J. Fehrati ; 19 h : The Scarecrow, de S. Pillsbury).

Les exclusivités

ABSENCE OF MALICE (All., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).
ALLEMAGNE MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
AMERICAN TOUR OF THE ROLLING STONES 1981 (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LES ANNEES DE PLOMB (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 6e, (354-34-83).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; (v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
BANDITS, BANDITS... (Arg., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LE BATEAU (All., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE BEAU MARIAGE (Fr) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; *Montparnasse 83, 6e* (544-14-27) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LE BOURGEOIS GENTILHOMME *(Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).*
BRUCE CONTRE-ATTAQUE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA CHEVRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; H. sp., Ambassade, 8e (359-19-08).
LE CHOC (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; *U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).*
CINQ ET LA PEAU (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).
CONAN LE BARBARE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
CONTE DE LA FOLIE ORDINAIRE (Fr.-Ital., v.o.) (*) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).
CONVERSA ACABADA (Port., v.o.), Action République, 11e (805-51-33).
LE DERNIER VOL DE L'ARCHE DE NOE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
200 000 DOLLARS EN CAVALE (A., v.o.), Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; *Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)* ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA FAC EN DELIRE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
LES FANTOMES DU CHAPELIER (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, *2e (742-72-52)* ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e *(343-00-65)* ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
FITZCARRALDO (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). – (V.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Wepler, 18e (522-46-01).
GEORGIA (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (729-63-23).
LA GUERRE DES MOTOS (v.o.) George V, 8e (562-41-46) ; (v.f.) Paramount-Opéra, 9e (742-56-31)
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).
L'HOMME ATLANTIQUE (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04), H. Sp.
INVITATION AU VOYAGE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LES JEUX DE LA COMTESSE DOLINGEN DE GRATZ (Fr.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LA MAISON DU LAC (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; Vf : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Calypso, 17e (380-30-11).
LES MAITRES DU TEMPS (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Calypso 17e (380-30-11).
MASSACRE A LA TRONÇONNEUSE (A., v.f.) : Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06).
MEURTRE AU SOLEIL (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : Caméo, 2e (246-66-44) ; Montparnos 14e (327-52-37).
MISSING (PORTÉ DISPARU) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; *14-Juillet Beaugrenelle*, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; *Paramount Maillot, 17e* (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
MUEDA, MEMOIRE ET MASSACRE (Moz., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
NESTOR BURMA, DÉTECTIVE DE CHOC (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-67-29).
N'OUBLIE PAS TON PERE AU VESTIAIRE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; *Ermitage, 8e* (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43).
LA NUIT DE VARENNES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; *Hautefeuille, 6e* (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Calypso, 17e (380-30-11).

Demain dans « le Monde des loisirs et du tourisme » : sur la route des vacances



SPECTACLES

PARSIFAL (All., v.o.) : Ambassade, 6e (359-19-08).

PARTI SANS LAISSER D'ADRESSE (Suis.), Forum, 1er (297-53-74).

LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

PASSION (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Olympic, 14e (542-46-01).

PIXOTE, LA LOI DU PLUS FAIBLE (Brés., v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f., Français, 9e (770-33-88) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

POUR CENT BRIQUES, T'AS PLUS RIEN (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

QU'EST-CE QUI FAIT COURIR DAVID ? (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

RAGTIME (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

REDS (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 6e (225-18-45) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).

ROX ET ROUKY (A.) V.f : Napoléon, 17e (380-41-46).

LES SECRETS DE L'INVISIBLE (A., v.o.) (*) Normandie, 8e (359-41-18) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; V.f. Maxéville, 9e (770-72-86).

LES SOUS-DOUÉS EN VACANCES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82).

TAXI ZUM KLO (All., v.o.) (*) : Marais, 4e (278-47-86).

T'EMPÊCHES TOUT LE MONDE DE DORMIR (Fr.) (*) : Ambassade, 8e (359-19-08).

THE MAFU CAGE (A., v.o.) : St-Séverin, 5e (354-50-91).

LE TOUR DU « MONDE » (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

LES TUEURS DE L'ECLIPSE (A.) (v.o.) (*) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

L'USURE DU TEMPS (Shoot the Moon) (A.) (v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Marignan, 8e (359-92-82).

Y A-T-IL UN FRANÇAIS DANS LA SALLE ? (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Marignan, 8e (359-92-82).

Les grandes reprises

ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A.), Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

L'ARNAQUEUR (A., v.o.), Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.), Haussmann, 9e (770-47-55).

AVOIR 20 ANS DANS LES AURÈS (Fr.), Banc Public, 5e (326-12-39).

BABY DOLL (A., v.o.), Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*), Élysées Point Show, 8e (225-67-29).

BANANAS (A., v.o.), Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; V.f. : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

BEN HUR (A., v.o.), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). V.F. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-23-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43).

LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND (A., v.o.), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Montparnos 14e (32752-37).

LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.), Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.), Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32).

LE CHRIST S'EST ARRÊTÉ A EBOLI (It., v.o.), A.-Bazin, 13e (337-74-39).

LA CITÉ DES FEMMES (It., v.o.) (*), Rivoli Cinéma, 4e (272-63-32)

COLLÈGE (A.), Marais, 4e (278-47-86).

LE CRI DU SORCIER (A., v.o.), Denfert, 14e (321-41-01).

LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46).

2001, L'ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.f.), Haussmann, 9e (770-47-55).

LES DAMNÉS (It.-All., v.o.) (*), Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32).

DEUX NIGAUDS CONTRE FRANKENSTEIN (A., v.o.), Action-Écoles, 5e (325-72-07).

DODES CADEN (Jap., v.o.), St-Lambert, 15e (532-91-68).

LE DICTATEUR (A., v.o.), Ranelagh, 16e (288-64-44).

DONA FLOR ET SES DEUX MARIS (Brés., v.o.), Denfert, 14e (321-41-01).

ELEPHANT MAN (A., v.o.), Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.), Ranelagh, 16e (288-64-44).

EN MARGE DE L'ENQUÊTE (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46).

FELLINI-ROMA (It., v.o.), Champo, 5e (354-51-60).

LA FIÈVRE DANS LE SANG (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46).

FRANKENSTEIN JR. (A., v.f.), Opéra-Night, 2e (296-62-56).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (**), Denfert, 14e (321-41-01).

LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.o.), Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e (359-92-82). V.F. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Wepler, 17e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

L'IMPOSSIBLE M. BÉBÉ (A., v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07).

INDISCRÉTIONS (A., v.o.), Nickel-Écoles, 5e (325-72-07).

LES FILMS NOUVEAUX

BREL, film français de Frédéric Rossif : Forum, 1er (297-53-74) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Élysées, 6e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

CAUCHEMARS A DAYTONA BEACH (**), film américain de Romain Scavolini : v.o. : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

CORRECTION PLEASE (ou COMMENT ON S'EST EMBARQUÉ DANS LE CINÉ), film franco-britannique de Noël Burch : v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

L'ÉTAT DE BONHEUR PERMANENT, film français de Maria Koleva : Jean Cocteau, 5e (354-47-62) H. Sp.

HAMMETT, film américain de Wim Wenders : v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

JE HAIS LES BLONDES, film italien de Georges Capitani : v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.C.G. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 12e (241-77-99).

JEUX D'ESPIONS, film américain de Ronald Neame : v.o. : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

MOURIR A 30 ANS, film français de Romain Goupil : 14 juillet-Racine, 6e (633-43-71) ; 14 juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 juillet-Bastille, 12e (357-90-81).

LES PETITES TÊTES, film français de Bernard Menez : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Max-Linder, 2e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

VALENTINA, film soviétique de Gleb Panfilov : v.o. : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Cosmos, 6e (544-28-80).

LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.), Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).

LE MIRAGE DE LA VIE (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46).

NEW YORK, NEW YORK (A., v.o.), St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14).

LES RAISINS DE LA COLÈRE (A., v.o.), Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LA RIVIÈRE D'ARGENT (A., v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50).

SALO (It., v.o.) (**), Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).

SOLDAT BLEU (A., v.o.), Épée de Bois, 5e (337-57-47).

SON NOM DE VENISE DANS CALCUTTA DÉSERT (Fr.), Action République, 11e (805-51-33).

STRAWBERRY BLONDE (A., v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (*), J. Cocteau, 5e (354-47-62).

TEX AVERY FOLLIES (A., v.o.), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

TIREZ SUR LE PIANISTE (Fr.), 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LE TROUPEAU (Turc, v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LE TUEUR A LA LUNE DE MIEL (A., v.o.), Olympic-Halles, 3e (278-34-15) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.), Élysées Point Show, 8e (225-67-29).

UN DIMANCHE COMME LES AUTRES (A., v.o.), Épée de Bois, 5e (337-57-47).

UN HOMME ET UNE FEMME (Fr.), Movies, 1er (260-43-99).

VACANCES ROMAINES (A., v.o.), Champo, 5e (354-51-60).

LES VALSEUSES (Fr.) (**), U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).

RADIO-TELEVISION

Jeudi 10 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Téléfilm : Ralentir... école.
De A. Dhouailly. Avec E. Riva, P. Doris, H. Deschamps...
L'école d'un petit village est menacée de fermeture et les habitants sont consternés. Surtout Aimé, l'employé communal, qui est amoureux de l'institutrice.

22 h Série : Chasse à l'homme.
de J. Chollet et A. Voisin : la part de l'absolu.

23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Débat : L'heure de vérité.
Avec M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.

21 h 40 Magazine : Les enfants du rock.
Houba-Houba : *Le concert des Rolling Stones, enregistré le 5 juin à Rotterdam, suivi d'une interview de Mick Jagger. Un extrait du concert de J. Gails Band et une interview de Peter Wolf.*

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : L'Affaire Mattei.
Film italien de F. Rosi (1972), avec G. M. Volonte, L. Colliti, F. Graziosi, E. Jotta, E. Marciani, E. Ferronao. (Rediffusion.)
Enquête pour cerner la personnalité d'Enrico Mattei, président de la Société nationale italienne des hydrocarbures, mort, le 27 octobre 1962, dans un accident d'avion qui était, peut-être, un attentat. La maîtrise de Francesco Rosi dans un « reportage-fiction » : traduction cinématographique d'un fait divers authentique. Le cinéaste a recherché tous les détails historiques et politiques pouvant faire comprendre le mythe « Mattei ». Grande interprétation de Gian-Maria Volonte.

22 h 30 Journal.

23 h Il était une fois le Festival de Cannes.
Une émission de A. Halimi, avec la participation de R. Favre Le Bret.

23 h 55 Prélude à la nuit.
Récital Shlomo Mintz.

FRANCE-CULTURE

20 h, **Le Marathon**, de C. Confortès, avec l'auteur, J. Higelin et S. Frey.
21 h 48, **Musique enregistrée.**
22 h, **Bonnes nouvelles, grands comédiens** : « Tous les feux, le feu », de J. Cortazar, par A. Dussollier.
22 h 30, **Nuits magnétiques** : Cinéma.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, **Concert** (en direct du Grand Auditorium de Radio-France) : « Adagio et fugue », « Concerto pour piano et orchestre nº 27 », de Mozart ; « Symphonie Londres », de Haydn, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. E. Krivine, sol. A. Planes, piano.
22 h 30, **La nuit sur France-Musique**, 23 h : Studio de recherche radiophonique : contes, de Rudyard Kipling ; 0 h 5, Kurt Weill, de Berlin à New-York.

Vendredi 11 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Feuilleton : La vérité tient à un fil.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Un, rue Sésame.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
20 h Journal.

20 h 35 Variétés : Spécial Jaïro au Mexique.
De M. et G. Carpentier. Avec Sylvie Vartan, Michel Sardou, Maria de Lourdès, Los Mariachis.

21 h 35 Feuilleton : Marion.
De J. Pignol. Avec M. Demongeot, P. Guers, J. Rispal...
Troisième épisode. Morceau par morceau, Marion reconstitue un puzzle qui lui est proposé sous la forme d'un banal accident de voiture.

22 h 30 Série : Histoires naturelles.
De I. Barrère, E. Lalou et J.-P. Fleury.
Tournée au sud de la Sologne, dans la région de Vierzon, une enquête consacrée à la chasse à courre au sanglier.

23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : La vie des autres.

14 h Aujourd'hui la vie.
Portrait d'un inconnu : R. Diaz-Jimanez.

15 h Série : Embarquement immédiat.
La fille du directeur.

16 h 5 Magazine : Un temps pour tout.
Dossier : la forêt ; Espaces pour demain ; Bizarre-bizarre : un sourcier...

16 h 50 Document : Alchimie de Chagall.
De D. Lecomte (deuxième partie - Rediffusion).
Le plafond de l'Opéra de Paris, la peinture, mais aussi la gravure, la lithographie, et puis des costumes et des décors : on retrouve Malraux ; et Chagall parle de Vollard et Teriade.

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Woody Woodpecker.
20 h Journal.

20 h 35 Feuilleton : Les invités.
De J. Robert ; réal. R. Pigaut. Avec A. Falcon, J. Desailly, M. Lonsdale, N. Calfan...
Où la piscine accueille un troisième baigneur, le cadavre du couturier Chanterel, témoin à charge pour Stane. Dans quelles eaux troubles allons-nous donc nager ?

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot. Vous reconnaissez-vous dans les Français ?
Avec L. Chouchon (Mytho et Mégalo sont sur un bateau), *F. de Closets* (Toujours plus), *S. et J. Lacouture* (En passant par la France), *D. Tillinac* (le Bonheur à Souillac).

22 h 55 Journal.

23 h 5 Ciné-club (cycle « jeune cinéma français ») : les Belles Manières.
Film français de J.-C. Guiguet (1978), avec H. Surgère, E. Lemoine, M. Simonet, H. Duhamel, N. Silberg.
Une bourgeoise parisienne engage, comme employé de maison, un jeune prolétaire sans travail venu de province. Elle établit avec lui un lien d'amitié, d'affection, mais un jour le garçon se rebelle contre sa « bienfaitrice ». Passionnante étude sociale, conflit feutré des rapports de classes et jeu truqué de la sensualité, du désir et d'une conduite libérale. Un film à tiroirs secrets, remarquablement interprété.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Vidéocraks.

18 h 55 Tribune libre.
La C.F.T.C.

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.

19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.

20 h Les jeux.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).

20 h 30 Le Nouveau Vendredi : Gagner à Madrid.
Une émission de R. Pietri. Reportage : M. Dhrey.
Trois volets. Le premier, réalisé à Barcelone, évoque les problèmes d'organisation, de sécurité et d'argent du Mundial. Le second se passe à Font-Romeu, où l'équipe de France est en stage ; il est suivi d'une rétrospective sur la participation de l'équipe de France en Coupe du monde au cours des années précédentes. En dernière partie, un portrait de Philippe Mahut.

21 h 35 Fête pour un pays qui meurt.
Une émission d'A. Griffon. Réal. : A. Bonnardel.

22 h 30 Journal.

23 h Prélude à la nuit.
Récital Shlomo Mintz, violon.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, **Matinales** : Festival guerre et paix à Verdun ; l'Afghanistan ; Le star system ; Moins cinq, avec J.-P. Peter.
8 h, **Les chemins de la connaissance** : Castes et classes (le pré-capitalisme hindou) ; à 8 h 32, Ulysse parmi nous : le voyage imaginaire.
8 h 50, **Echec au hasard.**
9 h 7, **Matinée des arts du spectacle.**
10 h 45, **Le texte et la marge** : « Gershwin », avec Denis Jeambar.
11 h 2, **Musiciens français contemporains** : Claude Foray.
12 h 5, **Agora** : Les cahiers Jean Giono, avec Henri Godard.
12 h 45, **Panorama** : avec J.-F. Chiappe.
13 h 30, **Musiques extra-européennes** : Un gamelan de cour à Java.
14 h, **Sons** : Maison ma mère.
14 h 5, **Un livre, des voix** : « La meilleure part. Journal 1979-1980 », de M. Ciry.
14 h 47, **Les inconnus de l'histoire** : Le docteur Laurent Cerise.
15 h 50, **Contact.**
16 h, **Pouvoirs de la musique** : Musique sans frontières.
18 h 30, **Terreurs, merveilles et frissons d'autrefois** : « La tête coupée du fantôme à la tête coupée », d'après L. Hearn.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Les grandes avenues de la science moderne** : le XXe anniversaire du Centre national des études spatiales.
20 h, **Relecture** : Eugène Fromentin.
21 h 30, **Black and blue** : Jeu de plages.
22 h 30, **Nuits magnétiques** : contrechamp, lectures critiques sur le cinéma.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, **Musiques du matin** : œuvres de J.-S. Bach, Haydn, Delalande, R. Strauss, Liszt, Chopin.
8 h 7, **Quotidien Musique.**
9 h 6, **D'une oreille l'autre** : œuvres de Stravinski, Gluck, Schubert, Balassa, Mozart, Sibelius.
12 h, **Equivalences** : Œuvres de Bach.
12 h 35, **Jazz s'il vous plaît.**
13 h, **Jeunes solistes** (en direct du studio 105) : œuvres de Charbonnier, Tavernier, Tisné, par M. Tavernier, percussion.
14 h 4, **Boîte à musique** : Œuvres de Debussy.
14 h 30, **Les enfants d'Orphée.**
15 h, **Pablo Casals** : de l'archet à la direction d'orchestre ; œuvres de Schubert, Beethoven, J. Brahms, Bruch, J.-S. Bach.
17 h 2, **L'histoire de la musique.**
18 h 30, **Studio Concert** (en direct du studio 106) : œuvres de Dalza, Rippe, Le Roi, Byrd, Robinson, Johnson, Paladin, Huwet, Dowland, par P. O'Dette, luth.
19 h 38 **Jazz** : Le clavier bien rythmé.
20 h, **Musiques contemporaines.**
20 h 20, **Concert** : (émis de Paris) : « Simple symphony » de Britten ; « Concerto pour violon et orchestre d'harmonie » de Weill : « Chants de paysans hongrois » de Bartok, « Sinfonietta » de Poulenc, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. H. Soudant, soliste N. Gotkovsky, violon.
22 h 15, **La nuit sur France-Musique** : Les mots de Françoise Xénakis ; 23 h 5, Ecrans ; 0 h 5, Musiques traditionnelles.

● *Sur Radio-Cité 96* (96 MHz), M. Thierry Jeantet animera désormais son émission « Profession créateur » tous les quinze jours, le vendredi de 19 heures à 20 heures. Cette émission est consacrée à la création "d'entreprises différentes sous forme de coopératives ou d'associations

● *Au cours du congrès* du Syndicat de la presse hebdomadaire régionale à Clermont-Ferrand, M. Georges Fillioud, ministre de la communication, a indiqué que, « *en 1983, le plafond de 25 % pour les ressources provenant de la publicité à la radiotélévision ne serait pas dépassé* ».

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 10 JUIN

— *M. Roger-Gérard Schwartzenberg*, président du M.R.G., est l'invité de FR 3, à 18 h 55.

— *M. Georges Marchais*, est l'invité de « L'heure de vérité » sur A 2, à 20 h 45.

— *M. Rémy Carle*, directeur de l'équipement à l'E.D.F., et *M. Haroun Tazieff* sont reçus à France-inter, à 19 h 20.

VENDREDI 11 JUIN

— *M. Jack Ralite*, ministre de la santé, est l'invité du journal d'A 2 à 12 h 45.

— *M. Jacques Toubon*, député du quinzième arrondissement, est reçu au journal de TF 1 à 13 heures.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71.00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21.00	24,70
IMMOBILIER	48.00	56,45
AUTOMOBILES	48.00	56,45
AGENDA	48.00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140.00	164,64

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS



Ministère de l'Éducation

AGENCE NATIONALE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

Établissement à caractère industriel et commercial intervenant pour le compte de toutes collectivités publiques ou privées, en France et à l'étranger, dans le domaine de l'ingénierie de la formation.

recherche

3 CHARGÉS DE MISSION OU ASSISTANTS

- *Formation* ingénieur ou équivalente ;
- Expérience confirmée en entreprise dans les fonctions formation, recherche-développement ou gestion prévisionnelle ;
- Expérience complémentaire souhaitée en informatique et micro-électronique ou en économie ;
- Anglais courant apprécié.

Rémunération à débattre.

Adresser C.V. et prétentions à :
Monsieur CUBY, Directeur de l'Agence nationale pour le développement de l'éducation permanente (A.D.E.P.)
tour Franklin, Cedex 11, 92081 Paris-la Défense.



THOMSON-CSF

Au sein de la Division Avionique notre Département *RCM* recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR HF

Vous avez envie d'aborder un domaine nouveau en forte expansion :

L'INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

Vous possédez par ailleurs une expérience de quelques années en analyse et programmation dans des domaines d'application diversifiés ainsi qu'une connaissance des matériels IBM et DEC.

Nous vous offrons, avec l'équipe en place, de développer et de mettre en œuvre les moyens d'automatisation informatique de la production : - ateliers flexibles, liaisons CAO - production, etc...

Merci d'envoyer votre dossier de candidature avec CV, photo et prétentions au Service du Personnel
68, Avenue Pierre Brossolette
92242 MALAKOFF CEDEX.



RADIO TÉLÉVISION FRANÇAISE

Société de distribution de composants électroniques à GENTILLY *recherche*

CHEF DES SERVICES COMPTABLES

FORMATION SUP. DE CO., DECS OU EQUIVALENT

Sous l'autorité du directeur financier, il aura la responsabilité de l'ensemble de la comptabilité de trois sociétés employant 150 personnes et réalisant un C.A. annuel de 150 millions de F.

Il aura une compétence affirmée en informatique (comptabilité tenue en temps réel).

Il sera responsable de la gestion de la trésorerie et du suivi de la clientèle.

Il devra mettre en œuvre la comptabilité analytique et les budgets. Une expérience similaire en entreprise ou au sein d'un cabinet d'expertises comptables serait appréciée.

Adresser CV manuscrit, photo et prétentions à R.T.F. - DIRECTION DU PERSONNEL
9, rue d'Arcueil, 94250 GENTILLY

emplois régionaux

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES MINES DE SAINT-ÉTIENNE

offre à des

INGÉNIEURS OU MAITRES ÈS SCIENCES

Un début de carrière sanctionné par D.E.A. ou Doctorat dans ses services :

- MÉTALLURGIE PHYSIQUE ;
- CHIMIE PHYSIQUE DES PROCESSUS INDUSTRIELS ;
- INFORMATIQUE APPLIQUÉE ;
- ENTREPRISE ET TRAVAUX (modélisation ou hydrogéologie) ;
- GÉOLOGIE (géochimie isotopique) ;
- MATÉRIAUX ET INGÉNIERIE (corrosion).

Date du début : 1er octobre 1982.

Bourse annuelle de départ : 61.000 à 65.000 francs.

Envoyer curriculum vitae à E.M.S.E., 158, cours Fauriel, 42023 Saint-Etienne Cedex. (Mme Pradel).

ÉLECTRICITÉ - GAZ DE FRANCE
Centre de Distribution de NICE
recherche

UN TECHNICIEN DE SÉCURITÉ

Diplômé I.U.T. - C.N.A.M.
(Hygiène, Sécurité du Travail)

Ecrire : E.D.F. - G.D.F.
SERVICE ADMINISTRATIF - Personnel
125, avenue de Brancolar, 06013 NICE Cedex.

CENTRE DE RECHERCHES APPLIQUÉES
proche banlieue lyonnaise
OFFRE
1 POSTE DE RESPONSABILITÉS
A :

INGÉNIEUR EXPÉRIMENTÉ

Arts et Métiers ou formation équivalente.

Ecrire sous le no T 033.992 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Recherchons

RESPONSABLE SOCIAL

Capable de promouvoir une action pour le développement du logement social dans l'habitat ancien, susceptible de faire l'animation dans des quartiers ou des zones rurales.

Lieu de travail : Département de la Haute-Garonne

Envoyer C.V. à RÉGIE-PRESSE
sous no T 034.061 M,
85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Recherche pour BRETAGNE Sud ETUDIANTE *anglaise* AU PAIR juillet-août. Ecr. sous réf. 2202, 72, bd de Sébastopol, 75003 PARIS.

Recherchons, pour encadrement foyer post-cure toxicomanes (Nord), personnes aimant relations humaines, travail d'équipe, responsabilités, 28 ans minim. Tél. au : (20) 78-23-41, le soir.

Importante Société Sud-Ouest, recherche pour laboratoire applications plastiques

TECHNICIENS B.T.S.

mesures physiques ou plasturgie expérience souhaitée

Ecrire sous le no 1.997 à P.B.C. J'ANNONCE, 22, rte d'Espagne. 31081 TOULOUSE CEDEX.

Laboratoire en recherches en neurophysiologie INSERM À LYON recrute

JEUNE INGÉNIEUR INFORMATICIEN

Débutant ou possédant quelques années d'expérience, pour conception et mise au point de systèmes temps réel sur mini-calculateurs et microprocesseurs et de leurs interfaces. Adres. C.V. s/no 228.236 M, RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

emplois internationaux

IMPORT EXPORT
Cherche collaborateur pour trouver et s'occuper de nouveaux produits et marchés. *Rémunération par commission exclusivement.* Téléph. : 874-76-40.

Import export : communiquez-*nous vos idées de marchés* importants ou appliquez-les en nos bureaux. Rémunération par commissions. Tél. : 874-76-40.

Importante société réalisant des ensembles industriels complexes dans des techniques de pointe
recherche

Ingénieur électricien

débutant ou ayant une première expérience ENSEEG, ENSEEIHT, ENSM, SUPELEC

Il viendra renforcer une équipe d'une dizaine d'ingénieurs. Sa fonction, globale, l'amènera à prendre en charge des études de conception, le suivi de la réalisation en liaison avec un atelier spécialisé, et le suivi des essais pour des machines électriques spéciales.

Lieu de travail : proche banlieue Sud-Ouest.

Adresser CV, photo, sous réf. 3036, à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

média-system

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE (C.A. : 800 M. de F), domaine production et distribution d'énergie substituable aux hydrocarbures, recherche INGÉNIEUR DIPLOMÉ DÉBUTANT pr exploitation, entretien et éventuellement travaux neufs. Lieu de travail : région parisienne. Envoyez lettre et C.V. en rappelant la référence no 363 à : l'O.S.P. « Service C », 7, rue Sainte-Anne, 75038 Paris cedex 01, qui tr.

Municipalité Sud Seine-et-Marne (20.000 habitants) recrute Rédacteur service *information-relations publiques,* expérience collectivités locales. Adresser candidature et C.V. au journal qui transmettra. *Ecr. s/no 8.528, le Monde Pub.,* service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Municipalité Sud Seine-et-Marne (20.000 habitants) recrute Responsable service culturel, titulaire CAPASE ou *équivalent poste niveau attaché.* Adr. candidature et C.V. au journal qui transmettra. Ecr. s/no 8.527, *le Monde* Pub., *service ANNONCES CLASSÉES,* 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ *DE TRANSPORTS* MARITIMES
Quartier Champs-Élysées recherche pour Services Assurances Maritimes

JEUNE RÉDACTEUR (TRICE)

Poste nécessitant un niveau licence de droit, une expérience des dossiers de réclamation *sera appréciée.*

Adresser C.V. et prétentions à Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

Sté expert comptable, 9e, rech. 1 Assistant (e) confirmé(e), niveau B.T.S. 2 ans expérience. Cabinet mini. 1 Collaborateur pour travaux intermittents (2 h à 15 h semaine). 523-52-20.

FONDAT. ARTISTIQUE rech. ATTACHÉ DE PRESSE SECRÉTAIRE DE DIRECTION pour PARIS. Bil. français/angl. Ecrire sous le no 228068 M, RÉGIE-PRESSE 85 bis, *r. Réaumur, 75002 Paris.*

Importante Organisation Nationale de Jeunesse et d'Éducation Populaire recrute

RÉDACTEUR DOCUMENTALISTE

Devant assurer, en outre, la *parution d'une revue trimestrielle.* Niveau licence/maîtrise. Expérience exigée. Date limite de dépôt des candidatures : *16 JUIN.*

Écrire avec C.V. : F.F.M.J.C., 15, rue de la Condamine (17e).

Dame offre à personne retraitée bonne éduc., logt, cft, nourrit. Voir conditions. T. 226-68-92.

Pour tenir magasin optique BANGUI *(République Centrafricaine),* rech. OPTICIEN/OPTICIENNE ayant déjà un minimum d'exp. Env. C.V. détaillé et photo à *SODIPHAC, 14, rue Portefoin,* 75003 Paris. Tél. 277-84-54.

B. R. D. C. cherche COUVREUR OQ 3 Téléphonez au : 358-23-31, après 18 heures.

ADMINISTRATEUR DE BIENS
Quartier SAINT-AUGUSTIN

recherche pour SERVICE GÉRANCE APPARTEMENTS

EMPLOYÉ(ÉE)
TRÈS QUALIFIÉ(ÉE)
Libre de suite, sérieuses références exigées. Situation stable. Ecrire à SEICAP, 113, bd Haussmann, Paris (8e).

ÉTABLISSEMENT FINANCIER
RECHERCHE pour son SERVICE TITRES

GESTIONNAIRE
POSSÉDANT CLIENTÈLE
Ecr. aux Établissements JÉGU, 48, fg Saint-Denis, Paris-10e.

JEUNE TECHNICO-COMMERCIAL

même débutant pour vente matériel scientifique gaz spéciaux. Formation électronique/physi*que. Bonnes notions anglais.* Déplacem. province fréquents. Ecrire à SIDERCOM, 65, r. Rennequin, 75017 Paris.

L'une des plus importantes entreprises nationales

recherche

POUR SES SERVICES PARISIENS ET SES CENTRES RÉGIONAUX IMPLANTÉS DANS LES GRANDES VILLES DE PROVINCE

DOCTEURS EN DROIT ET DIPLOMÉS DE SCIENCES POLITIQUES

INGÉNIEURS ÉLECTRO-TECHNICIENS ÉLECTRONICIENS ET INFORMATICIENS

(TOUTES CATÉGORIES D'ÉCOLES)

Libérés des obligations militaires, âge maximum 30 ans. Disponibles sous 3 mois.

Envoyer C.V., photo + prétentions *sous no 227.765 à RÉGIE-PRESSE,* 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

capitaux propositions commerciales

Médecins, para-médicaux, ingénieurs, vendeurs, artisans : pour vous installer à votre compte nous pouvons vous aider. Prendre contact avec *I.S.E.F., par téléphone,* au 260-95-08 (réf. PB/5 82).

formation professionnelle

Patron PME informatisée IBM 32 propose formation concrète en informatique - *dirigeants PME-PMI* et à leurs collaborateurs.

Écrire à M. Gey, DEXMAT : Z.I. 95580 ANDILLY.

propositions diverses

L'État offre de nombreuses possibil. d'emplois stables, bien rémunérés à ttes et tous avec ou sans diplômes. Demandez une *doc. sur notre revue spécialisée* FRANCE CARRIÈRES (C 16) B.P. 402-09 Paris.

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, *Europe). Dem. une doc. sur* notre revue spécialisée MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon 75428 Paris cédex 09.

automobiles

ventes

moins de 5 C.V.

A vendre Renault 4 GTL 1979 40.000 km. Bon état. T. 555-88-13. Prix 14.500 F.

de 5 à 7 C.V.

FIAT 127 SPORT année 1981 34.000 km. 24.000 Frs *Tél. 012-43-57.*

A Vendre VW Golf GL essence, modèle 82, gris *métallisé, 15.000 km, 6 mois garantie.* Prix neuf actuel 52.600 F, à vendre 44.000 F. Tél. h. bur. : 882-13-33.

de 8 à 11 C.V.

Collaborateur Peugeot vend 504 Break diesel (sortie janvier 82 encore s/s garantie 6 mois d'usine) ligne fin juin 82 — *6500 km. coul. bleu rhapsodie.* int. marron. Prix 53000 F. M. Settzon. Tél. 990-48-99.

locations

Locations tourisme et utilitaire. *EX R5 49 F TTC par jour.* TRAFIC 109 F TTC par jour. 50 km mini. *facturés par jour.* JONOTO. Tél : 585-79-36.

les annonces classées

Le Monde

sont reçues par téléphone du lundi au vendredi

de 9 heures à 12 h. 30
de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01

DEMANDES D'EMPLOI

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE SUPÉRIEUR COMMERCIAL, 46 ans, ESC, parfaitement trilingue anglais, allemand. Expérience polyvalente acquise dans sociétés industrielles multinationales (marketing : 10 ans - ventes : 5 ans – Contrôle gestion : 4 ans). Ses qualités, et son sens des relations humaines lui ont permis d'exercer des responsabilités tant opérationnelles que fonctionnelles. Particulièrement apte à créer, *développer et négocier des contacts au niveau le plus élevé.*

RECHERCHE : Poste à responsabilités, de préférence activités à caractère international (section BCO/JCB 223).

PIGISTE, H. 31 ans, études supérieures (maîtrise de lettres) et technologiques (filmologie, relations publiques). 5 ans expérience *professionnelle* (presse, édition, enseignement). Anglais courant. Connaissances artistiques et culturelles. Sens du contact.

RECHERCHE : Situation *stable* avec responsabilités dans toute société désirant étoffer équipe en place (attaché de presse, analyste ou autres...). Paris, R.P. (section *ECO/JCB 224*).

CADRE FINANCIER, 33 ans, doctorat sciences économiques. Anglais courant, 7 ans expérience financière (France et étranger) dans secteur *bancaire* et agro-industriel « opérations crédit, financement, trésorerie, gestin administrative, exécution contrats d'exportation ». *Habitude contacts haut niveau.*

RECHERCHE : Situation à responsabilité dans société financière, commerciale ou industrielle désirant renforcer département *financier* Paris. *Déplacements acceptés* (section BCO/JCB 225).

SECRÉTAIRE TRILINGUE anglais, allemand, sténo anglais, français 50 ans. Expérience secrétariat, animations, rewriting, exposés de film.

RECHERCHE : Situation similaire haut-niveau. Libre de suite, Paris (section BCO/JCB 226).



ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, poste 33 ou 26.

DIRECTEUR GÉNÉRAL 36 ANS

Gestionnaire, financier, expert-comptable diplômé, mobile, 15 ans d'expérience internationale, anglais courant.

JE CHERCHE MON PRÉSIDENT

pour former avec lui une équipe dynamique

Ecrire sous no T 033.924 M, à REGIE-PRESSE,
85 bis *rue* Réaumur, 75002 Paris.

NÉGOCIATRICE DE HAUT NIVEAU

auprès annonceurs supports diffusion internationale. Parlant anglais.

Expérience prospection, gestion technique, animation équipe vendeurs.

Forte personnalité. Excellente présentation.

Recherche situation évolutive.

Écrire sous no 6.319, *le Monde* Publicité, *serv. ANNONCES CLASSÉES, 5, r. des Italiens, 75009 Paris.*

Jeune femme iranienne, 37 ans. Trilingue, diplôme du 3e cycle. Cherche emploi de nurse. Libre de suite. PARVINE. Tél. : 376-17-23.

MUSICIEN — Permis VL cherche emploi stable mi-temps, temps partiel ou *variable,* chauffeur-livreur — vente etc. — niveau Bac Electronique et informatique + connaissances *législation Sécurité Sociale.* Téléphone : 340-80-74. Jean-Marc Léandre.

Prof. de lettres H. 38 a., 10 a. de rech. pédag. Spécialiste dynam. de groupe et communication semi-professionnelle création, animation et gestion théâtre, cinéma, vidéo, ch. emploi pour reconversion dans secteur culturel animation, for*mation, journalisme ou édition.* Paris et région parisienne. Ecr. s/no 6.318 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, *5, rue des Italiens, 75009 Paris.*

VRAI ADJOINT POUR GRAND P.-D.G.

38 ans, apportant :
- une formation supérieure complète (droit, Sc. Po),
- une expérience de directeur P.M.E. + 50 personnes,
- une connaissance pluridisciplinaire, gestion des affaires, commercial, publicité, marketing, clientèle française et internationale, marchés étrangers,
- un esprit de synthèse, créateur et volontariste,
- *anglais* + espagnol. Connaissance allemand + italien.

Cherche :
Situation d'adjoint à P.-D.G. ou D.G. ou poste de directeur dans *P.M.I.-P.M.E.* ou grande sté française ou internationale. *Écr. s/no 6.307 le Monde Pub.,* service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

BAC C, DEUG - *MIAGE*
Homme de 30 ans
Expérience assembleur micro, langages Basic, Cobol, Pascal, Fortran, cherche place stable. Ecr. s/no 6.315 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune Femme, 37 ans
SPÉCIALISTE DU COMMERCE INTERNATIONAL POUR L'ASIE DU SUD-EST
Chine, Hongkong, Singapour. Bonne connaissance du CHINOIS, 5 ans d'expérience sur le terrain, cherche poste à *responsabilité : analyse économique,* établissement de stratégie commerciale. Ecr. s/no 6.313 *le Monde* Pub., service *ANNONCES CLASSÉES,* 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune femme 23 ans. Bilingue *anglais, notion dactylo,* cherche emploi standardiste-réceptionniste. Téléphone : 806-10-00.

URGENT
Jeune fille 22 ans, BAC lettres-langues + *2 ans DEUG d'espagnol,* cherche emploi pour mois de juillet, *éventuellement* dans agence voyages. Bonne connaissance anglais, espagnol et portugais du Brésil.
Écrire ou téléphoner : Mme Dominique ATTELAN, 5, rue Paul-Codos Créteil, 94000. Téléphone : 339-80-70.

RELATIONS PUBLIQUES BANQUE ET PRESSE

Jeune femme française, *30 ans, expér., relations publiques,* conseil gestion, trilingue anglais, espagnol, arabe. Libre de suite, recherche emploi. *Ecr. s/no 2.787, le Monde Pub.,* service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

LICENCIÉE EN DROIT
Dipl. I.E.P., préparation *ENA,* J. f. 30 ans, exp. secteur public, rech. emploi motivant et *dynam.* Etudie ttes propos. Ecrire sous le no TO34.061 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

40 ans, homme de premier plan dans distribution carrelages. Expériences *réussies* aussi bien en *centrale d'achats, qu'en* points de vente. Sérieuses connaissances en matériaux et second-œuvre. Gestion et organisation, libre de suite. Cherche poste à responsabilités. Ecr. B. Voisin, MONTPLAISIR, 16440 ROULLET.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40.00	47.04
DEMANDES D'EMPLOI	12.00	14.10
IMMOBILIER	31,00	36.45
AUTOMOBILES	31.00	36.45
AGENDA	31.00	36.45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

L'immobilier

terrains

45 km. sud Paris R.E.R. terrain résident. à bâtir 4000 m² prix 315.000 F.H.T. Tél. 082-72-77.

CROISSY-sur-SEINE
300 m. centre. Beaux terrains 800 m², grandes façades. Prix T.T.C. 630.000 F.
AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET Tél. : 976-05-90.

viagers

9e Me Cadet — 3 p. cft. 2e ét. 68.000 + 1400, occupé Fme 77 ans. F. CRUZ 266-19-00.

Pavillons « proche » Bois d'Arcy viager libre, bonne construc. séj., 2 ch., cuis., bns, chf. ss-sol complet, ter. 457 m² 250.000 F. + rente 2.200 F. + indexation, 1 tête 50 ans. IMMOBILIÈRE NORMANDE (Face SUPER M) — 045-29-09.

Etude LODEL 35, Bd Voltaire Paris XIe — Tél. 355-61-58. Spécialiste viager. Expérience, discrétion, conseils.

F. CRUZ. 266-19-00
8, RUE LA BOETIE-8e.
Px rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

Libre, Courbevoie, 2 p. tt cft., bel immeuble, calme, femme 70 ans. 65.000 francs + 2.150/mois. Viagers. Cruz, 8, r. La Boétie. 266-19-00.

maisons individuelles

BLOIS (41)
Particulier vend, CENTRE VILLE, maison ancienne 180 m² entier, rénovée, entrée, salon, s. à manger, gde cuis., 4 ch., 3 sanit. Petit jardin clos de murs. Tél. : (54) 78-59-49.

pavillons

DRAVEIL – CHAMPROSAY
Maison rurale rénovée, 5 pièces, 90 m². Cour — 1500 m de la gare, face écoles, 50 m forêt de Sénart. Px : 430.000 F. Tél. : 903-86-07 à partir de 19 h.

LUYNES
(INDRE-ET-LOIRE)
Pavil. F6, mezzanine, cheminée, hts tuyas, 2,50 m sur 650 m². Prix 550.000 F dont 170.000 F PIC. Tél. : (47) 55-57-72.

LE VÉSINET
VILLA récente style mansart 5 pièces. Prix : 1.400.000 F. S.M.C.I. : 742-40-89.

PAV. à PAVILLONS S/BOIS très bien situé s/cave ent. 3 p., cuis., salle de bns, chauf. cent., gaz dépendant, parfait état, jardin 367 m². Px : 350.000 F. Téléphone : 528-73-65.

villas villas

COTE D'AZUR
Particulier vend à particulier à 5 minutes de Vidauban et du Luc superbe villa plain-pied, vue magnifique dominante, coin tranquille non isolée, 186 m² habitables, séjour 51 m², 2 chambres à 27 m², chambre d'hôte avec cuisine, gar. double, piscine, terrasse couverte 24 m², terrain arboré 3.850 m². Prix : 1.350.000 F.
Écrire : Westerbrink, Les Blaïs, Vidauban 83550.
Téléphone : (94) 73-63-34.

LE VESINET
Près commerces. Charmante VILLA, r. de c. + 1er étage. Séj., 3 chbres, 2 bains. S. de jeux. Jardin 400 m².
Prix : 900.000 F.
AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET Tél. : 976-90-88.

CRESPIERRES près ST-NOM, dans domaine site exceptionnel 7 p. 160 m² + dépendances. Px 1.100.000 F. 451-57-12.

BOIS D'ARCY CTRE
CALME, RÉCENTE, SOLIDE séj., cuis. installée, 2 bns chambres : 13,60 m², 13 m², 13 m² placards, ss-sol complet. gar. (3 voit., 1 pièce, cave, buanderie) 652 m² terrain paysagé — 1.000.000 F.
IMMOBILIÈRE NORMANDE (Face SUPER M) — 045-29-09.

MORANGIS
ts transp. villa exceptionnelle 8 p. tt cft. p. de t. toit 4 pentes sous-sol total façade s/758 m² clos, Px 1.100.000 F. Téléphone : 921-53-57.

A vendre Vannes, quart. résid., calme, libre vente, maison de 6 pces. excell. état, compren. : étage. 3 chambres, salle d'eau, w.-c., grenier ; rez-de-ch., entrée, 2 chbres, s. de bs, w.-c., cuis., séjour, salon avec cheminée sur jardin plein sud ; sous-sol, ss tte la maison, av. gar. et chaufferie. Terr. de 400 m². S'adresser à Maître Bourlès, not., 21 ter, rue Thiers, B.P. 239, 56006 Vannes Cedex. Tél. (97) 47-42-78.

CANNES 300 m centre Croisette. Villa 6/7 P., 2 terrasses, 3 bains, jardin 400 m². Prix : 2.600.000 F – 357-79-67.

COTE D'AZUR, 15 KM NICE. La Gaude, partic. vend villa 155 m² habitables, 2 bains, 4 chambres, grand living, cheminée, buanderie, cuisine américaine, sous-sol à aménager. 7.500 m², terrain, piscine. Tél. (93) 59-80-22 ou écrire RUIZ, chemin des Collès, 06610 La Gaude.

MONTFORT-L'AMAURY, site except. 7 p., s/5500 m² + dépend. 1.300.000 F à débattre. Tél. : 451-57-12.

Particulier vend VILLA
CANNES
Luxe, terrain 1.800 m², quartier Californie, construction très récente, piscine. Vue mer, 3.200.000 F.
Tél. 296-77-77, poste 7693. M. MUZARD.

fermettes

Région Montmirail (51), part. vend 2 terrains à bâtir, non viabilisés, 2.000 m² chacun (40 F m² à débattre) et ferme restaurée (séjour 60 m² avec grande cheminée, 4 chbres, cuis., s. de bs, poutres apparentes, chauff. air pulsé, grenier aménageable) + belle grange 150 m², le tout sur terrain 1.780 m². Prix 400.000 F. Tél. 005-02-13.
Agences s'abstenir.
Ecr. s/no 6.314 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

propriétés propriétés

Dans la vallée de l'Eure
A 75 km de Paris, Partic. vend pavillon sur s/sol, pièce et cuisine d'été. Séjour, salon, 3 chbres, cuisine, salle de bns, w.-c., chf. central. Téléphone. Sur 760 m² envir. de jardin d'agrément et petit potager. Entièrement clos avec façade et balcon en fer forgé. Prix : 500.000 F à débattre. Téléphone : 782-64-18-56. ou 733-81-56.

CROISSY (78)
Belle demeure, 12 p., belles cheminées 300 m² habitables (travaux à prévoir), 150 m², sous-sol aménageable (cave à vin voutée), gar. 2 voitures, jardin 2.000 m² (beaux arbres et abustes). 2.900.000 F. Téléphone : 522-02-00.

75 ans, const. mais. anc. habitable + dépend., 8 km V.O. Cannes, vue panor., calme Téléphone : (93) 70-61-30.

Achèterais vaste PROPRIÉTÉ de CHASSE SOLOGNE.
Ecr. Havas Orléans, no 201.555.

SOLOGNE (CERDON)
A vendre
EXCELLENT TERRITOIRE de chasse de 50 ha. avec bâtiments confort.
Ecr. Havas ORLEANS no 201.556.

Cause départ, part. vd dans Orléans MAISON de famille, très beau parc, salle séjour 100 m², grande cheminée, salon, salle à manger, 6 chbres, bain-douche, 1er étage 3 ch., 2e gar., dépend. Tél. : (38) 53-30-13.

Banlieue TROYES 4 km vallée de la Seine. SUPERBE VILLA (10 ans) gd cft 300 m² hab. terr. 1.300 m arboré ruisseau. Prix : 1.250.000 F. T. bur. : (25) 43-81-15. Dom. : 43-47-97.

Propriétés en Bretagne
MORLAIX DEMEUR. HISTOR. restauration
12 P. princip. Dépend. 9 ha 50.
CANCALE MANOIR FERME 18e à restaurer.
DINAN ppté sur remparts 8 pièces. Vue.
TREGASTEL ppté 15 pièces, pieds dans l'eau 1 ha.
VILLA 9 P. 2 ha. bord de mer.
PERROS MANOIR 15 pièces, tennis, parc, panorama.
HOUDIARD B.P. LAVAL 83.
Téléphone : (43) 56-61-60.

BALLANCOURT (91)
Profession libérale vend BELLE PROPRIÉTÉ
3 chbres, cuis. équipée, salon, séj., 40 m², plain-pied sur parc, arbres centenaires.
1.600 m² constructibles, clos de murs, façade 42 m. + bât. indép. 2 pces s/cave voûtée.
Crédit vendeur possible.
Prix : 850.000 F.
Téléphone : 493-26-69.

PRESBYTÈRE
160 KM DE PARIS
Cuis. séj., salon, 3 chbres, bains, w.c., grandes dépendances, cave s/5.000 m².
370.000 F. THYRAULT ST-FARGEAU 89170. Tél. : (86) 74-08-12 et après 20 h. (38) 31-13-93.

40 km sud Paris, magnifique chaumière sur 5.200 m² paysagé, calme, environnement exceptionnel. Construction soignée, un bassin, jeux de boules, petit chalet, salle de séjour, 62 m², très belle cheminée, 7 chbres, 3 w.-c., cuis. aménag., dressing, nomb. placards, 2 salles de bains, sous-sol total (salle de jeux, 62 m², garage 3 voitures. Prix 1.550.000 F. Tél. (6) 080-37-08.

LIMITE SOLOGNE
urgent s/terrain 3.400 m² paysagé pavillon en L 187 m² impecc. Prix 850.000 F. OPLF 527-09-76.

SAONE-ET-LOIRE
BELLE PROPRIÉTÉ 16 P. entourée 7 ha terrain maison fermière, écuries
A.V.L. — 281-07-94.

37 km BORDEAUX vd. belle mais. pierre., 7 pièces principales, tt cft, chf. cent., tél., gdes dépend., exposition sud, 2000 m² terr. clos. 600.000 . F. PERRAULT, 15, impasse Lannabère 64600 ANGLET.

PANORAMA IMMOBILIER

Pour tous renseignements concernant cette rubrique
RÉGIE-PRESSE
Mme P. BALAGUER,
tél. 233-89-55

ETRANGER

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

QUARTIER DE L'HORLOGE sur futur jardin immeuble récent, stdg, bel appartement 5/6 p., avec terrasse + box. Prix intéress. 261-84-52 H.B.

4e arrdt

RUE DE BIRAGUE, PROXIM.
PLACE DES VOSGES
2e étage, 2/3 p., 70 m², chff individuel, cave. Px 800.000 F. LES LOSANGES Tél. 261-81-15 (poste 489).

MARAIS, sup. grenier à aménager, poss. living + 2 chbres. Prix 560.000 F. 297-52-73.

ILE SAINT-LOUIS Prop. vd 3 PCES, cuis., s. de bns. 3e étage. Visite samedi 12 juin, 10-12 h., 14-18 h., 8, rue Budé.

MARAIS SAINT-PAUL A AMENAGER, gd liv., 3 chbres en duplex, 4 mètres sur plafond + jardin privatif. 272-40-19.

5e arrdt

JARDIN DES PLANTES
GD LUXE, façade pierre de t.
LE POLIVEAU
DU 2 AU 5 PIÈCES
Quelques DUPLEX TERRASSES
Vue panoramique
Livrés entièrement équipés
Tissu mural, moquette et faïences au goût acquéreur
LIVRAISON FIN 1982
Depuis 13.500 F le m²
CRÉDIT POSSIBLE 80 %
Visite de l'appartement témoin lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi, de 14 h à 19 h
1 et 3, rue POLIVEAU.
Renseignem. au : 267-37-37.

JARDIN DES PLANTES
Construct. GD LUXE en cours
LE POLIVEAU
du 2 au 5 pces et DUPLEX. jeudi, vendr., samedi, 14/19 h. 1 et 3, RUE POLIVEAU.

Panthéon, Lycée Henri-IV
2, RUE LAROMIGIÈRE
BRULERIE SAINT-JACQUES.
2, 3, 4, 5 PIÈCES.
terrasses, parkings, contruction exceptionnelle.
Livraison juin 82.
S/place, sauf mardi, dimanche, 14/19 h. ou BEGI. 267-42-06.

6e arrdt

FURSTENBERG PROXIMITÉ Duplex 230 m², possib. division, belle hauteur sous plafond CORTAMBERT Tél. 763-91-13 - 766-46-03.

ODÉON CARACTÈRE
3 P. 80 m², asc. - 354-95-10.

7e arrdt

17, AV. BOURDONNAIS
Propriétaire vend directement appartements libres et occupés + boxes. Téléph. 551-36-02.

72, RUE DE SÈVRES
57 m², séj. + chbre, 3e étage. 47 m², vaste studio, 8e étage, bel immeuble récent, ascenseur. S/place ce jour, 13/17 heures.

RUE DE VARENNE Appartem. de classe, 260 m² + garages. GARBI : 567-22-88.

RUE DU PRE AUX CLERCS Elégant 5 p., 150 m², caract. DORESSAY 637-23-47.

CHAMP-de-MARS SUFFREN STANDING Charges réduites. GDE RECEPT. + 2-3 CHBRES. 1.280.000 F. 722-98-43, matin.

8e arrdt

PIED-A-TERRE, av. d'IÉNA, 1 living, 1 chbre, luxueux imm. B.D.F., téléph. : 387-01-77.

9e arrdt

IXe direct, 2 très beaux appartements, living + 2 chambres, refaits nfs, standing, bel imm. pierre de taille. T. 723-41-00.

9e RESIDENTIEL Prix investisseurs raffinés. Direct. prop. Splend. 180 m². 1.550.000 F. 874-71-53.

10e arrdt

Part. vend très original. Triplex sur passage privé 280 m². 800.000 F., calme, soleil, 233 rue Lafayette, 16 à 19 h. : 267-46-34.

12e arrdt

PRÈS ORÉE BOIS VINCENNES et R.E.R., à SAINT-MAURICE, direct, dans rénovation totale, studios et duplex. Prix exceptionnel à partir de :
105.000 F
Vendus tout équipés. Plac. net d'impôts 5 ans. T. 723-41-00.

13e arrdt

TOLBIAC, RÉCENT
84 m², double living, 2 chbres, parking et cave : 690.000 F. Sur place vendredi, 16 à 19 h. IMMEUBLE SAPPORO 70, rue de Javelot, 7e étage, ou téléphonez au 246-26-93.

GOBELINS
PITTORESQUE. Luxueux gd séjour, cuis. américaine, bains, chbre, mezzanine. 375.000 F. — Lemasson Conseil. 535-24-96.

14e arrdt

PARC MONTSOURIS PLEIN CIEL 14e ÉTAGE. Vue exceptionnel. Paris. Dble liv., 3 chbres 140 m² + 60 m². Terrasse plein SUD. Imm. récent, grand standing parfait état - 227-83-30.

MONTSOURIS, IMM. STAND. b. 3 pces + terr. 30 m², 9e ét. 860.000 F. Tél. : 589-49-34.

E. DUBOIS : 354-95-10.
6 pièces, terrasses.

15e arrdt

PORTE-DE-VERSAILLES
étage élevé, asc., soleil 2/3 P. CONFORTABLE et SPACIEUX. Prix : 695.000 F - 325-63-94.

4 P., 90 m². 795.000 F.
Imm. pierre de t. 5e étage asc. Sud. Eric Hervé. T. 554-28-66.

SEGUR : 842-57-00. — Vaste grenier, 200 m², 4e ét., ascens. Rénov. en cours. 2.100.000 F.

4.000 F. LE m²
210 m² à aménager pour locaux professionnels ou Artistes. 587-33-34.

Part. vd FELIX-FAURE Imm. 1930 ravalé, 3 PCES, 60 m², cuis., bns, w.-c., asc., calme, sud. Prix : 540.000 F. 298-36-92, soir : 557-12-29.

16e arrdt

AUTEUIL
sur square imm. standing, 5e ét., plein soleil, vue dégagée. Bel appartement 160 m² + chambre service, parking. Téléphone : 261-84-52 H. B.

LANNES, sur tennis et verdure magnifique. 3 p., cft, avec bow-window. Prix 1.050.000 F. 577-96-85.

6, RUE ADOLPHE-YVON Immeuble récent, 9e étage, séj. double + 2 chambres, parking. Sur place ce jour de 13 à 17 h.

MASPERO, TRÈS ÉLÉGANT 4 pièces, 165 m² + patio fleuri état exception., park., service. DORESSAY. 637-23-47.

17e arrdt

45, AVE. DE VILLIERS
Mo MALESHERBES
RÉHABILITATION PRESTIGE
Anciens ateliers artistes restructurés en
DUPLEX AVEC LOGGIAS
DE 2, 4 et 5 PIÈCES
+ quelques STUDIOS
Luxueuses prestations. Visite jeudi/vendredi de 12 h à 18 h.

PROPRIETAIRE VEND
MAISON CARACTÈRE
75 m², tt cft. Px 450.000 F. CHARME CAMPAGNARD DANS PARIS. 387-95-97.

TERRASSE PLANTÉE
Grd 3 p. en duplex, dernier ét. Parking. Prix : 1.200.000 F. Téléphone : 222-08-19.

18e arrdt

84, rue Lepic, face Moulin, bel immeuble, 2e étage, sur rue et verdure, 3 pces, cuis., entrée, w.-c., bains. 530.000 F. Visites jeudi, vendredi à 15/18 heures.

19e arrdt

URGENT MAISON 6 P. 160 m² + 60 m² jardin. Bon état, calme. De 11 h à 19 h : 272-39-15. Après 20 h 30 : 202-67-73.

STUDIO kitchen. équipée, salle d'eau, w.-c., 2e ét., clair, calme. Px 80.000 F. Tél. 585-41-20.

LAUMIÈRE 3 p., cuis., w.-c., bains, ch. ctl, 55 m². Appt à repeindre, plein soleil, imm. ravalé, 260.000 F. crédit. Voir propriétaire, jeudi et vendredi, de 14 h 30 à 19 h. 58, RUE DE MEAUX.

EXCEPTIONNEL
15, RUE DE ROMAINVILLE imm. neuf 2/3 p. duplex, possib. studio, prêt 13,50 %
8.000 F
LE M2 PONDÉRÉ
Sur place jeudi, vend., samedi de 14 h 30 à 18 h 30. Tél. : 506-16-43 le matin ou : 205-17-85 l'après-midi.

20e arrdt

Luxueux 2 P. tt équipé neufs. 260.000 F. Bel imm. rénové. Jard. 75, rue PIXERECOURT. Mo Télégraphe. S/pl. tous les jours 15/19 h ou 580-86-06.

78 - Yvelines

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE 2' R.E.R., très joli 3 p., 75 m² en duplex, excel. état, cuis. équ. 625.000 F. 451-28-02.

91 - Essonne

VIRY-CHATILLON, 2 pièces, tout confort, 55 m² + parking en s/sol, bord de lac, 3' de la gare, site agréable. Prix 350.000 F. Téléphoner après 20 heures. 905-57-18.

Vds F4 BOUSSY-ST-ANTOINE (91), refait neuf, placards. Tél. : (90) 57-23-36 + 20 h.

92 Hauts-de-Seine

PORTE-DE-VERSAILLES
ISSY 6 P., 8e ét., asc., chauf. centr., balcon, 110 m². EXCEPTIONNEL. 730.000 F. Téléphone : 577-96-85.

BOURG-LA-REINE
200 mètres du métro.
2 PETITS IMMEUBLES DE TRÈS GRANDE CLASSE. EN PIERRE DE TAILLE.
R.-de-ch. + 3 et 4 étages, du studio au 4 pièces et gds duplex de 4 et 5 pièces. Livraison prévue 1er trimestre 1983. SPDI : 350-14-80.

SÈVRES
71, GRANDE RUE, « LE PARVIS DE SÈVRES » 2 au 7 pièces, commerce. Renseignem. : 82, Grande Rue tous les jours sauf mercredi de 14 à 19 h, samedi et dimanche de 11 à 13 h et de 14 à 19 h. 507-13-47 OU SERCO 723-72-00.

NEUILLY, Mo, bus, 3 p., plein-sud, imm. bon STDG, ét. élevé, 660.000 F. S/pl. sam. 12, rue de Longchamp ou r.d-v. 722-97-55.

Boulogne résid. stdg, front de Sèvres, part. vd stud. balc. S.-E. vue Seine, 11e, cave, entrée, cuis., bns, parkg. 360.000. T. 621-46-90 ou 621-41-27.

MONTROUGE
5' PTE ORLÉANS, CALME, 1er ÉT., SÉJOUR DBLE, 2 CH., bains, chf. gaz individuel, 67 m² charg. faibles, 430.000 F A SAISIR. ALIN ORPI SUD - 539-75-50 110, bd Brune, PARIS-14e.

NANTERRE R.E.R.
(Préfect.) appt réc. 130 m² S/PARC SUD. EXCEL. ÉTAT. TERRASSES, LOGGIA. Parking. Prêts cessibles, droits de mutat. réduits - 246-66-30.

NANTERRE R.E.R.
(Préfecture) F2 parf. état, imm. récent, prêts cessibles, droits de mutat. réduits - 246-66-30.

94 Val-de-Marne

SAINT-MANDÉ s/ bois
VUE EXCEPTIONNELLE 160 m² + 120 m² terrasse, grand luxe, 2 box. Prix justifié. SOFICOP : 766-02-74.

CHATEAU VINCENNES
Pptaire vend directement bel appart. de 5 P. 110 m² dans son immeuble rénové. Visite ce jour de 14 h 30 à 17 h. 30, 20, rue Louis-Besquel.

Province

A SAINT-RAPHAEL Ds imm. neuf, face mer, gd standing 2/3 PIÈCES DUPLEX Très grand confort. 86,10 m² + balcon, terrain, 39,70 m². 785.000 F. (Cave, et park., ss-sol inclus). Rens. et vente GEFIC VAR avenue H.-Vadon, 83700 Saint-Raphaël. Tél. (94) 95-52-11. Ou, GEFIC PARIS (75116) 4, pl. d'Iéna. (1) 723-78-78.

SACRIFIÉ
BARJOLS (HAUT-VAR)
centre village, appt. entièrem. restauré. 2e ét., compren. séj. av. chem., cuis., chbre, s. de bns, w.-c. + comble, chauf. accumulat., eau, élec., tél., bonne expos. 28.000 F CPT + 112.000 F. Prêt banc. poss.
MAI IMMOBIL. BARJOLS
Tél. (94) 77-11-34
77-20-43.
Ouvert ts les jrs et sam. dim.

AVIGNON
Ctre ville vd appt panoram., 150 m² + terrasses, séj. 60 m², 3 ch., asc. acc. dir. ds appt. 2 millions. (90) 82-26-10.

Renseign. et vente GEFIC VAR, av. H.-Vadon, 83700 St-Raphaël. Tél. : (94) 95-52-11. Ou, GEFIC PARIS 75116, 4, pl. d'Iéna. Tél. (1) 723-78-78.

Seine-Maritime, Mt-St-Aignan, 3 km Rouen, beau F4 10e ét., asc., 90 m², 3 ch., cuis. équipée, vue forêt. 280.000 F. Tél. : (16-35) 75-31-92.

appartements achats

Recherche 1 à 2 p. Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. 873-23-55 même le soir.

URGENT recherche
3 à 6 p. tt conft. 8e 16e 17e Rive gauche Neuilly SOGEVIM 293-36-82.

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT
Un service gratuit interprofessionnel et interbancaire pour tout achat d'appts et de pavillons neufs.
Renseignements sur de nombreux programmes PAP et prêts conventionnés.
525-25-25
49 av. Kléber 75116 Paris.

immeubles

VOLTAIRE NATION MURS Boutiq. 530 m² + dép. Imm. pierre de t. même locat. dép. 1963. Loy. 91.569 F. Prix : 885.000 F - 720-89-18.

SAINT-CLOUD, 9 appts. + 2 commercx. 1.600.000 F. Met Immobilier 953-22-27.

locations non meublées offres

Paris

9e arrt particulier loue 2 pièces 50 m² sur jardin privé, 41, rue des Martyrs 2200 F. cc. Tél. 878-76-48, à partir de 18 H. Visible lundi 14 toute la journée.

Beau liv. double, 2 chbres, 110 m², stand. 6.000 F charg. compr. Soleil. Exclusivité G.V. Téléphone : 357-79-67.

PROPRIÉTAIRES
Pour louer rapidement SANS FRAIS et SANS AGENCE vos appart. vides et meublés à Paris et banlieue. Téléphone au 282-12-50.

locations non meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris recherche, du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 281-10-20.

PROPRIÉTAIRES
Louez vite et sans frais. ENTRE PARTICULIERS OFFICE DES LOCATAIRES. Téléphone : 296-58-10.

Pour notre clientèle, rech. CHBRES, STUDIOS, 2-3-4 P. sans frais.
254-62-30.

PPTAIRE LOUEZ SOUS 24 H. clientèle sélectionnée. Service gratuit. 770.88.66.

Diplomate français, retour de poste, cherche auprès d'un particulier, appartement 3/4 pièces, de préférence dans le 17e, 16e, 8e, ou 7e arrond. Environ 4.000 F. Ecr. s/no 6.320 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

PROPRIÉTAIRE
LOUER SANS FRAIS
VOS APPARTEMENTS PARIS - BANLIEUE SOUS 48 heures
CLIENTS SÉLECTIONNÉS LOYER GARANTIE
TEL. 359-64-00

PARTICULIERS
Louez sans frais d'agence
CHBRES STUDIOS
2, 3, 4, 5 PIÈCES
Loc. à partir de 500 F.
TEL. 359-64-00

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons, toutes banlieues. Loyer garanti 8.000 F. Téléphone : 283-57-02.

maisons de campagne

HAUTE-PROVENCE Rég. BARCELONNETTE. Prox. station ski, FERMETTE, hab. immédiat, avec 2 ha. terrain, vue. 215.000 F.
ENTRE APT ET BANON. Terr. boisé, 3 ha. construct. pr 2 MAISONS, eau, électr. Prix exceptionnel 170.000 F.
REGION GAP BERGERIE à aménager sur 700 m² terrain, sortie village, vue. 165.000 F.
ROSANS Village tourist., limite DROME Htes-Alpes, bord place BELLE MAISON p., 3 pces hab. + 3 à restaurer. Nombreuses dépendances, 2 jardins clos, vue. 320.000 F.
PROX. MANOSQUE MAISON PIERRE, caractère, entièrement restaurée, 5 pces, gar., 100 m² + grenier 100 m² à aménager, terrasse, cour intér., four à pain. 380.000 F.
PROXIMITE DIGNE sur promontoire, dom. vallée MAISON CARACTÈRE, 5 p. poutres, chem., dépendances + MAISON indépendante à restaurer sur 4 ha. cultivables. vue except. Affaire rare. 500.000 F.
Nous avons sélectionné pour vous les meilleures affaires au prix les plus bas. Document et phot. sur dem. LOGINTER S.A., 26, rue de la Ponsterie, 04200 SISTERON. Tél. (16-92) 61-14-18.

Montpellier, part vd dans village 1000 Habitants. Bord Hérault. MAISON D'ANGLE 2 et 7 Grandes pièces 2 wc, douche, bain, chauffage central grand garage T.B.E., pas de jardin Prix : 450.000 F. Téléphoen : (16.67) 92-27-53.

hôtels particuliers

VIIe MAISON DIRECTOIRE Réception, 2 chambres, 145 m² Cour pavée, calme. 2 M 700, BURON. 296-58-68.

NEUILLY-PERRONET
Ravissant hôtel, part. 2 récept. + 5 ch., JARDIN, plein SOLEIL. SAINT-PIERRE. 563-11-88.

ROLAND-GARROS
S/jardin, plein sud, 400 m², maison 280 m². 562-17-17.

PARIS, 10e OPÉRA
et près N.-D.-de-Lorette séduisante maison du XIXe dans grande cour plantée CALME - CACHET PROVINCE JARDINET PRIVATIF 320 m² HABITABLES DONT EXTRAORDINAIRE ATELIER DE 130 m² Hauteur 5 m. Caractère rare. Exclusivité : 2.500.000 F. CLAUDE ACHARD Tél. 637-14-56 - 624-53-46.

bureaux

Locations

RUE DE VAUGIRARD 6e 440 m² bureaux + parking. 266-20-30, poste 24-98.

VOTRE SIÈGE SOCIAL S.A.R.L. — R.C. — R.M. Constitution de sociétés. Démarche et tous services. Permanences téléphonique.
355-17-50

locaux commerciaux

RUE DES PYRÉNÉES 20e 500 m², r.-de-ch. + 290 m² ss-sol, 266-20-30, poste 24-98.

233, rue Lafayette part.vend 280 m² pour 800.000 F. R.d.c., plus 2 niveaux sur passage privé. Vastes ateliers et bureaux. Monte-charge, possib. habitat. S/place 16 h. à 19 h., Téléphone : 267-46-34.

fonds de commerce

NICE COTE D'AZUR près Promenade des Anglais urgent raisons familiales part. à part. cède AFFAIRE EXCEPTIONNELLE EN PLEINE EXPANSION SPORTS ET LOISIRS Surface 400 m², parking C.A. 4.700.000 F. Nécessaire de disposer de 2.500.000 F. Ecrire Me BORGOGNO, 28, rue de Paris, 06000 Nice.

Particulier vend pour raisons familiales Maison de retraite agréé et secteur payant 140 lits avec ou sans murs, exploitée 25 ans. Région Aix-Marseille. Ec. Havas Marseille No 94815.

Paris 15e. Tous commerces bail à céder, deux grandes vitrines, grand standing, superficie totale 60 m². Tél : 783-86-46. Du mardi au vendredi.

boutiques

VOLTAIRE NATION MURS Boutiq. 530 m² + dép. Imm. pierre de t. même locat. dép. 1963. Loy. 91.569 F. Prix : 885.000 F - 720-89-18.

ODÉON ST-SULPICE
Cession bail tout. commerce 20 m², vitr. 5 m - 354-42-70.

VOTRE PLACEMENT MURS DE BOUTIQUE A PARIS
NOMBREUX AVANTAGES
MURINVEST 538-98-15.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

l'agenda du Monde

Accessoires autos

2.000 références permanentes CONSEILS TECHNIQUES Service pièces origine
AUTOTAC
93, av. Italie, 75013. T. 331-73-56.

Ameublement

PRIX ANNIVERSAIRES SUR CANAPÉS
Du 8 au 18 juin, de 5 à 20 % sur l'ensemble des modèles de la collection.
Par exemple :
LE PICADILLY 2 places tissu coton pour 2.900 F au lieu de 3.600 F.
LE MANHATTAN 3 places, cuir veau pleine fleur, coussins plume pour 7.300 F au lieu de 9.100 F.
LE BRONX 3 places, buffle véritable, avec certificat d'origine pour 7.560 F au lieu de 9.450 F.
7 qualités de cuir, 35 coloris, 110 tissus pour recouvrir à votre choix ts nos modèles.
CAP, 37, r. de Cîteaux, 75012 Paris. Téléphone : 307-24-01.

Animaux

VENTE 2 MAGNIF. CHEVAUX ANGLO-ARABES, 6 ans, dressés, O.D.C.V., B.P. 157, 19004 TULLE CEDEX. Tél. (55) 20-01-04.

Le contraire d'un chenil
Vie de famille. 731-36-11.

Artisans

ENTREPRISE GÉNÉRALE (ouvert même en juillet/août) TOUS TRVX : maçonnerie, électr., plomberie, peinture... Sér. référ. Tél. au 233-73-78.

Bijoux

ACHAT BRILLANTS
Toutes pierres précieuses bijoux or, etc., argenterie. PERRONO, JOAILLIERS ORFÈVRES à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin. Vente en occasion, échange.

BIJOUX SUR MESURE Avec VOTRE or ou le nôtre. Bijoux neufs et d'occasion. Transformations, réparations. Diamants, pierres précieuses. PRIX FABRICANT L'ATELIER, 210, bd Raspail, 75014 PARIS. T. 320-88-03.

ACHAT COMPTANT
brillants, pierres couleur, or 50 à 100 F. le gramme, REKMAX, 97, av. de Clichy, Paris-17e (métro Brochant).

ACHAT DIAMANTS
Beaux bijoux anciens et modernes, argenterie, MAEGHT 37, av. Victor-Hugo, ÉTOILE (VENTE OCCASIONS).

PAUL TERRIER
Achète comptant bijoux or, argenterie, déchets or. 35, r. du Colisée. 75008 Paris. Métro : St-Philippe-du-Roule. Lundi au vendredi : 225-47-77.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e. 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

Chasses privées

Chasse du samedi, 5 km Pontoise, très vive, petits gibiers, chevreuils, sangliers, 1 fusil, 7.000 F. Prolongation. Tél. : 913-19-37, le soir.

Cours

Cours vacances. Rens. séj. 94 Lechmore Av. Chigwell, Essex, England. 194415 000997.

APPRENEZ L'ANGLAIS COURS INTENSIFS « REGENCY SCHOOL » (RAMSGATE). Rens. : BOUILLON, 4, rue de la Persévérance, 95600 EAUBONNE. T. 959-26-33.

APPRENDRE L'AMÉRICAIN à L'AMERICAN CENTER
261, bd Raspail, 75014 PARIS.
633-67-28
Session intensive du 28 juin au 9 juillet pour : gens pressés lycéens en mal d'anglais touristes.
Méthode orale, cours dans la journée et le soir. Début des inscription le 7 juin.
Également session du 13 au 24 septembre. Inscriptions à partir du 1er septembre.

Décoration

L'assoc. EVI organise cours intensifs d'Anglais dans universités EXPÉRIMENT USA Californie, Floride, Vermont. sessions 4-8 ou 12 sem. av. anglais commercial et des affaires + prépar. univ. américaines. Prochains cours 14/7, 28/8, 16/9.
EVI Bur. 3, 89, r. de Turbigo Paris 3e (1) 278-50-03.

Enseignement

Ecole Privée d'enseignement à distance recherche manuscrits toutes spécialités, rédacteurs de cours, niveau CAP, BEP, BP du secteur tertiaire. Etudie ttes proposit. Ecrire av. C.V. et prétent. à PARIS-ETOILE, 76, Champs-Elysées, Paris-8e, qui transm.

APPRENDRE L'AMÉRICAIN à L'AMERICAN CENTER
261, bd Raspail, 75014 PARIS.
633-67-28
Session intensive du 28 juin au 9 juillet pour : gens pressés lycéens en mal d'anglais touristes.
Méthode orale, cours dans la journée et le soir. Début des inscriptions le 7 juin.
Egalement session du 13 au 24 septembre. Inscriptions à partir du 1er septembre.

Détectives

DUBLY 61e année
Ancienneté - Loyauté
ENQUETES - FILATURES
121, r. St-Lazare, Paris 8e
Tél 387.43.89
Consultations gratuites

Hôtes payants

Assoc. s'occupant de jeunes adultes (20 à 30 ans) rech. personnes susceptibles d'accueillir, faire partager leur vie familiale ou communautaire, et leurs loisirs à un de ces jeunes pour une durée limitée. Dédommagement assuré département Drôme — Ardèche Ecr. No 34016 Régie-Presse 85 bis, Réaumur Paris 2e.

Instruments de musique

A VENDRE PIANOS GRANDES MARQUES refaits et garantis par artisan, facteur DEVIS GRATUIT POUR RESTAURATION
PIANOS TORRENTE.
Téléphone : 840-89-52.

Maisons de repos

LITTORAL BELGE Villa haut standing, encore places disponibles pour personnes grand âge avec ou sans meubles. Ouvert toute l'année. Tél. Belgique 050/60-17-61.

Maisons de retraite

LA RÉSIDENCE DU PARC à Ermenonville (Oise), 40 km de Paris, autor. Nord. Retraite, repos, convalescence, soins assurés, ambiance familiale, tout confort, parc, pension à court et long terme à partir de 176 F/jour T.T.C. Tél. (16-4) 454-00-53.

Moquettes

MOQUETTE PURE LAINE PRIX POSE
75 F TTC m², 858-81-12.

Sanitaires

PROMOTIONS CABINE douche complète en couleur 2.200 F. SANIBROYEUR S.F.A. complet 2.300 F. SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e. Ouvert le samedi 222-44-44.

Séjours linguistiques

VACANCES EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE ALLEMANDE.
Séjours linguistiques du 1er au 22 août, cours mixtes avec des jeunes Allemands de 14 à 18 ans, 2.300 F.
Séjours « Travail-Loisirs » du 31 juillet au 28 août de 16 à 25 ans, 1.400 F.
Séjours enfants du 2 au 25 août en camps de pionniers avec des jeunes Allemands de 11 à 13 ans, 1.835 F.
Pour adultes dans les maisons de vacances des syndicats à Kühlungsborn et Tabarz par avion en août et septembre, 3.100 et 2.950 F.
Tous ces séjours s'entendent Paris-Paris
FRANCE R.D.A. 25, bd de Bonne-Nouvelle 75002 Paris. T. 233-71-17.

ANGLETERRE (10-19 ans). Encadrés par enseignants. tél. 322-85-14 (même week-end)

Cherche familles d'accueil pour jeunes Allemands (es), arrivée 24 juin, séjour 3 sem. Tél. : 387-14-19, 10/14 h.

ANGLETERRE Séjours linguistiques organisés par association, professeurs d'anglais, accueil familial, cours par professeurs britanniques, sports, excursions, voyage. 3 semaines juillet ou août 3.125 F. APPRENDRE ET VIVRE. Tél. : (1) 350-60-71.

Vacances - Tourisme - Loisirs

Le Club Vert, 20 km Paris, mixte, enfants-adolescents, nature, plein air, équitation, tennis, photo, initiation à l'informatique, 28 juillet-4 septembre. Animation 12-13 juin. Bienvenue à tous. 903-50-80.

Région Cahors loue petite maison 2 pces, confort, juin, juillet, septembre. Tél. : 584-28-46.

Loue juillet, villas 6 pièces, Sables-d'Or-les-Pins et Val-André, tél. : (96) 94-43-90.

ARCACHON-LA TESTE, loc. saison pav. ou appart. disp., part. état, 2 à 7 pers., juillet, août 2.000 à 8.000 F. Ag. Signet, La Teste, tél. (16-56) 66-49-55.

SAINT-TROPEZ. Maison particulière 5 pièces en duplex, cuisine équipée, bains, jardin, terrasse, juillet à décembre 7.500 F et 4.500 F. Ecrire Lemercier, 38, rue Servan, 75011 Paris. Tél. : 737-46-46.

DEAUVILLE. Appartement 4 pièces tout confort, 2e étage, très belle vue, juillet à décembre 7.000 F et 3.500 F. Ecrire Lemercier, 38, rue Servan, 75011 Paris. Tél. : 737-46-46.

LOCATIONS MEUBLÉES à la sem. en Hte-Savoie. Doc. gratuite s/dem. Rens. : HEURO-VACANCES B.P. 18, 74240 GAILLARD. T. (50) 38-74-02.

SAINT-JEAN-DE-MONTS 30 m plage. Part. loue 3 p., tt cft. Tél. 014-17-17 ap. 20 h.

ANDALOUSIE
Particulier loue appartement Algeciras 80 m², 3 chambres, salle à manger, cuisine, salle de bains, balcon, vue sur mer, situé à 2 km de la plage. Juillet septembre **3.000 F/mois** Téléphone : 508-13-13.

GARD-30 - A LOUER
Juillet 6.000 F, août 7.000 F. Grande villa à Saint-Siffret (4, rue d'Uzès), 3 ch. (8 lits), 2 w.-c., 2 salles de bains, très grand séjour, salle à manger, 2 terrasses, tout cft. Machine à laver linge et vaisselle, frigo, eau chaude solaire à volonté. 4.000 m² de garrigue. Écrire ou téléphoner : FRAMENT, à ST-SIFFRET, 30700 UZÈS. Tél. : (66) 22-19-31.

La Montagne en été : LA PLAGNE (Savoie). Appartements équipés, salle de bains, kitchen., balcon. Activités club. Village enfants. Piscine, tennis, équitation, ski sur glacier. Du 26 juin au 5 septembre, 1 semaine à partir de 895 F pour 1 studio 1 personne. Tél. : (1) 256-30-50.

Propr. loue juillet Pyla/Mer Arcachon villa 4-6 pers., 500 m mer. Tél. 16 (56) 22-55-49.

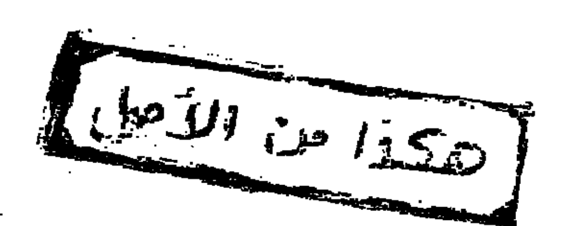
JEUNES 14-18 ans
JUILLET-AOUT
GRÈCE
4 semaines 3.500 F
VIKING-INTERCONTINENT
379-02-34.

COURCHEVEL, 1.650 m, Savoie, loue semaine, quinz. 4-6 pers. Tél. 16 (7) 848-72-77.

A louer Var, vue mer, 2 p., confort, pour 3 pers. juin, juil., août, sept. Tél. : 806-11-55.

Stages équestres

Le Club Vert, 20 km Paris, mixte, enfants-adolescents poney, cheval, petits groupes, initiation, perfectionnement, 28 juillet-4 septembre. 903-50-80.



une semaine avec Le Monde
LE LANGUEDOC-ROUSSILLON

Le temple et l'église

par HENRI FESQUET

SANS parler de l'aventure cathare des XII[e] et XIII[e] siècles et de ses capiteuses retombées, le Languedoc, et tout particulièrement les Cévennes, fut le théâtre de l'épopée camisarde (1702-1704), point culminant de plus de cent ans d'affrontements religieux entre catholiques et protestants, inextricablement mêlés à des options politiques et culturelles.

Calvinistes et catholiques romains vivent aujourd'hui en paix, parfois dans l'amitié. Mais comment les premiers pourraient-ils se désintéresser de tant de faits glorieux ou douloureux qui ont buriné leur personnalité, détruit leurs temples, décimé leur famille ? Et pour les autres, il est impossible d'oublier que la raison du plus fort n'est pas forcément la meilleure. Entretenus par les historiens du cru et par les récits des anciens, les souvenirs restent tenaces, ils donnent aux rapports humains une certaine gravité et alourdissent encore parfois les relations interfamiliales ou œcuméniques.

A l'intention de leurs interlocuteurs, les descendants des guerres de religion acceptent volontiers, mais avec pudeur, de se laisser entraîner sur les chemins du passé indispensables pour saisir la situation actuelle.

Il faut se fier aux apparences. A Nîmes, qui fut un des bastions du calvinisme et que l'on appelait la « Genève du Midi », le passant aurait tort de s'étonner de la façade majestueuse barrée de cette inscription : « Maison de santé protestante » et dans une autre rue : « Service protestant du tourisme et de l'information ». Il n'y a certes pas de « Banque du Saint-Esprit » comme à Rome, mais l'on précise que l'académie locale continue à faire la balance égale entre réformés et catholiques romains, de même que le conseil d'administration de la Caisse d'épargne. Pourtant, les protestants ne constituent plus aujourd'hui que 10 à 12 % de la population. Leur influence demeure sans proportion avec leur nombre.

D'une façon générale, l'exode a rudement touché les effectifs, en ville comme à la campagne, si l'on excepte quelques villages de la Basse-Lozère toujours en majorité protestants.

Quant aux cimetières, ils parlent d'eux-mêmes. Dans certains bourgs, le maire autorise les familles huguenotes qui le désirent à inhumer leurs morts dans leur propre jardin. A Montpellier, le cimetière protestant est dans une enceinte à part, comme il le fut à Alès jusqu'en 1960 ; à cette date, le mur de séparation était si croulant que l'on se résigna – un peu par économie ? – à le supprimer. Nîmes conserve les traditions ; son cimetière est totalement indépendant, géré et entretenu par l'association cultuelle de l'Église réformée, les familles versent une cotisation volontaire de 30 F par an. Si l'on faisait un concours artistique entre les cimetières, celui-ci viendrait dans le peloton de tête.

Il fait irrésistiblement songer au *Grand Meaulnes*. La végétation – incomparable – a des « grâces d'état » si l'on ose dire. Sans excès, les tombes et les monuments sont léchés par la verdure, les lauriers, la mousse. Les arbres ignorent la tronçonneuse et les allées, le gravier. On comprend que les étudiants viennent dans ce havre de paix et de fraîcheur végétale pour étudier ou pour rêver à cette phrase d'Esprit Seguier encerclé par ses ennemis : *« Mon âme est un jardin plein d'ombrages et de fontaines. »* Au hasard d'une allée, ils peuvent se recueillir devant la stèle de Charles Gide, économiste, enfant du terroir.

Rue Saint-Barthélemy

Mais une autre surprise attend le visiteur non initié. Pas une croix – ou peu s'en faut – sur les monuments. Pour comprendre cette « anomalie », il faut rassembler ses souvenirs historiques. Les huguenots s'étaient mis à honnir ce symbole du catholicisme brandi par leurs adversaires comme un défi à la conversion ou le signe de leur abjuration s'ils consentaient à le baiser.

Ce réflexe, qui équivalait en fait à gommer si ce n'est l'*oméga*, du moins l'*alpha* du christianisme, est en voie de disparition, comme le sont les croix peintes à la chaux par des catholiques sur leurs portes villageoises au titre de la liturgie pascale, mais aussi, dans une certaine mesure, pour faire connaître publiquement leur identité.

Mais, dès 1668, un orfèvre protestant de Nîmes eut l'idée de créer la « croix huguenote », sorte de pendentif ressemblant à la croix de Malte plus ou moins dissimulée par une décoration circulaire servant de support à une petite colombe mobile représentant le Saint Esprit, ou à une « larme » rappelant les langues de feu de la Pentecôte.

Le peuple protestant s'est vite entiché de cette croix confessionnelle. Elle est toujours portée par de nombreux huguenots d'origine, et l'on cite telle manufacture des Cévennes où les ouvrières ont choisi d'afficher ainsi leurs convictions. Ce qui, *a contrario*, fait penser aux mineurs du bassin d'Alès qui étaient obligés de présenter leur « billet de confession » à leur employeur.

A Montpellier, on est plus détendu : la présence de trente-sept mille étudiants y est pour quelque chose, dont les préoccupations sont assez rarement confessionnelles. Le président du conseil régional de l'Eglise réformée de France annonce avec humour que son siège se trouve rue Saint-Barthélemy, voisine de la rue Brueys dédiée à un calviniste renommé pour être passé à l'Eglise catholique : il fut tonsuré par Bossuet... Ici comme ailleurs, qu'on le veuille ou non, le présent plonge dans le passé.

Plus malaisé, mais beaucoup plus intéressant, est de sonder les reins et le cœur et de dépister les cicatrices qui recouvrent les blessures d'autrefois.

En ville, c'est-à-dire dans la plaine, les indices sont plus fréquents. Voilà quelques jours, c'est un chanoine qui a prononcé l'éloge de celui qui l'a précédé sur son siège d'académicien : le pasteur Jean Cadier. Sauf exception, les pasteurs de paroisse renâclent moins que dans la « montagne » devant les prolégomènes de l'œcuménisme. N'est-ce pas le moment de rappeler que, à l'origine, les protestants n'ont jamais désiré se poser en Eglise à part ?

En 1980, calvinistes et catholiques ont participé à un colloque sur « La liberté de recherche » dans l'Eglise à l'occasion des sanctions prises contre Hans Küng, qu'un journal italien avait déjà pris lors du concile pour un théologien protestant ! Une autre rencontre du même type a été organisée sur le thème de Lourdes et de sainte Bernadette.

(*Lire la suite page 36.*)

Alès, les Cévennes et le charbon de la dernière chance

LA haute tour de béton s'illumine brutalement ; ses façades grises, salies par la poussière de charbon, s'éclairent sous les fusées du feu d'artifice. Le 11 juin est jour de fête sur le carreau du puits Destival. Les mineurs, Alès, les Cévennes..., le Languedoc fêtent la victoire : un an d'occupation de la mine, douze mois d'actions spectaculaires et le « 10 mai » aidant, ils ont réussi à faire mettre un genou à terre aux puissants Charbonnages de France. Malgré tout ce qu'ils avaient pu dire et redire depuis tant et tant d'années, ceux-ci acceptent de lancer les dernières gueules noires cévenoles à l'assaut du gisement de Ladrecht au moins pour regarder si les centaines de tonnes de charbon enfouies entre Alès et La Grand-Combe sont exploitables. Le 11 juin 1982, toute une région fête un changement qui pour elle n'est pas que symbolique. Les Cévennes veulent continuer à croire que le pire n'est pas sûr.

L'industrie est aussi ancrée dans les traditions cévenoles que ses mas isolés sur les flancs du mont Lozère. Plus d'un siècle de travail en usine ou dans la mine a autant marqué les mentalités que le souvenir de l'épopée des camisards. La vie industrielle a plus façonné le paysage que l'agriculture qui n'a jamais pu être ici que de subsistance. Si l'élevage des vers à soie, sauvé de la maladie par Pasteur, a succombé sous l'attaque des textiles modernes et de la concurrence étrangère, c'est à Salindres, aux portes d'Alès, qu'est né en 1855 l'établissement chimique qui devait donner naissance au groupe Pechiney. Longtemps même, à Alès et à Bessèges, des hauts fourneaux prouveront que la sidérurgie pouvait être fille de la houille. Car bien entendu, c'est d'abord le charbon qui fit la richesse des Cévennes.

Les grandes heures de 46

Ici, comme dans le Nord ou en Lorraine, les compagnies minières s'étaient bâties un empire ; le Paris-Lyon-Méditerranée fut d'abord le train de la houille, s'arrêtant aux pieds des puits ou aux portes de « la maison des administrateurs ». Grâce à elles, les Cévenols purent rester dans leur montagne. Avant que ne fut inventée l'usine à la campagne, ici existait la mine dans la forêt. Cet heureux temps est fini ; Les 22 000 salariés des charbonnages cévenols de 1946 n'ont en 1982 que 1 100 descendants. Ni le Pas-de-Calais ni la Moselle n'ont connu une telle saignée...

Dans les Cévennes, la crise n'est pas née en 1974, mais dix ans auparavant quand M. Bettencourt, alors ministre de l'industrie, annonça que le charbon cévenol n'était plus digne d'une économie moderne. C'est alors que toutes les entreprises petites et moyennes qui gravitaient autour des houillères comprirent – de gré ou de force – que survie impliquait adaptation. Celles qui ont su, qui ont pu faire cet effort, étaient armées pour faire face au choc pétrolier et à ses conséquences. La conversion industrielle ne fut pas qu'une expression. Alès sut remarquablement tirer son épingle du jeu. Pour gagner la partie, elle se dota d'une équipe de choc.

Excès et usure du pouvoir

Le parti communiste s'empare de la mairie en 1965, en chassant de l'hôtel de ville un socialiste, M. Paul Bechard, victime tout à la fois de l'usure du pouvoir et des excès de sa politique de réhabilitation urbaine. Le nouveau maire, M. Roger Roucaute, personnalité de poids dans son parti et à l'extérieur, fait alliance avec le président de la chambre de commerce et d'industrie, M. Jean Richard-Ducros, un Alésien qui d'une petite entreprise familiale de métallurgie a fait une importance affaire nationale. Et si, maintenant, l'hôtel consulaire fait figure de contre-pouvoir à la puissance du maire, à l'hôtel de ville comme à la chambre on se félicite de la « collaboration » qui les a fait, ensemble, retrousser leurs manches.

Aujourd'hui, Alès ne donne pas l'impression d'une ville au bord de la ruine : commerce puissant et dynamique, quartier neuf partout où les H.L.M. dominent jusqu'au chevet de la cathédrale, immenses zones industrielles. Alès a pu gagner de 2 000 à 3 000 habitants depuis 1968, malgré la quasi-disparition des charbonnages ; et le recensement qui vient de s'achever devrait montrer une quasi-stabilité par rapport à celui de 1975.

THIERRY BREHIER.

(*Lire la suite page 36.*)

Midi Libre, l'Indépendant : deux rois dans leur empire

SI la prospérité d'un journal se mesure à son outil de fabrication, la « forteresse » de verre et d'acier que *Midi libre* a fait construire à 6 kilomètres de Montpellier (1) en est le signe le plus évident. Mais toute médaille a son revers : comme tant d'autres grands quotidiens régionaux qui ont dû pour cause – d'expansion quitter le centre-ville la rue d'Alger – *Midi libre* se languit de ne plus voir ses lecteurs lui rendre spontanément visite, comme jadis.

Issu du Mouvement de libération nationale, en septembre 1944, *Midi libre* est symbolique des luttes intestines qui, à cette époque, opposèrent des résistants de couleurs politiques différentes, soudain confrontés à la possession et à la gestion d'un organe de presse. Les socialistes, qui estiment avoir été quelque peu floués dans cette aventure, en conservent une amertume certaine. M. Georges Frêche, actuel maire (P.S.) de Montpellier n'hésite pas, dit-on, à croiser le fer avec M. Maurice Bujon, qui préside aux destinées de *Midi libre* (2) depuis 1956. Il est non moins vrai que le quotidien montpelliérain n'a pas été d'une neutralité sans faille lors des dernières élections municipales...

« Midi libre » tire à 200.000 exemplaires par jour, 215.000 le dimanche, répartis en quatorze éditions », précise M. Robert Scotto, rédacteur en chef depuis trois ans – pied-noir, ancien collaborateur de *l'Est républicain*. *« Dans la Lozère, le Gard et l'Hérault, nous sommes en situation de monopole, grâce aux accords sur les zones de vente passés avec* Le Provencal, *avec lequel, par ailleurs, nous faisons une édition commune dans l'Ardèche.*

» Aux lisières de notre région naturelle, nous devons compter aussi avec la Dépêche du Midi, *mais c'est surtout au sud que la concurrence est la plus chaude avec* l'Indépendant *de Perpignan, sur les Pyrénées-Orientales et sur l'Aude. Enfin, il y a peu de temps encore,* Centre Presse *« arrosait » l'Aveyron. Le retrait du quotidien d'Hersant de ce département a ouvert à* Midi libre *un créneau potentiel de 20.000 exemplaires supplémentaires. »* La décision récente de *Centre Presse* constitue un apport appréciable pour le quotidien languedocien dont les ventes accusent, comme nombre d'autres journaux, un certain tassement. En contrepartie, M. Robert Hersant s'est vu offrir 10% des parts de capital de *Midi libre* (selon des sources officieuses digne de foi, *« plus que ça »*). Un court instant, la rédaction du quotidien a paru s'en émouvoir. Sans plus.

La rédaction se compose de cent neuf journalistes permanents et d'une trentaine d'employés de rédaction, lesquels sont tenus d'observer, conformément à l'article 3 de la convention collective, précise M. Scotto, une certaine réserve sur l'expression publique de leur liberté d'opinion par rapport au journal. *Midi libre* serait-il à ce point apolitique que ses rédacteurs doivent en porter témoignage ? *« C'est d'abord un journal d'information »*, précise M. Scotto, qui ne peut cependant dissimuler bien longtemps qu'*« il est en fait de centre droit, ce qui ne va pas sans problèmes dans une région dont la sensibilité est plutôt rosée »*.

Le « cas *Midi libre* » repose essentiellement sur la personnalité de M. Maurice Bujon – par ailleurs président de la Fédération nationale de la presse française et, comme tel, interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, quel que soit le régime en place – qui a su imposer à l'intérieur de son entreprise un « esprit maison » et un style de relations sociales qui, pour être subi, n'en semble pas moins admis. Ce label Bujon se prolongera-t-il à travers son fils – médecin, mais aussi directeur général de *Midi libre* lorsque sonnera pour le père l'heure de la retraite ? Sinon, à travers qui ? La succession s'annonce chaude dans cette entreprise de six cent cinquante salariés.

A quelque 150 kilomètres de Montpellier, au terme d'un parcours ferroviaire tracé dans les vignobles qui s'étendent à perte de vue, *l'Indépendant* de Perpignan cultive religieusement sa force tranquille au cœur de la vieille capitale catalane. Depuis 1846, le titre règne sur le département. Relancé en avril 1950, il a délibérément franchi ses frontières naturelles en direction de l'Aude (à la grande fureur du *Midi libre*) et tire aujourd'hui à 80 000 exemplaires (dont 19 000 vendus dans l'Aude).

L'Indépendant, qui emploie quatre cents personnes dont cinquante-cinq journalistes, a fait sa mutation technologique depuis plusieurs années : la photocomposition et l'offset y règnent comme dans la plupart des quotidiens régionaux, mais *« les rotatives sont plus légères »*. Peu de comparaison avec la Colorman 35 que s'est offert M. Bujon pour *Midi libre*... Il est vrai aussi que le nombre d'éditions et le tirage ne sont pas comparables.

M. Paul Chichet, directeur-gérant de *l'Indépendant*, n'a pas le profil supposé du patron de quotidien départemental, branché sur les affaires de clocher : *« Petit à petit, les gens se détachent de l'information locale, du bourg, il faut en tenir compte. »*.

CLAUDE DURIEUX.

(*Lire la suite page 36.*)

(1) Complexe technique dont le coût a dépassé, dit-on, 90 millions de francs.

(2) La S.A. Midi libre a donné naissance à une douzaine de filiales qui prospèrent dans des secteurs très variés : imprimerie, transport de presse, publicité, immobilier.

FR 3

Journalisme électronique

LE Bureau régional d'information de FR 3 Montpellier, qui dépend de la direction régionale de Toulouse, a été le premier centre d'actualité télévisé de France entièrement équipé en caméras électroniques. Depuis mai 1979, l'expérience se poursuit. Elle avait, pour l'ancienne direction de FR 3, valeur de test pour l'équipement éventuel des autres centres régionaux. Depuis le 10 mai 1981, l'extension du système semble gelée.

« Le journalisme électronique présente des avantages incontestables, déclare M. Jacky Davin, rédacteur en chef (un « pied-noir » qui vient de FR 3 Lille, mais dont la nomination, à Montpellier, fin 1981, semble indépendante des événements politiques). *Le temps gagné et les économies réalisées par le système (pas de pellicule, pas de développement) constituent des facteurs précieux pour l'information. En outre, la qualité de l'image a séduit tout le monde. »* M. Davin souhaiterait maintenant qu'on lui attribue bientôt *« un petit car-régie pour faire du direct »*.

Le BRI de Montpellier, qui emploie quarante-cinq personnes (y compris le bureau annexe de Perpignan), dispose de trois équipes opérationnelles de quatre membres. Mais le rédacteur en chef souhaiterait pouvoir disposer d'un nombre plus important de correspondants (qui assurent 20 à 25 % du programme) et réaliser davantage de petits sujets dans le Gard, la Lozère, l'Aude et même l'Hérault.

L'équipement en caméras électroniques exigerait aussi que les équipes de reportage disposent d'un plus grand nombre de « boîtes noires » sur les réémetteurs (il suffit alors de brancher la caméra électronique pour que les images soient immédiatement transmises, par voie hertzienne, au centre régional d'actualité télévisée). Mais ces boîtes noires sont du ressort de T.D.F.

Enfin – mais cela suppose des crédits pour embaucher quelques personnes supplémentaires – M. Davin et son équipe ont d'autres projets qui sont actuellement soumis à la direction générale, à Paris. Il s'agirait, d'une part, de prolonger, chaque soir, l'émission de 19 h 20 (jusqu'à 19 h 55 au lieu de 19 h 40) avec un dossier régional ; d'autre part, d'« ouvrir » l'antenne à la mi-journée (13 h 30) pour un journal court, purement montpelliérain.

En attendant ce « feu vert » hypothétique – qui s'inscrirait pourtant dans la ligne politique de régionalisation affirmée dans la nouvelle loi sur l'audiovisuel – F.R.S. tente de mettre en pratique l'attitude de moindre dépendance du BRI vis-à-vis des autorités locales ou régionales. Ce qui ne va pas parfois sans heurt, tel ce « rendez-vous manqué » lors de l'inauguration, à l'automne dernier, des nouveaux aménagements de la gare de Montpellier, qui a déclenché un accès de colère chez le maire de la ville. – C. D.

LE LANGUEDOC-ROUSSILLON

VOIX DU PAYS

Région et solidarité nationale

NOTRE pays renoue avec le Plan. La lenteur et l'incertitude de la croissance, l'inflation, l'instabilité monétaire, les révolutions technologiques, la montée de la concurrence internationale comme les problèmes d'environnement ou d'énergie sont autant d'obstacles au retour du plein emploi. Il importe d'éviter à la France un repli autarcique, sans altérer ses cohérences et ses libertés.

Les plans régionaux de développement des activités productives et de l'emploi vont ainsi jouer un rôle éminent dans les prochaines années. Ils doivent permettre de diversifier sur le territoire national les activités qui favoriseront une meilleure insertion de la France dans l'économie mondiale. Ils auront à mobiliser les initiatives économiques locales afin d'élargir le champ de la planification, souvent limitée aux équipements collectifs.

La région se voit ainsi conférer la lourde responsabilité d'articuler les grands objectifs de la nation et les activités locales. Sous sa responsabilité, elle aura à associer les autres collectivités territoriales, à élargir la concertation dans toutes ses dimensions.

Cette œuvre difficile est déjà commencée en Languedoc-Roussillon. Le conseil régional, les conseils généraux et les partenaires économiques et sociaux sont déjà à l'œuvre pour définir les grandes orientations du Plan qui devraient être retenues vers la mi-juillet 1982.

Chacun, en effet, a bien compris que seul un projet régional commun peut sortir la région de ses difficultés actuelles : crise chronique de la viticulture, faiblesse industrielle, chômage record, fermetures d'usines, faillites... Un effort considérable d'imagination sera nécessaire pour définir les voies de l'avenir, et d'abord modifier l'image que la nation retient de notre région.

Sans doute la viticulture et l'agriculture occupent-elles une place essentielle, sans doute la maîtrise de l'eau est-elle nécessaire, le tourisme est-il un secteur important, la fonction de carrefour, de lien entre le Nord et le Sud se concrétise-t-elle... Ce sont là des acquis qu'il faut adapter et développer, mais il importe d'aller plus loin.

D'abord, en tirant parti des ressources propres de la région en aidant l'agriculture à pénétrer nos circuits de distribution avec des produits mieux adaptés, en confirmant la vocation touristique et, particulièrement, en faisant place au tourisme social, en développant la solidarité interne pour trouver un équilibre entre la montagne et le littoral, entre l'Est dynamique de la région et l'Ouest qui s'enfonce dans la crise...

Le plan de la région fera sans doute appel à la solidarité nationale, car le Languedoc-Roussillon a longtemps fait les frais d'une politique européenne favorable aux régions du Nord, développées, en croissance forte. Mais la région affirmera aussi une double vocation. D'une part, sa vocation méditerranéenne, sa capacité à tirer parti non seulement de sa position géographique privilégiée, mais aussi des liens qu'elle a su tisser avec les collectivités du pourtour méditerranéen. D'autre part, sa capacité à développer l'économie sociale pour entraîner le monde de l'artisanat et de la petite et moyenne entreprise et construire un tissu économique original.

La région a su, dans un passé récent, tirer avantage de ses atouts. De grandes infrastructures comme le canal du Bas-Rhône-Languedoc ou l'aménagement du littoral sont venues donner corps à la vision que les régionaux s'étaient donnée de leur pays au début des années 50.

Ce passé est garant de l'avenir. Il importe aujourd'hui de conforter les acquis, de valoriser davantage les richesses traditionnelles. Mais il convient aussi, parce que la région est libre de toute inertie liée à l'amortissement de structures industrielles lourdes, d'innover, de déceler et de promouvoir tous les îlots de modernité sur lesquels se construit l'économie du vingt et unième siècle, d'accueillir tous ceux, hommes, femmes, entreprises, administrations, etc., qui, au-delà des difficultés de l'heure, croient en l'avenir de cette région neuve.

La télématique, la robotique, les prothèses médicales, la chimie biorganique..., à côté des industries agro-alimentaires, sont là pour témoigner de l'imagination et de la volonté du Languedoc-Roussillon de contribuer largement à l'essor de la nation. La planification régionale en cours aura à confirmer ces choix et à définir un projet qui reçoive l'adhésion de tous.

Le conseil régional, en ouvrant le débat du plan dès aujourd'hui, entend mobiliser toutes les forces vives du Languedoc-Roussillon, afin que chacun décide, travaille et vive au pays, heureux et prospère.

JEAN-PIERRE VIGNAU.

Premier vice-président (P.S.) du conseil régional.

Le chemin de fer revient dans les voitures du T.G.V.

A l'heure de la *régionalisation et de la décentralisation* qu'elle implique, certains (et pas seulement les séparatistes occitans) auront peut-être tendance à considérer comme paradoxal le sourire avec lequel les Languedociens ont accueilli, le mois dernier, la diminution d'une heure et demie (grâce au T.G.V.) de la durée du trajet de liaison entre Montpellier, capitale régionale, et Paris.

En réalité, cette satisfaction ne relève aucunement d'un quelconque paradoxe. Elle est de la même substance que l'enthousiasme qui salua, il y a quelques années, les premiers *vols d'Air Inter entre* Orly et Fréjorgues ou Nîmes-Garons. Et, presque à la même époque, l'ouverture de l'autoroute « la Languedocienne », qui, à partir d'Orange, greffait le réseau routier rapide méridional sur l'autoroute A 7 avec la possibilité de *joindre Paris « sans feu rouge »*.

Les provinciaux, et à un degré tout particulier *ceux de cette région-ci*, sont convaincus que l'autonomie de décision est incompatible avec le culte de la diligence et que les motrices carénées d'orange du T.G.V. peuvent constituer une bonne allégorie, non de leur sujétion au pouvoir central mais de leur indépendance.

Laissons cependant les technocrates et les politiques (ce sont quelquefois les mêmes) *jouer avec les* qualificatifs « centrifuge » et « centripète » que mérite simultanément le dernier en date des « plus brillants fleurons de la technologie française ». Car, entre Rhône, Cévennes et Méditerranée on n'a pas, pour le T.G.V., *le même regard bridé qu'on* pourrait l'avoir de Tokyo.

Certes, on y apprécie de pouvoir disposer dès maintenant de trois aller-retour quotidiens sur Paris (chaque parcours en cinq heures quinze minutes) et de savoir que, dans quinze mois, ce seront sept liaisons dans les deux sens qui mettront, chaque *jour, Montpellier à quatre* heures quarante-huit minutes de la capitale (et Nîmes à quatre heures vingt minutes). Mais ce progrès est savouré non pas comme un aboutissement mais comme une nouvelle étape d'une déjà très ancienne tradition de *développement économique* qui fait du Languedoc le partenaire historiquement privilégié du « chemin de fer ».

Une inauguration en 1839

On se souvient — et pas seulement parce que cela a été rappelé par des orateurs officiels lors des récents baptêmes des rames *Ville-de-Montpellier* et *Ville-de-Nîmes — que c'est en 1839 (un an avant la* mise en service de la ligne Paris-Versailles) que fut inauguré le tronçon ferroviaire expérimental Nîmes-Beaucaire. On s'inquiétait plus alors des dangers du rail que maintenant, et, pour la toute petite histoire, rap*pelons qu'une* ambulance bien équipée avait été prévue en gare de Beaucaire pour soigner les victimes éventuelles de ce trajet de 20 kilomètres parcouru « à grande vitesse »...

Cent quarante-trois ans ont passé ; les craintes ont fait place à la conviction que le rail est lié à l'essor *de Montpellier et de Nîmes. D'abord* parce qu'il confirme, fortifie et développe ces chefs-lieux dans leur fonction historique de points de passage et d'intersection économiques ; ensuite parce qu'il est *générateur* d'emplois.

MM. Frèche (P.S.) et Jourdan (P.C.), maires de ces deux villes, n'ont pas dissimulé, avec des sensibilités différentes et chacun dans son *domaine territorial, que les* cheminots étaient pour eux des interlocuteurs privilégiés.

La nouvelle gare de Montpellier, inaugurée le 21 mai (pour la deuxième fois, mais au diable l'avarice !), et celle de Nîmes, avec son dépôt des machines converti de la vapeur à l'électricité, étaient, jusqu'à maintenant, des monuments perpétuant la mémoire du génial ingénieur *et directeur du P.L.M.*, Paulin Talabot (1799-1885), statufié à Nîmes. Mais des monuments où le symbole avait trop de part. N'a-t-on pas constaté, en effet, lors de la dernière cérémonie ferroviaire nîmoise, que plus du quart des membres de la jeune chambre économique locale n'étaient jamais entrés dans une gare !

Les études prospectives de la S.N.C.F., appuyées sur les résultats enregistrés déjà par le Cévenol, les trains Corail et, sur d'autres lignes, par le T.G.V., débouchent sur un optimisme résolu.

La vitesse l'emporte

Air Inter ne nourrit pas d'inquié*tude majeure : les « décideurs »* méridionaux seront encore nombreux à se présenter, attaché-case en main, devant l'avion du matin pour Paris. Cependant, les séductions de la grande vitesse confortable sont indéniables, fortifiées qu'elles sont actuellement *par* les attraits de la nouveauté.

Ce qui devrait permettre aux stations de Montpellier et de Nîmes de *devenir les témoignages concrets* de la dynamique décentralisatrice gouvernementale. Cela vaut bien, on le concédera, la symbolique dalienne d'une autre gare languedocienne : celle de Perpignan...

JEAN-CHARLES LHEUREUX.

Deux rois dans leur empire

(Suite de la page 35.)

Ce qui ne veut pas dire qu'il encourage sa rédaction à se désintéresser de ces problèmes. Il reconnaît, d'autre part, que ses rapports avec M. Bujon sont parfois conflictuels, jusqu'à engager contre lui un procès, en 1981, pour distribution intensive d'exemplaires gratuits de *Midi-Libre* à Perpignan. M. Bujon, pour sa part, *pouvait* invoquer la légitime défense.

En octobre 1979 se lance un hebdomadaire, *le Journal de Montpellier*, né de la disparition de *Sud*, hebdomadaire régional que dirigeait Jacques Molénat et qui avait dû abandonner la partie en mai 1980, après *une croisade héroïque de plus de* quatre années. Avec *le Journal de Montpellier*, Pierre Serre — ancien « complice » de Molénat (3) — reprend le flambeau, mais en limitant strictement ses ambitions à l'agglomération montpelliéraine, forte de deux cent mille habitants. *Ce qui* n'empêche pas *Midi libre* d'en prendre ombrage. La bataille fait rage sur le front des recettes publicitaires, dont l'appoint est vital pour *le Journal de Montpellier*, à la recherche d'au moins 12 000 exemplaires vendus. Au bout d'un an, la partie semble perdue : le déficit d'exploitation atteint 1 million de francs par an. C'est alors que, face à Goliath, David sort sa fronde : *le Journal de Montpellier* cède 66 % de son capital à *l'Indépendant* et peut ainsi poursuivre sa route avec la trentaine de per*sonnes qu'il emploie, dont dix journa*listes.

« Nous n'avons aucune rubrique nationale ni internationale, dit Pierre Serre, *notre information est strictement locale. Nous tentons de « recentrer » l'intérêt des gens de Montpellier sur leur ville, étant personnellement convaincu qu'il n'y a pas, à proprement parler, de conscience régionale. »*

Attention aux radios départementales

En fait, si la tentative méritoire de *diversification* de l'*information* poursuivie par *le Journal de Montpellier* agace *Midi libre* (surtout depuis que *l'Indépendant* s'en est mêlé), elle n'entame guère la position de force qu'occupe le quotidien de M. Bujon dans la région où il a su racheter, en *son temps, quelques périodiques (le Journal de Millau, Hérault Tribune* ou *Cri Cérétan)*. Parmi les rares rescapés, mentionnons *la Lozère nouvelle*, hebdomadaire départemental dirigé par M. l'abbé Buisson et diffusé à 20 000 exemplaires.

Sur le plan publicitaire, *Midi libre* fait la loi grâce à la régie qu'il partage avec l'Agence Havas, ainsi qu'à l'exploitation de journaux gratuits, tel *Présence*, qui, à Montpellier, à Béziers, à Nîmes et à Alès rafle l'essentiel des annonces.

Il y a bien aussi le phénomène des radios libres. On en dénombre pas moins d'une douzaine dans l'agglomération montpelliéraine, dont trois publicitaires. Mais la vraie concurrence, selon M. Scotto, risque de venir des radios départementales dont Radio-France accélère l'implantation : dans le secteur de l'information départementale (faits divers, résultats sportifs, etc.), elles constitueront une menace sérieuse pour les éditions de *Midi libre*.

CLAUDE DURIEUX.

(3) Lequel s'apprête à relancer *Nouveau Sud*, en octobre prochain.

Le temple et l'église

(Suite de la page 35.)

Effort plus en profondeur : l'instauration d'une catéchèse commune. En outre, les aumôniers de lycée et d'université des deux confessions entretiennent, *dit-on, d'excellents rapports.*

Dans les villages de l'Hérault et du Gard, c'est la personnalité du curé ou du pasteur qui est déterminante. Telle bourgade a entretenu jusqu'à une date récente *le souvenir de son église pillée,* des ornements brûlés, des vases sacrés fondus et, de l'autre côté, d'un temple incendié (1815), des ceps de vigne arrachés, des oliviers sectionnés. Depuis, les haines se sont estompées, mais l'œcuménisme est le fait d'une faible minorité.

En montagne, les enfants des deux écoles confessionnelles ne se battent plus en rangs serrés comme autrefois. L'exode a d'ailleurs agi en faveur du catholicisme, des résidences secondaires se sont construites un peu partout. Les brouilles familiales *se sont atténuées. Les mariages* mixtes — pierre de touche extrêmement *sensible* dans les Cévennes — soulèvent moins d'objections ; parfois, les deux communautés organisent des collectes charitables en commun ou même des cérémonies mixtes réunissent des fidèles des deux Eglises.

On déplore cependant un peu partout une grave ignorance réciproque des doctrines et des rites *des deux confessions. Les protestants sont* parfois à la traîne *car ils sont débordés par* les réformes conciliaires et se sentent menacés dans leur identité par les mutations du catholicisme.

« J'aimerais que la communauté protestante, nous a dit un pasteur de haute responsabilité, *reflète l'évolution des pasteurs au lieu de se poser en contradicteur. »* Mais la législation catholique des mariages mixtes est sévèrement jugée par une majorité.

En Languedoc comme partout — et même plus qu'ailleurs, — le rapprochement entre catholiques et protestants reste indécis, et le droit écrit ou coutumier bloque des *situations plus déterminées* par l'histoire que par la logique et l'Evangile. *La politique s'en mêle,* les réformés *étant* massivement *à gauche* et les romains massivement à droite. Il faudra sans doute attendre que les étudiants d'aujourd'hui entrent dans l'arène pour que se modifie profondément un clivage politico-religieux plus ou moins à bout de souffle.

HENRI FESQUET.

Déserts huguenots

RÉDUITS pendant un siècle à se terrer, à célébrer leur culte dans des grottes, des ravins ou des coins reculés, les huguenots ont baptisé *« désert » ces retraites pré*caires et ont fait un musée (Mas Soubeyran, Mialet) près d'Anduze, dans le Gard. Le succès de ce haut lieu, d'une grande beauté, où chaque année se tient en septembre une assemblée internationale, ne cesse de grandir.

Le musée du désert ne semble point trop souffrir d'une réputation traditionaliste qui commence d'ailleurs à s'estomper. Mais il n'est guère commode de raviver le souvenir de quatre cent soixante villages saccagés, d'une douzaine de milliers de victimes, de camisards brûlés, de femmes emprisonnées, de centaines de galériens, d'actes de terreur de toutes sortes, dans un climat de *mansuétude ! Ce musée du désert* est peu à peu, pourtant, l'occasion d'une réflexion œcuménique.

Il est d'ailleurs, dans la région, des monuments rappelant les *guerres de Religion.* A Castelnau-Valence, près d'Alès, une stèle commémore au bord de la route la mort, à vingt-quatre ans, en 1704, de Pierre Laporte, dit Rolland, chef camisard tombé dans une embuscade. Epitaphe : *« En expiation de toutes les haines ».*

H. F.

Alès, les Cévennes et le charbon de la dernière chance

(Suite de la page 35.)

Cette mutation ne va pas malheureusement sans inconvénient. La nouvelle industrie, contrairement à l'ancienne, n'est guère accrochée au tissu local. Ni par ses dirigeants (plus de la moitié des emplois relèvent de sièges sociaux installés en dehors de la région), ni par ses matières premières *ni* par ses débouchés. Dans une région où l'industrialisation est fortement aidée, les « chasseurs de primes » ont fait quelques ravages entraînant parfois dans leur chute quelques entrepreneurs locaux qui avaient cru en leurs belles histoires.

Plus grave, la nouvelle histoire de la région pourrait être titrée « Alès ou le désert cévenol ». Si la sous-préfecture survit, les bourgs et villages voisins meurent. Tous voient leur population s'enfuir ; même les retraités préfèrent la ville et ses facilités à la solitude des hameaux montagnards, à la tristesse des petites villes où la vie a disparu en même temps que la mine.

La Grand-Combe, créée de toute pièce à la fin du dix-neuvième siècle par sa compagnie minière, a eu jusqu'à dix-huit mille habitants ; elle *en avait encore plus de treize mille* en 1965 ; aujourd'hui, il ne doit en rester que quelque huit mille... La fermeture de la centrale thermique du Fesch en 1981 a fait disparaître une taxe professionnelle de 3 millions de francs pour un budget de 27 millions... Rien n'est venu la remplacer si ce n'est une subvention du *ministère de l'intérieur qui n'aura* qu'un temps. Mais où poser les usines dans cette vallée étroite où les rares espaces utiles sont occupés par les bâtiments vétustes des charbonnages ; quelques dizaines d'ouvriers s'y occupent encore là où des centaines s'affairaient au temps des années fastes.

Les panneaux des H.B.C.M.

Partout dans ces basses Cévennes, les houillères ont laissé les traces de leur puissance ancienne : villages envahis par des immeubles de trois étages, peu ou prou abandonnés ; hangars industriels où ne résonne plus que le bruit du vent s'engouf*frant par les toits crevés, les fenêtres* béantes ; bâtiments administratifs où osent encore se deviner des inscriptions magiques : « bureau d'embauche », « sécurité minière », chemins noircis par les déchets du « dieu charbon » et encore barrés *par les traditionnels panneaux* rouillés « H.B.C.M. » (Houillères du bassin Centre-Midi). Là où les Charbonnages n'ont pas baissé les bras, c'est pour exploiter des mines à ciel ouvert, des « découvertes ». Les mineurs se sont faits terrassiers, *transformant les vallons cévenols en* paysage lunaire. Des tonnes et des tonnes de terre ocre et de cailloux noirs sont charriées par de vilains camions jaunes pour extraire quelques kilos de charbon (1 pour 30 kilos de terre). La verte forêt y perd son âme. Ici, la « conversion » ne fut qu'un mot, qu'une promesse sans suite. Le carreau *moderne* de Saint-Florent fut dynamité pour laisser la place à une usine Alsthom... mais les mille emplois promis ne furent réellement que cent cinquante-sept... dont deux mineurs.

Crise énergétique aidant, il n'était plus question pour les Cévenols de faire table rase du passé houiller. Ladrecht fut l'ultime sursaut d'un mourant qui ne voulait pas disparaître. Curieuse histoire que celle des ces cent quatre-vingts mineurs du *puits Destival, l'avant-dernier* à être ouvert dans le bassin cévenol. C'était retrouver là, au fil des mutations, tous les « durs à cuire », tous les amoureux de ce métier de bagnard, tous ceux qui avaient refusé une « conversion » comme gardiens d'usine, conducteurs de bulldozers ou... pré-retraités. Tous des militants acharnés. *La C.G.T. en profita pour* mener ici une de ces « opérations choc » dont elle a le secret : le puits devait être fermé. *« Il est non rentable »*, avaient décrété le ministère de l'industrie et la direction des Charbonnages ; le fond de la mine fut occupé *sans interruption pendant plus* de douze mois. *« Mieux vaut du charbon français que du pétrole étranger »*, claironnèrent les mineurs et leurs défenseurs. *« Un trésor dort sous nos pieds dans le quartier minier de Ladrecht, il faut aller le chercher. »*

La « bataille de Ladrecht »

P.C. et C.G.T. *firent* de cette occupation « leur affaire », interdisant à tous ceux qui n'étaient pas dans « la ligne » de s'en approcher. Il y allait du maintien de leur influence dans ce qui était — et qui reste — un de leur fief. Mais ce conflit symbolisait si bien le sursaut d'une région que, bientôt, tout le monde, chambre de commerce *comprise*, approuva la « bataille de Ladrecht », *même si ce ne fut pas* toujours de bon cœur. Le Larzac du Gard, le Plogoff du Languedoc. Refus des décisions technocratiques prises dans le secret des bureaux parisiens ; volonté d'une région de conserver sa civilisation traditionnelle et donc son âme ; vieux rêve de l'autarcie occitane... Tout se conju*guait pour en faire un combat* exemplaire. Mais cette fois, contrairement à ce qui se passait en Bretagne et dans l'Aveyron, les communistes étaient du côté des contestataires. Preuve de leur enracinement dans un pays où le refus du pouvoir central a toujours été fort, chez des hommes qui ont toujours su dire *« non »*.

Les Cévennes ne peuvent oublier que leur richesse vient du charbon ; les « découvertes » ne peuvent suf*fire à nourrir le vieux mythe. En pé*riode de chômage, la vieille maxime *« Femme de mineur, femme de seigneur »*, fit oublier le *« Je descends dans l'enfer pour te payer des études ; toi mon fils, tu ne seras pas mineur »*.

Et aujourd'hui ? Un communiste est à la tête des Charbonnages de France. Il est venu à Alès dire que la « rentabilité » ne pouvait être ignorée, même si *elle* devait intégrer *les* coûts sociaux et ne plus être comme par le passé un simple calcul financier. Certes, depuis le « 10 mai » (les Cévenols aiment les dates symboliques), la reconnaissance du filon de Ladrecht est moins décevante qu'elle ne le fut les premiers mois. Mais si à la fin de 1983, quand *s'achèvera cette période d'expertise*, chacun doit convenir que le charbon *ne peut plus* être pour cette région ce qu'il était, les Cévennes pourront-elles se remettre de ce nouveau choc ?

THIERRY BRÉHIER.

PETITES CLASSES

Les quarante-deux chouchous du collège de Sainte-Énimie

ENTRE deux causses, comment choisir le moindre ? Pardon pour ce calembour, mais que vous alliez vers Mende au nord, ou vers Montpellier au sud, il vous faudra vous hisser du fond de la saignée qui sépare à vif le causse de Sauveterre et le causse Méjean. Au bas, le Tarn, qui étire la soie verte de ses eaux, ne s'empressera guère de vous faire quitter le pays.

Sainte-Enimie est là, châsse d'ocres et de bleus tendres. Deux cents âmes au village. Autour de la fontaine de la Burle où se lava de la lèpre la sœur du roi Dagobert. Le triple d'habitants, avec ceux blottis aux niches des 15 kilomètres de gorges et ceux du plateau, 600 mètres plus haut, où le vent mange la laine sur le dos des moutons. Pas grand monde entre deux, sur ces flancs taillés en terrasses — qu'on appelle ici « planchios » — inclinées pour mieux boire le soleil. Quelques amandiers encore, de la vigne, puis les pins noirs d'Autriche plantés au début du siècle.

Pas facile de s'échappper de Sainte-Enimie. D'ailleurs, quand on y est, on s'y trouve plutôt bien. M. Jean-Claude Ducros, par exemple, arrivé de Nîmes en 1963, professeur de mathématiques au collège dont il est devenu principal il y a quatre ans. Lui et sa femme, fille du précédent directeur, se plaisent à Sainte-Enimie. Ils ne redoutent rien autant que la fermeture du collège.

Cette fermeture est *« un problème qui se pose en permanence »* confesse-t-il. Déjà, en 1966, il avait fallu une intervention énergique d'élus locaux à l'inspection académique pour l'empêcher. Récemment, au début du mois de mai, l'annonce de la suppression d'un demi-poste de surveillant a ravivé toutes les inquiétudes. Les parents ont pétitionné. *« S'il le faut, on se battra encore »*, prévient M. André Paulet, boucher-charcutier de son état et père d'une élève de cinquième.

C'est qu'il ne pèse pas lourd le collège de Sainte-Enimie au trébuchet des comptables soucieux de rentabilité. Il a contre lui la tare absolue : il est petit, tout petit, le plus petit de France assurément. Quarante-quatre élèves, tout bien compté. Treize en classe de sixième, dix-neuf en cinquième, six en quatrième et six en troisième. Même celui de Meyrueis, à l'extrême sud du département, en rassemble davantage : cinquante-sept. Et celui de Villefort, dans les Cévennes, soixante-six.

Surdotés

Pour cette poignée d'élèves, dix-huit adultes : enseignants, ouvriers, un cuisinier, un gestionnaire, une infirmière. *« Si l'on applique les normes nationales, nous sommes surdotés »*, reconnaît M. Ducros. Mais, en deçà d'un certain seuil, les normes ne signifient plus rien. Ainsi, des surveillants. La règle habituelle est d'un pour deux cents demi-pensionnaires. Elle tombe à un pour vingt-huit à Sainte-Enimie. Mieux encore si l'on veut : la présence d'internes impose un surveillant pour le dortoir des garçons, un autre pour les filles. A raison d'un pour trente élèves. Ils sont dix internes au total à Sainte-Enimie : deux garçons qui ont tout de même leur surveillant, et huit filles, leur surveillante.

Question inévitable : si l'on fait fi des normes usuelles, pourquoi ne pas aménager aussi le règlement et laisser les deux garçons en particulier organiser seuls leur vie extra-scolaire ? Le directeur est formel : *« D'accord pour mettre deux gamins en autodiscipline ; d'accord, mais occasionnellement, pas tous les soirs et toutes les nuits. N'y aurait-il pas de la lâcheté à laisser tout le temps les gosses entre eux ? »*

Le critère de rentabilité, M. Ducros n'a pas grand mal à le balayer. *« La Lozère non plus n'est pas rentable. Elle a pourtant un préfet, une direction de l'équipement... Chaque service public y existe comme ailleurs. »* Et si, au demeurant, la rentabilité trouvait elle-même quelque avantage à la petite taille de cet établissement de belles pierres qui jouxte la salle capitulaire de l'ancien monastère ? *« Ici, il y a moins de gaspillage »*, a constaté M. Jean-Claude André, agent comptable du lycée Chaptal à Mende et de sept collèges dont celui de Sainte-Enimie.

Et puis, foin des chiffres ! Il y a le bonheur aussi, et autre chose. Il suffit d'écouter parents, enfants et enseignants. Mme Danielle Fraise, mère d'un élève de cinquième : *« Le collège, c'est un peu la vie de famille. »* Son mari, qui dirige le centre de plein air où les enfants viennent le mercredi faire du canoë, du kayak ou de la spéléologie, et qui reçoit des classes de nature d'autres établissements : *« Les enfants de Sainte-Enimie sont plus calmes. Ils ne cherchent pas à cogner les bateaux. »* M. Paulet : *« La drogue, tenez. On entend siffler parfois que dans les lycées ça fume. Ici, s'ils fument aux chiottes on s'en aperçoit tout de suite. »* Mme Geneviève Solier, épicière : *« Les élèves sont mieux suivis. »*

Ce qui n'empêche pas son fils, Guillaume, de se sentir *« plus libre »* à certains égards : *« Un soir, j'avais terminé mon travail bien avant la fin de l'étude. Le directeur a appelé mes parents et je suis rentré. Dans un gros collège, il ne pourrait pas téléphoner à tout le monde. »*

« Ici, jamais de vol »

Les enseignants aussi ont leur idée. Nicole Solignac, maîtresse auxiliaire d'espagnol, a exercé auparavant dans un lycée de Montpellier : *« Là-bas, il y a constamment des problèmes de discipline, des vols de cyclomoteurs, des bagarres. Ici, jamais de vol. Il m'est arrivé de laisser de l'argent sur mon bureau pendant l'interclasse. »* Des élèves ont confectionné un repas avec le cuisinier. *« Jamais dans un gros établissement*, pense une enseignante, *les cuisiniers n'accepteraient qu'on vienne tripatouiller dans les cuisines. »* Mme Jacqueline Portalier, professeur de français : *« A Sainte-Enimie, les enseignants ne peuvent pas se tromper d'enfants lorsqu'ils parlent aux parents, comme je l'ai vu ailleurs. »* Elle ajoutera surtout : *« On parvient à tirer jusqu'à la troisième des élèves qui, ailleurs, ne dépasseraient pas la cinquième. »*

Les jugements n'en sont pas pour autant sans nuances. Lilliput n'est pas le paradis. *« Les profs sont toujours derrière nous »*, regrettent des élèves. *« Tout se sait, tout se dit sur nous. » « On est vite repérés... »* David aurait aimé apprendre l'allemand, mais le choix se limite à l'anglais et l'espagnol. *« J'aurais aimé... mais je préfère encore rester ici. »* Christophe, élève de troisième, estime que *« six dans une classe ce n'est pas assez ; on devrait être une douzaine »*. Yvan résume son opinion d'une formule : *« Peu nombreux, c'est mieux pour le travail, c'est moins bien pour les jeux. »* La preuve : *« On ne peut pas faire d'équipe de foot ! »*

Nicole, la maîtresse auxiliaire d'espagnol, a demandé à revenir l'an prochain à Sainte-Enimie. La vie y est sans distraction et l'hiver bien long. *« Mais on travaille avec plaisir. »* Elle considère toutefois que les élèves n'ont pas l'*« égalité de chances »*, à cause de l'absence de centre de documentation, d'atelier pour l'option technologique en classe de quatrième.

Alors, quel est l'avenir du collège de Sainte-Enimie ? Faut-il le regrouper avec celui de Florac, par exemple, distant de 27 kilomètres et qui compte, lui, plus de deux cents élèves ? L'inspecteur d'académie, en résidence à Mende, y verrait un avantage, majeur à ses yeux : *« Permettre aux élèves de se frotter les uns aux autres et aux enseignants d'avoir plus de contacts et d'échanges entre eux. »* Mais il considère néanmoins que les petits collèges ont quelques vertus ; et *« puisque la volonté de les sauvegarder existe (...), il conviendrait de leur donner les moyens de fonctionner correctement »*. En s'interdisant de leur appliquer les barèmes nationaux ; en leur reconnaissant un *« caractère propre »*, va-t-il jusqu'à dire. Une spécificité *« climatique »* pour certains. D'accueil d'enfants rejetés pour d'autres. En assurant aussi la gratuité du transport hebdomadaire pour les internes.

En tout cas, les habitants de Sainte-Enimie sont unanimes. Ils ne veulent pas que leurs enfants soient voués à l'internat. Comme les soixante et onze écoles de moins de six élèves qui subsistent dans le département, leur collège doit survivre. *« Sinon, ce sera la décadence*, prophétise un commerçant, parent d'élève. *Plus aucun fonctionnaire ne voudra venir. »* Et il vrai que la brigade de gendarmerie, les ponts et chaussées, la perception, grossissent la population scolaire...

La barre des soixante

M. Ducros a calculé que si tous les enfants présents à l'école primaire de Sainte-Enimie entrent au collège, l'effectif remontera à soixante élèves l'an prochain. M. Gilbert Bouty, premier adjoint et historiographe de Sainte-Enimie, diagnostique : *« Un passage à vide provisoire. »* Ce natif du pays, élu depuis dix-huit ans et qui fut vigneron, distillateur de lavande, guide et contrôleur à l'aven Armand, ne parvient pas à désespérer de Sainte-Enimie. A condition, concède-t-il, que les villageois sachent profiter *« de l'essor des loisirs plutôt que de l'exploitation facile du tourisme »*, aident le centre de plein air à se développer, à accueillir plus de classes transplantées, qu'ils organisent des vacances à thèmes (équitation, géologie...), qu'ils fassent un effort pour allonger la saison de mars à novembre. Qu'ils *« prennent les choses en main »*, pour tout dire.

CHARLES VIAL.

Matemale, un kolkhoze dans le Capcir

QUAND l'agriculture de montagne devient de plus en plus difficile, quand la population d'un village vieillit inexorablement, quand les finances de la commune s'évanouissent, que reste-t-il à un village pour vivre ? En 1975 le village de Matemale, dans le Capcir, dans les Pyrénées-Orientales, est en faillite, le maire, mis en demeure de démissionner, est remplacé par M. Raymond Trilles, un conseiller municipal qui sera élu en 1977.

Pour équilibrer le budget, il est question de multiplier les impôts par huit. Il ne reste qu'un seul éleveur en activité dans la commune, la population permanente est à peine de cent six habitants et pour la majorité des personnes âgées. Pas question d'endetter encore plus la commune. Près d'un barrage artificiel, à quelques kilomètres du village, la commune de Matemale va vendre des terrains et créer un lotissement communal (cent soixante-dix parcelles et un centre de vacances C.C.A.S. de trois cents lits). Les dettes sont épongées mais la mort du village n'est que différée.

Inventer, toujours inventer

Pour faire rouvrir l'école et commencer à inverser la tendance, M. Raymond Trilles cherche des activités permettant surtout de créer des emplois au village et de fixer des familles. Après avoir loué, durant une année, en 1975, un bâtiment communal à un centre de ski de fond du Capcir, il décide dès l'année suivante de municipaliser le centre-école afin non seulement de développer le tourisme lié au ski de fond mais aussi de créer des emplois. En 1977, M. Raymond Trilles et son équipe sont élus sur ces objectifs de maintien de la vie au village. Plus que des socialistes, on choisit l'espoir et le regain.

Le centre communal de ski de fond engendre la création dès la saison 77/78 de quatre emplois permanents et d'une dizaine d'emplois saisonniers. Parallèlement la commune va s'attacher à maintenir des services.

La commune construit un bâtiment qu'elle loue pour une épicerie, met en place un programme de gîtes communaux en rachetant de vieilles maisons souvent indivises dans des héritages... Ajoutant à l'activité apportée par le tourisme maîtrisé que constitue le ski de fond, la commune s'enrichit en économisant sur les travaux communaux. Elle achète les outils (tractopelle, bétonnières, etc.) et réalise à meilleur coût pendant l'intersaison — printemps et automne — des travaux allant du réseau d'eau et d'égouts à la restauration des fontaines du village. Cette politique a fait passer en 1982 le nombre d'employés permanents à sept et le nombre de saisonniers à dix (dont huit sur six mois et deux sur six mois).

A chaque fois, en essayant de répondre à des besoins de la population, la municipalité cherche à compléter ou à créer un nouvel emploi dans le village. Le résultat est perceptible le temps d'un mandat à peine : de cent six en 1975, la population est aujourd'hui de cent soixante-huit personnes, et surtout la variation porte sur l'abaissement de la moyenne d'âge du village : vingt-cinq enfants de moins de douze ans, et soixante-treize personnes dont l'âge varie de dix-huit à cinquante ans.

On peut noter ici que la réouverture de l'école avait eu lieu en 1978 après un mois d'occupation des locaux par les parents d'élèves qui assurèrent eux-mêmes la classe avant d'obtenir la nomination de l'instituteur. Derrière toutes les actions de cette commune, une même volonté de maintien de l'activité et un effort pour résoudre sur place les problèmes. A tel point que l'on parle dans les environs du « kolkhoze » de Matemale. Le seul problème actuel est la disparition totale de l'agriculture. Le tourisme qui a fait monter les prix des terrains et le cadre préservé (par rapport à des stations-champignons des environs) ont favorisé l'abandon total d'une agriculture déjà en perte de vitesse.

La municipalité ne souhaite plus d'expansion en dehors du lotissement et d'un périmètre très strict dans le village. Une fois de plus, c'est sur elle-même que la commune doit se tourner pour inventer son développement. Elle est en train de réaliser avec l'office départemental H.L.M. une douzaine de studios pour accueillir les travailleurs migrants qui viennent, du printemps à l'automne, travailler dans les coupes de bois des forêts avoisinantes. Ces locaux serviront en hiver d'accueil supplémentaire pour les vancanciers.

Un budget multiplié par dix

La commune a su aussi, il y a quelques années, donner un coup de frein au développement de son centre-école de ski de fond, qui avait atteint une trop grande capacité. En refusant de sacrifier l'âme de son village, M. Raymond Trilles a engagé une dynamique qui se répand dans le village et chez les nouveaux arrivants.

Les fêtes traditionnelles reprennent vie, des marchés locaux pour tout le Capcir ont lieu en été avec un succès grandissant et marquent à leur manière la réussite de ce regain.

Une gestion volontariste peut sauver un village : le budget qui a été multiplié par dix, de 1975 à 1981, pourrait être la mesure pour qui ne verrait pas le bonheur de vivre dans ce village qui vit une forme d'autogestion.

JEAN-CLAUDE MARRE.

Squatters de garrigues à Carrus

BERNARD et Jeannette Gaschard. Ils sont connus ici comme des loups blancs. Depuis leur installation dans les Corbières en 1966, ils sont devenus la mauvaise conscience des spéculateurs fonciers. Bernard venait de la communauté de l'Arche et Jeannette, qui était alors une dirigeante nationale de la Jeunesse ouvrière chrétienne féminine, faisait du secrétariat à Nantes. Ils se sont mariés et ont décidé de retourner à la terre. Sans le sou, mais pleins d'espoir. Après bien des recherches, ils ont déniché une propriété à vendre pour 3 000 F : une bouchée de pain. Carrus, au fond de la vallée de Jonquières, dominée par le plateau de Lacamp, ne valait guère plus. Quelques pierres envahies par les ronces, 17 hectares de garrigues impénétrables, plus de chemin d'accès, pas d'eau. Plus personne ne passait plus par là, à l'exception des chasseurs de sanglier.

Les environs sont déserts, livrés aux buissons épineux, mais, les Gaschard vont l'apprendre très vite, l'abandon n'est qu'apparent. Deux personnes en réalité se partagent la vallée, annoncée leur domaine réservé : l'une est le célèbre couturier Paco Rabane, l'autre un architecte parisien, Claude Joubert. L'arrivée des Gaschard les étonne. Ils croyaient avoir tout acheté dans le secteur et découvrent soudain que près de 20 hectares leur échappent. Les premiers temps sont toutefois encourageants. Puisque Carrus est en ruine, ils proposent aux nouveaux venus de leur échanger ce domaine enclavé dans leurs terres contre une « campagne » voisine, la Bernède. Les Gaschard acceptent, s'installent à la Bernède, restaurent l'habitation, font venir l'eau d'une source voisine et commencent à élever des chèvres. Un enfant naît, trois autres viendront au fil des ans. Mais le climat s'est depuis longtemps détérioré entre les trois propriétaires de la vallée. Car, lorsque la Bernède est devenue habitable, Claude Joubert et Paco Rabane ont prié les Gaschard de partir. Ils sont trop encombrants ces gens qui mènent une vie de pauvreté, travaillent durement, attirent de nombreux hippies et respirent le bonheur de vivre.

Le temps des procès commence. Les Gaschard ne se laissent pas faire. Ils obtiennent le soutien des élus de gauche, des viticulteurs, des militants occitanistes. Ils sont pourtant obligés de repartir de zéro en s'installant définitivement à Carrus qu'à force de courage ils remettent pierre par pierre sur pied.

A qui la terre ?

Écœuré par tant de résistance, Paco Rabane vend sa propriété en 1971 à un autre Parisien, le comte d'Alençon. Ce dernier à son tour tentera d'éliminer les Gaschard en mettant en question les limites de leur propriété. Il n'aura pas le dernier mot. Après plusieurs procès, des manifestations en faveur de ceux qui sont devenus les « chevriers des Corbières », il vendra à son tour en 1979 une terre où il n'a pratiquement jamais mis les pieds.

« *Ils ont prouvé qu'on peut vivre ici* », dit Jean Vialade, l'un des chefs de file de la viticulture audoise, à propos des Gaschard. Mais à quel prix ? Ils n'ont jamais cessé de lutter pour cela et, alors qu'ils auraient pu savourer leur victoire et vivre désormais dans la paix, ils ont continué à se battre pour faire échec à la spéculation foncière dans une zone désertique que les promoteurs du tourisme, après avoir envahi le littoral, se sont mis à convoiter.

Leur présence dans la vallée de Jonquières est le symbole d'un combat qu'on croyait désespéré pour que la terre reste ou revienne à ceux qui la travaillent. Elle a rendu espoir à de nombreux jeunes Audois qui ont décidé de « vivre au pays ».

Mais une nouvelle menace pèse sur les Gaschard. La construction d'un barrage est envisagée sur la commune de Saint-Martin-des-Puits. La plupart des terres de la vallée de Jonquières seraient alors inondées et le plan d'eau ainsi créé deviendrait un lieu de loisirs. Une fois de plus les Gaschard sont le grain de sable qui peut faire échouer le projet. Ils sont les seuls propriétaires à habiter dans la vallée. Les centaines d'hectares restants sont incultes et appartiennent à des résidents occasionnels tels que MM. Gauffé (280 hectares à lui seul), Claude Joubert (30 hectares) et Alain de Bougrenet de la Tocnaye. Or ce dernier met en vente en novembre 1981 pour 215 000 F une partie de la Bernède. Les acheteurs éventuels sont des pharmaciens de Boulogne. Les Gaschard décident d'intervenir. Pour faire échec au plan d'eau, il faut rendre à la vallée de Jonquières, dans la mesure du possible, sa vocation agricole. Mais la Bernède n'a pas échappé à la spéculation. Cette propriété de 90 hectares avait été vendue 6 000 F en 1964 par sa dernière habitante. Depuis, ses propriétaires successifs l'ont payée 40 000 F en 1966, 80 000 F en 1971 et 300 000 F en 1978. La parcelle mise en vente en 1981 pour 215 000 F ne compte que 20 hectares.

Les Gaschard ne perdent pas leur temps. Ils lancent un appel à travers les syndicats professionnels et auprès de leurs nombreux amis pour constituer un G.F.A. (groupement foncier agricole) qui puisse réunir la somme nécessaire pour acheter la Bernède. La SAFER évalue la valeur agricole de la terre en vente à 95 000 F, mais ce prix est révisé par le ministère des finances qui le porte à 150 000 F « en raison des retombées économiques du tourisme ». La SAFER préemptera en faveur du G.F.A., et les Gaschard pourront ainsi bientôt « sauver la Bernède ».

BERNARD REVEL.

LE LANGUEDOC-ROUSSILLON

LOZÈRE : les enfermés du Gévaudan

LES records, la Lozère les accumule, tantôt avec plaisir, tantôt avec agacement. D'abord, et ce n'est pas le moindre, elle est le département le moins peuplé de France, avec environ 72.000 *habitants* (les *responsables* lozériens attendent avec quelque inquiétude les résultats du recensement). Record de l'altitude moyenne (mille mètres) pour ce département de montagne qui culmine à 1 700 mètres avec le mont Lozère. Record de scolarisation et notamment de scolarisation dans le secteur *privé : un peu plus* de la moitié des enfants du second degré, un peu moins de la moitié de ceux du premier degré, fréquentent les écoles libres. Record de la non-criminalité, presque *nulle*. Record pour *la* résistance à la crise économique en 1981.

Drôle de département, *la Lozère*. Drôle de « pays », plutôt, comme on *dit ici, pays* du Gévaudan, célèbre grâce à sa « bête », un loup-cervier qui, selon la légende, aurait dévoré une cinquantaine de personnes dans les années 1760, mettant le royaume de France en émoi. Pays composite, déroutant, où le paysage change d'aspect. *Depuis* l'Aubrac et ses monts volcaniques au nord, la Margeride et ses granits à *l'est*, les massifs schisteux des Cévennes au sud et les plateaux calcaires des Causses à l'ouest : causse de Sauveterre, causse Noir, causse Méjean où la densité de population n'excède parfois pas deux habitants au kilomètre carré. *Record*...

Dans ce pays, rien n'est comme *ailleurs, pas même les villes. La* capitale départementale, Mende (12 000 habitants), ressemble à une douce sous-préfecture ; la sous-préfecture, Florac, à un agréable chef-lieu de canton. Quant aux chefs-lieux de canton, ce sont des villages, et les villages des hameaux. La société de Lozère est une société de hameaux d'où, au *fil des ans, la* population a pris la poudre d'escampette : il y avait 150 000 habitants en Lozère en 1850. Au train où vont les choses, les statistiques officielles prévoient qu'il en restera 50 000 pour fêter l'avènement de l'an 2000.

Alors, faut-il céder au pessimisme et écrire, comme le fait Jean-Pierre Chabrol à propos des Cévennes : *« Ce n'est rien qu'un petit pays d'épopées, un tout petit pays où les destins du monde infini se sont croisés, un petit pays incapable de changer, qui se laisse crever, qui ne survit plus qu'à l'état d'âme »* ?

Pour conjurer les mauvais sorts, les Lozériens ont trouvé un mot magique, qu'ils répètent et utilisent comme ils le feraient d'une méthode Coué : « *désenclavement* ». *Quand* le désenclavement *sera* réalisé, *disent* les élus et les responsables socio-économiques, la Lozère, enfin, pourra « décoller ». Il est vrai que, coincée entre le Massif Central et la côte du Languedoc, la Lozère a été depuis un siècle la grande oubliée des moyens de communication. La ligne de chemin de fer *Paris-Béziers* ne dessert pas Mende, mais s'arrête à *trente kilomètres de là*, à Marvejols, où il faut attendre la correspondance, un autorail qui se rend dans la « capitale » quatre fois par jour. Mende se trouve ainsi reléguée à douze heures de Paris.

Pauvre nationale 88

Par la route, ce n'est guère plus brillant ; hormis la nationale 9, Clermont-Ferrand-Béziers, qui borde l'ouest de la Lozère du nord au sud, le réseau routier laisse pour le moins à désirer. La nationale 88, transversale, qui conduit de Mende au Puy et à Saint-Étienne, réserve des conditions de circulation particulièrement difficiles ; au cours de l'hiver 1980-1981, les *barrières de* dégel sont restées en place six semaines.

La chambre de commerce et d'industrie avait bien essayé, à la fin des années 70, d'ouvrir un aérodrome à Mende, mais faute de voyageurs (seulement trois mille par an), le déficit se creusa et l'État ne voulut pas *le* combler. *L'aérodrome* demeure, mais il ne sert plus qu'à des avions privés. Désenclavement, donc, encore et toujours. Pour que Mende ne soit plus qu'à quatre heures de Lyon, à trois heures de Nîmes, de Clermont et surtout de la capitale *régionale*, Montpellier : *« Quel autre chef-lieu de département*, interroge un conseiller *général, est aussi éloigné de sa capitale régionale ? »* Lequel, en effet ? Mais désenclaver n'implique pas les mêmes solutions pour tout le monde. Les uns souhaitent une ouverture vers Alès, Nîmes et la Méditerranée, les *autres*, un *passage facilité* vers Saint-Étienne et Lyon. Autrement dit vers le T.G.V.

Tout le monde feint donc de croire que le désenclavement réglera tous les problèmes. Pour guérir la Lozère, que les livres consacrés à la régions Languedoc-*Roussillon* qualifient de pays « exsangue », les « *médecins* » *devront* essayer quelques autres traitements. Heureusement, de médecins, la politique locale n'en manque pas. L'histoire politique de la Lozère est étroitement liée à sa géographie. Traditionnellement, le nord du département est conservateur et catholique, tandis que *le* sud (les Cévennes) est « rouge » et pro*testant*.

Au tout début du dix-huitième *siècle*, les *Cévennes s*'opposaient au pouvoir central lors de la révolte des Camisards. Dès 1789, les Cévennes étaient révolutionnaires ; un peu plus tard, elles devenaient bonapartistes avant d'élire deux députés républicains en 1848.

L'Aubrac, au contraire, était sensible en 1792 aux échos de l'insurrection vendéenne, à *l'influence* de la noblesse et du clergé, qui resta *royaliste* jusqu'en 1892, ce qui autorisa le préfet de l'époque à traiter en 1886 l'évêché de *« seul comité réactionnaire permanent »*. Puis, la Lozère est tombée sous la coupe des médecins : de Théophile *Roussel*, député de Florac en 1883, à Jacques *Blanc, l'actuel leader départemental* de l'opposition (que l'on appelle « Monsieur le docteur Blanc » jusque dans les colonnes de la presse locale), la vie politique a toujours regorgé de médecins : on en compte huit dans l'actuel conseil général, sur vingt-cinq membres, contre seulement deux agriculteurs. C'est sans *doute à tous* ces médecins que l'on doit l'exceptionnel équipement de la Lozère en établissements gérontologiques et psychopédagogiques, ainsi que la création de neuf hôpitaux publics ou privés.

De 1958 à 1981, la Lozère est devenue légitimiste. Et quoi de plus normal, quand on compte sur son *territoire des communes qui ont nom* Le Pompidou, Chirac ou Barre-des-Cévennes ? Le 10 mai 1981, la Lozère accordait 59,42 % de ses suffrages à M. Giscard d'Estaing. Record, toujours. Les deux députés et le sénateur sont membres de l'U.D.F. ainsi que le président du conseil général, le nouvel homme fort du *département : M. Joseph* Caupert. Un vrai Lozérien, disent les connaisseurs ; un brin austère, difficile à cerner, mais saisi par instants d'élans de chaleur et d'humour.

Au conseil général, qui ne compte ni membre du R.P.R. ni membre du parti communiste, la gauche compte cinq représentants : trois sont au parti socialiste, deux sont « divers gauche ». Et c'est un « divers gauche » que l'assemblée départemen*tale d'opposition, par* souci d'ouverture, a élu second vice-président, le premier vice-président étant une femme. Pas si conservatrice que ça, la Lozère...

CANTAL
HAUTE-LOIRE
St-Chély-d'Apcher
N 106
D 987
Langogne
St-Amans
ARDÈCHE
Aubrac
Marvejols
LOZÈRE
MENDE
N 88
D 901
PARC NATIONAL DES CÉVENNES
Tarn
Florac
Meyrueis
La Grand-Combe
AVEYRON
Mont Aigoual
GARD
0 25 km

Refuser le départ vers la ville

Le premier diagnostic de nos « médecins » portera sur l'agriculture, traditionnellement principale ressource *de la Lozère et qui emploie* 32 % de la population active. Certes, la Lozère n'est pas la Beauce, que l'on cite souvent dans les campagnes lozériennes comme on parle du paradis. L'agriculture lozérienne, plus modeste, est basée sur l'élevage : ovins dans les Causses et la Margeride, bovins dans l'Aubrac et la Margeride, caprins dans les Cévennes. Le nombre des exploi*tations, qui avait baissé de* 3,1 % *en*tre 1955 et 1970, et de 2,8 % entre 1970 et 1980, se stabilise aujourd'hui autour de 4 200 ; entendez 4 200 exploitations viables. La désertification, qui avait d'abord touché les Causses, est cruciale aujourd'hui en Margeride.

Parce qu'ils sont individualistes, les agriculteurs lozériens ont longtemps hésité, d'une part, à emprunter, d'autre part, à mettre en commun leurs techniques et leurs machines. *Mais* l'*espoir renaît lentement*. Le Crédit agricole gère en effet 1 million de francs de crédit, et les prêts aux jeunes agriculteurs ont quadruplé en trois ans. Pour 8 %, les exploitants et, pour 19 %, les actifs ont moins de trente-trois ans. D'ici dix ans, près de 50 % des exploitants, atteints par la limite d'âge, devront céder la place. Reste à savoir, s'inquiètent les jeunes agriculteurs, si ce sera pour voir se créer réellement de nouvelles exploitations, ou *simplement, s'agrandir* des exploitations déjà existantes.

C'est que, en 1982, les jeunes Lozériens veulent, comme le suggérait naguère un slogan politique, « vivre et travailler au pays ». S'il y a dix ans, partir à Montpellier (ou, à plus forte raison, à Paris) constituait un brevet de réussite, c'est aujourd'hui le fait de s'installer en Lozère qui est considéré comme une réussite, voire *un exploit. D'ailleurs, pensent un* certain nombre de jeunes, à quoi bon partir « à la ville », si c'est pour aller y grossir les rangs des files d'attente de l'A.N.P.E. ?

En réponse aux pessimistes pour lesquels *« ce pays est en train de crever »*, d'autres relèvent le gant et prétendent qu' *« on vit mieux ici qu'à Montpellier »*. A ceux pour qui *« la Lozère est loin du monde »*, certains mettent en avant ce privilège : *« Ici, chaque homme compte, on ne se dilue jamais dans la masse »*.

Et, quoi qu'on dise – car si elle est le département des records, la Lozère est aussi le département des mythes, – la population n'est pas aussi pauvre qu'on le prétend. Le département est pauvre, certes, avec *un manque évident de matières pre*mières, mais les Lozériens, si l'on en croit le Crédit agricole et la Caisse d'épargne, ont plus d'un sou dans leur sac d'économies chèrement gagnées.

L'agriculture en difficulté, l'industrie aurait pu prendre la relève et assurer l'avenir de la Lozère. Mais, toujours à cause de l'enclavement, les industriels hésitent à venir s'installer dans le département, à moins d'y avoir des attaches préalables, ou de sérieuses motivations. Il faut comprendre. Tous les coûts de production sont 25 % plus élevés qu'ailleurs, en raison de l'état des routes, et de la longueur des hivers. Et ce ne sont pas les propos désabusés de tel responsable de la chambre de commerce et d'industrie qui renverseront de sitôt la vapeur. En Lozère, la taille des entreprises constitue, elle *aussi, une manière de record* : dix entreprises seulement ont plus de cinquante salariés, et quatre plus de cent salariés. Les deux plus importantes sont Creusot-Loire, qui emploie 397 personnes à Saint-Chély-d'Apcher, et la Compagnie française d'uranium avec 218 employés, à Châteauneuf-de-Randon.

Mais peut-être ne faut-il pas vouloir à tout prix installer de grandes *industries en Lozère*, là où l'artisanat se porte plutôt bien et où il convient avant tout de rester à l'échelle du département. C'est ce que tente de faire le comité d'expansion économique depuis 1975, en implantant, par exemple, des petites entreprises d'électronique, s'ingéniant à les insérer dans les sites naturels, ce qui fait dire au directeur du comité, M. Laquerbe : *« Nos usines, on ne les voit pas, nous les cachons dans les forêts »*. Quand on sait que la Lozère est recouverte de forêt sur un tiers de sa superficie, on peut en conclure qu'il y a encore de la place pour de nombreuses petites usines...

C'est ainsi qu'à Chanac, chef-lieu de canton proche de Mende, une petite entreprise fabriquant des calculettes pour la production des vaches laitières s'est installée dans l'école d'un hameau désaffecté. Avec une main-d'œuvre dont on dit souvent qu'elle est « fiable et socialement paisible », le comité d'expansion *compte développer son action.* Car s'il a pu créer 1 200 emplois en sept ans, il reste 1 800 chômeurs en Lozère, dont plus de mille femmes. *« Avec trente ou quarante emplois créés par canton*, affirme Jacques Blanc, *c'est gagné.* » Il est à noter que toutes les entreprises qui viennent en Lozère choisissent le milieu rural de préférence à Mende.

Car Mende est l'un des gros problèmes de la Lozère. *« Mende n'existe pas »* entend-on dire. Mende n'existe, en fait, que par la présence des services départemen*taux sur son sol*. Ville de fonctionnaires, c'est une capitale départementale morne. Belle, mais morne, où règne ce que d'aucuns appellent le *« vide social »*. Son unique cinéma joue cinq soirs par semaine, et son théâtre n'ouvre pas ses portes souvent. Dommage, car c'est un bel équipement. Alors les jeunes, qui sont nombreux à Mende, en sont réduits à se retrouver dans les cafés de *la ville, où ils boivent davantage* de pastis que de Coca-Cola, et où l'on compte un nombre impressionnant de flippers et de baby-foot, en attendant les jeux électroniques qui ne sont pas encore arrivés jusque-là.

Tourisme chez les « Indiens »

Agriculture à l'avenir encore incertain, industrie rebelle à la Lozère, il reste le tourisme. Depuis quelques années, c'est l'un des chevaux de bataille de la plupart des élus, même si l'on dit à la chambre de commerce que le tourisme, c'est du *« chômage organisé »*. La Lozère (nouveau record) a été le premier département à s'équiper d'un système de réservation informatisé, *pour louer ses huit cents gîtes ru*raux et les six mille lits de son équipement hôtelier. Elle a ouvert une Maison de la Lozère à Paris, avec sur les deux trottoirs de la rue Hautefeuille, un restaurant et un centre artisanal. 300 000 personnes viennent faire du tourisme chaque année en Lozère, mais on estime à 500 000 le nombre de celles qui traversent le département en allant visiter les gorges du Tarn, premier attrait touristique de la Lozère avec le parc national des Cévennes.

Pourtant, deux risques menacent le tourisme lozérien : d'abord, qu'il ne soit qu'un tourisme saisonnier, remplissant gîtes et hôtels deux mois par an. C'est pourquoi un effort par*ticulier a été fait pour développer* le tourisme d'hiver avec la création de pistes de ski de fond sur le mont Lozère, tout près des sentiers de grandes randonnées qu'a lui-même tracés Philippe Lamour, l'homme qui a « fait » la côte du Languedoc-Roussillon.

Deuxième risque : que le tourisme lozérien devienne « une affaire de fric ». *« Nous sommes des Indiens »* dit joliment Guy Julien, *le directeur* du tourisme. Mais des Indiens qui ne veulent pas tomber entre les mains des marchands, *tout* en se réjouissant de voir le chiffre d'affaires du tourisme atteindre les 22 milliards de centimes (28 pour l'agriculture). Des Indiens qui s'inquiètent aussi de voir les propriétaires de 12 000 résidences secondaires prendre peu à peu le pouvoir, y compris *le* pouvoir politique. 25 % des permis de construire délivrés actuel*lement le sont pour des résidences* secondaires. Néanmoins, le temps de ce que tout le monde ici appelle encore les « hippies », Parisiens émigrant vers les Cévennes pour élever des moutons dans les années 60-70, est aujourd'hui révolu. C'est que les enfants des « hippies » ont une sérieuse envie de retourner à la ville !

Alors, les Indiens rêvent du jour où, la Lozère se repeuplant, on pourra transformer tout naturellement les gîtes ruraux en résidences principales. Ainsi le tourisme aura-t-il été l'un des tremplins pour le renouveau de la Lozère.

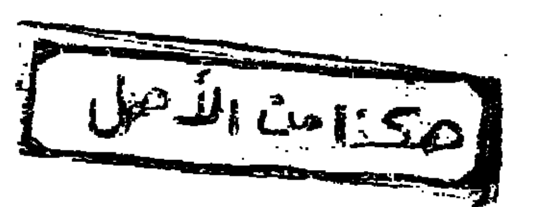
Victimes de la décentralisation ?

Ce renouveau, qui n'est dans beaucoup de domaines qu'un développement, passe aussi, et les élus de Lozère le savent, par le « changement ». Un changement qu'ils n'ont pas appelé de *leurs votes, loin de là*, mais avec lequel ils devront bien *composer. Non sans inquiétude.* Depuis longtemps, en effet, le département s'est appuyé sur l'État, pour le déneigement ou l'adduction d'eau par exemple, qui n'a jamais été inscrite au budget départemental. Comment diable voulez-vous y inscrire un tel chapitre, quand le budget du département ne dépasse pas 170 millions de francs ? *Quand* il faut, pour obtenir 200 000 F, augmenter la *pression fiscale* de 1 % ?

Les élus craignent donc doublement d'être victimes de la décentralisation. D'abord, parce qu'ils se demandent à quelle sauce les mangera la nouvelle répartition financière entre l'État et le département ; ensuite parce qu'ils s'interrogent sur la place que laissera à la Lozère, au sein du Languedoc-Roussillon, l'élection au suffrage universel. Si le mode de scrutin retenu est la proportionnelle avec des listes régionales, il est évident que la Lozère sera réduite à la portion congrue, dans une région qui vote à gauche et où elle a déjà toutes les raisons de se sentir isolée. Les conseillers régionaux assurent que la région *« ignore superbement »* leur département. Un *exemple : dans le budget régional*, les sommes votées pour la Lozère sont égales à celles engagées pour la démoustication dans l'ensemble des cinq départements.

La Lozère est dans la région Languedoc-Roussillon, explique un élu, *« parce qu'il a bien fallu la mettre quelque part »*. Se serait-elle sentie plus à l'aise au sein de la région Auvergne ? Rien de moins sûr. Pour ce pays *individualiste, pour ce* pays pas comme les autres, il eût fallu créer une *région spéciale*. A défaut de l'appeler « Lozère », on au*rait pu, pourquoi pas*, y ressusciter le bon vieux Gévaudan de jadis.

BÉATRICE HOUCHARD.



INFORMATIONS « SERVICES »

RÉTROMANIE

Les antiquaires à l'école

« Profession : antiquaire. » Ce titre dont certains s'emparent, et se parent, produit aux yeux naïfs l'effet d'un quartier de noblesse chargé d'une espèce d'honorabilité culturelle. Et rien n'est plus facile que de se l'accorder.

Alors qu'il faut décrocher un C.A.P. pour devenir garçon coiffeur, ou passer de sérieux examens pour obtenir un emploi dans les P.T.T., n'importe qui, sans aucune préparation, peut entrer en antiquités.

Les syndicats eux-mêmes demandent une protection du titre d'antiquaire et veulent que l'accès de la profession soit plus sérieusement réglementé. Il faut croire que le besoin crée l'organe : les écoles, les cours, les stages, se multiplient, qui cherchent à attirer tous ceux qui veulent en savoir davantage sur les meubles et objets anciens, soit pour en faire commerce, soit pour acheter à bon escient.

Auvergnat au flair subtil, brocanteur devenu antiquaire, puis président de la Guilde des antiquaires après un détour par le Village suisse, expert près des tribunaux, mais surtout éternel « chineur d'idées », René Ajalbert s'est depuis longtemps rendu compte que pour revaloriser la profession, il fallait commencer par le commencement : organiser le métier à partir d'une information.

C'est à partir de ce constat qu'a pris naissance le Centre d'étude d'objets d'art (C.E.A.), baptisé par son fondateur *« la première école de formation à la profession d'antiquaire »*. Y sont admis pour trois années d'études, sanctionnées par un diplôme, aussi bien les professionnels soucieux de répondre aux exigences de leur métier, que les amateurs — et ils sont nombreux — qui souhaitent acquérir les connaissances nécessaires à de bons achats.

Le C.E.A., installé au quartier Latin (10, rue Thénard, 75005 Paris ; tél. : 634-05-80), compte actuellement trois cents élèves de première et deuxième année ; la troisième année sera consacrée, à partir d'octobre prochain, à l'étude approfondie d'une spécialité avec quatre options : meubles régionaux, faïences, gravures, argenterie. Le montant annuel des cours est de 5 800 francs (soit environ 60 francs de l'heure pour un programme établi d'octobre à juin). Les cours sont assurés par des professionnels chevronnés, experts dans leurs spécialités, qui dispensent leurs connaissances avec le sentiment élevé d'un apostolat.

Théorie et pratique

D'autres « écoles d'antiquaires » fonctionnent en dehors de Paris. L'Institut de formation professionnelle pour antiquaires (IFPA) assure, à Toulon et à Cannes, une formation complète en trois ans. A raison de quatre heures par semaine, les cours s'échelonnent de septembre à juin ; ils portent notamment sur l'évolution chronologique du mobilier et d'autres spécialités. Environ deux cents élèves suivent cette formation à la fois attrayante et sérieuse. Renseignements et inscriptions (4 000 francs par an), IFPA, 11, rue Aufan, 83000 Toulon ; tél. : (94) 42-25-51.

La formule mise au point par le Centre d'initiation aux pratiques artistiques consiste à concentrer en un stage intensif de huit jours toutes les connaissances possibles sur les meubles anciens. Le stagiaire entre ici de plain-pied dans un vaste atelier de menuiserie et d'ébénisterie ; il commence par apprendre à reconnaître les bois non seulement en les observant, mais en éprouvant leur dureté avec gouges et rabots, sous la direction d'un sculpteur charentais ancien ébéniste et fils de brocanteur, les stagiaires sont rapidement familiarisés avec toutes les ficelles du métier. Ils apprennent à tenir la scie et le trusquin, à coller un placage, à décaper, à cirer et à vernir au tampon. La pratique est complétée par des séances d'audiovisuel portant sur les styles et leur évolution. De plus, de nombreuses heures sont consacrées au dépistage des faux — notamment par les marques de l'outil, avec pour finir quelques exercices pratiques chez les antiquaires de la région. Malgré sa brièveté, cet enseignement empirique est d'une incontestable efficacité. Le stage de huit jours pleins avec fourniture intégrale des outils et produits coûte 2 000 francs, y compris un stage de perfectionnement gratuit six mois plus tard. Les prochains stages auront lieu du 19 au 26 juin, du 3 au 10 juillet et du 21 au 29 août, du 4 au 11 septembre. (S'adresser, pour tous renseignements, à M. Stacke, IPA, 8, rue Pierre-et-Victor-Billaud, 17200 Royan ; tél. : (46) 05-48-99.)

Plus modeste, mais répondant au même désir de savoir, un petit atelier parisien organise des cours théoriques et pratiques avec un horaire souple pendant six à neuf mois (sur la base de 75 francs de l'heure). Une trentaine d'élèves, venant des professions libérales, répartis par petits groupes, suivent un enseignement progressif qui leur permet d'acquérir une solide connaissance des meubles anciens. (S'adresser à M. D. Tsaprounis, 12, rue Desaix, 75015 Paris ; tél. : 734-15-13 ou 306-95-90.)

Le Syndicat national du commerce de l'antiquité et de l'occasion (S.N.C.A.O.), qui, avec près de cinq mille membres, est l'organisation professionnelle la plus importante, ne pouvait rester indifférent à cet appétit de connaissances. Il a institué des cours d'initiation gratuits réservés à ses adhérents. Des antiquaires et des experts, qui font autorité dans leur spécialité, transmettent généreusement à leurs collègues tout leur savoir. Ces cours ont lieu les mercredis après-midi au siège du syndicat (18, rue de Provence, 75009 Paris ; tél. : 770-88-78). D'autres cours d'initiation professionnelle, patronnés par le S.N.C.A.O., s'implantent en province, notamment à Lyon.

En attendant de rendre les diplômes obligatoires pour exercer le métier d'antiquaire, les professionnels du passé commencent à préparer leur avenir.

GERSAINT.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER — TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DE LA FETE DES MERES

TIRAGE N° 26 DU 9 JUIN 1982

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER F.
1	41 381 441 0 881 6 771 89 501	200 500 700 2 000 2 000 10 000
2	12 9 052 18 792 47 642 51 212 72 192 370 492	200 2 000 10 000 10 000 10 200 10 000 4 000 000
3	3 153 553 733	100 600 600 600
4	Néant	Néant
5	515 29 425 77 035 83 445	500 10 000 10 000 10 000
6	36 96	200 200

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER F.
6	426 566 73 896	500 500 10 200
7	167 817 1 027 9 807	500 500 2 000 2 000
8	8 088 378 418 558 0 808 1 068 2 128 61 458 247 878	100 600 600 600 600 2 100 2 100 2 100 10 100 1 000 100
9	219 229 509 659 1 199 7 549	500 500 500 500 2 000 2 000
0	00 420 750	200 500 500

PROCHAIN TIRAGE LE 16 JUIN 1982
TRANCHE DE JUIN DES SIGNES DU ZODIAQUE à MALAKOFF (Hauts-de-Seine)

LOTO TIRAGE N° 23 — 6 11 15 28 35 39 — NUMÉRO COMPLEMENTAIRE 24

PROCHAIN TIRAGE LE 16 JUIN 1982 VALIDATION JUSQU'AU 15 JUIN APRES-MIDI

LOTERIE NATIONALE - TRANCHE DE LA FETE DES MERES 1982 N° 26

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 10-06-82 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 11.06.82 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 10 juin à 0 heure et le vendredi 11 juin à 24 heures :

La perturbation ayant déjà pénétré sur le pays jeudi matin marque le changement de régime météorologique. Elle déclenche une situation orageuse gagnant la moitié est demain et elle est suivie d'un temps plus frais et instable.

Demain, des orages se produiront sur toute la moitié est du pays et sur les Pyrénées. Ils seront nombreux, localement violents, et donneront des précipitations abondantes. En fin de journée, ils se limiteront aux reliefs. Sur les autres régions et après la période d'orages, le temps sera variable, mais surtout nettement plus frais. Sur le Sud-Ouest, les pluies de la veille donneront lieu à des brumes ou brouillards, puis les éclaircies seront assez belles et des averses rares pourront se produire près des côtes. Sur la quart nord-ouest, des nuages d'instabilité, plus abondants près des côtes de la Manche, déclencheront des averses. Les températures maximales seront de l'ordre de 18° près des côtes, 22° à l'intérieur. Le vent tournera au secteur ouest.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 10 juin à 7 heures de 1 015,9 millibars, soit 762,0 millimètres de mercure.

PRÉVISIONS POUR LE 11 JUIN A 0 HEURE (G.M.T.)

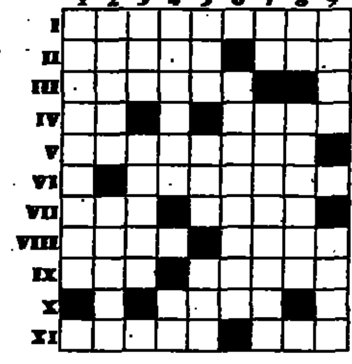
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 9 juin ; le second, le minimum de la nuit du 9 au 10 juin) : Ajaccio, 24 et 19 degrés ; Biarritz, 30 et 17 ; Bordeaux, 32 et 18 ; Bourges, 30 et 16 ; Brest, 28 et 15 ; Caen, 26 et 16 ; Cherbourg, 20 et 13 ; Clermont-Ferrand, 29 et 16 ; Dijon, 28 et 16 ; Grenoble, 31 et 17 ; Lille, 22 et 11 ; Lyon, 30 et 17 ; Marseille-Marignane, 27 et 19 ; Nancy, 26 et 13 ; Nantes, 32 et 17 ; Nice-Côte d'Azur, 24 et 19 ; Paris-Le Bourget, 25 et 14 ; Pau, 32 et 17 ; Perpignan, 27 et 18 ; Rennes, 31 et 20 ; Strasbourg, 27 et 15 ; Tours, 29 et 16 ; Toulouse, 33 et 18 ; Pointe-à-Pitre, 25 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 15 degrés ; Amsterdam, 20 et 9 ; Athènes, 25 et 18 ; Berlin, 18 et 13 ; Bonn, 23 et 9 ; Bruxelles, 23 et 9 ; Le Caire, 34 et 18 ; îles Canaries, 24 et 18 ; Copenhague, 14 et 9 ; Dakar, 28 et 22 ; Djerba, 28 et 18 ; Genève, 29 et 13 ; Jérusalem, 24 et 13 ; Lisbonne, 26 et 14 ; Londres, 23 et 13 ; Luxembourg, 23 et 12 ; Madrid, 30 et 17 ; Moscou, 9 et 2 ; Nairobi, 25 et 14 ; New-York, 13 et 13 ; Palma-de-Majorque, 29 et 15 ; Rome, 27 et 17 ; Stockholm, 12 et 2 ; Tunis, 29 et 19 ; Tozeur, 34 et 21.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3208



HORIZONTALEMENT

I. Abus de confiance. – II. Succession de plats aboutissant à des reliefs. Une huître qui se gobe. – III. Soumettre à une épreuve de longueur. – IV. Le vice en tête. Couverture permettant un découvert. – V. Une telle mine ne peut s'exploiter sans galerie. – VI. Débusquées par un chasseur de loups. – VII. Marque de garantie ou de dépravation. Rivière bretonne. – VIII. Végétal ayant une affinité avec le poireau. Sur la Saale ou sur la Seine. – IX. Prend le parti de l'opposition. Bien arrimé sur sa monture. – X. La vanité le rend stupide. – XI. Note détaillée se terminant toujours en montant. Découvrit, bien avant Newton, les effets de l'attraction terrestre.

VERTICALEMENT

1. On s'y expose en traversant un passage clouté. – 2. Tel un cheval au caractère de mule. Son inutilité est manifeste quand le besoin se fait sentir. – 3. Groupe de poilus se rebellant contre l'ordonnance du chef. La maison des arts et de la culture. – 4. Lancer de chauds rayons ou des coups d'œil glacials. Lettre grecque. – 5. Fatigue. Il ne reste jamais longtemps le dernier. Chambre. – 6. Travail de réfection dans un palais en ruine. – 7. Collecteur de « cadavres ». État présentant plus de flemme que de flamme. – 8. Possessif. Luttent contre l'oppression. – 9. Table de sacrifice d'un veau débité au prix de l'or. Élément moteur de certaines unités de l'air.

Solution du problème n° 3207

Horizontalement

I. Concubine. – II. Orée. Ales (Alès). – III. Mai. Ote. – IV. Migration. – V. Use. Sets. – VI. Nô (no). Tirets. – VII. Ino. Si. – VIII. Et. Étau. – IX. Ninas. Air. – X. Ré. Étend. – XI. Bée. Salée.

Verticalement

1. Communion. – 2. Oraison. Ire. – 3. Neige. Oénée. – 4. Ce. Ta. – 5. Oasis. Ses. – 6. Batterie. Ta. – 7. Iléite. Taël. – 8. Ne. Ost. Aine. – 9. Eson. Sourde.

GUY BROUTY.

ARLEQUIN

RESULTATS OFFICIELS DU TIRAGE N° 37 DU 9 JUIN 1982

Les sommes à payer sont indiquées tous cumuls compris pour un billet entier

Finales et numéros		
4	Tous les billets terminés par 4 gagnent 70 F dans toutes les séries	
35	Tous les billets terminés par 36 gagnent 300 F dans toutes les séries Tous les billets terminés par 53 gagnent 200 F dans toutes les séries	

Finales et numéros	Numéros gagnants dans toutes les séries	Sommes à payer
468	0468 1468 2468 3468 4468 5468 6468 7468 8468 9468	4 000
	0486 1486 2486 3486 4486 5486 6486 7486 8486 9486	400
	0648 1648 2648 3648 4648 5648 6648 7648 8648 9648	400
	0684 1684 2684 3684 4684 5684 6684 7684 8684 9684	470
	0846 1846 2846 3846 4846 5846 6846 7846 8846 9846	400
	0864 1864 2864 3864 4864 5864 6864 7864 8864 9864	470
783	0378 1378 2378 3378 4378 5378 6378 7378 8378 9378	400
	0387 1387 2387 3387 4387 5387 6387 7387 8387 9387	400
	0738 1738 2738 3738 4738 5738 6738 7738 8738 9738	400
	0783 1783 2783 3783 4783 5783 6783 7783 8783 9783	4 000
	0837 1837 2837 3837 4837 5837 6837 7837 8837 9837	400
	0873 1873 2873 3873 4873 5873 6873 7873 8873 9873	400

Finales et numéros	Numéros gagnants	Sommes à payer Série 32	Sommes à payer Autres séries	Numéros gagnants	Sommes à payer Série 32	Sommes à payer Autres séries
9301	0139	10 000	2 000	3019	10 000	2 000
	0193	10 000	2 000	3091	10 000	2 000
	0319	10 000	2 000	3109	10 000	2 000
	0391	10 000	2 000	3190	10 000	2 000
	0913	10 000	2 000	3901	10 000	2 000
	0931	10 000	2 000	3910	10 000	2 000
	1039	10 000	2 000	9013	10 000	2 000
	1093	10 000	2 000	9031	10 000	2 000
	1309	10 000	2 000	9103	10 000	2 000
	1390	10 000	2 000	9130	10 000	2 000
	1903	10 000	2 000	9301	3 000 000	30 000
	1930	10 000	2 000	9310	10 000	2 000

PROCHAIN ARLEQUIN LE 23 JUIN 1982 - TIRAGE TELEVISE à 19 h 50

LOTERIE NATIONALE - TIRAGE DU 9 JUIN 1982 N° 37

MODE

EXPOSITIONS DENTELLIÈRES. – Deux manifestations dentellières sont organisées à Valenciennes et au Puy-en-Velay. Du 10 au 16 juin, l'hôtel de ville de Valenciennes expose des dentelles anciennes et modernes, réalisées à la main, avec démonstration de leurs techniques par les élèves du cours de dentelle locale. En même temps, une rencontre internationale de dentellières de Belgique, de Grande-Bretagne, d'Italie, de Hollande et d'Allemagne devrait permettre de créer une association internationale de défense et de promotion de l'art dentellier.

Le 14 juin sera inaugurée, en même temps que la liaison Air Inter Paris-Le Puy, l'exposition internationale de la dentelle au Puy-en-Velay (Haute-Loire) organisée par la Fédération nationale de dentelles, de tulles, de broderies, de guipures et de passementeries, ainsi que le centre d'enseignement de la dentelle du Puy.

● **ERRATUM SOLDES.** – Lanvin, 22, faubourg Saint-Honoré, affiche ses soldes pour les 16 et 17 juin, tandis que la boutique pour hommes, Lanvin-II, 2, rue Cambon, les programmes du 23 au 26 juin, contrairement à ce qui a été écrit dans nos éditions du mercredi 9 (daté 10 juin).

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
André Laurens.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX•

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395-2037.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 12 JUIN

« Autour de la place des Victoires », 14 h 30, centre de la place, Mlle Colin.

« Le carmel de Saint-Denis », 14 h 45, métro Saint-Denis-Basilique, Mme Legrégeois.

« La maison de Balzac », 15 h, 47, rue Raynouard, Mme Bachelier.

« Paris et ses îles », 15 h, parvis de Notre-Dame, Mlle Brussais.

« Port-Royal des Champs », 15 h, place de la Concorde, Mme Lemarchand.

« Hôtel de Sully », 15 h, 62, rue Saint-Antoine, M. Lépany.

« Hôtels du Crédit foncier », 15 h, 62, rue Saint-Antoine, Mlle Oswald (Caisse nationale des monuments historiques).

« La Cour de cassation », 15 h 30, 5, quai de l'Horloge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel de Sens », 15 h, métro Saint-Paul (Mme Hauller).

« Hôtel de Lassay », 15 h 30, 2, place du Palais-Bourbon (Tourisme culturel).

« Le Vieux Marais », 14 h 30, 2, rue de Sévigné (Le Vieux Paris).

« Histoire de l'écriture », 11 h, Grand Palais (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

14 h 30, 5, rue Largillière, M. J.-L. Chapat : « L'entreprise et la conscience professionnelle » (Nouvelle Acropole).

9 bis, avenue de Iéna, Suzanne Rousseau et José-Luis Mercé, 15 h : « La Haute-Bavière et les châteaux royaux de Louis II » ; 17 h 30 : « Venise, la lagune et les îles » (Projection).

15 h, Palais de la découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt, M. J.-P. Rothe : « Un an au Scoresbury Sund » (Groenland).

15 h, Sorbonne, amphithéâtre Bachelard, 1, rue Victor-Cousin, M. P. Canivet : « La flûte enchantée » (Université populaire de Paris).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 10 juin :

UN DÉCRET

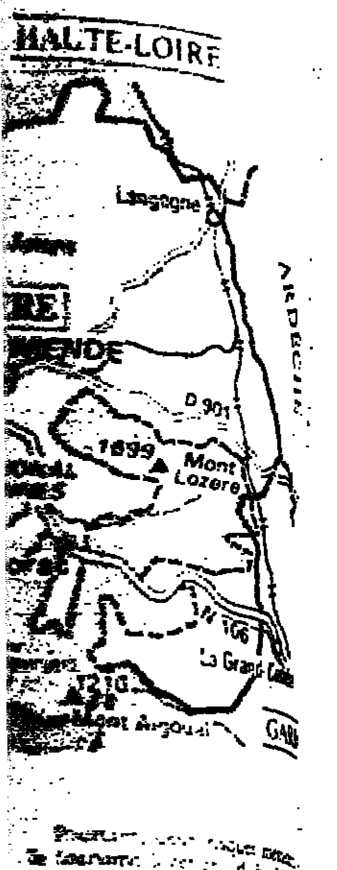
● Instituant dans certains départements d'outre-mer une taxe parafiscale sur les expéditions de fruits et de préparations à base de fruits hors de ces départements.

UN ARRÊTÉ

● Fixant la contribution des différents régimes d'assurance-maladie au financement des assurances sociales des étudiants.

UNE DÉCISION

● Relative à l'application du régime des prix des produits pétroliers.



Le Monde

économie

AFFAIRES

UN ENTRETIEN AVEC LE PRÉSIDENT DU CENTRE DES JEUNES DIRIGEANTS D'ENTREPRISE

« Nous commençons par nous mettre en cause nous-mêmes »

nous déclare M. Philippe Nocturne

Le Centre des jeunes dirigeants d'entreprise (C.J.D.E.) tient son congrès à Deauville les 10, 11 et 12 juin, sur le thème : « Tant qu'il y aura des entrepreneurs... ». Le président de la République devait se rendre à l'inauguration de ce congrès. Mais son emploi du temps ne lui permettant pas de le faire, il s'est excusé à la dernière minute. M. Delors, ministre de l'économie et des finances, et M. Gattaz, président du C.N.P.F., se rendront à Deauville samedi pour y prendre la parole. Nouveau président du C.J.D.E., M. Philippe Nocturne nous indique quel seront le thème et le sens du congrès.

— Le thème de votre congrès, qui s'ouvre le 10 juin, est : « Tant qu'il y aura des entrepreneurs... » et il doit déboucher sur une « charte du bien entreprendre ». Qu'est-ce que cette charte ?

— La charte est en relation directe avec le thème du congrès. Tant qu'il y aura des entrepreneurs, dire cela, c'est traduire l'inquiétude que certains peuvent avoir de voir l'entreprise menacée par la situation économique, celle que l'on connaît depuis 1974, et par les incertitudes sociales et politiques liées au changement intervenu depuis à peine plus d'un an. Le sens de cette charte, c'est que la réponse à la question implicite : y aura-t-il toujours des entrepreneurs ? dépend d'abord de nous. Qu'est-ce qui dépend de nous pour qu'il y ait toujours des entreprises performantes ? Nous commençons par nous mettre en cause nous-mêmes, par nous interroger sur les règles qu'il importe que nous suivions pour être de bons entrepreneurs dans la France de 1982.

— Tout cela résulte d'une préparation en vue du congrès. Peut-on en imaginer certaines des conclusions ?

— La préparation du congrès remonte à janvier 1980. Le choix du thème est antérieur au changement politique. Notre réflexion s'est organisée autour de trois pôles : le premier, c'est quel dirigeant demain, quel type d'homme il convient de promouvoir ou de former pour que les entreprises soient bien dirigées ; le deuxième, c'est vivre ensemble une éthique commune — ce qui est une préoccupation essentielle de notre mouvement ; le troisième pôle autour duquel s'articule notre réflexion, c'est maîtriser son environnement. Le C.J.D.E. se demande comment il convient de procéder pour que l'ensemble de l'environnement soit plus favorable à l'entreprise.

— Est-ce que cet environnement, de votre point de vue, a beaucoup changé depuis que les socialistes sont au pouvoir ? Avez-vous à vous adapter à des conditions nouvelles, ou avez-vous le sentiment de vous retrouver dans une situation qui n'aurait pas à ce point évolué ?

— A titre personnel, je suis plutôt sensible à une certaine permanence, c'est-à-dire que je crois (peut-être en avez-vous une part de responsabilité, vous les medias) que l'on a tendance à développer de façon un peu excessive le rôle du politique. je suis frappé de constater que, dans un certain nombre de pays, les performances semblent peu dépendre des hommes politiques en place. En Allemagne fédérale comme en Angleterre, les changements de majorité n'ont pas modifié les tendances profondes de la situation économique, pour prendre deux exemples. En France aussi il y a beaucoup de choses qui ne dépendent pas du pouvoir politique. Il y a beaucoup de choses qui ont changé dès avant le 10 mai, parce que c'était dans l'air du temps.

— Vous réagissez ainsi en tant que chef d'entreprise ?

— Pour beaucoup d'entre nous, les plans de financement sont prévus depuis plus d'un an. Il me paraît impossible d'imaginer qu'un chef d'entreprise puisse faire la grève de l'investissement. L'entreprise, c'est un peu comme le vélo : il est plus facile de trouver son équilibre en avançant plutôt qu'en restant sur place. En fait, l'investissement n'était pas déjà très fort avant le 10 mai parce que la situation des entreprises ne le permettait pas.

— Pourtant, le patronat, dans son ensemble, paraît beaucoup plus inquiet qu'il ne l'était auparavant. Du moins ne manque-t-il pas l'occasion de le manifester si l'on s'en tient aux prises de position du C.N.P.F.

— C'est sans doute parce que, aux inconnues économiques, sont venues s'ajouter des inconnues politiques et sociales. C'est déjà difficile de jongler avec une ou deux balles, ça l'est plus encore si vous en mettez quatre. Ajoutez à cela qu'au niveau du langage, il y a eu quelques débordements — on a parlé du langage de Valence — ce qui fait que l'une des tentations du patronat est une tentation de défensive. Mais la peur serait mauvaise conseillère.

— Certains projets gouvernementaux font peur au patronat, comme les « lois Auroux ». Partagez-vous ces alarmes ?

— Sur ce point, notre position est sensiblement plus nuancée aussi bien que de celle du gouvernement que de celle du patronat. Même si ça n'engage pas beaucoup, nous avons dit que l'exposé des motifs du rapport Auroux nous paraissait plutôt bon. Faire en sorte que, dans la société française, les chefs d'entreprise prennent plus en compte les facteurs sociaux, et que l'ensemble des salariés prennent plus en compte les facteurs économiques, est un souhait auquel nous souscrivons. Le droit d'expression dans l'entreprise peut être une dynamique féconde, à la fois pour les salariés parce que c'est un des besoins fondamentaux des personnes humaines de s'exprimer, et pour les entreprises, car l'un des défis auxquels nous sommes confrontés dans les années 80, c'est celui de l'innovation. Cet effort, indispensable pour soutenir la concurrence sur le plan international, passe certainement par une mobilisation de toute la matière grise de l'entreprise. Le droit d'expression peut avoir aussi pour conséquence le fait de favoriser la créativité dans l'entreprise. Nous cherchons, quant à nous, quel est le bon usage de ces nouvelles lois.

— Il y a aussi l'obligation de négociation annuelle.

— Ce qui est gênant, c'est le terme « *obligation* ». Mais la négociation c'est un processus qui se développe beaucoup dans notre société : on négocie avec ses clients, on négocie avec ses fournisseurs, on négocie dans sa vie familiale. La négociation c'est aussi un moyen de rapprocher les points de vue. En même temps on donne de l'information. Ce peut donc être une façon d'aller vers ce fameux consensus si souvent souhaité et pour lequel trop peu de gens œuvrent concrètement. L'obligation de négociation ne peut vraiment gêner que dans la mesure où l'information ne circule pas dans l'entreprise.

— Vous recevez, à votre congrès, M. Delors. Aurez-vous des propositions concrètes à lui faire ?

— Nous recevrons M. Delors au titre de ministre de l'économie et des finances dont les responsabilités ne peuvent laisser indifférents les chefs d'entreprise. Mais nous n'oublions pas qu'en tant qu'homme M. Delors est quelqu'un dont le style et le contenu du discours ne nous a jamais laissés insensibles. Nous voulons, selon la tradition de notre mouvement, lui faire des propositions précises. Ces propositions seront annoncées au congrès, mais je puis vous indiquer qu'elles tourneront autour de deux thèmes généraux. Le premier sera celui de la « guerre économique », une question abordée par le ministre lui-même, le 20 mai à la télévision. Le second thème aura trait à l'innovation, parce que c'est pratiquement un des points de passage obligatoire des entreprises. Dans ce domaine, nous proposerons à M. Delors une des maximes prononcées par M. Fabius : le problème n'est pas de dépenser plus mais de dépenser mieux. Et là, nous aurons une proposition très précise à faire pour le financement de l'innovation.

Propos recueillis par
FRANÇOIS SIMON.

MICHELIN A SUBI 290 MILLIONS DE FRANCS DE PERTES CONSOLIDÉES EN 1981

Au vu des résultats récemment annoncés par la Manufacture française des pneumatiques Michelin pour l'exercice 1981 (661,7 millions de francs de pertes après un déficit de 32 millions de francs l'année précédente), il apparaissait clairement que le résultat consolidé s'inscrirait « en rouge », et les dirigeants du groupe l'avaient annoncé, mais les chiffres publiés vont bien au-delà des prévisions avancées par certains spécialistes.

Selon les documents remis aux actionnaires en prévision de l'assemblée générale de la firme, qui doit se tenir le 25 juin à Clermont-Ferrand, la Compagnie générale des établissements Michelin, qui joue le rôle de holding, fait état d'une perte consolidée de 289,7 millions de francs en 1981, après un résultat bénéficiaire de 815,4 millions l'année précédente sur un chiffre d'affaires, également consolidé, de 31,33 milliards de francs contre 28,17 milliards en 1980. Ces chiffres s'entendent, au surplus, sans l'incorporation des résultats déficitaires de Kléber-Colombes, dont Michelin a repris le contrôle quasi total au premier trimestre 1981.

Michelin aura donc subi de plein fouet une crise qui a frappé l'ensemble des fabricants mondiaux de pneumatiques, seul l'Américain Goodyear ayant enregistré un résultat bénéficiaire en 1981.

Anticipant cette contre-performance, le titre Michelin avait perdu près de 12 % de sa valeur mercredi 9 juin à la Bourse de Paris au fur et à mesure que circulaient les informations en provenance d'outre-Rhin où la filiale ouest-allemande du groupe, Michelin Reifenwerke AG, a également subi des déboires l'année dernière, avec une perte de près de 50 millions de deutschemarks (130 millions de francs), sur un chiffre d'affaires de 2,14 milliards de deutschemarks (5,50 milliards de francs), conséquence d'une baisse de 11 % de sa production qui pourrait conduire la société à réduire ses effectifs (dix mille personnes environ) par « *voie naturelle et ralentissement de l'embauche* » précise Michelin, toujours très avare de renseignements sur la situation de ses filiales.

Les pertes de C.D.F. Chimie ont doublé en 1981

Le groupe C.d.F. Chimie a vu ses pertes doublées en 1981, atteignant 1,21 milliard de francs contre 546 millions de francs en 1980. Ce déficit aggravé est dû, pour les deux tiers, aux activités pétrochimie et plastiques, qui n'ont pu répercuter les hausses de coûts dans les prix de vente. C'est aussi le cas pour les engrais de la filiale Azote et Produits chimiques (A.P.C.), dont les résultats, équilibrés en 1979 et en 1980, sont devenus déficitaires de 175 millions de francs en 1981. Sont également incriminées les charges financières, « *résultant, en grande part, de la faiblesse des apports en fonds propres consentis par les pouvoirs publics pour la réalisation d'investissements stratégiques d'intérêt national* ». Le chiffre d'affaires a progressé de 8 % à 11,8 milliards de francs et la marge brute d'autofinancement a été négative de 580 millions de francs contre moins de 20 millions de francs en 1980. Le groupe a soumis aux pouvoirs publics des propositions pour restaurer sa rentabilité, comportant, notamment, un apport de fonds propres.

ÉNERGIE

MOBIL SE RETIRE DE LIBYE

New-York (*A.F.P.*). — Mobil Oil, deuxième compagnie pétrolière américaine, a annoncé, le 9 juin, son retrait de Libye. La société a déposé une « *déclaration d'abandon* » auprès des autorités de Tripoli, le 13 avril, et cessera ses activités au plus tard le 13 juillet, a précisé un porte-parole de Mobil. La firme a notifié sa décision à la compagnie ouest-allemande Vega Oel A.G., partenaire de Mobil en Libye.

Les conversations se poursuivent avec les autorités libyennes pour déterminer les conditions financières du retrait. Présente en Libye depuis 1955, Mobil participe à une entreprise commune dont elle détient 34 % du capital, 51 % revenant à la compagnie nationale des pétroles de Libye et 15 % à Vega Oel A.G. Mobil,

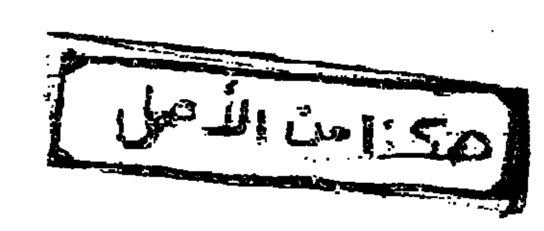
Exxon, première compagnie mondiale, s'était retirée de Libye en novembre dernier (*le Monde* du 14 novembre 1981). Toutefois, aucune des quatre autres firmes américaines présentes en Libye (Occidental Petroleum, Marathon Oil, Conoco et Amerada Hess), n'a indiqué son intention de faire de même.

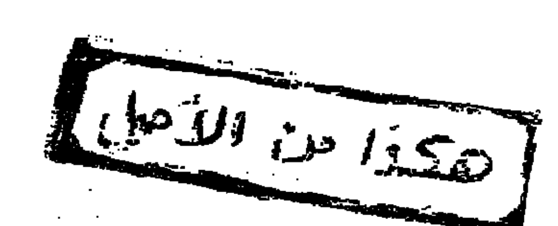
TRANSPORT

M. FITERMAN ET LA RÉFORME DE LA S.N.C.F.

M. Charles Fiterman, ministre des transports, a participé le 8 juin à une journée d'études organisée par l'union interfédérale des transports C.G.T. sur le thème de la « nouvelle politique des transports intérieurs ».

A propos du nouveau statut de la S.N.C.F. qui entrera en vigueur en janvier 1983, le ministre a précisé : « *La loi sur la démocratisation du secteur public s'appliquera dans la société nationale en prenant naturellement en compte, dans les modalités d'application, la situation existante. Il en est ainsi notamment des dispositions concernant les conseils d'atelier et les comités d'entreprise, avec la création du comité d'établissement au niveau de chaque établissement, ces comités d'entreprise régionaux au niveau de chaque région, d'un comité central d'entreprise au niveau national, et, enfin, d'un comité de groupe formé par la société nationale et ses filiales. Quant au statut des cheminots, il sera conservé à la fois dans son contenu et dans ses procédures d'élaboration.* »





SOCIAL

L'ADOPTION DU PROJET DE LOI SUR LA RÉFORME DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Un changement qui pourrait finalement être limité

Chose promise, chose faite. L'adoption par le conseil des ministres du projet de loi de Mme Questiaux sur la réforme des conseils d'administration des caisses de sécurité sociale satisfait une vieille revendication des syndicats et de la gauche : l'abrogation des ordonnances de 1967, qui avait supprimé la prépondérance des syndicats et l'élection des administrateurs pour les remplacer par le paritarisme (moitié employeurs moitié assurés) et la désignation. Ce changement signifie-t-il la fin de l'alliance entre C.N.P.F. et syndicats réformistes qui a permis au patronat, ainsi qu'à F.O. et parfois la C.G.C., de truster les présidences des caisses ? La C.G.T. et la C.F.D.T., reléguées sur les strapontins de 1967 à 1982, vont-ils redécouvrir les charmes mais aussi les affres et responsabilités du pouvoir ?

A première vue, le succès de Mme Questiaux et des forces de gauche semble pourtant être une victoire à la Pyrrhus.

Tout d'abord, le ministre de la solidarité nationale a dû modifier son texte sous la pression des réformistes et de l'avis réservé du Conseil d'Etat.

Le ministre a dû renoncer en partie au système mixte de l'élection et de la désignation qui, il est vrai, lui avait été fortement conseillé contre son avis personnel. Dans le projet initial, sur seize représentants des syndicats, dix étaient élus, les six autres étaient désignés afin que chaque confédération soit assurée d'avoir au moins un siège, quel que soit les résultats des élections.

Ambiguïtés

Ce compromis comprend tout d'abord une grande ambiguïté. En désignant un employeur et un salarié, le ministre de la solidarité nationale exercera une influence sur la composition des conseils, ce qui est contraire au principe du retour à l'élection : l'employeur sera-t-il un

Désormais les assurés voteront pour l'élection de quinze administrateurs, S'y ajouteront six représentants du patronat — désignés par les organisations professionnelles ; deux représentants de la mutualité pour les caisses maladie, deux représentants des associations de retraités pour la caisse vieillesse et, enfin, deux personnalités qualifiées, par le ministre dont un employeur et un salarié.

Le ministre a donc accordé un siège supplémentaire au patronat (6 + 1, soit 28 % des sièges, au lieu des 25 % prévus initialement et des 50 % fixés par les ordonnances de 1967) et de modifier le mode de scrutin : le système envisagé — proportionnel à la plus forte moyenne — est remplacé par le suffrage proportionnel au plus fort reste. Cette formule qui garantit la représentation des syndicats à l'audience réduite — comme la C.F.T.C. et la C.G.C. — compense l'abandon de la désignation.

membre du C.N.P.F. ou un patron de sensibilité « majoritaire ». Le salarié sera-t-il un membre de la F.E.N. — écartée des élections — ou un représentant des petits (C.F.T.C., C.G.C. ?). Voilà certes un élément de souplesse mais aussi un point délicat et politique pour le ministère.

Le compromis adopté par le gouvernement — et notamment l'attribution d'un siège supplémentaire au patronat — pourrait avoir finalement un résultat inverse de ce qu'espéraient la C.G.T. et la C.F.D.T. Selon les simulations qui ont été faites, la C.F.T.C. et la C.G.C. — malgré la méthode de scrutin prévu —, risque de perdre le siège qu'ils avaient dans dix à vingt caisses primaires. Mais la répartition des sièges et l'audience des syndicats telle qu'elle s'est révélée aux dernières élections nationales — celles des prud'hommes — devrait permettre à l'alliance entre C.N.P.F. (s'il maintient sa participation) et les syndicats réformistes, épaulés par la F.E.N. ou les mutualistes, de conserver la quasi-totalité des présidences de caisse.

Au total, le changement qui se prépare — avec l'élection de seulement 60 % des administrateurs (15 sur 25) — ne changerait guère la situation actuelle. Le projet de loi semble ainsi consacrer, d'une part, la victoire ou l'influence décisive auprès de l'Elysée de F.O. et dans une certaine mesure du président du C.N.P.F. et, d'autre part, l'échec de la C.G.T., dont on n'entend pas faciliter la prise du pouvoir des caisses.

Cependant, trois inconnues subsistent :

● Quel sera le score des syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O. ? Une nouvelle poussée des cédétistes — telle qu'elle apparaît dans les élections professionnells — bousculerait les prévisions des auteurs du compromis. Le ministre, qui conserve le choix de l'employeur supplémentaire, estime que la partie qui est engagée reste « très ouverte ».

● Quelle sera l'attitude du C.N.P.F., qui doit se prononcer le 15 juin ? M. Gattaz, s'il apprécie le « geste » du gouvernement, devra encore convaincre ses troupes qu'il est nécessaire d'être présent... pour gérer un système voué à la pénurie et à la rigueur.

● Quelle sera, enfin, l'attitude du Parlement ? De nouvelles modifications ne sont pas impossibles.

Globalement, l'intérêt du projet — outre l'abrogation des ordonnances — sera sans doute d'inciter les administrateurs à négocier davantage les décisions, contrairement à ce qui se passe actuellement. Il s'agit là d'une nouvelle dynamique qui pourrait être salutaire. Mais encore faut-il savoir quel sera le pouvoir des administrateurs ? Le projet de loi ne le dit pas. Un autre texte législatif devra le préciser... après les élections en 1983. Et ce n'est pas la moindre des ambiguïtés.

JEAN-PIERRE DUMONT.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *La compagnie pétrolière américaine Cities Service* a majoré son offre publique d'achat sur Mesa Petroleum pour la porter à 1,4 milliard de dollars, son conseil d'administration ayant décidé de rejeter l'O.P.A. qu'avait formulée, à son tour, Mesa sur Cities Service pour s'en assurer le contrôle. Mesa Petroleum a déclaré que la nouvelle offre de Cities Service, qui correspond à 21 dollars par action (17 dollars précédemment), sera examinée par son conseil d'administration.

● *Le groupe suédois Volvo*, spécialisé dans l'automobile et le secteur énergétique, a annoncé son intention d'acquérir des participations dans trois filiales pétrolières de la firme américaine Hamilton Brothers. Selon un porte-parole de Volvo, celle-ci va ainsi investir environ 450 millions de francs pour acquérir 25 % de Hamilton Brothers Petroleum Corp, 10 % de Hamilton Oil Great Britain et 50 % de Hamilton Brothers Oil Co.

Agriculture

● *Les exportations françaises de vins et spiritueux se sont élevées en 1981 à 14,14 milliards de francs, soit une augmentation sur 1980 de 19,7 %.* — Le cognac représente 24,8 % de ces ventes (+ 0,4 %), le champagne 15,3 % (— 0,6 %), le vin de Bordeaux 13 % (+ 1 %), le vin de table 8,5 % et le bourgogne 6,7 %. Les États-Unis demeurent le principal acheteur avec 16,8 % de ces exportations (+ 3 %). Ils sont suivis par l'Allemagne fédérale, 16 % (— 1,4 %), la Grande-Bretagne, 13,6 %, et l'U.E.B.L., 10,1 % (— 2,2 %). Selon M. Mure, président de la Fédération des exportateurs de vins et de spiritueux, la progression enregistrée en 1981 a été facilitée par la hausse du dollar et une reprise sensible du marché anglais pour les vins.

Automobile

● *Réouverture prochaine du musée Schlumpf.* — La cour d'appel de Colmar a déclaré irrecevable l'appel des frères Schlumpf, mettant en cause la vente à forfait, pour la somme de quarante-quatre millions de francs, de leur collection de voitures à l'association du musée national de l'automobile de Mulhouse (Haut Rhin). Le conseil d'administration de cette association a fixé au vendredi 9 juillet l'inauguration du musée qui est fermé depuis le 21 mars 1979 *(corresp.)*.

Equipement

● *Dix nouvelles rames de T.G.V.* — La S.N.C.F. vient de commander à Alsthom-Atlantique dix nouvelles rames de T.G.V., portant à quatre-vingt-dix-sept le nombre total de rames commandées jusqu'à présent. Ces rames, qui comportent chacune deux motrices et huit wagons, seront livrées à la fin de 1983 et pendant le premier semestre 1984 pour être mises en service sur le réseau du Sud-Est.

Environnement

● *Un conseil national contre le bruit.* — Mme Véronique neiertz, député socialiste de Seine-Saint-Denis, présidera le conseil national du bruit, composé de 54 membres (élus, fonctionnaires, représentants de syndicats et d'associations, de constructeurs automobiles, de l'aéroport de Paris...) installé, le mardi 8 juin, par M. Michel Crépeau, ministre de l'environnement. Une politique « *d'incitation et de persuation* », plus que de « *contrainte* » va être lancée : une vingtaine de contrats seront signés avec des villes-pilotes et une carte des points noirs routiers et ferroviaires sera établie pour fonder un « *programme de rattrapage* », dans le prochain plan, a précisé M. Crépeau.

● *Grève à l'environnement.* — « *Aucune volonté politique de réelle prise en compte de l'environnement naturel et bâti n'a vu le jour, contrairement aux promesses électorales de M. Mitterrand* », estime le syndicat national de l'environnement C.F.D.T. qui appelle à la grève, le 10 juin prochain, les personnels des services régionaux du ministère. « *Le budget du ministère n'a jamais été aussi dérisoire* », estime le syndicat qui a décidé de « *crier haut et fort* » contre l'insuffisance des crédits.

● *Aéroport Charles de Gaulle : l'indemnisation des riverains.* — La cour de cassation a rejeté les pourvois introduits par les cinq compagnies aériennes — qui avaient déjà été condamnées en première instance et en appel — et les a reconnues responsables des nuisances causées aux habitants de Goussainvile (Val d'Oise) riverains de l'aéroport Roissy Charles de Gaulle.

« Air France », « T.W.A. », « British Airway », « Air Inter » et « U.T.A. » devront donc indemniser les 56 demandeurs groupés au sein du comité de défense des riverains de l'aéroport Paris-Nord, auxquels huit nouveaux plaignants se sont joints.

Etranger

ETATS-UNIS

● *Les crédits nets américains à la consommation* se sont accrus en avril de 1,18 milliard de dollars, soit la plus forte progression depuis septembre 1981. Les nouveaux crédits se sont élevés à 28,68 milliards de dollars, tandis que les remboursements ont été de 27,51 milliards. — *(A.F.P.)*

ITALIE

● *Le rythme de la hausse des prix italiens* a continué à ralentir au premier trimestre, selon les statistiques définitives publiées officiellement le 9 juin. En mars, la hausse a été de 0,8 % sur un mois et de 16,4 % pour les douze derniers mois (20 % en mars 1981).

R.F.A.

● *Les prix ouest-allemands à la consommation* ont augmenté de 0,6 % en mai, a annoncé le 9 juin l'Office fédéral des statistiques. De façon définitive, en taux annuel, le coût de la vie a augmenté de 5,3 % contre 5 % en avril et 5,2 % en mars. Selon l'Office, l'indice de mai a principalement été influencé par une forte hausse des prix des produits alimentaires, qui ont augmenté de 1,1 %. — *(A.F.P.)*

SUISSE

● *La hausse des prix de détail suisses* a atteint 1,3 % en mai contre 0,6 % en avril, selon les statistiques officielles (non corrigées par les variations saisonnières) publiées le 9 juin. Pour les douze derniers mois, la hausse s'élève à 5,9 % contre 5,6 % fin avril. Le résultat enregistré en mai est dû surtout aux relèvement des loyers, qui a atteint 5,8 %. — *(A.F.P.)*

Social

● *Reprise du travail à la Société générale de Bordeaux :* le personnel en grève à 85 % depuis le 27 avril, a voté mercredi 5 juin la reprise du travail par 138 voix contre 50. Il ne s'est pas prononcé sur l'acord intervenu le même jour entre l'intersyndicale et la direction. Un membre de la direction nationale du personnel doit rester à Bordeaux pendant six mois afin d'améliorer les rapports sociaux. C'est également une reprise du travail qui a eu lieu à la Caisse d'épargne de l'Ecureuil d'Annecy après soixante-quatre jours de grève suivis par 85 % du personnel, bien que le protocole n'ait été approuvé que par la moitié des représentants syndicaux.

● *Un appel de grève lancé mercredi 9 juin à l'ANPE* par la C.G.T., la C.F.D.T. et la C.G.C. a été suivi par environ 27 % des dix mille salariés de l'agence. Les grévistes demandaient une restructuration de la gestion du personnel, en particulier l'intégration de celui-ci dans la fonction publique. Ils déploraient, par ailleurs, que mille des mille quatre cent cinquante nouveaux postes prévus pour 1982 n'aienet pas encore été remplis. Après un premier entretien avec M. Rivière, chef de cabine au ministère du travail, une délégation intersyndicale a été reçue par la direction de l'agence jeudi matin. Celle-ci a reconfirmé son engagement d'ouvrir en juin des négociations sur les conditions de la « rénovation » de la gestion du personnel. Aucune reprise du travail n'a encore été annoncée.

● *Usinor-Dunkerque : décès d'un second ouvrier brûlé vendredi.* — M. Jean-Paul Deblock, trente-quatre ans, qui avait été grièvement brûlé par de l'acier en fusion, vendredi 4 juin, à l'aciérie nº 2 d'Usinor-Dunkerque, a succombé à ses blessures, apprend-on de source syndicale.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Pour huit départements

LA COMMISSION DE BRUXELLES CONTESTE LE BIEN-FONDÉ DU RÉGIME FRANÇAIS DES PRIMES RÉGIONALES

(De notre correspondant.)

Communautés européennes (Bruxelles). — Certaines dispositions du nouveau régime français des primes régionales, décidé le 6 mai par le gouvernement *(le Monde* du 8 mai) ne sont pas compatibles avec les règles de concurrence du Marché commun. La France a un délai de deux mois pour fournir des explications complémentaires aux autorités de Bruxelles sur ce dossier. Tel est le sens de la mise en demeure que la Commission européenne va incessamment adresser à Paris. La décision prise le 9 juin par les instances communautaires suspend donc l'octroi des crédits, pour les cas en litige, jusqu'à ce qu'elles aient arrêté une position définitive.

Après les aides à l'agriculture et le plan de soutien à l'industrie textile, c'est au tour des primes régionales d'être contestées par la Commission au nom des sacro-saintes règles de concurrence. Il est reproché au plan établi par M. Michel Rocard et par la DATAR d'accorder des aides d'Etat — la prime d'aménagement du territoire — à huit départements (parmi beaucoup d'autres) — le Doubs, la Nièvre, Territoire-de-Belfort, la Sarthe, la Meurthe-et-Moselle, la Haute-Marne, le Maine-et-Loire et la Seine-Maritime — qui sont considérés comme relativement riches.

En outre, la Commission estime que, pour la zone de Saint-Etienne (à Rive-de-Gier exactement), les primes aux investissements industriels devraient être de 17 % et non de 25 % comme l'a arrêté le gouvernement.

Malgré la décision de la Commission, on considère d'une façon générale à Bruxelles que la France peut aisément obtenir un accord sûr plusieurs cas en litige (surtout ceux des départements de l'Est et la Nièvre) si elle présente, dans les prochaines semaines, les explications complémentaires souhaitées.

Le dossier français soulève bien des interrogations dans les milieux communautaires. A tel point que, à la demande des commissaires français, MM. Ortoli et Pisani, la Commission (qui a suivi jusqu'ici ses services) a prévu d'organiser une réunion le 23 juin sur la définition précise des critères qu'elle entend retenir à l'avenir pour apprécier, contester ou approuver les aides régionales des Etats membres. — M. S.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Champex

S.D.R. de Champagne-Ardenne

Paiement d'un dividende de 16,80 F le 1er juillet

L'assemblée générale réunie à Reims le 26 mai a décidé le paiement le 1er juillet prochain d'un dividende brut de 16,80 F (impôt payé d'avance au Trésor 1,80 F) contre 16,42 F (2,42 F) en 1981.

A cette occasion, le président, M. Romain-Jean Philouze, a confirmé le lancement au mois de septembre prochain d'une augmentation du capital social visant au doublement de ce dernier.

Il a également fait état d'un niveau d'activité relativement satisfaisant depuis le début de l'année si l'on tient compte à la fois de la faiblesse persistante des investissements et de l'ouverture tardive des procédures de prêts spéciaux aux entreprises : depuis le 1er janvier, Champex a, en effet, accordé des prêts à long terme pour 19 600 000 F, des crédits à moyen terme pour 31 000 000 F, et des concours de restructuration financière pour 1 800 000 F, soit un total de 52 400 000 F (75 000 000 F au cours des cinq premiers mois de 1981).

Sur la place de Nancy, le cours du titre reste stable aux environs de 120 F, ce qui fait ressortir une capitalisation de 4,9 du bénéfice net par action (24,43 F) et un rendement de 14 %.

BANQUE OTTOMANE

Il est porté à la connaissance de MM. les actionnaires de la Banque Ottomane que, par décision de l'Assemblée générale tenue à Londres le 9 juin 1982, un dividende de 4 livres sterling par action sera payé à partir du 18 juin 1982, contre remise du coupon n° 109.

Le paiement aura lieu :
— à Londres : à la Banque Ottomane, 23, Fenchurch Street, EC3P 3ED, et au cours du change sur Londres :
— à Paris : à la Banque Ottomane, 7, rue Meyerbeer (9e) ;
— à Istanbul : au siège central de la Banque.

Le montant revenant aux parts de fondateur, soit £ 450,10 par part entière, sera payé aux mêmes dates, lieux et places contre remise du coupon n° 52.



IMETAL PENARROYA

Assemblée générale ordinaire

Les actionnaires de Penarroya réunis le 9 juin 1982, sous la présidence de M. Bernard de Villeméjane, ont approuvé les comptes de l'exercice 1981, qui se soldent par un bénéfice de F 26 242 581. Compte tenu du résultat consolidé déficitaire et des perspectives très défavorables de l'année 1982, l'assemblée a décidé d'affecter ce résultat au report à nouveau, dont le montant s'établit en conséquence à 35,2 millions de francs.

Le président de Villeméjane a confirmé l'aggravation, au cours des premiers mois de 1982, de la crise mondiale que traverse l'industrie des métaux non ferreux. Les cours du plomb, du zinc et de l'argent, et les marges de traitement, se situent à environ 35 % au-dessous de la moyenne des années 75-81. L'ensemble de la profession enregistre de ce fait des pertes qui oscillent entre 5 et 10 % du chiffre d'affaires. C'est également le cas pour Penarroya. Si certains analystes envisagent une reprise des cours et de l'activité pour la fin de l'année, le président estime préférable que la société s'organise pour une crise relativement longue en adaptant sa gestion aux circonstances. Dans cette perspective s'inscrivent notamment : la suppression du dividende au titre de l'exercice 1981, la limitation des stocks, l'étalement dans le temps des investissements et le recentrage des activités.

INTERTECHNIQUE

EXERCICE 1981

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, réunie le 1er juin, a approuvé les comptes de l'exercice 1981.

Le bénéfice net de l'exercice, soit 35 501 152 F, contre 25 766 551 F en 1980, a été affecté comme suit : participation du personnel, 7 031 504 F, contre 2 842 376 F, dividende 7 031 504 F, contre 5 634 668 F, le solde en réserve et report à nouveau.

Le dividende ressort à 16 F par action, soit un revenu global de 24 F, en augmentation de 23 % par rapport à celui de 1980.

Il est rappelé que la société procède actuellement à une augmentation de capital, à raison de une action nouvelle pour sept anciennes, au prix de 480 F par action, soit 100 F représentant le nominal et 380 F représentant la prime d'émission, et que les titres de la société sont, depuis le 17 mai, admis à la cote du terme de la Bourse de Paris.

BANQUE OTTOMANE

L'assemblée générale annuelle s'est tenue à Londres le 9 juin 1982 sous la présidence de M. Desmond A. Reid.

Le bilan au 31 décembre 1981 qui a été soumis aux actionnaires se totalise par £ 362 992 496 contre £ 248 727 979 au 31 décembre 1980.

Le compte de Profits et Pertes, compte tenu seulement des profits effectivement convertis en livres sterling au 31 décembre dernier, fait apparaître un bénéfice de £ 2 578 231. Après déduction d'une somme de £ 350 000 à titre d'affectation aux réserves, il reste un montant disponible de £ 2 228 231 et le comité a proposé la distribution d'un dividende de quatre livres sterling par action, ce qui entraînera le paiement, aux parts de fondateur, d'un montant de £ 450,10 par part entière.

Après avoir retracé l'activité de la Banque pour l'année écoulée, le Président a répondu à diverses questions qui lui ont été posées.

L'assemblée générale a approuvé les résolutions qui lui étaient soumises et a décidé que le dividende de quatre livres sterling ainsi que la répartition de £ 450,10 aux parts de fondateur seront mis en paiement à partir du 18 juin 1982 à Londres, Paris et Istanbul.

société nationale elf aquitaine

Société anonyme au capital de 919 042 000 F
Siège social : Tour Aquitaine, 92 - COURBEVOIE
Direction générale : 7, rue Nélaton, 75015 PARIS
R.C.S. NANTERRE 552 B 120 784

AVIS DE CONVOCATION

Les actionnaires de la Société nationale Elf-Aquitaine sont convoqués le mardi 29 juin 1982 à 10 h. 30, Palais des Congrès, 2, place de la Porte-Maillot, 75017 Paris, en assemblée générale ordinaire, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Rapport du conseil d'administration sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 1981 et rapport des commissaires aux comptes sur les comptes de cet exercice.

2) Rapport des commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles 101 et suivants de la loi du 24 juillet 1966 : approbation de ce rapport ainsi que des conventions qui s'y trouvent visées.

3) Affectation des bénéfices et fixation du dividende.

4) Autorisation donnée au conseil d'émettre des emprunts obligataires.

5) Modification des statuts en application de loi du 30 décembre 1981.

6) Renouvellement des mandats de deux administrateurs.

A. — Tout actionnaire quel que soit le nombre de titres de 10 F qu'il possède, nominatifs ou au porteur, a le droit de prendre part à cette assemblée ou de s'y faire représenter par un autre actionnaire ou par son conjoint.

Toutefois, pour être admis à assister à cette assemblée, ou à s'y faire représenter, les actionnaires auront au préalable à justifier de leur qualité :

Si les actions sont nominatives, par l'inscription desdites actions sur les registres de la société, cinq jours au moins avant la date de cette assemblée ;

Si les actions sont au porteur :
— Soit en les déposant cinq jours au moins avant la date de l'assemblée à la Banque de Paris et des Pays-Bas, service des assemblées, 80, rue du général-de-Gaulle, immeuble Pyramide, 94009 Créteil-l'Echat ;
— Soit si ces actions sont en dépôt ailleurs, en priant le dépositaire d'immobiliser lesdites actions en vue de l'assemblée et d'en informer l'établissement précité, cinq jours avant la date de l'assemblée.

Le service des assemblées de la Banque de Paris et des Pays-Bas tiendra les formules de pouvoir et des cartes d'admission à la disposition des actionnaires.

B. — Le mandataire désigné par un actionnaire en vue de le représenter à l'assemblée générale, doit être muni d'un pouvoir régulier déposé à la Banque de Paris et des Pays-Bas trois jours au moins avant la date de l'assemblée.

Chaque membre de l'assemblée générale ordinaire a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions de 10 F soit comme propriétaire, soit comme mandataire.

Tous les documents qui, d'après la loi, doivent être communiqués aux assemblées générales seront tenus à la disposition des actionnaires à la Direction financière, Service des actionnaires, 7, rue Nélaton, Paris (15e) ou envoyés aux actionnaires dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Le conseil d'administration a décidé de verser à chaque actionnaire qui assistera à l'assemblée générale, un jeton de présence de 30 F, et ce, quel que soit le nombre d'actions qu'il représente tant pour lui-même que comme mandataire.

A l'issue de l'assemblée générale, sera présenté le dernier film conçu et réalisé par le groupe : Bâtisseurs d'énergie (durée 30 minutes).

Le conseil d'administration.

يوباف U.B.A.F.

UNION DE BANQUES ARABES ET FRANÇAISES
اتحاد المصارف العربية والفرنسية

Bilan au 31 décembre 1981

ACTIF	1980	1981
Caisse, instituts d'émission, Trésor Public, comptes courants postaux	885 548 000	1 406 404 000
Banques, organismes et établissements financiers	15 273 222 000	23 090 632 000
Bons du Trésor, valeurs reçues en pension ou achetées ferme	185 721 000	187 360 000
Crédits à la clientèle	5 024 765 000	7 234 573 000
Comptes débiteurs de la clientèle	46 071 000	61 858 000
Chèques et effets à l'encaissement	99 334 000	95 396 000
Comptes de régularisation et divers	737 242 000	935 157 000
Opérations sur titres	11 071 000	—
Titres de placement	288 332 000	493 448 000
Titres de participations et de filiales	46 909 000	46 944 000
Prêts participatifs	—	122 000
Immobilisations	19 492 000	76 132 000
Total de l'Actif	22 617 707 000	33 608 026 000

PASSIF	1980	1981
Instituts d'émission, Trésor Public, comptes courants postaux	3 298 775 000	3 902 953 000
Banques, organismes et établissements financiers	14 671 183 000	23 928 668 000
Valeurs données en pension ou vendues ferme	803 399 000	1 222 800 000
Comptes créditeurs de la clientèle	1 571 531 000	2 033 163 000
Comptes d'épargne à régime spécial	17 667 000	1 699 000
Comptes exigibles après encaissement	99 334 000	95 396 000
Comptes de régularisation, provisions et divers	824 331 000	1 191 114 000
Obligations	829 560 000	698 522 000
Emprunts participatifs	150 000 000	150 000 000
Réserves	63 523 000	80 051 000
Capital	250 000 000	250 000 000
Bénéfice de l'exercice	36 404 000	53 660 000
Total du Passif	22 617 707 000	33 608 026 000

L'assemblée générale ordinaire réunie le 28 avril 1982 au nouveau siège social de la banque, 190 avenue Charles de Gaulle à Neuilly-sur-Seine a approuvé à l'unanimité le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1981, qui a dégagé un bénéfice net de FF 53 659 856 contre FF 36 403 739 l'année précédente.

Elle a décidé de distribuer un dividende de FF 27 500 000 contre FF 22 500 000 en 1980.

L'assemblée générale a ratifié à l'unanimité la nomination de Monsieur Bruno DAVEZAC au poste devenu vacant par la démission de Monsieur Tanneguy de FEUILLADE de CHAUVIN.

L'assemblée générale a ratifié à l'unanimité la proposition du conseil en renouvelant pour une durée de 3 ans aux postes de membres du Conseil le Docteur Mohamed Mahmoud ABUSHADI, la Banque Française du Commerce Extérieur représentée par Monsieur Patrick HAIZET et la Commercial Bank of Syria représentée par Monsieur Maen RASLAN.

Le Conseil d'Administration, conformément à la résolution de l'assemblée générale extraordinaire réunie le même jour, réélit le Docteur Mohamed Mahmoud ABUSHADI à la présidence du Conseil pour la durée de son mandat d'administrateur.

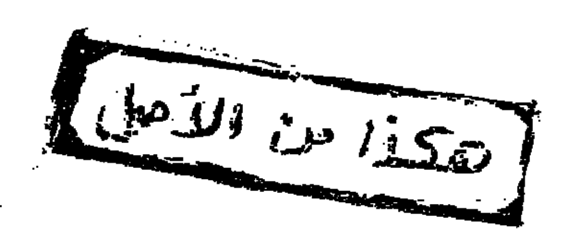
D'après le Bilan au 31 décembre 1981

SANPAOLO

Equilibre et efficacité.

Les résultats bruts de l'exercice ont permis d'affecter aux amortissements, provisions et réserves plus de Lit. 625 milliards de lires.
Le bénéfice net de Lit. 39.283 milliards de lires a été destiné à concurrence de Lit. 12.900 millions de lires à des oeuvres de bienfaisance, culturelles et d'intérêt public. Les fonds patrimoniaux, y compris les provisions pour risques, et compte tenu de la distribution d'une partie des profits, s'élèvent à plus de Lit. 1.336 milliards

SANPAOLO BANK
ISTITUTO BANCARIO SAN PAOLO DI TORINO



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

9 JUIN

Légère hausse
Forte baisse de Michelin

A quelques heures de la conférence de presse de M. Mitterrand, la Bourse de Paris semble avoir fait sa religion sur « une politique de rigueur » qui devrait beaucoup aux grands principes sans impliquer de changement de cap.

Le marché parisien a cependant fait preuve d'une nouvelle résistance, mercredi, l'indicateur instantané s'adjugeant une hausse de 0,3 % environ qui vient s'ajouter aux 0,35 % gagnés la veille.

La première valeur cotée à terme, Michelin, inscrite à la corbeille, a fait pourtant mauvaise impression. En baisse de plus de 4 % à l'ouverture, le titre du grand du pneumatique a ultérieurement perdu plus de 11 %, les spécialistes rapprochant ce vif recul des déboires que rencontrerait la firme outre-Rhin où sa filiale locale serait confrontée à une situation déficitaire.

D'autres valeurs subissent un repli, tels Penarroya (– 4,8 %), U.F.B. (4,7 %), Imétal et Seb (– 3 %), tandis que J. Borel recule de 2 % au moment où Sodexho, candidat à la fusion avec la chaîne de restauration (voir page 39), a abattu une partie de ses cartes.

Métallurgie Dunkerque a encore progressé de 7 % environ, entraînant Sacilor avec une hausse identique puis D.M.C., Nord-Est et Générale Entreprise avec des gains de 4 à 5 %. Machines Bull s'adjuge 3 %, accentuant son avance de la veille après la signature de l'accord conclu avec Honeywell Tuc à propos de CII-H.B.

Aux étrangères, Hoechst subit le plus vif repli (10 %) de cette séance alors que se précise la prise de participation de 18 % du Koweït dans la firme allemande.

Avance du lingot, à 65.850 F (+ 650 F), mais stabilité du napoléon (595 F), le cours de l'or baissant à 326,75 dollars l'once à Londres (330,90 dollars la veille).

NEW-YORK

L'indice Dow Jones des industrielles en dessous de 800

Wall Street a fléchi à nouveau mercredi 9 juin, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles enfonçant le seuil de 800 pour retomber au voisinage de son plus bas cours de l'année (795,47), touché le 8 mai dernier.

Après avoir perdu 10 points, il n'en a cédé que 6,66 à 795,57 grâce à quelques achats « de couverture ».

L'aggravation du conflit au Liban et les péripéties de celui des Malouines ont bien été pour quelque chose dans le pessimisme ambiant.

Mais c'est surtout l'impasse où se trouve le débat parlementaire sur la réduction du déficit budgétaire américain et la crainte d'une remontée du taux provoqué par les besoins du Trésor, qui ont alimenté la baisse.

Pour l'instant, aucun élément n'est de nature à réconforter les opérateurs.

VALEURS	Cours du 8 juin	Cours du 9 juin
Alcoa	23	22 3/4
A.T.T.	51 1/4	50 7/8
Boeing	18 1/8	18 1/8
Chase Manhattan Bank	39 3/4	41 1/2
Du Pont de Nemours	32 1/4	32
Eastman Kodak	70 1/4	69 1/8
Exxon	27 3/4	27 7/8
Ford	21 3/4	21 3/4
General Electric	60 5/8	60 5/8
General Foods	36 1/8	36
General Motors	44	43 3/4
Goodyear	22 3/4	22 1/2
I.B.M.	58 1/4	58 1/8
I.T.T.	23 3/8	23 1/4
Mobil Oil	23 7/8	24 1/8
Pfizer	52 7/8	52 3/4
Schlumberger	39 3/8	38 5/8
Texaco	29	28 3/4
U.A.L. Inc.	17 1/8	17 1/8
Union Carbide	43	41 3/4
U.S. Steel	21 3/8	20 7/8
Westinghouse	23 7/8	24 3/8
Xerox Corp.	30 1/4	30 3/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

GÉNÉRALE DE GÉOPHYSIQUE. – Le carnet de commandes de cette société s'élève actuellement à 2 milliards de francs contre 1,6 milliard de francs l'année dernière à la même époque, ce qui représente un volant d'activité de six à sept mois, a précisé l'entreprise lors de sa récente assemblée générale, ajoutant qu'elle prévoyait d'accroître de 25 % son chiffre d'affaires consolidé pour le présent exercice.

OLIDA ET CABY. – Le groupe annonce pour l'exercice 1981 un bénéfice net consolidé de 1,23 million de francs (contre 20,7 millions l'année précédente), compte tenu d'une provision de 8,55 millions de francs constituée au titre de la cinquième semaine de congés payés. Dans le même temps, les ventes consolidées se sont accrues de plus de 11 % pour atteindre 4,13 milliards de francs d'un exercice à l'autre.

De son côté, la société mère affiche un bénéfice net comptable de 17,25 millions de francs contre 19,39 millions de francs en 1980.

AGACHE-WILLOT. – La société foncière et financière Agache-Willot annonce pour l'exercice au 31 décembre dernier, d'une durée exceptionnelle de six mois, un résultat déficitaire de 100,43 millions de francs qui doit faire l'objet d'un report à nouveau. Passant en revue ses principales filiales, Agache-Willot fait état d'une perte de 65,85 millions de francs en 1981 pour la Belle Jardinière (déficit de 21,08 millions de francs l'année précédente), d'un résultat, également déficitaire, de 21,57 millions de francs, déjà annoncé, pour la société Au Bon Marché (après prise en compte d'une provision exceptionnelle de 47,13 millions de francs au titre des cautions consenties en faveur du groupe américain Korvettes) et d'une perte de 152,04 millions de francs pour l'exercice au 31 décembre dernier de Boussac-Saint-Frères, également d'une durée de six mois (perte de 305 millions de francs pour l'exercice clos le 30 juin 1981). Seule la société Dior a enregistré 19 millions de francs de bénéfice.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	8 juin	9 juin
Valeurs françaises	107,8	107,9
Valeurs étrangères	105,9	104,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général 106,3

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 10 juin .... 16 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	9 juin	10 juin
1 dollar (en yens)	248,45	248,30

BOURSE DE PARIS — Comptant — 9 JUIN

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	23 80	2 071
5 %	34 10	1 767
3 % amort. 45-54	71	2 573
4 1/4 % 1963	98 70	3 279
Emp. N. Eq. 6 % 67	107 60	0 146
Emp. 7 % 1973	6503	..
Emp. 8,80 % 77	96 80	0 434
Emp. 9,80 % 78	78 05	8 941
E.D.F. 7,8 % 61	128 40	5 775
E.D.F. 14,5 % 80-82	94 30	0 429
Ch. France 3 %	217 50	..
CNB Bques janv. 82	101	7 348
CNB Paribas	101 40	7 348
CNB Suez	101 10	7 348
CNI janv. 82	100 99	7 348

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actibail (obl. conv.)	166	....
Aciers Peugeot	62 20	62 05
Actibail	133	130 80
Agence Havas	314	314
A.G.F. (St Cent.)	400	390
A.G.P. Vie	3025	3028
Agr. Inc. Madag.	45	45
Air-Industrie	13 30	....
Alfred Herlicq	58 40	59 90
Allobroge	355	360
Alsacienne Banque	....	....
André Roudière	78	81 20
Applic. Hydraul.	232	235
Arbel	94	87 50 o
A. Thiery-Sigrand	18 10	19 70 d
Artois	278 20	289
At. Ch. Loire	34 10	35 10
Aussedat-Rey	21 90	21 90
Bain C. Monaco	91 20	94 80
Banania	390	381 20
Banque Hervet	....	....
Banque Hypoth. Eur.	259	258
B.N.P. Intercontin.	82 10	82 50
Banque Worms	....	....
Bénédictine	760	765
Bernard-Moteurs	38	33 80 o
Bon-Marché	79 50	76 30 o
Boris	300	321 50 d
Bras. Glac. Int.	454	455
Bretagne (Fin.)	81	81 50
B. Scalb. Dup.	....	....
Cambodge	142	....
C.A.M.E.	96	97
Campenon Bern.	247 50	250
Caout. Padang	200	....
Carbone-Lorraine	39 50	38 50
Carnaud S.A.	44 70	43 10
Caves Roquefort	577	585
C.E.G.Frig.	116	118
Centen. Blanzy	455	451
Centrest (Ny)	124	123
Cerabati	105	106
C.F.F. Ferrailles	147 50	147 10
C.F.S.	620	625
C.G.I.B.	8	7 o
C.G.Maritime	12 60	12 60
C.G.V.	99	100
Chambon (M.)	250	249
Chambourcy (M.)	920	....
Champex (Ny)	125	125
Chim. Gde Paroisse	51	53 d
C.I. Maritime	313	313
Ciments Vicat	220	221
CIPEL	94 20	....
Citram (B)	120	121
Clause	315	315
Cl. MA (Fr.-Bail)	329	316
CMM-Mar Madag.	20 20	20 20
Cochery	77 50	78
Cotradel (Ly)	510	511
Cogifi	146	147 70
Comindus	320	322 30
Comiphos	150	148 50
Comp. Lyon-Alem.	149 40	145 10
Concorde (La)	261	261
C.M.P.	29 80	7 70 o
Conte S.A. (Li)	24 90	24 50 o
Crédit (C.F.B.)	173 50	173 50
Créd. Gén. Ind.	218	219 40
Crédit Lyonnais	....	....
Crédit Univers.	363	363
Créditel	87 30	87 30
C. Sabl. Seine	128	129
Darbley S.A.	....	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
De Dietrich	375	375
Degremont	103	104
Delalande S.A.	139	134 50 o
Delmas-Vieljeux	450	461
Dév. Rég. P.d.C (Li)	113	108 60
Didot-Bottin	285	284
Dist. Indochine	370	....
Drag. Trav. Pub.	220 80	220
Duc-Lamothe	254 90	226
Dunlop	4 75	4 95
Eaux Bass. Vichy	1120	1100
Eaux Vittel	602	590
Ecco	790	790
Economats Centre	511	511
Electro-Banque	152	152
Electro-Financ.	305	310
Elf-Antargaz	212	204 o
E.L.M. Leblanc	328	336
Entrepôts Paris	171 10	170 60
Epargne (B)	1430	1420
Epargne de France	300	299
Epeda-BF	730	730
Escaut-Meuse	228	228
Europ. Accumul.	51 80	49 70
Eternit	301	300
Félix Potin	1085	1084
Ferm. Vichy (Ly)	195	195
Files-Fourmies	3 60	3 85
Finalens	84 50	84 90
FIPP	112 *	113
Fnac	345	348
Focep (Chât. eau)	1515	1500
Foncière (Cie)	146 10	146 30
Fonc. Agache-W.	342	85 50 o
Fonc. Lyonnaise	1160	1160
Foncina	104	103 80
Forges Gueugnon	13 30	13 80 d
Forges Strasbourg	148 50	146
Fougerolle	160	160
France I.A.R.D.	112	107 50 o
France (La)	490	507
Frankel	168	175 *
Fromageries Bel	276	276 50
From. P.-Renard	248 60	224 50
GAN	672	670
Gaumont	408	445 d
Gaz et Eaux	735	734
Gerwain	165	....
Gér. Arm. Hold.	29	29
Gerland (Ly)	390	388
Gévelot	37 40	37 40
Gr. Fin. Constr.	132	130
Gds Moul. Corbeil	118	119
Gds Moul. Paris	280	281
Goulet S.A.	320	319
Groupe Victoire	275 50	275
G. Transp. Ind.	128	125
Hotel-U.C.F.	57 10	57
Hutchinson Mapa	20 70	20 50
Hydro-Energie	48 30	....
Hydroc. St-Denis	79 20	73 50 o
Immindo S.A.	141 90	132 50
Imminvest	101 20	99 50
Immobail	168	163
Immobanque	238 10	239 10
Immob. Marseille	1180	1171
Immofice	280	262
Imp. G.-Lang	3 30	3 15
Industrielle Cie	379 60	394 80
Interbail	188	186 50
Jaeger	91 20	93 40
Jaz S.A.	45	45 50
Kinta S.A.	318 80	....
Lafitte-Bail	173	180
Lambert Frères	45	46 20
Lampes	174	....
La Brosse-Dupont	75	75
Lebon Cie	348 50	350
Lille-Bonnières	278	275
Locabail Immob.	288	289 90
Loca-Expansion	111 80	111 30
Locafinancière	154 50	160
Locatel	384	379
Lordex (Ny)	109	....
Louvre	235 10	235
Luchaire S.A.	112 10	112 10
Magasins Uniprix	73	72 20
Magnant S.A.	50	50
Maritimes Part.	106	110
Marocaine Cie	23	23
Marseille Créd.	....	....
Maurel et Prom.	23	23 50
Métal Déployé	321	334
Mic	243	....
Mors	233	225

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Nadella S.A.	9 60	8 o
Naval Worms	110	110
Navig. (Nat. de)	70	....
Nicolas	386	381
Nodet-Gougis	145	145
Occident. Part.	29 85	....
OPB Paribas	87	86
Optorg	65	65 10
Origny-Desvroise	128 50	126
Palais Nouveauté	302	300
Paris-Orléans	91	87 50
Part. Fin. Gest. Im.	150	150
Pathé-Cinéma	130 50	130
Pathé-Marconi	40	36
Piles Wonder	85 10	88
Piper-Heidsieck	250	257
Porcher	220	220
Profils Tubes Est	10	....
Prouvost ex-Lain.R.	29	30 20 d
Providence S.A.	309	310
Publicis	504	505
Raff. Soul. R.	179	180
Ressorts Indust.	134 50	124 o
Ricqlès-Zan	112	....
Ripolin	64 50	....
Risla (La)	10 80	9 20 o
Rochefortaise S.A.	110	109
Rochette-Cenpa	24 90	22 90
Rosario (Fin.)	97 80	97 80
Rougier et Fils	60	80
Rousselot S.A.	337	337 80
Sacer	38 90	....
SAFAA	30 30	27 80 o
Safic-Alcan	181 20	186
SAFT	320	315
Sainrapt et Brice	143	141
Saint-Raphaël	86 20	87 50
Salins du Midi	250	250
Santa-Fé	118 20	118 60
Saturn	75	75
Savoisienne (M)	79	77
SCAC	215	210
SCDB (Cent. B.)	....	....
Sellier-Leblanc	223	219
Semelle Maubeuge	128	128 90
S.E.P. (M)	80	....
Séquanaise Banq.	....	....
Serv. Equip. Véh.	25 90	25 90
Sicli	66	67
Sicotel	144 90	145
Sintra	460	460
Sinvim	101	100
Siph (Plant. Hévéas)	137	137
Siminco	290 10	294 80
SMAC Acléroid	181	181
Société Générale	....	....
Sofal financière	332	331
Soffo	150	145 10
Soficomi	233	233
S.O.F.I.P. (M)	91	91
Sofragi	416	415
Sogepal	280	275
Soudure Autog.	118	120
Sovabail	275	271 70
S.P.E.G.	146	145
Speichim	214 50	214 50
S.P.I.	151	150
Spie Batignolles	173	175
Stami	268	265
Synthelabo	126 10	126
Taittinger	376	370 20
Testut-Aequitas	77 50	78
Thann et Mulh.	53 50	53
Tissmétal	38	37 50
Tour Eiffel	249	250
Trailor S.A.	148	....
Ufimeg	75 10	....
Ufiner S.M.D.	86 10	86 10
Ugimo	127	125
Unibail	287	289
Unidel	89	90
U.A.P.	555	557
Union Brasseries	44 05	40 90
Union Habit.	184	184
Un. Imm. France	168 50	175
Un. Ind. Crédit	215	206 40
Union Ind. Ouest	305	310
Unipol	160	158
Vincey Bourget (Ny)	10 65	....
Virax	53	55
Waterman S.A.	180	180
Brass. du Maroc	178	180
Brass. Ouest-Afr.	20 50	20 30

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	125	....
Akzo	77	70
Alcan Alum	129	....
Algemene Bank	880	864
Am. Petrofina	445	440
Arbed	215	188 o
Asturienne Mines	57	56
Bco Pop Español	105	105
B. N. Mexique	11 75	12 30
B. Régl. Internat.	40200	....
Barlow Rand	45 50	....
Bell Canada	120	122
Blyvoor	64 50	....
Bowater	31 70	....
British Petroleum	45 40	44
Br. Lambert	195	....
Caland Holdings	88	88
Canadian-Pacific	157 20	157 20
Cockerill-Ougre	27 50	26 50 o
Cominco	230	227
Commerzbank	460	....
Courtaulds	12	....
Dart. and Kraft	424 50	395
De Beers (port.)	30	....
Dow Chemical	174	172
Dresdner Bank	492	....
Femmes d'Auj.	65	....
Finoutremer	222	235
Finsider	0 40	....
Fosaco	30	....
Gén. Belgique	....	....
Gevaert	273	....
Glaxo	102	103
Goodyear	179 90	179
Grace and Co	286	....
Grand Metropolitan	32	31
Gulf Oil Canada	89	88 70
Hartebeest	315	313
Honeywell Inc.	545	531
Hoogovén	42 20	....
I. C. Industries	233	231
Int. Min. Chem	234 60	234
Johannesburg	360	....
Kubota	10 40	10 40
Latonia	180 10	....
Mannesmann	500	499
Marks-Spencer	24	25
Midland Bank Ltd	47	46
Mineral-Ressourc.	39 85	....
Nat. Nederlanden	352 60	350 c
Noranda	90	89 50
Olivetti	11 80	11 80
Pakhoed Holding	117	115 50
Petrofina Canada	640	....
Pfizer Inc.	423 30	427 50
Phœnix Assuranc.	34	....
Pirelli	8 80	....
Procter Gamble	664	665
Ricoh Cy Ltd	16	16
Rolinco	608	604
Robeco	619	617
Shell fr. (port.)	57 50	57
S.K.F. Aktiebolag	160 10	....
Sperry Rand	186	187
Steel Cy of Can.	129	....
Stilfontein	85	82
Sud. Allumettes	146 50	....
Tenneco	210	....
Thorn EMI	56	....
Thyssen c. 1 000	282	....
Vieille Montagne	320	....
Wagons-Lits	240	230
West Rand	12 20	12 10

HORS-COTE

Compartiment spécial

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	735	734
Entrepose	181 20	182
Métallurg. Minière	161 50	161 50
Novotel S.I.E.H.	1086	1085
Sarakreek N.V.	206 20	205
Sicomer	127 50	120 40
Sofibus	220	....
Rodamco	380	373 50

Autres valeurs hors cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	132	....
Cellulose du Pin	24 10	....
Coparex	351	350
F.B.M. (Li)	70	29 o
Iana Industries	13	....
La Mure	80	....
M.M.B.	146	147
Océanic	45	....
Petrofigaz	338	....
Pronuptia	156	144 o
Ratier For. G.S.P.	7 60	....
Sabl. Morillon Corv.	120	120 d

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Total C.F.N.	80	74
Ufinex	226	....
Voyer S.A.	1 45	....
Rorento NV	459	458 20
S.K.F.(Applic. méc.)	....	....

SICAV

9/6	Émission Frais inclus	Rachat net
Actions France	155 15	148 11
Actions-Investiss.	177 55	169 50
Actions sélectives	205 96	196 62
Aedificandi	230 26	219 82
A.G.F. 5000	179 93	171 77
Agfimo	251 30	239 90
Altafi	180 14	171 97
A.L.T.O.	162 48	155 09
Amérique Gestion	301 15	287 49
Bourse-Investiss.	201 04	191 92
Capital Plus	1013 80	1013 80
C.I.P.	572 85	548 87
Convertimmo	202 54	193 36
Cortexa	650 08	620 60
Credinter	231 76	221 25
Croiss. Immobil.	233 82	223 22
Déméter	51488 44	51334 44
Drouot-France	191 44	182 76
Drouot-Investiss.	416 34	397 46
Energie	175 22	167 27
Epargne-Croiss.	898 80	858 04
Epargne-Industr.	313 95	299 71
Epargne-Inter	412 77	394 05
Epargne-Oblig.	144 20	137 66
Epargne-Unie	548 26	523 40
Epargne-Valeur	236 53	225 80
Euro-Croissance	255 94	244 33
Financière Privée	572 04	546 10
Foncier Investiss.	417 75	398 81
France-Garantie	232 28	227 73
France-Investiss.	268 12	255 96
Fr.-Obl. (nouv.)	328 08	313 21
Francic	182 83	174 54
Fructidor	170 59	162 85
Fructifrance	312 77	298 59
Gestion Mobilière	391 08	373 35
Gest. Rendement	383 89	366 48
Gest. Sél. France	261 53	249 67
I.M.S.I.	244 30	233 22
Indo-Suez Valeurs	402 14	383 90
Interoblig.	7335 08	7002 46
Intersélect France	193 47	184 70
Intervaleurs Indust.	286 50	273 51
Invest. St-Honoré	417 65	398 71
Laffitte-Expansion	454 55	433 94
Laffitte-France	142 98	136 48
Laffitte-Oblig.	124 51	118 86
Laffitte-Rend.	166 67	159 11
Laffitte-Tokyo	511 87	488 66
Livret portefeuille	304 54	290 73
Multi-Obligations	352 35	336 37
Multirendement	120 97	115 48
Mondial Investiss.	219 22	209 28 ●
Natio.-Epargne	10827 81	10720 60
Natio.-Inter.	653 74	624 10
Natio.-Valeurs	380 89	363 62
Oblisem	131 30	125 35
Pacifique St-Honoré	282 12	269 33
Paribas Gestion	332 76	317 67
Pierre Investiss.	293 94	280 61
Sécur. Mobilière	336 57	321 31
Sélcourt terme	10797 48	10717 08
Sélec. Mobil. Div.	229 48	219 07
S.P.I. Privinter	169 08	161 41
Sélection-Rendem.	139 39	133 07
Sélect. Val. Franç.	152 38	145 47
S.F.I. fr. et étr.	280 37	267 68
Sicavimmo	339 04	323 67
Sicav 5000	150 81	143 97
S.I. Est	670 38	639 98
Sivafrance	256 12	244 51
Sivam	203 45	194 22
Sivarente	174 96	167 03
Sivinter	217	207 16
S.I.G.	486 63	464 03
S.N.I.	686 15	655 04
Sofinvest	290 91	277 72
Sogepargne	282 81	269 99
Sogevar	527 79	503 86
Sogintex	676 88	646 10
Soleil Investiss.	323 49	308 82
U.A.P. Investiss.	224 12	213 96
Unifrance	181 76	173 52
Unifoncier	455 03	434 40
Unigestion	398 77	380 69
Uni-Japon	614 55	586 68
Univente	1384 38	1338 86
Univar	11075 62	11075 62
Valorem	256 74	245 10
Valreal	106394	106287
Worms Investiss.	459 04	438 22

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

* La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1851	4,5 % 1973	1775	1780	1758	1745
3040	C.N.E. 3 %	3030	3040	3039 50	3035
495	Air Liquide	478	479	481	480
380	Als. Superm.	359	350	350	350
95	A.L.S.P.I.	88	87 50	87 50	89
182	Alsthom-Atl.	165	165	165	164
900	Amrep	890	890	890	880
168	Applic.-gaz	163	162 50	162 50	160 10
123	Arjom. Prioux	123	124 50	124 50	123 90
870	Asc. Entrepr.	851	850	841	850
525	Av. Dass.-Br.	545	545	545	535
168	Bail-Equipem.	176	176	176	176
194	— (obl.)	200	200	200	200
305	Bail-Investiss.	312 20	312 10	312 10	316
180	Cie Bancaire	166	165	164	165
130	Bazar H.-V.	136 50	138	138 70	139
95	B.C.T. Midi B.	94 50	96 50	96 50	95
210	Béghin-Say	211	210	210	206
540	Bic	518	518	515	511
171	B.I.S.	172	172	172	175 50
400	Biscuit (Géné.)	397	399	399	400
1060	Bongrain S.A.	1042	1050	1049	1031
705	Bouygues	668	660	652	660
1520	B.S.N.-G.D.	1475	1497	1495	1499
1490	— (obl.)	1440	1451	1451	1422
1650	Carrefour	1565	1546	1546	1530
295	— (obl.)	300	302	302	303 50
1380	Casino	1315	1330	1330	1330
880	Cedis	810	810	810	796
38	CEM	34 10	33 90	33 90	33 30
175	Cetelem	179	178	178	175 20
560	C.F.A.O.	537	538	535	536
73	C.F.D.E.	65 50	66	66	64 80
200	Charg. Réunis	197	195	195	191
12	Chiers-Châtill.	11 60	11 70	11 90	11 50
156	Ciments franç.	153	156	156	158
148	— (obl.)	142 50	142	142	142
880	C.I.T. Alcatel	812	818	833	835
570	Club Méditerr.	547	563	558	574
103	Codétel	100 80	88 70	88 70 c	90 c
121	Cofimeg	121 50	121 20	121	120 10
240	Coles	215	215	215	215
107	Compt. Entrepr.	106 10	106	106	106
370	Compt. Mod.	375 20	374	373	386 50
355	Créd. Foncier	358 50	365	355	355
181	Crédit F. Imm.	183 50	183 50	183 50	182
305	Crédit Nat.	293	295	296	295
89	Creusot-Loire	83 30	85 10	86 10	86 80
198	Crouzet	183 50	199	197 50	199
265	C.S. Saupiquet	273	272 50	272 50	272 50
820	Dassault-Serv.	810	812	812	828
940	Darty	874	855	861	859
1050	Docks France	975	990	995	1005
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1250	Fichet-bauche	1175	1175	1175	1162
168	Finextel	146	146 10	146 10	146 10
149	Fives-Lille	148	147 50	147 50	144 60
65	Fonderie (Gén.)	62 10	60 50	60 50	61 70
85	Fraissinet	82	82	82	81 50
400	Francarep	392	390 50	390	394 50
214	Gal. Lafayette	210 50	205	205	202 10
340	Gén. d'Entrep.	328	343	341	343
1410	Gén. Géophys.	1385	1390	1390	1390
445	G.T. Mars.	452	455	455	450 10
435	Guyenne-Gasc.	403 10	403	403	403
465	Hachette	507	513	513	503
365	Hénin (La)	327	330 20	330 20	325 30
88	Imétal	59	57 05	57 50	58
225	Imm. Plaine-M.	223	224 50	224 50	224 50
175	Ind. et Particip.	173 40	172 50	172 50	172 50
800	Inst. Mérieux	847	840	840	840
1090	Intertechnique	1134	1135	1134	1060
158	J. Borel Int.	170 60	167	167	167
210	J. Lefebvre	200	200	200	200
167	Jeumont Ind.	158	169	169	165 90
26	Kléb.-Colombes	23 50	23 50	23 50	23 95
305	Lab. Bellon	305 80	305 50	305 50	305
270	Lafarge-Coppée	260 10	261	260	264
300	— (obl.)	297	292 20	292 20	292 20
255	Lafarge nouv.	248 80	249	248 90	254
1670	Legrand	1622	1620	1621	1592
2410	— (obl.)	2375	2376	2378	2361
910	Letieur	906	899	900	900
189	Locafrance	185	184	184	187 50
380	Locindus	399	364 90	366 c	364 90 c
450	Lyonn. Eaux	451	450	450	450
29	Machines Bull	31	31 95	32 75	31 95
290	Mais. Phénix	273 50	276	276	276
1480	Majorette (Ly)	1250	1285	1286	1285
365	Manurhin	347	356	356	350
44	Mar. Wendel	44 10	44 50	44 55	44 10
770	Martell	761	760	761	760
780	— (obl.)	735	736	738	730
605	Merlin-Gerin	597	597	597	591
1370	Matra	1230	1230	1230	1230
16	Mét. Nav. D.-N.	12 10	13	13 30	13
780	Michelin	744	720	670	719
585	— (obl.)	581	583	583	583
685	Midi (Cie)	661	674	674	687
104	Mines Kali (Sté)	103 90	100 20	100 20	102 20
50	M.M. Penarroya	47 30	45 30	45	46 25
705	Moët-Hennessy	690	704	702	700
810	— (obl.)	800	809	809	809
465	Mot. Leroy-S.	472	474	474	475
65	Moulinex	62 30	62	61 80	62
330	Mumm	339 80	339 80	339 80	339 90
174	Navig. Mixtes	168	168 50	168 50	168 50
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
135	Paris-France	137 50	136	136	137
300	Paris-Réescomp	306	306	305 50	300
100	Pechelbronn	106 50	105	105	105
385	Penhoet	363	360	360	360
400	Pernod-Ricard	385	384 50	384	383 50
133	Pétroles (Fse)	138 20	138 20	138 40	139
171	— (obl.)	176	175	175	172 10
33	— (certific.)	34 50	34 50	34 50	34 10
52	Pétroles B.P.	50 20	50	50 50	50
173	Peugeot S.A.	152 50	150	150	150
320	— (obl.)	323 50	323 50	323 50	322
86	P.L.M.	64 60	63 90	63 90	63
136	Poclain	124 10	129	129	126 40
405	Poliet	389	398	398	391
107	Pompey	107	107	107	107
220	P.M. Labinal	195 50	191	191 70	190
790	Presses Cité	742	740	740	738
495	Prétabail Sic.	496	495	495	496
280	Primagaz	281 50	285	285	280
172	Printemps	159 50	160	160	160
1350	Promodès	1284	1290	1296	1290
1030	Radar S.A.	1036	1030	1030	1090
980	— (obl.)	980	950	950	960
320	Radiotechn.	304 50	301	302	298 90
94	Raffin. (Fse)	86	88 50	89	89 50
1040	Redoute (La)	1020	1035	1035	1035
580	Révillon	588	586	586	580
310	Roussel-Uclaf	318 60	319	319	315 80
875	Rue Impériale	835	830	830	830
4 50	Sacilor	4	4 28	4 48	4 28
120	Sade	118	118	118	118
950	Sagem	950	960	960	950
166	St-Louis B.	165	166	166	165
346	Sanofi	333	338	337 80	339 90
470	— (obl.)	450	445	445	445
340	S.A.T.	315	311	311	317
29	Saulnes	27 25	27 30	27 30	26 80
57	Saunier-Duval	53 50	52 80	52 80	52 80
134	Schneider	128	131	131	128 50
36	S.C.O.A.	34	33	33	33
81	— (obl.)	82 50	82 60	82 60	82 50
125	S.C.R.E.G.	119 50	119 50	119 50	119 50
128	— (obl.)	127 10	127 10	127 10	126 50
250	Seb	228	220 50	221 50	220 50
153	Sefimeg	154 50	154 50	154 50	153
780	S.F.I.M.	742	747	747	750
430	Sign. Ent. El.	420	419	418	411
295	Silic	304 90	305	305 10	304
176	Simco	171 50	174 90	174 80	171 90
85	Simnor	98	98	98	98
590	Skis Rossignol	605	620	620	620
320	Sogerap	310	305 50	305	305
152	Sommer-Allib.	149	144	144	145
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
102	— (obl.)	103	103 30	103 30	103 10
151	U.T.A.	151 50	150 90	150 90	153 90
230	Valéo	212	200 10	202 c	204 c
375	— (obl. conv.)	375	375	375	376
137	Vallourec	133	133	133 10	132 10
1120	V. Clicquot-P.	1041	1080	1080	1099
870	Viniprix	873	855	850	850
200	Amax Inc.	170	171 30	170 10	173 70
365	Amer. Express	332 10	336 50	336	340
430	Amer. Teleph.	418 20	417	416 50	419
88	Anglo Amer. C.	67 40	67 80	67 60	66 80
490	Amgold	445	436	431	436
750	B. Ottomane	729	729	729	737
425	BASF (Akt)	421	416	416	420
400	Bayer	394 80	388	389 20	391
225	Buffelsfont.	222	219	219	219
28	Charter	27 80	27 80	27 80	27 25
385	Chase Manh.	322	319	319	320 10
143	Cie Pétr. Imp.	147	145	145	145
31	De Beers	29 70	29 10	29 30	29 70
930	Deutsche Bank	895	887	887	892
83	Dome Mines	69 90	69 90	68	69 90
156	Driefontein Cté	143 90	140 90	140 10	140 90
280	Du Pont-Nem.	283 80	263	263	262 10
1040	Elf-Gabon	1090	1100	1100	1098
575	Eastman Kodak	560	565	565	555
58	East Rand	54 90	53	52 50	53 40
270	Ericsson	268	272	272	270
225	Exxon Corp.	226 70	228	228	229
182	Ford Motors	172	172	172	169 50
167	Free State	170	163	167	165
109	Gencor	103 50	100 10	100	99 10
187	Gén. Belgique	197	197	197	196
490	Gén. Electr.	484	490	490	494
345	Gen. Motors	351	353	354	348 20
52	Goldfields	49 80	48 40	48 40	47 50
77	Harmony	73 30	72 50	72 70	72 50
22	Hitachi	22	21 96	21 76	21 80

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
405	Hoechst Akt.	400	358	366 c	365 c
46	Imp. Chemical	46 90	46 90	46 90	46 90
81	Inco. Limited	72	71 50	71 50	70 20
485	IBM	477	474 20	473	470 10
28	Ito-Yokado	27 20	27 10	27 10	27 40
200	ITT	189 50	189 50	189 50	188 10
38	Matsushita	34 25	34 20	34 20	34 50
680	Merck	585	592	591	594
420	Minnesota M.	405	405	405	398
192	Mobil Corp.	193 80	191 50	191 50	191 90
13100	Nestlé	12900	12770	12770	12850
440	Norsk Hydro	360 60	358	356 10	358
760	Petrofina	725	724	725	721
395	Philip Morris	391	392	397	390
73	Philips	69 40	68 20	68 20	67
215	Pres. Brand	192	192	189 50	193
200	Président Steyn	181 50	178 30	178 20	178 30
755	Quilmès	753	753	753	768
385	Randfontein	352	338	339	338
275	Royal Dutch	272	271	271	270
61	Rio Tinto Zinc	58 40	58	58 10	57 20
198	St Helena Co	195	188 50	188 50	190
370	Schlumberger	328 30	318	317	318
58	Shell transp.	59	58 70	58 70	57 70
740	Siemens A.G.	713	710	708	696
122	Sony	108 50	109	109	109 50
....	T.D.K.	....	....	....	....
470	Unilever	442	438	438	431 20
310	Unit. Techn.	283	282 80	282 80	280
380	Vaal Reefs	369	368 50	367	368 50
183	West Deep	168 50	162 10	162	165
260	West Hold.	241	236 20	236 40	236 20
275	Xerox Corp.	244 50	241	242	240 20
2 32	Zambia Corp.	2 11	2 04	2 02	2 04

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ● : prix précédent (SICAV)

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9/6	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 207	6 301	6 150	6 450
Allemagne (100 DM)	280 020	280 890	254	287
Belgique (100 F)	13 753	13 798	12 300	13 300
Pays Bas (100 fl.)	234 700	235 670	229	240
Danemark (100 krd)	76 420	76 800	74	79
Norvège (100 k)	101 670	103 040	99	104
Grande-Bretagne (£ 1)	11 107	11 188	10 850	11 450
Grèce (100 drachmes)	9 490	9 520	8 750	11 600
Italie (1 000 lires)	4 705	4 730	4 550	4 950
Suisse (100 fr.)	304 950	307 100	298	314
Suède (100 krs)	104 870	106 770	101	107
Autriche (100 sch)	36 895	37 100	36 300	37 900
Espagne (100 pes.)	5 822	5 872	0 570	6 150
Portugal (100 esc.)	8 545	8 630	8 100	9 100
Canada ($ can 1)	4 935	5	4 900	5 140
Japon (100 yens)	2 522	2 540	2 430	2 570

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9/6
Or fin (kilo en barre)	66000	66500
Or fin (en lingot)	65200	66200
Pièce française (20 fr)	595	597
Pièce française (10 fr)	465	.....
Pièce suisse (20 fr)	519	524
Pièce latine (20 fr)	475	482
Souverain	581	587
Pièce de 20 dollars	2625	2625
Pièce de 10 dollars	1370	1375
Pièce de 5 dollars	705	.....
Pièce de 50 pesos	2906	2950
Pièce de 10 florins	506	505

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 10 juin 1982 a été tiré à 543 972 exemplaires.



A B C D F G H

A POISSY

La solution du conflit des usines Talbot paraît encore lointaine

« C.G.T. c'est foutu, les Talbot sont dans la rue... » Jeudi matin 10 juin, le parking des cars à l'intérieur de l'usine Talbot à Poissy (Yvelines) est noir de monde. La C.S.L. a appelé l'ensemble du personnel (environ dix-sept mille personnes), *« à manifester sa volonté de vivre et de travailler malgré la terreur imposée ces derniers jours par la C.G.T. et la C.F.D.T. ».* La production de l'usine est arrêtée depuis une semaine par un mouvement de grève.

Face aux nombreux manifestants, des rangées compactes de grévistes massées devant l'atelier B 3 (montage de voitures), lancent des slogans tout aussi vigoureux *« C.S.L. à la poubelle », « C.S.L. à la chaîne ».* Ailleurs, par petits groupes, des professionnels se regroupent, refusant l'un et l'autre camp.

« Inimaginables les pressions que la C.S.L. a exercées pour nous faire rejoindre ses rangs ; désormais, on est repérés », explique un de ces ouvriers qui se déclare non-gréviste. La tension est forte. Va-t-on aller au-delà de l'invective ? Quelques drapeaux français se détachent au milieu de milliers de casquettes blanches C.S.L. On entonne *la Marseillaise* à plusieurs reprises. *Les quatre conseillers* généraux R.P.R. des Yvelines arrivent et prennent la tête du *cortège — quelque trois mille* personnes, près du double selon la police — qui s'ébranle à 9 heures vers la *sortie de l'usine pour* se rendre en ville où d'autres manifestant viennent les rejoindre.

Une association de commerçants a appelé à fermer boutique en *solidarité* avec la C.S.L. Passés l'enceinte de l'usine, les premiers rangs rejoignent quelque deux cents militants R.P.R. venus les attendre. Parmi les membres de la direction Talbot restés à l'intérieur, on ne semble guère gêné par la coloration politique explicite que prend la manifestation pour *« la liberté du travail ».*

Côté C.G.T., on se déclare prêt à rester sur place jusqu'à l'issue de la négociation, qui devait reprendre à 13 heures, à la sous-préfecture de Saint-Germain-en-Laye. Une nouvelle évacuation par les forces de l'ordre n'était pas exclue, comme la veille. Les rebondissements, le 9 juin, ont été sur ce point significatifs. Aux premières heures, les événements se sont déroulés selon un scénario identique aux jours précédents : dans l'usine toutes portes ouvertes, l'équipe du matin est arrivée normalement à 6 h 30. Les grévistes ont tenu leur assemblée au B. 3 et ont reconduit leur mouvement, et le face à face des deux camps a repris. A 11 h 30, la négociation commençait à la sous-préfecture. A 11 h 50, M. Max Pequeux, directeur de l'usine, quittait la réunion et rompait donc la discussion, constatant que *« la liberté réelle du travail n'était pas respectée ».* La surprise dans le camp adverse était manifeste. Dès lors, tout était possible.

Dans les ateliers, les délégués C.G.T., C.F.D.T., revenus de la *sous-préfecture, maintenaient leur* décision de quitter l'usine à 16 h. 30 pour se rendre à la manifestation de soutien organisée à 17 h. 30 devant la mairie de Poissy par diverses organisations et associations de gauche. Peu avant 14 heures, la direction de Talbot apprenait que la préfecture avait décidé d'appliquer le référé d'évacuation pris quelques jours auparavant. Trois quarts d'heure plus tard, d'importantes forces de police intervenaient et l'usine était évacuée sans incident.

A Saint-Germain les négociations ont été difficiles. A 22 h 30, la C.G.T. et la C.F.D.T. ont quitté la réunion réclamant *« l'arrêt d'un simulacre de discussion »,* les propositions de la direction équivalent *« à une manœuvre destinée à porter atteinte au droit de grève ».* De fait, la direction a ajouté 20 F aux 130 F d'augmentation prévue alors que la C.G.T. et la C.F.D.T. réclament 400 F.

La difficile partie de bras de fer qui se joue chez Talbot est désormais plus claire. Gagner du *temps semble être l'objectif* de certains. Les partisans de la reprise jouent sur le pourrissement *du mouvement et, pour* le moment, ne voient pas pourquoi la direction céderait comme celle *de Citroën l'a fait sur* des revendications *« coûteuses ».* Selon eux, les O.S. grévistes, en majorité immigrés, sont *« manipulés par la C.G.T. ».* La C.G.T. elle-même est-elel pressée d'en finir ? Le congrès de la confédération commence à Lille le 13 juin. A Poissy, les communiqués cégétistes interpellent le gouvernement appelé *« à s'engager résolument avec les forces ed progrès afin de faire entrer le progrès social et la démocratie dans l'usine ».* L'enjeu est aussi de savoir ce que continuera de faire la C.F.D.T., mais ses adhérents sont minoritaires dans l'entreprise.

DANIÈLE ROUARD.

● *Le conseil d'administration de la SAFER Ile-de-France solidaire de son président* : neuf des dix-huit membres du conseil d'administration de la SAFER Ile-de-France où ils représentent la chambre interdépartementale d'agriculture, la chambre d'agriculture de Seine-et-Marne, la fédération interdépartementale des syndicats d'exploitants agricoles, le F.D.S.E.A. de Seine-et-Marne, le Crédit agricole mutuel de la Brie, le Crédit agricole mutu l d'Ile-de-France, la fédération de la Mutualité agricole, les C.D.J.A. d'Ile-de-France et de Seine-et-Marne, ont signé une motion après les attaques portées par M. Yves Tavernier, député socialiste de l'Essonne contre la gestion de la SAFER (*le Monde* du 4 juin). Dans ce texte, ils élèvent *« les plus énergiques protestations contre les allégations et imputations proférées par suite d'une connaissance incomplète du dossier ».* Ils tiennent aussi à *« rappeler que M. Bignon* [président de la SAFER] *a toujours rempli ses fonctions avec beaucoup de dévouement en toute intégrité et en harmonie avec son conseil d'administration ».*

● *Gardien de la paix proxénète.* — M. Yves Corneloup, juge d'instruction à Paris, a fait écrouer pour proxénétisme un gardien de la paix, M. Jacques Hallez, quarante-sept ans, affecté au contrôle des prostituées dans le premier arrondissement. Il a été dénoncé par son amie, une habituée de la rue des Lombards, devenue jalouse d'une deuxième femme qu'il faisait « travailler ».

En Turquie

LE RÉFÉRENDUM SUR LA NOUVELLE CONSTITUTION AURA LIEU LE 7 NOVEMBRE.

Ankara (A.F.P.). — Le projet de réforme constitutionnelle sur lequel travaille depuis plusieurs mois à Ankara l'Assemblée consultative désignée à l'automne dernier par le Conseil de sécurité, sera soumis à référendum le 7 novembre.

Il s'agira de la première étape du processus de retour à la démocratie dont le général Evren avait présenté, au début de l'année, un calendrier approximatif. Si le projet de Constitution est adopté, des élections seront organisées au cours des mois suivants pour désigner les parlementaires et éventuellement le président de la République, dans l'hypothèse où le projet de Constitution retient le principe de son élection au suffrage universel.

La Compagnie générale de radiologie (groupe Thomson) annonce le départ de quatre cents employés

La direction générale de la Compagnie générale de radiologie (C.G.R.), filiale du groupe nationalisé Thomson, a annoncé, mercredi 9 juin, au cours d'un comité central d'entreprise extraordinaire le prochain départ de quatre cents employés de l'entreprise. Cette mesure, qui touche différents secteurs de la C.G.R., concerne en majorité la C.G.R. Industrie et l'usine de Stains (Seine-Saint-Denis), où deux cent soixante-cinq personnes sont visées. Il ne s'agit aucunement, selon la direction de la C.G.R., d'un « licenciement collectif », mais d'un « plan d'assainissement » de l'entreprise. Pour la C.G.T., il s'agit bien, en revanche, de « licenciements camouflés ». La C.G.R. doit, en principe, fournir dans différents établissements hospitaliers publics et privés la quasi-totalité des trente scanographes « corps entier » dont les autorisations avaient été débloquées l'an dernier par M. Jack Ralite, ministre de la santé.

« Temps de repli », ou « temps de relance » ? En annonçant le prochain départ de quatre cents personnes, la direction générale de la C.G.R. prend un double risque, *politique et industriel. Quelles que* soient les modalités retenues (contrats de solidarité, départs anticipés à la retraite), il s'agit bien de quatre cents suppressions de poste. Cette mesure survient quelques mois après la nomination de M. Alain Gomez à la tête du groupe nationalisé Thomson-Brandt.

Le hasard veut de plus que la plus grande partie des emplois visés touche l'usine de Stains, située dans la circonscription dont M. Ralite fut le député. Or, depuis plusieurs mois, M. Ralite — qui plaide vigoureusement pour la reconquête du marché intérieur dans le domaine biomédical — annonçait régulièrement que les trente nouveaux scanographes qui devaient équiper différents services hospitaliers français, seraient de fabrication C.G.R.

Depuis plusieurs années, les pouvoirs publics, directement ou non, avaient adopté une politique qui favorisait la C.G.R. sur le marché intérieur. Il reste que, après une période florissante, cette société enregistrait des déficits croissants depuis la fin des années 70. On lui reprochait en particulier certains aspects de sa politique commerciale. On lui reprochait surtout de ne pas avoir perçu suffisamment tôt l'ampleur de la révolution apportée par la mise au point du scanographe en 1975 en Grande-Bretagne.

Après s'être séparée de M. Serge Roger, ancien président-directeur général de l'entreprise, la nouvelle direction de Thomson a donc décidé de prendre une mesure énergique qui survient au moment même où la société connaît de sérieuses difficultés techniques pour assurer la livraison des scanographes réclamés par le corps médical.

Cette mesure sera-t-elle bien comprise ? D'ores et déjà, la C.G.T. s'oppose à ce plan de réduction d'effectifs qu'elle qualifie de « licenciements camouflés ». Tout en critiquant de nombreux aspects de la politique sociale de M. Roger, la C.G.T. estime que, au total, la démarche de l'ancien P.-D. G. était plus positive que celle aujourd'hui adoptée par la nouvelle direction du *groupe nationalisé.*

Il semble acquis que ce plan de restructuration a été dressé en accord étroit avec le ministère de l'industrie, ministère de tutelle de la C.G.R. Au ministère de la santé, on est visiblement gêné par cette affaire. On maintient que le secteur biomédical français doit jouer un rôle de pointe, que toutes les techniques sont complémentaires et qu'une relance à court ou moyen terme de la C.G.R. ne doit pas porter atteinte à l'effort récemment consenti. « Sinon, ajoute-t-on, le retard sera irrattrapable. »

JEAN-YVES NAU.



Déçus par l'attitude du gouvernement

LES AGRICULTEURS CORSES POURRAIENT ORGANISER DES OPÉRATIONS SPECTACULAIRES

(De notre correspondant.)

Bastia. — Les F.D.S.E.A. et C.D.J.A. des deux départements de la Corse ont décidé, jusqu'à nouvel ordre, de cesser toute activité syndicale, laissant à leurs adhérents l'initiative d'agir comme ils l'entendaient pour protester contre « les promesses non tenues du gouvernement ». Cette liberté d'action pourrait inciter les agriculteurs à organiser dans les jours qui viennent des opérations spectaculaires. Déjà, le 2 juin, des militants du C.D.J.A. de Haute-Corse avaient installé un barrage que, à Ajaccio, une dizaine d'agricul-qu'à Ajaccio, une dizaine d'agriculteurs avaient envahi les locaux de la direction départementale, jetant par les fenêtres plusieurs dossiers avant de poser une chaise contre la porte d'entrée avec cette inscription : « Fermé pour cause de dépôt de bilan de l'agriculture corse. »

A Bastia, mercredi *9 juin,* les syndicalistes agricoles ont rappelé, lors d'une conférence de presse, que *Mme Cresson,* lors de son voyage dans l'île le 10 février, avait notamment annoncé la mise en place de *commissions d'aide aux agriculteurs* en difficulté. C'est le fonctionnement de celles-ci, mais plus encore le *système d'attribution des aides* (dont le plafond est fixé à 30 000 F par agriculteur) qui est contesté par les professionnels. Ils estiment en effet que les critères retenus vont élargir le fossé entre les rapatriés d'Algérie, qui bénéficieraient d'aides spécifique, alors que la situation de corses. Ils affirment, en outre, que les mesures retenues n'ont rien de spécifique alors que la situation de l'agriculture insulaire exige, selon eux, un effort supplémentaire. Les responsables F.D.S.E.A. et C.D.J.A. prennent cependant soin de ne pas incriminer directement leur ministre. Persuadés que ces restrictions ont été imposées par le ministère du budget, ils demandent à M. Mauroy d'assurer un arbitrage en faveur des agriculteurs corses. D. A.

● *Nominations de magistrats.* — Par décret publié au *Journal officiel* du 9 juin, M. Henry Ecoutin, avocat général près la cour d'appel de Paris, est nommé avocat général à la Cour de cassation. M. Paul Malibert, substitut à Paris, est nommé procureur de la République au tribunal de grande instance de Nanterre.

M. BERNARD LEFORT QUITTE L'OPÉRA DE PARIS

Le ministère de la culture rend officiel ce jeudi le départ de M. Bernard Lefort, dont le mandat *d'administrateur à l'Opéra de Paris* arrive à expiration en juillet 1983.

Depuis quelque temps, ce départ était envisagé, à la suite, notamment du mécontentement de certaines catégories du personnel, et d'une situation difficile dans l'entreprise (« le Monde » du 4 juin).

En attendant l'arrivée de M. Bogianckino en août 1983, une direction collégiale succède à M. Bernard Lefort : M. Paul Puaux, directeur général, M. Alain Lombard, directeur de la musique, et M. Georges Hirsch, administrateur de la danse.

Le ministère de la culture confie à M. Bernard Lefort, qui l'accepte, une « mission de portée nationale ». Dans le cadre de la préparation de l'exposition universelle, il s'agira d'une mission de réflexion sur l'environnement culturel de cette manifestation, plus particulièrement dans le domaine des arts plastiques.

M. Bernard Lefort venait de renoncer à sa conférence de presse du 23 juin, estimant que les journaux avaient déjà annoncé la plus grande partie de ce qu'il devait dire.

GRANDE FERMETÉ DU DOLLAR

Malgré un fléchissement passager mercredi soir, le dollar est resté très ferme jeudi 10 juin sur les marchés *des changes, se maintenant un peu* en dessous de 2,42 DM à Francfort et atteignant, à Tokyo, son plus *haut niveau depuis 26 mois* à 249,50 yens. A Paris, il s'est maintenu un peu au-dessus de 6,30 F, après avoir battu son record mercredi à New-York à 6,32 F.

La demande sur la monnaie américaine est restée très forte, l'aggravation du conflit au Liban faisant ressortir son caractère de valeur refuge (éloignement de l'Amérique, moins de dépendance vis-à-vis de l'OPEP, renforcement de la puissance militaire des Etats-Unis).

A Paris, le franc s'est un peu redressé au sein du S.M.E., le cours du mark, qui était monté mercredi jusqu'à 2,6170 F, avec intervention de la Banque de France, revenant à 2,6075 F.

La spéculation internationale n'a *pas trouvé, dans les propos du chef* de l'Etat, l'annonce d'un réajustement que certains s'attendaient assez *follement, à y trouver.*

